

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université d'Orléans

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 25/03/2024



Au nom du comité d'experts ■
Béatrice Siadou-Martin, Présidente

Pour le Hcéres ■
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 ;

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université d'Orléans, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines, encore en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres et langues ;

- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littérature et civilisation étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*

Domaine Droit, économie, gestion ;

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (IUT de Bourges)
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (IUT de l'Indre)
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (IUT d'Orléans)
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports* (intitulé national de la spécialité de BUT 2021-2022 : *Gestion Logistique et Transport – GLT*) (IUT de Chartres)
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports* (intitulé national de la spécialité de BUT 2021-2022 : *Gestion Logistique et Transport – GLT*) (IUT de l'Indre)
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Qualité logistique industrielle et organisation* (IUT de Bourges)
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Qualité logistique industrielle et organisation* (IUT d'Orléans)
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence professionnelle *Activités juridiques : marchés publics - métiers de l'achat public*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*
- Licence professionnelle *Métiers du notariat*

Domaine Sciences humaines et sociales ;

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales*
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Sciences du langage*
- Licence professionnelle *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*
- Licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*

Domaine Sciences, technologies, santé ;

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie civil – construction durable*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (IUT de Chartres)*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (IUT de l'Indre)*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productive (IUT de Bourges)*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productive (IUT d'Orléans)*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie thermique et énergie*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques*
- Licence *Chimie*
- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique*
- Licence *Sciences de la Terre*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : éducation et motricité*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement sportif*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport*
- Licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université d'Orléans a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Madame Béatrice Siadou-Martin, professeure des universités en sciences de gestion à l'université de Montpellier. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Erwan Hallot, maître de conférences en géosciences à l'université de Rennes 1.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Laura Abou Haidar, professeure des universités en sciences du langage à l'université Grenoble Alpes ;
M. Alexandre Bonduelle, maître de conférences en droit public à l'université Polytechnique des Hauts-de-France ;
M. Amaël Broustet, maître de conférences en mathématiques à l'université de Lille ;
Mme Dimitra Gaki, directrice générale déléguée Patrimoine immobilier, logistique, prévention, sécurité, environnement à l'université de Paris Cité ;
M. Jean-Philippe Goddard, professeur des universités en chimie à l'université de Haute-Alsace ;
M. Pierre Kamdem, professeur des universités en géographie à l'université de Poitiers ;
M. Deyo Maeztu Redin, doctorant en sciences et génie des matériaux à l'École des Mines de Paris ;
Mme Pascale Marange, maître de conférences en génie informatique, automatique et traitement du signal à l'université de Lorraine ;
M. Laurent Mourof, maître de conférence en STAPS à l'université de Franche-Comté ;
M. Catalin-Viorel Popa, professeur des universités en sciences pour l'ingénieur à l'université de Reims Champagne-Ardenne ;
M. Serge Rouot, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Lorraine ;
M. Faruk Ülgen, professeur des universités en sciences économiques à l'université Grenoble Alpes ;
M. Philippe Vervaecke, professeur des universités en civilisation britannique à l'université de Lille.

M. Vincent Blanlœil, conseiller scientifique, et Mme Stéphanie Jameaux, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle de l'université d'Orléans couvre un large spectre disciplinaire et vise à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire. Elle regroupe plus de 13 000 étudiants, soit au moins 65 % des 20 000 étudiants de l'université. Les sites de formation sont répartis sur l'ensemble du territoire régional, notamment à Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux et Issoudun, concernant le premier cycle.

Les formations du premier cycle de l'université comptent 46 diplômes. Elles comportent des formations relevant du périmètre dans lequel se construisent les bachelors universitaires de technologie (BUT) avec 19 spécialités, dont cinq ayant des intitulés identiques pouvant être préparés dans deux ou trois des IUT de l'université. Les diplômes universitaires de technologie (DUT), formations historiques en deux ans des instituts universitaires de technologie (IUT), sont progressivement remplacés par les BUT dispensés sur trois ans. L'année universitaire 2021-2022 a constitué une année intermédiaire avec le déploiement de la première année du BUT et le maintien de la deuxième année des DUT. Les licences professionnelles (LP) pouvant devenir des parcours intégrés dans la troisième année du BUT, l'université envisage d'intégrer 22 de ses LP préexistantes aux BUT d'ici la rentrée 2023. Les formations du premier cycle de l'université comportent également des licences générales (18 mentions) et des licences professionnelles (9 mentions dans le périmètre de la présente évaluation, qui ne sont pas intégrées dans des BUT). Elles sont inégalement réparties entre quatre domaines de formation ;

- 3 licences en Arts, lettres et langues (ALL) ;
- 15 diplômes (8 formations relevant du périmètre des BUT, 2 licences, 5 LP) en Droit, économie, gestion (DEG) ;
- 6 diplômes (1 formation relevant du périmètre du BUT, 3 licences, 2 LP) en Sciences humaines et sociales (SHS) ;
- 22 diplômes (10 formations relevant du périmètre des BUT, 10 licences, 2 LP) en Sciences, technologies, santé (STS), dont 4 licences (ainsi que les 2 LP) relevant des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Les licences accueillent une majorité d'étudiants (de l'ordre de 9300), un peu moins du triple de l'effectif des étudiants préparant des formations relevant du périmètre d'un BUT (de l'ordre de 3500), bien que les capacités d'accueil de ceux-ci ne pourront être appréciées qu'une fois la troisième année mise en place à partir de la rentrée universitaire 2023. Les LP (hors celles qui intègrent les BUT) comptent environ 200 étudiants.

La majorité des formations du premier cycle est déployée sur le site d'Orléans au sein des trois unités de formation et de recherche (UFR) de l'université, de l'un de ses quatre instituts universitaires de technologie (IUT) et de son observatoire des sciences de l'Univers (OSU). Il s'agit de :

- l'UFR Droit, économie gestion (DEG) qui prépare à deux licences et trois LP ;
- l'UFR Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) qui propose six licences et deux LP ;
- l'UFR Sciences et techniques (ST) qui donne accès à neuf licences et deux LP ;
- l'IUT d'Orléans qui prépare aux formations du périmètre de six spécialités de BUT ;
- l'OSU en région Centre-Val de Loire qui délivre une licence (et une LP *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, hors périmètre de la présente évaluation du fait de son ouverture récente en 2021 à l'université d'Orléans).

Les formations rattachées aux trois autres IUT sont accessibles sur les sites où ceux-ci sont localisés :

- l'IUT de Bourges où des formations relevant du périmètre de six spécialités de BUT et deux LP sont proposées ;
- l'IUT de Chartres où des formations relevant du périmètre de trois spécialités de BUT sont accessibles ;
- l'IUT de l'Indre, localisé sur le site de Châteauroux, où des formations relevant du périmètre de deux spécialités de BUT sont proposées, et disposant d'une antenne à Issoudun, où des formations relevant du périmètre de deux autres spécialités de BUT sont délivrées.

Illustrant également le souhait de l'université de contribuer au développement des territoires au-delà de la ville d'Orléans, des licences générales rattachées aux UFR et dispensées à Orléans, le sont aussi sur les sites de Bourges (licences *Droit* et *STAPS*) et de Châteauroux (licences *Droit*, *Économie et gestion*, *Histoire*, *Langues*

étrangères appliquées). De même, parmi les sept licences professionnelles adossées aux UFR, la licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* est proposée à Châteauroux par l'UFR LLSH.

L'université d'Orléans propose en première année de licence des portails qui permettent aux étudiants de choisir leur parcours de formation parmi une offre de spécialités élargie aux différents domaines de formation. Ils sont au nombre de 18, dont huit rattachés à l'UFR Langues, lettres, sciences humaines (LLSH) : Sciences du langage et Langues, littérature et civilisation étrangères et régionales (*LLCER anglais ou espagnol*) ; Sciences du langage et Langues étrangères appliquées (*LEA anglais-allemand ou anglais- espagnol*) ; Sciences du langage et Lettres ; LLCER et LEA (*LLCER anglais et LEA anglais-chinois ou anglais- espagnol ou anglais-japonais ; LLCER espagnol et LEA anglais-espagnol*) ; Lettres et LLCER anglais ou espagnol ; Histoire et Lettres ; Histoire et Géographie ; Histoire et Droit. Les sept suivants sont rattachés à l'UFR Sciences et techniques (ST) : Physique-Mathématiques-Informatique ; Mathématiques-Physique-Chimie ; Chimie-Physique-Sciences de la vie ; Sciences de la vie-Mathématiques-Sciences de la Terre ; Sciences de la vie-Sciences de la Terre-Chimie ; Sciences de la Terre-Physique-Chimie ; Mathématiques-Informatique- Économie. Les trois derniers permettent un accès aux filières de santé et constituent des licences option Accès santé (L.AS) proposées en partenariat avec l'université de Tours ; *Sciences de la vie-Chimie-Santé ; Mathématiques-Physique-Santé ; Mathématiques-Informatique-Santé*. Sur le site de Châteauroux, les licences *Histoire* et *LEA (anglais-chinois et anglais-espagnol)* proposent une première année classique qui n'est pas déployée en portail. En outre, l'université est dotée de deux cursus master ingénierie (CMI) qui s'inscrivent dans un *continuum* licence-master dans les domaines scientifiques suivants : Mathématiques et Chimie.

Dans le cadre des initiatives nationales France 2030 qui influencent l'offre de formation du 1^{er} cycle ces dernières années, l'université d'Orléans est notamment coordinatrice d'une Initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI ; projet EDIFICE 2012-2022) qui a pour objectif de renforcer le *continuum* lycée- université, les liens recherche-formation et l'innovation pédagogique avec le Learning Lab de l'université.

Concernant les formations relevant du périmètre des BUT, un propos préliminaire au rapport d'évaluation est nécessaire. Les formations relevant du périmètre des BUT font l'objet de la présente évaluation. Néanmoins, les données lacunaires relatives à ces formations ne permettent pas d'apprécier pleinement leur bilan. Il est à souligner la forte implication des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de ce nouveau diplôme. Il est, toutefois, dommage que l'exercice d'autoévaluation n'ait pas davantage été approfondi ; à titre d'illustration, les modalités pédagogiques telles que le détail des maquettes, les enseignements d'adaptation locale ou encore les parcours envisagés ne sont pas détaillés.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle proposée par l'université d'Orléans est globalement cohérente avec la stratégie de l'établissement, au travers notamment de sa volonté de s'inscrire dans son territoire. En effet, de nombreuses formations entretiennent des liens étroits avec le milieu socio-économique qui se traduisent par l'intervention de professionnels dans les enseignements et dans les conseils de perfectionnement, par le déploiement de formations en alternance et par les stages et les emplois proposés aux étudiants. Par ailleurs, certaines formations, notamment des licences, sont cohérentes avec la stratégie de l'établissement dans la mesure où elles sont également assez fortement adossées à des unités de recherche.

De plus, les sites de formation répartis sur cinq villes de la région Centre-Val de Loire permettent un maillage territorial important, facilitant l'accès à l'enseignement supérieur et faisant de l'université l'un des acteurs majeurs du territoire. Toutefois, cet ancrage territorial éloigne les laboratoires de recherche des composantes ou des lieux d'enseignement pour les enseignants-chercheurs et accentue la difficulté logistique à organiser et à gérer des formations multi-sites. À l'exception notable du campus des métiers et des qualifications (CMQ), qui s'avère un dispositif précieux pour structurer les acteurs professionnels du territoire, aucun projet structurant n'est réellement décrit ni n'oriente la mise en œuvre opérationnelle des formations.

Tous les diplômes sont ouverts à la formation initiale comme à la formation continue. La majorité des LP et des formations relevant du périmètre des BUT sont proposés en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation), recrutant comme observé nationalement depuis la loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018, un nombre croissant d'apprentis, les universités régionales d'Orléans et de Tours s'étant regroupées pour former un centre de formation d'apprentis (CFA des universités Centre-Val de Loire). Bien que les formations indiquent être en mesure d'accueillir des stagiaires de la formation continue, aucun dispositif spécifique n'est déployé pour faciliter l'accueil de ces publics, les flux restent très modestes et le recours à des dispositifs tels que la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP) reste marginal (une dizaine par an pour les VAE).

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle de l'université d'Orléans couvre de nombreux champs disciplinaires et est répartie de manière cohérente entre les différentes composantes sur l'ensemble du territoire régional bien que la lisibilité et la complémentarité entre les formations méritent d'être renforcées. Les données des dossiers d'autoévaluation portant sur les licences générales et professionnelles recensent environ 65 % des étudiants de l'université. Les licences et les licences professionnelles de l'établissement restent très largement disciplinaires. Aussi, certaines formations souffrent d'un manque de lisibilité en raison de mentions proches dans leur intitulé, leur finalité et/ou leurs débouchés. À titre d'illustration, et tout en gardant à l'esprit que la mise en œuvre des BUT n'est pas encore totalement achevée, il convient de s'interroger sur l'articulation de l'ensemble des formations du premier cycle ; BUT, licence et licence professionnelle, notamment pour les BUT présentant le même affichage que les licences générales, tels qu'*Informatique*, *Chimie* ou *Physique*. Si les finalités réglementaires des deux types de diplômes sont globalement différentes (au moins 50 % d'insertion professionnelle sont attendus pour les BUT et une majorité de poursuites d'études est souhaitable pour les licences), le recouvrement des finalités impose une articulation entre les deux types de diplômes, avec la mise en place de passerelles réciproques qui n'est, à ce stade, pas explicitée. On peut, par ailleurs, noter que la quasi-totalité des licences professionnelles initialement rattachées aux IUT disparaît avec la mise en place des BUT pour en devenir des parcours. En effet, seules deux d'entre elles (la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* et LP *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires* de l'IUT de Bourges) n'ont, *a priori*, pas vocation à se transformer en parcours de BUT à l'université d'Orléans. Par ailleurs, certaines licences professionnelles apparaissent cloisonnées et n'indiquent pas de passerelles avec les licences générales, constituant ainsi des voies de poursuites d'études essentiellement pour des diplômés d'un brevet de technicien supérieur (BTS). À titre d'exemple, la licence professionnelle *Métiers du notariat* accueille essentiellement des étudiants issus de BTS *Notariat*.

Sans remettre en cause le principe de spécialisation progressive que permettent véritablement les portails et qui conduit au fur et à mesure des semestres les étudiants à s'orienter vers les licences souhaitées, constat établi en s'appuyant sur l'analyse du flux des inscriptions, l'organisation en 18 portails du premier cycle rend particulièrement complexe la lisibilité de l'offre de formation pour les néo-bacheliers, ainsi que la visibilité des éventuelles passerelles entre semestres et années pour les étudiants. L'absence de suivi des étudiants ou de dispositifs de pilotage intégrés au niveau des mentions de licence laisse penser à un fonctionnement en silo des formations et à un cloisonnement des équipes pédagogiques impliquées en première année de licence et celles en charge des deux années suivantes et cela, même si ces dernières interviennent dans les enseignements de première année. Ceci est particulièrement marqué lorsque le portail n'est pas rattaché à la même composante que la mention, ce qui est par exemple, le cas pour la licence *Sciences de la Terre*, dont les portails sont rattachés à l'UFR Sciences et techniques et les deux années suivantes à l'OSU en région Centre-Val de Loire et qui traite peu de sa première année. Tel qu'organisé à Orléans et présenté dans les dossiers d'autoévaluation, sans un suivi spécifique et détaillé, le dispositif global des portails ne permet pas, le plus souvent, d'apprécier clairement les résultats au niveau des portails en fonction des combinaisons de choix disciplinaires des étudiants. Cette difficulté se perçoit, par exemple, à travers les taux de réussite en première année qui ne peuvent pas relever d'une unique mention à Orléans. Plusieurs combinaisons d'enseignements de première année pouvant parfois orienter vers une même licence, les portails peuvent conduire également à une forte hétérogénéité des étudiants au sein des groupes en deuxième année, ce qui pourrait justifier d'envisager des adaptations pédagogiques (au travers de cours par niveau), comme l'illustre clairement le portail du domaine ALL. De manière plus préoccupante encore, le cloisonnement des équipes pédagogiques et le défaut de coordination peuvent se retrouver dans les licences organisées au sein de deux départements distincts de la même composante, ce qui conduit à des chevauchements de plusieurs enseignements sur un même créneau.

La problématique de lisibilité des formations se décline également au niveau des parcours. En effet, plusieurs mentions ont choisi d'agréger sous la forme de filières, dont les finalités peuvent être très différentes, ce qui dans d'autres établissements constitue des parcours diplômants de licence (par exemple, les licences *Droit*, *Informatique*, *Mathématiques*, *Sciences de la vie*). Dans ces cas, l'agrégation des données au niveau des mentions ne permet pas d'apprécier l'attractivité et les résultats de chacun des parcours. Pourtant, certains parcours s'avèrent sélectifs (un parcours dans la licence *Informatique* et trois parcours dans la licence *Mathématiques*) et une analyse approfondie de leur mise en œuvre serait nécessaire pour en apprécier les performances.

Le CMI constitue un dispositif intéressant, mais les informations lacunaires sur le devenir des étudiants ayant choisi ce cursus ne permettent pas d'apprécier son efficacité.

Certaines licences assurent une préparation à la poursuite d'étude, notamment dans la perspective que les étudiants rejoignent les masters locaux. Toutefois, comme dans d'autres universités, de manière quantitative et au regard du nombre de diplômés en licence, les places offertes dans les masters locaux sont largement inférieures au nombre d'étudiants licenciés, ce qui est particulièrement vrai pour les mentions du domaine ALL ou les filières en tension au niveau national comme le Droit ou la Biologie. Dans ce contexte, il est regrettable qu'un suivi du devenir des diplômés ne soit pas mis en œuvre afin d'inscrire les formations concernées dans une démarche d'amélioration continue des formations.

Le premier cycle comprend des licences option Accès santé (L.AS) qui s'adosent à six des mentions de licence afin de diversifier les profils des étudiants recrutés dans les filières médicales (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) de l'université de Tours et paramédicales de l'École de kinésithérapie de l'université d'Orléans. Le dispositif étant récent (rentrée 2020), il est difficile d'en évaluer l'efficacité. Néanmoins, les résultats du recrutement en études de santé de la première promotion des L.AS *Science de la vie - Chimie* est encourageant avec 37 étudiants sur les 183 inscrits ayant pu être recrutés (20 %) dans les filières de santé dès 2021.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

Les dispositifs d'information-orientation mis en œuvre au sein de l'établissement contribuent à construire l'attractivité des formations du premier cycle. À l'exception des formations de la filière STAPS et de la mention *Sciences de la Terre*, les formations du domaine ALL et Sciences et techniques voient leur effectif progresser en 2020-2021 par rapport aux deux années précédentes. Il reste stable en DEG. Globalement, par rapport à l'année universitaire antérieure, en 2020-2021 sur l'ensemble des licences, les effectifs ont crû de 4 % en première année (et atteignent presque 8 000 étudiants), de 20 % en deuxième année (un peu plus de 3 000 étudiants) et de 9 % en troisième année (un peu plus de 2 500 étudiants). Les effectifs des neuf licences professionnelles sont restés constants (environ 200 étudiants). Toutefois, la décroissance globale des effectifs de licence observée en 2019-2020 (-10 %) ne permet pas de saisir la dynamique dans laquelle se positionne l'université vis-à-vis du recrutement et si elle a cherché à stabiliser ou à augmenter ses effectifs sur la période d'observation, notamment dans le cadre de la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE). La communication de l'offre de formation s'appuie sur des dispositifs traditionnels d'information-orientation tels que l'organisation de journées portes ouvertes, des participations aux salons de l'étudiant, des informations disponibles sur les sites institutionnels de l'établissement et/ou de ses composantes, etc. Le rôle du service dédié à l'orientation de l'établissement, en particulier auprès des futurs bacheliers et des étudiants de première année, n'est pas précisé. Certaines formations ont recours à des dispositifs plus spécifiques, notamment les cordées de la réussite dont l'efficacité mériterait d'être analysée plus finement ; par exemple, les formations relevant du périmètre du BUT *Génie électrique informatique industrielle* de Chartres. Bien que déjà mis en place, ce dispositif devrait être renforcé pour certaines mentions telles que la licence *Géographie* ou la licence *Physique* pour améliorer leur vivier de candidatures.

Les dispositifs d'accompagnement des étudiants du premier cycle, qui se limitent surtout à la première année, tiennent compte imparfaitement de la variété des publics accueillis et ne font pas l'objet d'un suivi qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier leur efficacité. Bien que cela ne soit pas généralisable à l'ensemble des formations, des dispositifs classiques d'aide à la réussite sont mis en œuvre et sont généralement orientés vers les étudiants de première année, au détriment de dispositifs plus spécifiques pour les deux autres années du cycle. Il s'agit de tutorats entre des étudiants de première année et des étudiants de deuxième année, des tutorats gérés au sein des associations étudiantes, des cours de remise à niveau, des cours supplémentaires suppléant à certaines lacunes, des cours de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants étrangers. Néanmoins, on constate une grande hétérogénéité apparente dans la mise en œuvre de ces dispositifs en fonction des formations (les mentions STAPS ont du mal à les mettre en place en raison des flux d'étudiants), la majorité des formations décrivant peu les dispositifs sur lesquels elles s'appuient. D'ailleurs, au-delà de leur existence dont il faut souligner le mérite, aucun suivi qualitatif ou quantitatif de ces dispositifs n'est mis en place pour en apprécier la pertinence et l'efficacité. De même, bien que mis en œuvre dans les portails des licences générales, le dispositif "oui si" qui a pour finalité de permettre la meilleure insertion possible des étudiants à leur nouvel environnement lors de leur première année dans l'enseignement supérieur (l'université d'Orléans ne propose pas de première année en deux ans), ne fait pas l'objet d'une évaluation qui permettrait d'apprécier son efficacité. De plus, bien que les portails jouent leur rôle de spécialisation progressive, il est à noter une absence d'information entre leurs articulations et les dispositifs d'aide à la réussite.

Bien qu'elle soit encore à une phase embryonnaire, l'approche par compétences (APC) constitue un fondement de la réforme des BUT et devrait orienter progressivement l'ensemble des licences. En effet, cette nouvelle manière de planifier l'enseignement et l'apprentissage vise à construire des compétences, autrement dit, des savoir-agir dans une situation progressivement complexifiée et remet donc en cause la conception des enseignements, leur mise en œuvre et leur évaluation. Les données lacunaires ne permettent pas de mesurer l'appropriation de cette démarche par les enseignants ni les effets sur les méthodes et les pratiques pédagogiques. L'APC est, toutefois, initiée dans certaines formations comme par exemple la licence *Économie et gestion* ou la licence professionnelle *Intervention sociale ; accompagnement de publics spécifiques*. Certes, l'élaboration des référentiels de compétences dans toutes les formations permet de montrer une articulation de la maquette des enseignements en blocs de compétences et de connaissances, mais cela constitue simplement une étape de cette démarche. Pour cela, les formations utilisent les référentiels du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou reprennent les propositions de référentiels établies nationalement, comme pour la filière STAPS ou les BUT. Néanmoins, l'évaluation et la valorisation des compétences acquises par les étudiants sont encore très timides, le recours au *portfolio* de compétences reste marginal et le cas échéant, souvent limité à l'expérience professionnelle et aux compétences transversales (sauf par exemple en licence *Sciences de la vie* où une unité d'enseignement y est dédiée). Cette démarche d'APC

doit pouvoir être étendue à et renforcée dans toutes les formations, car, en sus de la meilleure visibilité de la finalité et des contenus des formations qu'offre une telle approche, elle doit contribuer à une meilleure adaptation des formations aux publics de formation continue et de formation initiale par apprentissage (moins de 1 % des effectifs), ainsi qu'aux publics internationaux.

Seule la licence *Langues étrangères appliquées* propose la certification aux compétences numériques PIX auprès de ses 845 étudiants, sans pouvoir apprécier la réussite de ce dispositif, et mentionne une certification en langues étrangères obligatoire à partir de juin 2022. L'établissement pourrait engager une réflexion sur l'opportunité d'étendre ces dispositifs pédagogiques à d'autres formations.

Le développement durable et la responsabilité sociétale ne font pas l'objet d'enseignements spécifiques dédiés ni de certification particulière, même si les enjeux sont abordés dans d'autres enseignements, hormis, naturellement, dans les diplômes dédiés aux problématiques des transitions (par exemple ; la licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* ; les formations relevant du périmètre du BUT *Génie thermique et énergie*, rebaptisées *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique*) ou aux formations pour lesquelles les enjeux de transition sont inhérents aux disciplines enseignées (par exemple, responsabilité sociétale de l'entreprise en licence *Économie et gestion*, enjeux environnementaux en licences *Sciences de la Terre* ou *Sciences de la vie*).

D'une manière générale, les équipes pédagogiques enseignent peu les formations à la pédagogie dont elles ont pu bénéficier. L'offre de formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques traditionnelles (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) en déployant rarement ou modestement les innovations pédagogiques fondées sur une pédagogie où l'apprenant est plus actif, comme les projets tutorés, les classes inversées ou les jeux sérieux. Il y a des exceptions : par exemple, la licence professionnelle *Intervention sociale ; développement social et médiation par le sport* où les pratiques pédagogiques sont diversifiées, interactives et fondées notamment sur le partage d'expériences. De même, s'il peut y avoir eu déploiement massif d'enseignements à distance dans le cadre de la crise sanitaire et qu'une partie des ressources produites est parfois encore utilisée, l'hybridation des formations n'est pas pratiquée, y compris dans ses dimensions les plus profitables aux apprenants lorsqu'elle fait l'objet d'une alternance de séquences pédagogiques véritablement pensées à distance et en présentiel, autre qu'une simple juxtaposition de ces deux modalités. À l'exception d'enseignements hors établissement sous forme de sorties découvertes ou de véritables mises en situation sur le terrain (licence *Géographie et aménagement*, licence *Histoire*, licence *Sciences de la Terre*) et des locaux spécifiques aménagés avec des équipements adéquats pour les travaux pratiques, la majorité des enseignements a lieu dans des amphithéâtres ou des salles de cours standards.

Une réflexion sur une meilleure adaptation des dispositifs pédagogiques des formations aux publics qu'elles accueillent au niveau de l'établissement (mécanisme de césure, aménagement des études pour les publics spécifiques, etc.) est nécessaire pour améliorer l'attractivité et la réussite des étudiants.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

Les formations sont globalement bien adossées à la recherche et répondent aux attentes en la matière pour un niveau de premier cycle. Cet adossement se traduit pour toutes les formations par l'intervention des enseignants-chercheurs dans des enseignements de spécialité de manière acceptable ; un peu moins de 70 % des heures étudiant pour les licences générales et environ 30 % pour les licences professionnelles sont ainsi assurées par des enseignants-chercheurs. Il peut aussi se traduire, pour certaines licences générales par des possibilités d'accueil en stage dans les unités de recherche (par exemple, environ 35 étudiants par an en licence *Sciences de la vie* ou de manière moins répandue pour la mention *Physique*). Néanmoins, devant ce constat satisfaisant et bien que la contribution réelle des enseignants-chercheurs soit difficile à établir en raison du caractère pluridisciplinaire des différents portails, les volumétries observées sont très hétérogènes. Par exemple, en licence *Langues étrangères appliquées*, tous les enseignements disciplinaires sont assurés par seulement huit enseignants-chercheurs. En revanche, en licence *STAPS ; éducation et motricité*, seul un tiers des heures l'est. Même si un très fort adossement à la recherche n'est pas indispensable aux licences professionnelles, certaines font intervenir très peu d'enseignants-chercheurs et pour moins d'un quart du programme (par exemple les deux LP du pôle *STAPS ; Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs ; Intervention sociale ; développement social et médiation par le sport*), ce qui peut être préjudiciable à la formation dans le long terme et devrait amener à renforcer l'intervention des enseignants-chercheurs dans ces formations.

Il est toutefois regrettable que les sections disciplinaires ainsi que les laboratoires de recherche ne soient pas systématiquement mentionnés pour souligner l'articulation entre recherche et enseignement. De plus, les maquettes ne mettent pas nécessairement en avant l'acquisition de compétences méthodologiques transversales comme la recherche documentaire, l'utilisation des bases de données ou encore la sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique. Les licences *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* proposent toutefois dix heures effectuées en première année de licence par le service de la documentation pour initier les étudiants à la recherche documentaire, et une unité spécifique en troisième année.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle de l'université d'Orléans inclut des dispositifs cohérents de professionnalisation (interventions des professionnels, offre de formation en alternance, etc.) et devrait renforcer une approche personnalisée de la professionnalisation au travers du portfolio, des stages et de l'élaboration du projet professionnel des étudiants. Pour les formations relevant du périmètre des BUT, les LP et la grande majorité des licences, la professionnalisation se traduit par l'intervention de professionnels. Néanmoins, le volume des enseignements assurés par les professionnels est variable selon les formations (de 0 à 70 % des heures étudiants assurées par des professionnels) ; large présence dans la licence professionnelle Assurance, banque, finance, présence beaucoup plus limitée dans les licences générales (*Droit, Géographie et aménagement*), voire nulle dans certaines mentions telles que *Mathématiques* ou *Lettres*.

Conformément aux programmes pédagogiques nationaux, les DUT et les BUT intègrent des périodes de stage en entreprise qui permettent une progressivité des missions proposées aux étudiants. À l'exception de quelques mentions telles que *Droit, Chimie, LLCER, Mathématiques* ou *Sciences de la Terre* qui en font ou pourraient en faire un dispositif optionnel, toutes les licences générales comportent une expérience professionnelle obligatoire d'une durée variable entre une semaine (ce qui s'apparente davantage à une découverte qu'à une réelle expérience professionnelle) et douze semaines. Pour les licences ne laissant pas de place ou une place négligeable aux stages dans les maquettes, on peut regretter que les étudiants n'aient pas l'opportunité de bénéficier de l'apport de l'environnement socioéconomique et culturel (et/ou de recherche), notamment régional, à leur expérience ; le cas échéant, une réflexion s'impose pour laisser aux étudiants qui le souhaiteraient, la possibilité de valider des crédits ECTS sur la base d'apprentissages réalisés et de compétences acquises en milieu professionnel (incluant celui de la recherche).

De manière cohérente, la professionnalisation est largement plus présente au sein des licences professionnelles qui proposent une période en entreprise d'au moins douze semaines, ce qui est de nature à faciliter l'insertion professionnelle. On peut toutefois s'étonner du manque de proportionnalité entre le temps passé en formation pratique (alternance ou stage) et le nombre de crédits (ECTS) attribué à cette activité. Par exemple, dans le cadre des contrats d'apprentissage, les LP en alternance ne proposent que 10 à 15 crédits ECTS (17 à 25 % des 60 crédits ECTS de l'année de formation) pour des périodes de formation en entreprise souvent supérieures à 24 semaines et bien plus longues que les temps cumulés de formation plus théorique à l'université. De plus, les formations peuvent s'appuyer sur les professionnels d'un secteur comme c'est le cas pour le notariat. Ayant une forte orientation vers l'enseignement, le domaine ALL bénéficie d'un partenariat avec le rectorat.

L'offre de formation en alternance devrait se renforcer dans les prochaines années puisque plusieurs BUT indiquent ouvrir les deux dernières années du parcours en alternance, en particulier au travers des contrats d'apprentissage. Il est cependant dommage que certaines formations, notamment la LP *Intervention sociale ; accompagnement de publics spécifiques* ou la LP *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique* ou encore les licences *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* soient freinées dans leur développement par un manque de moyens humains ou un manque de dispositifs spécifiques pour le déploiement de l'apprentissage. Ces exemples conduisent à s'interroger sur les moyens dédiés par l'établissement au déploiement de l'alternance.

L'absence de données fiables et cohérentes ne permet pas de porter une appréciation sur l'insertion professionnelle.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

En accord avec la volonté de l'établissement de positionner l'université d'Orléans dans le paysage international, qui peut apparaître quelque peu contradictoire avec la volonté d'un maillage territorial, les dispositifs d'ouverture à l'international des formations du premier cycle méritent d'être renforcés, tout en étant peu compatibles avec l'offre en alternance. L'évaluation de l'ouverture à l'international des formations se doit d'être nuancée au regard des difficultés engendrées par la pandémie de la COVID-19 pour maintenir et dynamiser les accords et échanges internationaux. Les mobilités étudiantes, qu'elles soient entrantes (environ 1 %) ou sortantes (entre 1 et 2 %), restent faibles. Il est probablement vrai qu'avec le fort ancrage territorial de l'offre de formation, une partie des étudiants est peu mobile, car l'information sur les dispositifs de mobilités et les possibilités de financements dont peuvent bénéficier les étudiants est le plus souvent délivrée à un double niveau au sein de l'université (un service dédié à l'international dans les UFR et en central). L'université d'Orléans accueille des étudiants étrangers désireux de réaliser leurs études supérieures en France (par exemple, dans la licence *Lettres*), sans pour autant développer des outils spécifiques pour augmenter son attractivité vis-à-vis de ces publics principalement extracommunautaires et recrutés via Études en France. Le nombre d'étudiants internationaux reste limité au regard de l'ambition affichée de l'établissement en la matière. Un dispositif plus ambitieux de communication sur cette offre devrait être proposé ; outre sa présence ponctuelle dans les salons à l'étranger, il est recommandé de renforcer la collaboration avec les partenaires stratégiques du réseau ATHENA (Advanced Technology Higher Education Network Alliance) et de renforcer les dispositifs de soutien logistique et financier aux mobilités de toutes sortes.

Aucune formation, y compris celle dans le domaine des langues étrangères, ne fait état d'une mobilité obligatoire, ce qui peut se comprendre en raison du nombre d'étudiants concernés et des difficultés matérielles de telles mobilités. Cette question devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie par les équipes pédagogiques

et l'établissement pour favoriser les dispositifs de mobilité, eu égard à la politique internationale affichée par l'établissement. L'accent est mis sur l'enseignement de l'anglais pour l'ensemble des formations, ce qui peut apparaître cohérent avec les pratiques managériales et académiques. De même, les volumes dédiés correspondent aux standards le plus souvent pratiqués (de 6 à 9 % du programme des licences générales, hors domaine des langues). Néanmoins, il est étonnant de constater une absence des dispositifs de renforcement de l'attractivité internationale ; peu d'enseignements de spécialité en langues étrangères (moins de 5 % des enseignements ; la licence *Droit* fait exception), absence de modules de préparation à la mobilité, aucune certification obligatoire en langues étrangères (ce dispositif est envisagé par la licence *Langues étrangères appliquées* pour la prochaine année universitaire), peu de présence de seconde langue. Ce sont pourtant des dispositifs qui pourraient favoriser l'ouverture internationale et les mobilités entrantes et sortantes sur lesquelles les équipes pédagogiques et l'université pourraient s'appuyer, en accord avec la volonté de positionnement à l'international.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

La production et le suivi d'indicateurs, construits à l'aide d'outils de gestion et de pilotage proposés par l'établissement, sont lacunaires et imparfaits, et conduisent à une analyse défailante de la qualité et des résultats (recrutement, réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle, évaluation des enseignements) par les équipes pédagogiques. En effet, l'appréciation du pilotage se doit de distinguer différents niveaux ; le diplôme, la composante, ainsi que l'établissement. Le dynamisme et l'implication des équipes pédagogiques sont à souligner d'autant que les conditions d'exercice de leur mission sont parfois complexes. À titre d'exemple, citons la mise en œuvre du BUT qui est rendue plus complexe par la taille réduite des équipes, le gel des emplois de collègues promus ou partis à la retraite, ainsi que l'ancrage multi-sites de certaines formations. La soutenabilité humaine de formations telles que celles de la filière STAPS ou le domaine Art, langues, lettres n'est pas garantie à ce jour et représente un point de vigilance. Ainsi, en licence *Langues étrangères appliquées* (LEA), sur un effectif total de 110 enseignants, tous les enseignements disciplinaires sont assurés par seulement huit enseignants-chercheurs titulaires de LEA, soit un taux de 7 %, et 40 à 60 vacataires selon les années, soit un taux de vacataires compris entre 32 % et 54 %. De même, les deux LP du secteur STAPS (*Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs ; Intervention sociale ; développement social et médiation par le sport*) apparaissent particulièrement fragiles en termes de moyens à disposition et/ou d'encadrement, compte tenu également de l'offre de formation globale proposée à l'université d'Orléans dans le domaine. La LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* comporte une maquette à 355 heures étudiants avec seulement 25 % des heures effectuées par des enseignants-chercheurs.

Par ailleurs, l'absence ou l'incomplétude des outils de pilotage (le suivi des diplômés ou des étudiants, l'évaluation des enseignements, etc.) ou des structures d'appui (un service dédié à la formalisation des relations avec le monde socio-économique) sont préjudiciables aux formations du 1^{er} cycle de l'établissement, les empêchant de faire un suivi régulier de leurs formations et de mettre en œuvre une « véritable » stratégie d'amélioration continue. Le suivi et l'analyse de ces résultats devront permettre de remédier à certaines faiblesses constatées dans les formations de ce cycle, en termes d'attractivité et de manque de cohérence entre la finalité des formations et les résultats du devenir des étudiants de certaines formations. À titre d'illustration, dans le domaine *Sciences humaines et sociales*, la forte orientation vers les métiers de l'enseignement conduit à sous-estimer d'autres voies professionnelles telles que les métiers de la traduction ou du tourisme, qui peuvent offrir de belles perspectives professionnelles à des diplômés maîtrisant plusieurs langues étrangères.

Les conseils de perfectionnement sont globalement déployés pour l'ensemble des formations, mais leur mise à profit pour l'amélioration continue des formations n'est pas optimale. De plus, l'évaluation des enseignements est empirique et marquée par une absence d'outils formalisés. Les évaluations des enseignements laissées au choix des équipes pédagogiques restent toutefois très peu généralisées. Une politique plus proactive en la matière est nécessaire, non seulement pour se mettre en conformité avec les textes réglementaires, mais aussi pour faire évoluer les contenus des formations à partir de l'expérience des étudiants et de l'expertise des professionnels. Les conseils de perfectionnement sont absents de certaines formations (essentiellement les BUT), ce qui peut s'expliquer en partie par le déploiement inachevé de ces formations. Lorsqu'ils sont instaurés, les conseils de perfectionnement ont une composition globalement équilibrée entre enseignants, étudiants et professionnels. La constitution de certains d'entre eux interpelle, car ils ne comptent qu'un seul ou sont même dépourvus de représentants professionnels en lien avec le domaine d'activité ; licence professionnelle *Intervention sociale ; développement social et médiation par le sport* ; licence *Sciences de la Terre* ; licence *Physique* ; les quatre mentions de licence STAPS (*Éducation et Motricité, Management du sport ; Entraînement sportif ; Activité physique adaptée et santé*). De plus, ils peuvent dysfonctionner et ne pas se réunir, ce qui est, par exemple, le cas pour la licence professionnelle *Assurance, banque, finance ; chargé de clientèle*. Enfin, le rôle qu'ils jouent dans le pilotage des formations est encore inégal d'une formation à l'autre, comme le montrent les comptes rendus fournis. Cette hétérogénéité est renforcée par l'absence de suivi des travaux des conseils de perfectionnement au niveau du pilotage des composantes ou de l'établissement. Celui-ci gagnerait à mettre en place un outil de suivi de ces travaux, incluant une harmonisation des attendus et de la forme des comptes rendus des conseils de perfectionnement ainsi qu'un dispositif de communication des comptes rendus

aux équipes pédagogiques et aux instances de pilotages.

Conclusion

Points forts

- Une université couvrant un large spectre disciplinaire,
- Des équipes pédagogiques engagées et impliquées,
- Un fort ancrage territorial,
- Des forts liens avec le milieu socio-économique (entreprises, associations ou encore le rectorat pour le domaine Sciences humaines et sociales),
- Des maquettes cohérentes et mises en correspondance avec les référentiels de compétences,
- Un développement intéressant des formations en apprentissage, à essayer vers d'autres formations.

Points faibles

- Un pilotage des formations rendu difficile en raison d'une absence flagrante d'indicateurs et d'outils de pilotage fiables, d'une évaluation des enseignements laissée au choix des formations peu généralisée et d'un fonctionnement sous-optimal des conseils de perfectionnement, de dispositifs peu développés de suivi des étudiants, notamment au niveau du taux de réussite et de l'insertion professionnelle,
- Des moyens insuffisants (notamment humains) mis à disposition de certaines formations (filière STAPS ou domaine ALL),
- Des dispositifs d'aide à la réussite ne prenant pas suffisamment en compte la diversité des publics accueillis,
- Des flux faibles de mobilité étudiante et enseignante,
- Une approche par compétences limitée à la définition d'un référentiel de compétences.

Recommandations

- Mettre en place des outils de pilotage et de gestion des formations sur les différents processus,
- Renforcer l'amélioration continue des formations en généralisant l'évaluation des enseignements par les étudiants et en formalisant le suivi des travaux des conseils de perfectionnement,
- Veiller à l'amélioration de l'attractivité et de la lisibilité des formations en améliorant le suivi du flux et du devenir des étudiants, et en renforçant des leviers déjà activés (cordées de la réussite, portails, etc.),
- Apprécier et renforcer les dispositifs de personnalisation des parcours, notamment les dispositifs d'aide à la réussite et l'accompagnement à la construction du projet professionnel pour améliorer le taux de réussite,
- Améliorer la préparation à l'international, notamment en proposant des cours de langues et renforcer les dispositifs de mobilité internationale (bourses, soutien logistique, etc.),
- Sensibiliser les équipes pédagogiques à l'approche par compétences, essayer les bonnes pratiques dans l'établissement.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention généraux

- Les formations de premier cycle présentent un point d'attention en matière de pilotage et d'amélioration continue (suivi des indicateurs de réussite et d'insertion ; conseils de perfectionnement fonctionnant de manière sous-optimale et absence d'outils de pilotage et d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants).

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, lettres, langues ; licence *Langues étrangères appliquées*.
- Sciences, technologie, santé ; licence *Physique* ; licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* ; licence professionnelle *Intervention sociale ; développement social et médiation par le sport*.

Rapports des formations

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'université d'Orléans est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) *Lettres, langues, sciences humaines (LLSH)*. Elle est constituée de quatre parcours : *LEA anglais-allemand*, *LEA anglais-chinois*, *LEA anglais-espagnol* et *LEA anglais-japonais*. Elle est dispensée sur le campus universitaire d'Orléans la Source. Les parcours *Anglais-espagnol* et *Anglais-chinois* sont délocalisés à l'antenne de Châteauroux.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, principalement à travers son maillage territorial et sa politique de professionnalisation. Avec l'instauration des portails dès le premier semestre de la première année de licence (L1) au sein de la composante, l'articulation avec les autres formations du même cycle est importante. La formation est construite en *continuum* avec plusieurs masters de la composante, même si un ajustement est évoqué du fait des évolutions des formations. La formation est pleinement consciente de la plus-value que constitue le bassin entrepreneurial local et régional et intègre cette dimension à travers un stage obligatoire en troisième année (L3), en lien avec le bureau de l'insertion professionnelle de l'établissement. La polyvalence et la pluridisciplinarité constituent un atout indéniable, notamment à travers une solide formation linguistique en anglais et dans une des quatre langues de la formation : allemand, chinois, espagnol et japonais, couplée avec de nombreuses matières d'application en économie, droit, gestion, commerce, marketing, comptabilité, etc.

L'ouverture de la formation à l'international est remarquable. La politique de la formation est résolument tournée vers l'international, le stage de L3 peut être réalisé à l'étranger. La solidité et l'attractivité des enseignements dispensés par la formation en langues, notamment en japonais, sont des atouts qu'il convient de pérenniser. La formation a une dimension européenne qui s'inscrit pleinement dans les axes stratégiques de l'établissement. Certains enseignements sont assurés en anglais ou dans une autre langue. Il existe un double cursus franco-allemand avec l'université de Siegen. 37 étudiants sont inscrits dans l'offre spécifique à l'international sur la période de référence. Les mobilités sortantes d'étudiants sont importantes : 77 sur la période de référence. Les mobilités entrantes sont plus limitées, avec douze étudiants sur les deux années ayant précédé la crise sanitaire. La formation est également tournée en interne à l'établissement vers les services ou entités au service du développement des relations à l'international, telles que le Bureau des relations internationales (BRI), la Direction des relations internationales (DRI) et l'Institut de français (IDF).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, même si sa principale finalité est à visée professionnelle. 15 enseignants titulaires rattachés à LEA, dont huit enseignants-chercheurs, interviennent dans la formation sur la totalité des 111 enseignants. Plusieurs chercheurs de plusieurs disciplines sont investis dans les enseignements dispensés par la formation, mais les données de caractérisation ne permettent pas de chiffrer avec précision les effectifs de chercheurs et d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. En tout, les enseignants-chercheurs et chercheurs ont assuré 1505 heures étudiant en 2020-2021. La formation à et par la recherche est surtout présente à travers la formation à l'écriture universitaire, une sensibilisation au plagiat, et des interventions assurées par des personnels du service de documentation. Il existe une possibilité d'accueil des étudiants dans les unités de recherche, mais les données fournies ne permettent pas d'apprécier avec précision la nature de cet accueil.

La formation prend parfaitement en compte les besoins du monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Huit professionnels interviennent dans les enseignements, et assurent un total de 235 heures étudiant : expert-comptable, avocat, enseignant de français langue étrangère, enseignants de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), etc. De plus, avec l'aide du bureau des stages et de l'insertion professionnelle, des intervenants extérieurs tels que des traducteurs ou importateurs sont sollicités. Le dynamisme du bassin entrepreneurial d'Orléans est pleinement intégré à travers le stage obligatoire de six semaines, valorisé à hauteur de huit crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, d'autant que les compétences linguistiques des étudiants constituent un atout pour les entreprises à dimension

européenne ou internationale. Les matières d'application proposées, ainsi que les interventions de professionnels, que ce soit dans les enseignements de la formation ou d'une manière plus ponctuelle, sont de nature à renforcer la projection professionnelle des étudiants et à les préparer à leur future insertion. La formation continue et l'alternance ne sont pas intégrées au niveau de la licence, il est recommandé de mettre en place un dispositif permettant d'accueillir des stagiaires. Les contenus de la formation sont en cohérence avec sa fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme riche et dense, plurilingue et interdisciplinaire, cohérent avec les exigences de la spécialité LEA. L'organisation par parcours peut se lire à travers deux angles : une entrée par la dimension linguistique, dans laquelle l'anglais est couplé pour chaque parcours en binôme avec l'une des quatre autres langues proposées et mentionnées plus haut. Et une entrée disciplinaire plus classique en LEA, avec cinq parcours : *Commerce international (CI)*, *Métiers de l'enseignement et de la formation / Français langue maternelle (MEF/FLM)* ou *Métiers de l'enseignement et de la formation / Français langue étrangère (MEF/FLE)* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) second degré*, en articulation avec la licence des *Sciences du langage* et/ou l'INSPÉ, *Traduction*, et *Médiation interculturelle*. Le cinquième parcours, *Langues, communication et commerce européens*, est un double cursus franco-allemand avec l'université de Siegen, qui s'adresse à des étudiants des deux universités. En outre, la formation s'inscrit dans la politique de certification de l'établissement, à travers la certification numérique Pix, obligatoire pour tous les étudiants. Il convient cependant de mettre en place une approche programme et une approche par compétences, de définir des blocs de compétences et de connaissances, dans une démarche favorisant l'alignement pédagogique.

Des pratiques pédagogiques diversifiées qui méritent d'être élargies. Classe inversée, cours en salle informatique, plateforme pédagogique CELENE, salles avec équipement interactif, différentes modalités de fonctionnement – travaux pratiques, dirigés ou cours magistraux : la diversification des pratiques pédagogiques est freinée par les effectifs réduits d'enseignants titulaires au regard des effectifs des intervenants extérieurs. Les enseignements ont lieu en présentiel uniquement, mais le numérique est bien présent que ce soit à travers les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), ou d'autres outils numériques collaboratifs.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont tout à fait adaptés à son ouverture à l'international, notamment à travers l'acquisition de compétences linguistiques avancées. En anglais et en espagnol, la formation vise un haut niveau de maîtrise. Plusieurs cours de spécialité ont lieu en anglais. La formation a le souci de l'intégration professionnelle des étudiants, que ce soit au niveau local à travers le secteur du tourisme, sur le plan européen, à travers la maîtrise de l'allemand par exemple, ou à l'international. Les étudiants de LEA qui optent pour le parcours *MEF-FLE* bénéficient de plus d'une initiation à une langue nouvelle : ils ont le choix entre le polonais et le serbo-croate, pour un volume horaire de 24 heures et trois crédits ECTS. L'obligation de la certification linguistique a été mise en place en juin 2022 pour la totalité des 845 étudiants du parcours. Jusque-là, seuls les étudiants en mobilité internationale étaient concernés par l'obligation de passer des certifications telles le *Test of English as a Foreign Language (TOEFL)*, le *Test of English for International Communication (TOEIC)*, le *Japanese Language Proficiency Test (JLPT)* ou le *Hanyu Shuiping Kaoshi (HSK)*. Outre les langues, la formation apporte un appui à la mobilité entrante et sortante des étudiants à travers des dispositifs tels que la préparation à la candidature ou diverses réunions d'information, en lien avec les événements organisés par la BRI et la DRI, ou le soutien des enseignants référents des universités partenaires.

La formation accorde des validations des acquis de l'expérience (VAE) et des validations des acquis professionnels (VAP) même si les effectifs sont restreints. Pour la période de référence, 12 VAE ont été délivrées dont 7 VAE totales, et 5 VAP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation se mobilise fortement pour accroître son attractivité, très bonne par ailleurs. Plusieurs dispositifs sont ainsi sollicités pour diffuser l'information notamment auprès des lycéens : salons ou forums, journées portes ouvertes, accueil de lycéens, présentation dans les lycées ou en ligne. Sur l'ensemble de la période de référence, le nombre de candidatures est en forte hausse : il a en effet quasiment doublé entre la 1^{re} année de la période de référence (1371 candidats) et la dernière (2623 candidats). Les effectifs d'admis restent relativement stables : 461 admis en 1^{re} année du cycle au début de la période de référence, et 573 à la fin de la période de référence. Pour ce qui est des inscriptions effectives, s'il semble impossible de connaître avec exactitude les effectifs d'inscrits au premier semestre (S1) de la L1 de LEA, puisque les données fournies

comptabilisent l'ensemble des inscrits dans un portail de LLSH y compris les portails non LEA, les données qui se basent sur les inscrits administratifs du semestre 2 (S2) font état respectivement de 426, 377 et 393 étudiants inscrits sur les trois années de référence. Au total, sur un effectif de 1371 candidats en 2018/2019, 31 % sont inscrits au S2 de la L1. Alors que sur un effectif de 2623 candidats en 2020-2021, 14 % sont inscrits au S2 de la L1. La capacité d'accueil a augmenté sur la période de référence puisqu'elle est passée de 470 à 570. Le parcours linguistique le plus attractif est anglais-espagnol (415 inscrits sur les trois années de la formation en 2020-2021 d'après les données de caractérisation), suivi du parcours anglais-japonais (265 inscrits), puis du parcours anglais-chinois (104 inscrits), et enfin le parcours anglais-allemand qui est de loin le moins attractif (61 inscrits).

La formation effectue un suivi de la réussite de ses étudiants grâce aux données transmises par la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP), qui font ensuite l'objet de discussions au sein du département. Si l'organisation en portails en 1^{re} année au niveau de la composante ne facilite pas un suivi au plus près de la réussite des étudiants, les données fournies pour la L2 et la L3 révèlent un bon taux global de réussite pour la période de référence. 77,5 % à 80 % des étudiants de L2 ont validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits sur cette période. En ce qui concerne les étudiants de L3, le taux de réussite, moyen au début de la période de référence, s'améliore par la suite : 77,59 % à 78 % des étudiants de L3 ont validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils étaient inscrits lors de la 2^e et de la 3^e année. Les taux de réussite des publics "oui si" sont également analysés (sauf en 2018-2019). Sur un total de 461 inscrits entre 2019 et 2021, 28 % ont validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits, alors que 53 % ont validé moins de 30 crédits ECTS. 18 % n'ont validé aucun crédit. Il convient de maintenir la vigilance sur ce public sur le long terme, en particulier en dehors de la période Covid. Le nombre de diplômés augmente sensiblement sur la période de référence : sur les effectifs d'inscrits en L3 durant ces trois années (respectivement de 175, 174 et 203 étudiants), le taux de diplômés progresse puisqu'il passe de 53 % en 2018-2019, à 77,5 % en 2019-2020, et 78 % en 2020-2021.

La formation analyse la poursuite d'études des étudiants en N+1 inscrits en interne au sein de l'établissement. Si les effectifs des étudiants en poursuite d'études en N+1 au sein de l'établissement sont stables, de l'ordre de 44 diplômés, compte tenu de l'élévation du nombre de diplômés et d'inscrits, en réalité le taux de poursuite d'études en année N+1 à Orléans diminue sur la période : 46,8 % des diplômés sont en poursuite d'études en N+1 au sein de l'établissement en 2018-2019, le taux passe à 34 % en 2019-2020, et à 27 % en 2020-2021. Il y a lieu de se pencher, d'une part sur la baisse de l'attractivité de la poursuite d'études des diplômés au sein de l'établissement, et d'autre part, sur le devenir des diplômés en poursuite d'études dans un autre établissement, ou en insertion professionnelle. On regrette l'absence de données sur l'insertion professionnelle, en particulier compte tenu du fait que cette formation est professionnalisante et que les étudiants effectuent un stage obligatoire de six semaines au moins en L3. Aucune donnée ne permet de vérifier l'existence d'une plus-value du stage en termes d'insertion professionnelle pour les diplômés de L3. Il convient en outre d'accorder une vigilance particulière au devenir des diplômés en anglais-chinois et anglais-allemand, d'autant que la formation met en avant le double cursus franco-allemand avec l'université de Siegen, et l'ouverture sur l'Europe à travers la langue allemande et le marché de l'emploi de ce pays partenaire : sur les 159 diplômés en 2020-2021, seuls deux étudiants du parcours anglais-chinois sont en poursuite d'études au sein de l'établissement, et aucun d'anglais-allemand.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens de la formation sont insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les données de caractérisation font état, sur un effectif total de 110 enseignants, de 15 enseignants titulaires rattachés à LEA dont seulement huit enseignants-chercheurs (EC) titulaires, soit un taux de 13,6 % de titulaires et 7 % d'EC, et 40 à 60 vacataires selon les années, soit un taux de vacataires compris entre 32 % et 54 %. Ces 110 enseignants assurent 911 heures équivalent travaux dirigés (hetd) en 1^{re} année de cycle (L1), 2483 hetd en L2, et 2653 hetd en L3. Le rapport d'autoévaluation mentionne des situations d'épuisement et de surmenage, ainsi que des arrêts maladie, qui ont un impact sur la prise de responsabilités et l'encadrement. Deux enseignants-chercheurs ont bénéficié d'un congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) en 2021, un EC a bénéficié d'un congé pédagogique en 2022. Le partage de pratiques pédagogiques et leur essaimage sont présents parmi les membres de l'équipe enseignante. Les maîtres de conférences (MCF) néo-recrutés bénéficient d'un dispositif de formation. La formation procède à un suivi des indicateurs de mesure du coût, suivi qui ne peut être fait que de façon partielle sur la L1 compte tenu de l'existence des portails communs à LEA, LLCER et Sciences du langage. Le pilotage est assuré par une équipe restreinte de titulaires, à travers des instances telles que le conseil de perfectionnement, qui comprend des délégués d'étudiants et des personnalités extérieures engagées auprès des stagiaires, le conseil de département, et à l'aide des données fournies annuellement par la DOIP.

La formation ne met pas en place un processus d'évaluation interne. En l'absence d'un tel dispositif, la réflexion sur l'évolution de la formation est intégrée dans les réunions biannuelles de département, ainsi que la tenue biannuelle des conseils de perfectionnement, et l'organisation ponctuelle d'une commission pédagogique pour les enseignants de japonais. Il convient de mettre en place un dispositif d'évaluation systématique et généralisé, seul outil à même de permettre une réflexion approfondie sur l'évolution des enseignements et de la maquette ainsi que des modalités de contrôle des connaissances, dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante attractive et ouverte sur le monde socio-économique,
- Une interdisciplinarité et une polyvalence à maintenir,
- Une très bonne ouverture internationale à pérenniser.

Points faibles

- Un taux d'encadrement trop faible,
- Pas de dispositif d'évaluation par les étudiants,
- Pas de suivi de la poursuite d'études et du devenir des diplômés.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs titulaires de manière à assurer la pérennité de la formation, consolider son ancrage socio-économique professionnalisant et son attractivité,
- Organiser une évaluation des enseignements dans une démarche d'amélioration continue,
- Instaurer un suivi de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des diplômés.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Dispensée au sein de l'unité de formation et de recherches (UFR) *Lettres, langues, sciences humaines* (LLSH), la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) comprend deux parcours, anglais et espagnol, respectivement portés par le département d'études anglophones et le département d'études hispaniques. Organisée en portail depuis le début de l'actuelle phase d'accréditation, la licence permet une spécialisation progressive qui amène les étudiants à opter pour une majeure et une mineure au début du deuxième semestre. En deuxième et troisième années de licence, cinq parcours (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEÉF - second degré, Commerce International, MEF FLE, Traduction et Médiation interculturelle*) permettent aux étudiants de préparer une diversité de poursuite d'études en master. Cette licence entretient de ce fait des liens étroits avec les autres mentions du domaine des Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales offertes par l'université d'Orléans, notamment la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA), la licence *Sciences du langage*, la licence *Histoire* et la licence *Lettres*. La formation débouchait jusqu'en 2018 sur un master commun aux langues, langues étrangères appliquées et aux lettres. L'ex-mention de master *Lettres, langues et affaires internationales* a laissé place à quatre mentions distinctes, en *Lettres*, en *Langues et sociétés* et en *LEA*, où deux mentions sont offertes : *Traduction multi média/Langue et transmission culturelles et métiers du commerce international*. La licence débouche potentiellement sur une poursuite en master *FLE* et sur les masters *MEÉF*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Construite en cohérence et en complémentarité avec un certain nombre d'autres licences du domaine ALL-SHS (*Lettres, LEA, Sciences du langage*), la licence *LLCER* débouche sur un master depuis 2018 commun aux départements d'anglais et d'espagnol, mais distinct du master *LEA* et du master *Lettres*, domaines avec lesquels l'ancienne mention de master était partagée. L'interdisciplinarité est donc un atout manifeste de cette licence, qui favorise les réorientations à diverses étapes du cursus, notamment à la charnière du premier et du deuxième semestre de licence, mais également en 2^e année (L2) et en 3^e année (L3), les étudiants pouvant modifier leur choix de parcours en cours de cursus. Les données communiquées ne permettent pas de mesurer l'ampleur de ces bifurcations possibles d'une mention à une autre en 1^{er} année (L1) ou d'un parcours à un autre en L2 et en L3 : suivre plus finement cet aspect pourrait s'avérer profitable non seulement pour la mention *LLCER*, mais également les autres mentions parties prenantes du portail du 1^{er} semestre (S1). On note en tout cas l'absence d'un portail commun avec l'histoire, dont l'attractivité potentielle mériterait d'être expérimentée. Par ailleurs, bien que voisine des formations de licence *LLCER* de Tours, la licence *LLCER* d'Orléans entretient peu de liens avec l'université tourangelle.

La formation ne dispose pas de parcours spécifiquement ouvert à l'international, mais elle peut s'appuyer sur un nombre conséquent de partenariats internationaux (12 accords ERASMUS pour l'anglais; 9 pour l'espagnol; et 54 accords universitaires hors Europe). Le nombre de mobilités sortantes (entre 19 et 24 entre 2018 et 2021) et entrantes (entre 4 et 15 sur la même période), à quoi il faut ajouter la place d'une unité d'enseignement (UE) séjour linguistique, témoignent d'une politique d'internationalisation assez intense, mais encore perfectible.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche par le biais de trois laboratoires, Polen (Pouvoirs, Lettres, Normes), le Remelice (civilisations et cultures étrangères) et le Laboratoire ligérien de linguistique. La maquette ne fait pas apparaître d'unité d'enseignement de L3 qui puisse être identifiée à une initiation à la recherche en espagnol (c'est le cas en tronc commun de L3 en anglais). Reconnaître la participation des étudiants aux manifestations organisées par les laboratoires ou intégrer un travail de recherche évalué à la formation (aux semestres 5 ou 6) pourrait remédier à cette carence. En l'état, seul le parcours *Médiation interculturelle* semble destiné à une poursuite en master recherche, mais sa désignation ne rend pas explicite le fait que telle soit sa finalité. La participation à la formation de l'intégralité de l'équipe d'enseignants-chercheurs (professeurs comme maîtres de conférences - MCF) à la formation de licence garantit un arrimage fort à la recherche, mais il serait

judicieux, pour les étudiants qui se destinent à un master recherche, d'envisager l'aménagement d'un parcours préparant à ce type de poursuite d'études.

La professionnalisation est intégrée à la formation par le biais des parcours, qui préparent les étudiants aux masters MEEF, FLE, Traduction, ou aux parcours proposés en langues étrangères appliquées (commerce international). On note toutefois l'absence d'unités d'enseignement permettant d'aider les étudiants à faire mûrir leur projet personnel ou professionnel, de type UE Projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les publics accueillis au titre de la formation continue représentent un contingent de taille réduite, avec une décline importante attribuée au contexte sanitaire (15 inscrits en 2018-2019 ; 10 en 2019-2020 ; 5 en 2020-2021). Le nombre de validations des acquis professionnels (VAP) est faible, mais régulier (8 en 2018-2019 ; 8 en 2019-2020 ; 5 en 2020-2021). La formation n'est pas ouverte à la voie de l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette des deux parcours est construite en miroirs, des portails du S1 aux cinq parcours de L2 et L3 en passant par le régime majeure-mineure du 2^e semestre (S2). La formation est centrée sur l'acquisition des compétences disciplinaires dans l'une ou l'autre des deux langues, avec des éléments de professionnalisation au sein des cinq parcours. La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, avec un équilibre entre connaissances théoriques sur les langues, cultures, littératures et civilisations étrangères, et apprentissage à la traduction. La réflexion en cours sur le portail du premier semestre doit aboutir de façon à ce que le cadre de la prochaine offre soit posé. La piste d'un retour à une organisation de type majeure-mineure est à juste titre privilégiée, mais elle implique qu'un nouveau schéma en L1 fasse consensus au niveau des toutes les mentions impliquées et qu'elle s'inscrive en cohérence avec la politique de l'établissement. Une telle réorganisation aurait ceci d'intéressant qu'elle permettrait de maintenir un schéma cohérent entre le S1 et le S2 et de préserver la possibilité effective d'une spécialisation progressive, tout en garantissant davantage d'homogénéité au sein des groupes. Le maintien d'une possibilité de combiner une langue aux matières d'application des LEA paraît *a priori* souhaitable et conforme à la structuration en parcours à compter du semestre 3 (S3). Reste à voir quelles combinaisons seraient les plus pertinentes en S1 et S2. Pour la mention *LLCER*, plusieurs hypothèses peuvent être posées en mineure : autre langue vivante ; matières d'application des LEA ; histoire (cette dernière possibilité n'ayant pas été expérimentée, ce qui est dommage, au cours des quatre dernières années).

La formation gagnerait à diversifier ses pratiques pédagogiques. La maquette ne prévoit en effet pas de valorisation d'activités extracurriculaires de type engagement associatif, ni de projet tutoré, ni de conduite de projets collectifs. L'UE dite Période d'observation ou séjour en pays hispanophone et anglophone présente dans la maquette en L3 pourrait se prêter à expérimenter ce type de mise en œuvre de projets collectifs (projets tutorés, engagement étudiant). Il serait pareillement judicieux d'envisager, entre le S1 et le S3, une UE de préparation à la mobilité pour préparer la validation de l'UE de L3 évoquée précédemment. La future maquette doit permettre par ailleurs de rectifier un certain nombre de faiblesses dans la formation, notamment en termes d'acquisition de compétences transversales (compétences numériques notamment), de visibilité des poursuites d'études vers la recherche (place de la formation à et par la recherche à conforter, peut-être par l'introduction de travaux de recherche en L3) et de valorisation de compétences acquises hors du cadre académique classique (engagement de l'étudiant ; projets tutorés).

Aucun parcours n'envisage spécifiquement l'ouverture aux publics internationaux. Le niveau de mobilités sortantes est assez limité (entre 19 et 24 sur la période), ce qui n'est pas spécifique à cette mention, ni d'ailleurs à cet établissement. On s'interroge, au-delà des raisons liées au contexte pandémique et post-pandémique, sur ce qui peut expliquer la baisse significative du nombre de mobilités entrantes (de 21 en 2018-2019 à 5 en 2020-2021).

Aucune adaptation particulière n'est mise en place pour l'accueil des publics de la formation continue, mais, comme indiqué dans la section précédente, la baisse d'inscrits (de 15 à 5) au titre de la formation continue mériterait d'être analysée. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été pratiquée au cours de la période, ce qui n'est pas en soi préoccupant dans la mesure où ce dispositif demeure d'usage très marginal dans ce secteur de formation et à ce niveau de diplôme dans la plupart des établissements. Des étudiants de L2 bénéficient de contrats de professionnalisation, mais aucune donnée précise ne figure sur cette population.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La première année portail attire indéniablement un public large. Toutefois, cette forme d'organisation du S1, contestée dans les deux parcours de la mention, ne permet pas un suivi fin des candidatures. Ce mode d'organisation satisfait les étudiants qui hésitent encore entre différents parcours, ce qui est propice à un choix d'orientation mûri en fin de S1 et *a fortiori* en fin de L1. Mais cela constitue également un frein dans l'évaluation de l'attractivité des mentions et parcours choisis à l'issue de la première année. Le retour au mode d'organisation antérieur (majeure-mineure dès le S1) permettrait sans doute de ménager une spécialisation progressive, de favoriser l'homogénéité des groupes au S1 et de mieux jauger l'attractivité des mentions et parcours impliqués dans le dispositif. Le déploiement d'un accueil sur le format "oui si", expérimenté depuis deux ans, devrait permettre d'opérer quelques réglages dans l'accueil et l'accompagnement des L1. Les systèmes de tutorat et d'enseignants référents devront faire l'objet d'une évaluation afin de voir de quelle manière le dispositif d'accueil et d'aide à la réussite peut être amené à évoluer, ce d'autant plus que la part d'étudiants acceptés sous le régime "oui si", à en juger par les données des deux premières années de déploiement, correspond à une proportion très importante des effectifs (108 étudiants sur 210 en 2019-2020 ; 155 sur 294 en 2020-2021).

L'organisation en portail rend également complexe le suivi de la réussite en L1. Pour les autres années, les données communiquées font apparaître des taux de réussite peu ou prou conformes à ce qui s'observe dans des établissements similaires en France en L2, mais en L3 on s'interroge sur les raisons de la dégradation observée en 2019-2020 et 2020-2021. En effet, en L2, ce taux oscille entre 67 % (2018-2019), et 77 % et 79 % les deux années suivantes. En L3, on constate un taux de réussite de 71 % en 2018-2019, puis 66 % et 70 % respectivement les deux années suivantes.

Les diplômés de licence, pour des raisons légitimes liées au fait que cette licence est censée conduire à des poursuites en master et non à une insertion directe, ne font pas l'objet d'enquête d'insertion. On regrette quand même que la nature des poursuites d'études ne soit pas mieux connue, à l'exception des poursuites d'études à l'université d'Orléans.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les deux parcours sont confrontés à des difficultés comparables en termes de moyens humains, même si le déficit d'encadrement semble bien plus marqué pour le parcours anglais que pour l'espagnol, dont les effectifs étudiants sont moindres. Pour l'espagnol, on compte 8 titulaires en LLCER (enseignants-chercheurs - EC - et enseignants) et pour l'anglais, 19 (15 EC + 4 professeurs agrégés - PRAG - / professeurs certifiés - PRCE). Les deux parcours doivent donc, pour assurer l'offre de formation, s'appuyer sur le renfort d'environ 30 vacataires : la gestion de ces recrutements, l'accueil et l'accompagnement de ces enseignants non titulaires (auxquels il faut ajouter des attachés temporaires d'enseignement et de recherche – ATER -, des lecteurs, des maîtres de langue et des contractuels, soit 36 non-titulaires en tout) doit s'avérer chronophage pour l'équipe enseignante. Ce manque de moyens enseignants est reflété par le manque de moyens administratifs. Faute de personnel dédié pour le suivi de l'insertion et du devenir des diplômés, cette dimension du pilotage de la formation est fatalement inaboutie. Face à cet état de fait, la faculté s'est positionnée pour un renfort en personnel administratif dans le cadre du dialogue de gestion.

La formation gagnerait à définir un processus d'évaluation interne plus abouti permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Même si la mention s'est dotée d'un conseil de perfectionnement, il faut bien constater que la formation est davantage pilotée à l'échelle des parcours qu'à celle de la mention, ce qui est assez banal dans les licences LLCER ailleurs en France et ce qui n'empêche pas que la cohérence globale de la mention soit un objet de vigilance de la part des responsables de la formation. La carence essentielle en termes de suivi de la formation réside plutôt dans l'absence de tout processus formalisé d'évaluation des enseignements. L'évaluation interne de la mention doit être repensée de façon à ce que les étudiants et les représentants des milieux professionnels vers lesquels ils s'insèrent (ce qui inclut d'autres champs que les seuls métiers de l'enseignement) deviennent davantage acteurs du processus. La mise en place d'une évaluation des enseignements en fin d'année pourrait être un projet mobilisateur, pour peu que les deux départements reçoivent ce qu'il faut d'appui en termes d'ingénierie pour produire de tels instruments. La formation doit pouvoir compter sur l'appui de la faculté et de l'établissement pour progresser en termes d'amélioration continue de la formation et de suivi des cohortes. Mais en l'absence de moyens dédiés, fixer un tel objectif peut paraître illusoire.

Conclusion

Points forts

- Un partenariat pertinent avec le rectorat et le master *MEÉF* qui a permis la mise en place d'un dispositif de préprofessionnalisation L2-M1,
- Une logique de parcours en L2 et L3 qui permet un éventail large de poursuites en master,
- Une valorisation judicieuse des mobilités en L3,
- Des partenariats nombreux avec des universités étrangères,
- Un conseil de perfectionnement mis en place au cours de l'actuel contrat,
- Des équipes pédagogiques tous statuts confondus mobilisées dans le dispositif de formation en licence,
- Une architecture de formation cohérente entre les deux parcours.

Points faibles

- Un manque manifeste de moyens humains (enseignement et administration),
- Un suivi de cohortes très inabouti (peu de données sur les poursuites d'études et l'insertion ; analyse de la réussite ; évaluation des enseignements),
- Une place trop réduite accordée aux compétences autres que disciplinaires (compétences numériques, engagement de l'étudiant et projet personnel et professionnel de l'étudiant peu valorisés),
- Des dispositifs de formation à et par la recherche peu visibles dans la maquette,
- Un dispositif de formation en L1 (portail puis majeure-mineure) au sujet duquel le bilan est mitigé.

Recommandations

- Développer des dispositifs d'évaluation des enseignements et de suivi de cohortes afin de renforcer les capacités de pilotage,
- Renforcer les dispositifs d'acquisition de compétences transversales,
- Rendre plus visible les poursuites d'études vers la recherche,
- Faire aboutir la réflexion sur l'éventuelle réorganisation du portail de première année, en veillant à préserver les réorientations entre les mentions *LEA* et *LLCER*.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Portée par le département de Lettres de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH), la licence *Lettres* est organisée au premier semestre de 1^{re} année (L1) sous la forme d'un portail commun avec les mentions *Sciences du langage*, *Histoire* et *LLCER* (anglais et espagnol). La coopération avec ces trois champs du domaine des Sciences humaines et sociales est donc forte et propice à une spécialisation progressive. Au deuxième semestre, la formation est organisée en majeure-mineure, ce qui permet aux néo-entrants de combiner deux de ses disciplines durant la totalité de la première année de licence. La maquette des deux années suivantes permet de façon plus ponctuelle des ouvertures vers les langues, l'histoire, les mathématiques (pour les parcours préparant au professorat des écoles), la communication et les sciences de gestion (même si cette forme d'ouverture a récemment été abandonnée au profit d'enseignements empruntés non plus au secteur Droit, économie, gestion, mais à d'autres filières des Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales). La licence ouvre ensuite à des poursuites possibles en parcours *Lettres* du master *MEÉF* et en master recherche en Lettres, ainsi que vers des filières dans le domaine de la communication ou de la médiation culturelle dispensées dans des établissements voisins.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est cohérente avec la politique de l'établissement et clairement et judicieusement positionnée par rapport aux champs disciplinaires connexes, notamment par le biais du premier semestre portail, qui semble mieux accepté, par l'équipe pédagogique et par les étudiants, dans la mention *Lettres* que dans la mention *LLCER*.

Le niveau de mobilité entrante est tout à fait satisfaisant (16 mobilités de ce type de 2018-2021) ; en revanche, les mobilités sortantes (3) peinent à se développer, en raison, d'après l'équipe pédagogique, d'un certain nombre de freins, notamment sociaux.

La formation bénéficie d'un adossement robuste à la recherche. Adossée à l'unité de recherche POLEN, la formation intègre les objectifs de la formation à et par la recherche, sans pour autant que l'objectif d'une poursuite en master recherche ne soit clairement identifié dans les parcours (non diplômants) ouverts en 2^e année (L2) et 3^e année (L3) - métiers de l'enseignement et métiers des lettres et de la culture. Il serait à ce titre utile d'envisager un module de L3 dont la visée soit explicitement l'initiation à la recherche (en reconnaissant par exemple la participation aux manifestations organisées par le laboratoire, qui sont possibles sous le régime du volontariat pour le moment).

La formation entretient des relations avec les professionnels de son champ, essentiellement dans le domaine de l'enseignement. La coopération avec les acteurs de l'enseignement secondaire est en effet opérationnelle et fluide (stages obligatoires en L2 et en L3 pour les étudiants suivant le parcours *MEÉF*), mais la prise en compte des partenaires socio-économiques de façon plus globale, notamment dans les secteurs culturels et associatifs, enrichirait vraisemblablement un dispositif de formation qui gagnerait à s'appuyer de façon plus formelle et étendue sur un réseau de professionnels du domaine culturel qui n'est mobilisé que de façon ponctuelle et en dehors du dispositif de formation. Faire de ce type de partenaires des acteurs plus engagés pourrait se traduire par l'ajout de projets tutorés dans le domaine culturel (en L2 ou en L3) que ces interlocuteurs pourraient superviser.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en tenant compte des objectifs disciplinaires et d'une approche par compétences. On regrette que rien ne semble prévu dans la maquette pour valoriser les compétences extracurriculaires des étudiants (dispositifs de type "Projet de l'étudiant" ou "Valorisation de l'engagement"). La maquette pourrait profitablement évoluer en ce sens. On déplore par ailleurs que la maquette transmise ne permette pas de juger des éléments empruntés aux autres mentions aux premier et second semestres de la licence. Cette précision

aurait permis de mieux saisir la manière dont la pluridisciplinarité fonctionne dans cette première année "portail".

La formation gagnerait à envisager davantage de diversification en termes de pratiques pédagogiques. La crise COVID a renforcé la conviction de l'équipe pédagogique que la modalité pédagogique la plus pertinente demeure le présentiel. Le recours à la plateforme numérique CELENE s'est néanmoins imposé au sein de l'équipe. Au vu des contraintes liées aux moyens et du constat posé par l'équipe que les compétences numériques n'ont pas la place qu'elles méritent dans la formation, il serait sans doute pertinent d'envisager le déploiement d'éléments d'autoformation transversaux et communs aux parcours et mentions adjacents.

La mobilisation récente de l'équipe pédagogique en direction d'une internationalisation plus affirmée de la formation est une orientation tout à fait légitime. Intégrer la préparation à une mobilité dans la maquette au 3^e semestre (S3) pourrait être une manière de mieux sensibiliser les étudiants orléanais à cette possibilité qui leur est offerte - même si les freins à la mobilité sont lucidement analysés par une équipe consciente que l'accès à la mobilité ne va pas de soi pour des publics souvent en situation de précarité économique. Avec trois mobilités sortantes seulement au cours des trois années concernées, il y a là une réelle marge de progression. En termes de mobilités entrantes, la situation est plus satisfaisante, car on note 19 entrants (originaires majoritairement d'Afrique francophone) au cours des trois années. L'abandon récent de l'allemand (en 2021) au sein de l'offre Langues pour les spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) est à ce titre dommageable, car il complique les éventuelles mobilités outre-Rhin. L'autoformation en langues est prévue en complément du volume horaire appréciable (108 heures) dédié à l'apprentissage des langues étrangères. On note l'absence de dispositifs de préparation à la mobilité intégrés à la maquette, qui auraient toute leur place en S3 en particulier, à tout le moins sous un régime optionnel.

L'ouverture aux publics de la formation continue est effective, mais d'ampleur restreinte, à l'intention essentiellement des enseignants du secondaire auxquels sont proposées des "journées de la formation continue" en lien avec les programmes du baccalauréat et des concours. Ce dispositif est l'un des volets qui témoignent de la qualité des relations entre la filière et le secondaire, qui constitue un point fort de la formation. L'inscription dans la maquette de deux stages obligatoires (en L2 et en L3) mériterait d'être réinterrogée. Autant la mise en situation professionnelle en L3 semble justifiée, autant revoir cette obligation en L2 pourrait se concevoir - en développant par exemple une ou des unités d'enseignement (UE) de projet personnel de l'étudiant permettant la mise en œuvre de projets tutorés collectifs par exemple. Le déploiement de contrats pédagogiques de réussite envisagée pour le prochain contrat devrait permettre de mieux accompagner les publics de L1 et ainsi de faciliter leur accès à la deuxième année de licence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité à travers des dispositifs du type Cordées de la réussite et les équipes participent activement aux différents dispositifs d'information tels qu'une journée Portes ouvertes et des visites en lycées. Le département s'est doté de comptes sur les principaux réseaux sociaux (Instagram, Twitter, Facebook) : cette initiative bienvenue pourrait être complétée par la constitution d'un compte LinkedIn pour maintenir une forme de contact avec les anciens diplômés. L'analyse des candidatures en L1 est sans doute complexifiée par la coexistence de trois portails (Sciences du langage-lettres, Histoire-lettres et LLCER-lettres).

La réussite fait l'objet d'un suivi de la part de l'Observatoire de la vie étudiante. Une réflexion est en cours sur l'adaptation des dispositifs d'accompagnement et d'accueil des primo-entrants. Les informations sur la manière dont les étudiants sont accueillis sous le régime "oui si" sur Parcoursup auraient dû être détaillées, car il est difficile en l'état d'évaluer la pertinence de ce qui a été mis en place. Du fait du portail, il est difficile d'évaluer la réussite en première année de licence. En deuxième année, le taux de réussite oscille entre 76 % (2020-2021), 80 % (2019-2020) et 81 % en 2018-2019, ce qui confirme la lecture de l'équipe en termes de stabilité des résultats. En L3, les années 2020-2021 (74 %) et 2018-2019 (76 %) se détachent comparées à 2019-2020 (60 %). On s'interroge de ce fait sur ce qui a pu occasionner, au-delà des contraintes liées à la pandémie, une telle disparité entre ces trois années.

Les enquêtes sur les diplômés de licence fournies dans le dossier témoignent du sérieux avec lequel l'équipe pédagogique, dont on constate qu'elle mène ce type d'enquêtes sans appui spécialisé, suit le devenir de ses diplômés. Cet aspect du suivi mériterait d'être davantage formalisé, avec le concours des services de la faculté et/ou de l'établissement. Ceci est d'autant plus nécessaire que le constat que fait apparaître l'autoévaluation est l'augmentation de profils d'étudiants de L1 qui se destinent à d'autres métiers que ceux de l'enseignement. L'équipe pédagogique devrait davantage s'approprier les enquêtes portant sur les diplômés de licence, qui bien qu'elles figurent dans les documents transmis, ne semblent pas avoir été pleinement analysées. Concernant le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés de licence, figure parmi les documents joints une enquête précise sur les trois cohortes de diplômés depuis 2018. Les résultats en sont éclairants, notamment sur la nature des poursuites d'études en master, qui sont très majoritairement - mais

pas exclusivement - orientées vers les master MEÉF. L'équipe semble avoir mené ce travail de façon artisanale et sans le concours d'ingénieurs pédagogiques spécialisés dans ce type de tâche. Malgré cela, il faut saluer la qualité du travail produit.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

En termes de potentiel enseignant, la formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.

Composée de 13 enseignants, dont 10 enseignants-chercheurs, l'équipe est dimensionnée de façon cohérente avec les besoins de la filière. À en juger par le compte rendu du conseil de perfectionnement transmis, les membres de l'équipe pédagogique sont sensibilisés aux enjeux de la maîtrise des coûts de leur formation, qui emprunte un certain nombre d'éléments, notamment dans le cadre du portail du premier semestre, à d'autres mentions dispensées sur le site. L'équipe aurait cependant besoin de davantage d'appui de la part de personnels administratifs, notamment en termes d'assistance au suivi des cohortes, et ce afin de progresser dans le suivi de la réussite et de l'insertion professionnelle et d'être en mesure de déployer des dispositifs d'évaluation de la formation.

L'autoévaluation est facilitée par l'existence d'un conseil de perfectionnement qui associe des membres de l'équipe pédagogique et administrative et des étudiants (quatre pour la réunion dont le compte rendu a pu être consulté).

Un inspecteur d'académie y apporte son regard sur la formation, ce qui est d'autant plus judicieux que la préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement est déployée dès la L2 et rencontre un succès croissant auprès des étudiants (ce qui n'est d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes d'organisation, les établissements du primaire et du secondaire riverains du campus risquant à court terme d'être dans l'incapacité d'accueillir convenablement ces stagiaires). Pour compléter le dispositif d'évaluation de la formation, il serait bienvenu d'y accueillir des professionnels issus de champs d'insertion professionnelle autres que les métiers d'enseignement. Cela se justifie d'autant plus qu'un nombre certes limité, mais non négligeable d'étudiants poursuivent dans des masters, en communication ou en médiation culturelle. Le conseil de perfectionnement est organisé de façon efficace et traite à la fois de la licence, du master recherche en Lettres et du master MEÉF. Cela permet de ne pas mobiliser les parties prenantes de façon dispersée et donne à ces dernières une vision globale sur le dispositif de formation. Aucun dispositif formalisé d'évaluation des enseignements ne semble être mis en place, à l'exception d'une initiative récente à destination des étudiants de L1. Au vu des effectifs somme toute réduits, cela pourrait avantageusement compléter le dispositif d'autoévaluation, pour peu que l'équipe pédagogique bénéficie d'un appui technique pour réaliser ce type d'enquêtes. Cette initiative gagnerait à être déployée dans les deux autres années de licence et permettrait ainsi au conseil de perfectionnement de travailler plus efficacement. L'augmentation du nombre d'étudiants s'inscrivant en licence *Lettres* mais qui ne souhaitent pas poursuivre vers les carrières de l'enseignement est une évolution notée dans l'autoévaluation, mais qui devra être davantage intégrée à la réflexion dans la conception du futur dispositif de formation. Le recrutement de professionnels des métiers de la culture, déjà mobilisés dans le cadre du parcours de L2 et L3 dédié à ce type d'insertion, au sein du conseil de perfectionnement, devrait permettre de mieux adapter la formation à ce type de profils.

Conclusion

Points forts

- Une maquette qui permet la spécialisation progressive et les réorientations à toutes les étapes de la licence, notamment grâce à l'organisation en portail au S1 et à un système de majeure-mineure au S2,
- Une équipe pédagogique soucieuse du suivi des diplômés,
- Des liens forts avec les établissements du primaire et du secondaire qui permettent une offre pertinente de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement,
- Une prise en compte de certaines recommandations exprimées lors de la précédente évaluation (meilleur suivi des diplômés ; révision de l'intitulé du parcours *Métiers de la culture, du livre et de la rédaction* ; ouverture vers d'autres champs connexes).

Points faibles

- Une équipe pédagogique restreinte, notamment depuis l'ouverture du master *Lettres*, ce qui rend difficile le fait d'envisager une diversification de l'offre en master,
- Des taux de réussite faibles en troisième année de licence,
- Une filière fragilisée par un faible taux de poursuite d'études vers le master recherche *Lettres*,
- Une internationalisation de la formation insuffisamment développée, notamment en termes de mobilités sortantes,
- Des modalités d'évaluation qui n'intègrent pas suffisamment la mise en œuvre de projets étudiants collectifs (travail en équipe, projets tutorés),
- Un dispositif de formation à et par la recherche mal identifié dans la maquette,
- Une maquette qui, faute de moyens, ne peut davantage intégrer l'apprentissage aux compétences numériques,
- Un dispositif de stages obligatoires en L2-L3 qui semble ne pas faire l'objet d'une évaluation ou qui est au bord de la saturation du fait du succès qu'il rencontre auprès des publics concernés.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite, en particulier en L1, mais également dans les deux autres années,
- Renforcer l'internationalisation de la formation, en particulier en concevant des dispositifs de préparation aux mobilités dans le dispositif de formation,
- Développer les dispositifs d'amélioration continue de la formation en s'appuyant sur le conseil de perfectionnement, sur l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés, notamment sur leur poursuite d'études.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (IUT DE BOURGES)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* de l'université d'Orléans et dispensé par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges propose une approche pluridisciplinaire qui permet à la fois l'acquisition de compétences transversales en management (économie, gestion et droit) ainsi que des compétences spécifiques aux emplois de cadre intermédiaire dans le secteur du management. Depuis la rentrée 2021, il se substitue progressivement au diplôme universitaire de technologie (DUT) GEA et aux licences professionnelles préexistantes du département GEA de l'IUT. Après une première année commune (BUT1), la formation présente trois parcours déclinés en deuxième et troisième année (BUT2 et BUT3) : *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)*, *Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)* et *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)*. Le BUT GEA de l'IUT de Bourges est dispensé en formation initiale et continue, les BUT2 et BUT3 étant ouverts à l'apprentissage.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans plusieurs références et ne permet pas de procéder à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il n'est pas possible de savoir si la formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation mentionne peu de partenariats académiques locaux au-delà des échanges avec les autres départements GEA, le Centre de formation par l'apprentissage (CFA) et l'ordre des experts-comptables.

Elle est ouverte de manière satisfaisante à l'international via des partenariats internationaux (Québec, Allemagne, etc.) et les mobilités sortantes d'étudiants sont avérées.

L'adossement à la recherche de la formation est des plus succincts. Il est simplement fait état de la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique (sans précision sur leur nombre, leurs spécialités, les équipes de recherche...) et d'enseignements de méthodologie.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus et associe les acteurs socio-économiques à cette démarche, notamment via les intervenants professionnels qui assurent un nombre important d'heures d'enseignement. On peut cependant regretter l'absence d'information les concernant (profession et secteur, compétences, niveau académique, etc.), ce qui rend difficile l'évaluation de leur apport réel à la formation. La formation définit bien sa politique en matière d'alternance et de formation continue en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il n'est pas possible de savoir si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques traditionnelles en présentiel.

Il n'est pas fait mention d'enseignements à distance ou de pratiques pédagogiques particulièrement innovantes au-delà de l'expérimentation de la pédagogie inversée.

Mis à part les enseignements en langue étrangère, les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à l'international, mais en cohérence avec les objectifs du diplôme.

Les contenus et les dispositifs du BUT GEA sont parfaitement adaptés aux publics à la formation en alternance.

La formation est dispensée en alternance sous le régime de l'apprentissage uniquement en formation initiale et ouverte à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit correctement son attractivité et gère son information auprès des publics concernés (notamment dans les lycées). Le BUT GEA participe à des journées portes ouvertes et organise des journées d'immersion pour les futurs bacheliers. La formation est attractive (environ 1000 dossiers de candidatures pour 100 inscrits après une sélection de 60 %).

La sélection à l'entrée et un taux d'encadrement favorable fournissent les bases d'une réussite satisfaisante. Des dispositifs de repérage des étudiants en difficulté sont mis en place.

Au-delà, il n'est pas possible de juger si la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il est seulement fait état du fait que les étudiants poursuivent à l'IUT en licence professionnelle, au sein d'instituts d'administration des entreprises (IAE) ou en diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), en Écoles de commerce, écoles privées ou autre, sans plus d'éléments.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les informations disponibles ne permettent pas de juger si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement fonctionnant de manière satisfaisante. Il n'est pas fait état d'outil d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue ni d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, ce qui est regrettable.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte à l'alternance,
- Des relations étroites avec les lycées locaux assurant une bonne information des publics visés et une bonne attractivité.

Points faibles

- Pas de partenariats formalisés avec des associations professionnelles,
- Peu de suivi de l'insertion des étudiants,
- Peu de pratiques pédagogiques innovantes.

Recommandations

Compte tenu du peu d'informations disponibles sur de nombreux points, il est difficile de formuler des recommandations ou des pistes d'amélioration pour cette formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (IUT DE L'INDRE)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* de l'université d'Orléans et dispensé par l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Indre propose une approche pluridisciplinaire qui permet à la fois l'acquisition de compétences transversales en management (économie, gestion et droit) ainsi que des compétences spécifiques aux emplois de cadre intermédiaire dans le secteur du management. Depuis la rentrée 2021, il se substitue progressivement au diplôme universitaire de technologie (DUT) GEA et aux licences professionnelles (LP) préexistantes du département GEA de l'IUT. Après une première année commune (BUT1), la formation présente deux parcours déclinés en deuxième et troisième année (BUT2 et BUT3) : *Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)* et *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)*. Elle est dispensée sur le site de Châteauroux en formation initiale et continue, les BUT2 et BUT3 étant ouverts à l'apprentissage sous le régime de l'alternance.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans plusieurs références et ne permet pas de procéder à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il n'est pas possible de savoir si la formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation mentionne peu de partenariats académiques locaux au-delà des échanges avec les autres départements GEA, le centre de formation par l'apprentissage (CFA) et la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) dans le cadre d'une sensibilisation à l'Économie sociale et solidaire (ESS).

La formation est ouverte de manière satisfaisante à l'international via un partenariat avec le Québec et les mobilités sortantes d'étudiants sont avérées.

L'adossement à la recherche de la formation est des plus limités. Il est simplement fait état de la présence de 3 enseignants-chercheurs sur 9 enseignants titulaires dans l'équipe pédagogique (sans précision sur leurs spécialités ou les équipes de recherche, etc.) et d'enseignements de méthodologie.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, et associe les acteurs socio-économiques à cette démarche notamment via les intervenants professionnels qui assurent des heures d'enseignement sans plus de précision. La formation définit bien sa politique en matière d'alternance et de formation continue en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il n'est pas possible de savoir si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques traditionnelles en présentiel. Il n'est pas fait mention d'enseignements à distance (au-delà d'un compte Teams) ou de pratiques pédagogiques particulièrement innovantes.

Mis à part les enseignements en langue étrangère, les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à l'international, mais en cohérence avec les objectifs du diplôme. La formation évoque une préparation au *Test Of English for International Communication (TOEIC)* sans plus de détails.

Les contenus et les dispositifs du BUT GEA sont parfaitement adaptés aux publics à la formation en alternance. La formation est dispensée en alternance sous le régime de l'apprentissage uniquement en formation initiale et ouverte à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit correctement son attractivité. Elle gère son information auprès des publics concernés (notamment dans les lycées). Le BUT GEA organise des journées d'immersion pour les futurs bacheliers. La formation est relativement attractive (environ 700 dossiers de candidatures pour 62 inscrits).

La formation affiche une volonté particulière d'assurer un bon suivi des nouveaux arrivants et assure un bon repérage des étudiants en difficulté. En effet, un tutorat est mis en place en BUT1 (comptabilité, maths et anglais) et des entretiens individuels pour tous les étudiants systématiques sont réalisés en BUT1.

Au-delà, il n'est pas possible de juger si la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il est seulement fait état du fait que les étudiants poursuivent à l'IUT en licence professionnelle, au sein d'instituts des administrations des entreprises (IAE) sans plus d'éléments.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les informations disponibles ne permettent pas de juger si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La formation n'évoque pas l'existence d'un conseil de perfectionnement, ce qui est regrettable. Il n'est pas fait état d'outil d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, ni d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants au-delà de réunions d'échanges avec les délégués étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte à l'alternance,
- Des relations étroites avec les lycées locaux assurant une bonne information des publics visés et une bonne attractivité.

Points faibles

- Pas de partenariats formalisés avec des associations professionnelles,
- Pas de suivi de l'insertion des étudiants,
- Peu de pratiques pédagogiques innovantes.

Recommandations

Compte tenu du peu d'informations disponibles sur de nombreux points, il est difficile de formuler des recommandations ou des pistes d'amélioration pour cette formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (IUT D'ORLÉANS)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* de l'université d'Orléans, dispensé par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orléans, propose une approche pluridisciplinaire qui permet à la fois l'acquisition de compétences transversales en management (économie, gestion et droit) ainsi que des compétences spécifiques aux emplois dans ce secteur. Depuis la rentrée 2021, il se substitue progressivement au diplôme universitaire de technologie (DUT) GEA et aux licences professionnelles (LP) préexistantes du département GEA de l'IUT (*Gestion des ressources humaines ; Management et gestion des organisations*). Après une première année commune (BUT1), la formation présente quatre parcours déclinés en deuxième et troisième année (BUT2 et BUT3) : *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)*, *Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)*, *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)* et *Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)*. Elle est dispensée en formation initiale et continue, les BUT2 G2F et GPRH, ainsi que les quatre BUT3 étant ouverts à l'apprentissage. La licence *Métiers de la Gestion des ressources humaines* est intégrée dans le parcours GPRH et la licence MGO est intégrée dans le parcours GEMA.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans plusieurs références et ne permet pas de procéder à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il n'est pas possible de savoir si la formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation mentionne peu de partenariats académiques locaux au-delà des lycées régionaux. Toutefois, la licence *Management et gestion des organisations* indique qu'environ un tiers de ses étudiants poursuit ses études dans des masters en gestion.

La formation est peu ouverte à l'international mis à part les échanges Erasmus et les interventions de quelques enseignants étrangers invités sans que des détails soient fournies. Sur la période observée, les flux entrants et sortants sont nuls.

Le BUT bénéficie d'un adossement recherche cohérent avec le niveau de formation par le biais d'une implication dans l'équipe pédagogique de neuf enseignants-chercheurs (en gestion, droit et informatique) ainsi que par la mise en place d'enseignements de méthodologie. Ces enseignements (recherche documentaire, rédaction du mémoire, conduite des études qualitatives) sont également dispensés au niveau des licences.

La formation entretient bien des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus (notamment proposer des stages en adéquation avec le niveau de formation) et associe les acteurs socio-économiques à cette démarche (inspecteurs des impôts, avocats, juristes, experts-comptables, DRH et responsables RH, professionnels de la communication et du marketing digital, professionnels du recrutement, etc.). La formation définit sa politique en matière d'alternance et de formation continue en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement. Deux parcours seront ouverts en apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il n'est pas possible de savoir si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques traditionnelles en présentiel sans qu'il soit fait mention d'enseignements à distance ou de pratiques pédagogiques particulièrement innovantes. De manière traditionnelle, les licences professionnelles proposent un projet tutoré qui permet de travailler en complémentarité avec une entreprise ou une organisation.

La formation reste peu ouverte à l'international. Mis à part les enseignements en langue étrangère et la possibilité d'un passage du *Test Of English for International Communication (TOEIC)* au niveau de l'université (cela concerne une dizaine d'étudiants de deuxième année), les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à l'international, mais en cohérence avec les objectifs du diplôme. Sans précision, la mise en place de cours en langue anglaise est évoquée dans le cadre de la réforme du BUT.

Les contenus et les dispositifs du BUT GEA sont parfaitement adaptés aux publics à la formation en alternance. La formation est dispensée en alternance sous le régime de l'apprentissage, uniquement en formation initiale et ouverte à la formation continue. La formation accueille peu d'étudiants en formation continue. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience et de validation des acquis professionnels existent, mais restent peu mobilisés, uniquement pour les licences professionnelles. Ce sont des flux faibles, limités à un ou deux étudiants par an.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit correctement son attractivité et gère son information auprès des publics concernés (notamment dans les lycées). Le BUT GEA est présent en ligne et sur les salons, il bénéficie notamment du dispositif des Cordées de la réussite. Les effectifs semblent stables, mais la sélectivité de la formation est forte : pour 2021-2022, 144 admis pour 2714 candidatures.

Au delà, il n'est pas possible de juger si la formation suit la réussite de ses étudiants. Ce point doit sans doute être à nuancer au regard de la transition entre le DUT et le BUT : 115 étudiants pour l'année 2018-2019, 131 pour 2019-2020 et 128 pour 2020-2021 ont validé la deuxième année du DUT, ce qui laisse présager d'un taux de réussite acceptable.

Il n'y a pas suffisamment d'information indiquant si la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il est toutefois fait état du fait que les étudiants poursuivent à l'IUT en licence professionnelle, au sein de la faculté de Droit éco-gestion (IAE) ou en diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), en Écoles de commerce, écoles privées en Ressources humaines, parfois en 2^e année de licence (L2) *Gestion, Droit* ou autre, sans plus d'éléments.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les informations disponibles ne permettent pas de juger si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation est animée par une équipe de 17 permanents (enseignants et enseignants-chercheurs), ce qui est acceptable au regard du nombre d'étudiants accueillis. L'établissement organise des journées pédagogiques visant à partager les pratiques et propose des formations en lien avec l'innovation pédagogique. De plus, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement fonctionnant de manière satisfaisante.

Il n'est pas fait état d'outil d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue ni d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte à l'alternance,
- Une équipe pédagogique impliquée et équilibrée,
- Des relations étroites avec les lycées locaux assurant une bonne information des publics visés.

Points faibles

- Un suivi défaillant de l'insertion des étudiants et des diplômés,
- Des outils de pilotage peu développés (conseil de perfectionnement, évaluation systématique des enseignements),
- Une absence de formalisation des partenariats, notamment avec des associations professionnelles,
- Une absence de pratiques pédagogiques innovantes.

Recommandations

Le BUT *Gestion des entreprises et administrations* est une bonne formation, appelant les remarques suivantes :

- Mettre en œuvre un suivi systématique des étudiants et des diplômés,
- Instaurer des outils de pilotage de la formation (conseil de perfectionnement et évaluation systématique des enseignements),
- Formaliser les partenariats avec les acteurs du monde socio-économique,
- Valoriser les innovations pédagogiques.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS (IUT DE CHARTRES)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports (MLT)* de l'université d'Orléans et dispensé par l'institut universitaire technologique (IUT) de Chartres est destiné à former des cadres intermédiaires qui doivent maîtriser les différentes étapes de la chaîne logistique et de transport de marchandises et de personnes. Depuis la rentrée 2021, il se substitue progressivement au diplôme universitaire de technologie (DUT) et à une licence professionnelle. La formation est ouverte à l'apprentissage à partir de la deuxième année. Le bachelor propose deux parcours : *Mobilité et supply chain connectées* et *Mobilité et supply chain durables*.

L'intitulé national de la spécialité de BUT reprenait en 2021-2022 l'intitulé du DUT *Gestion Logistique et Transport* avant d'être modifié à partir de la rentrée 2022. Pour une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé a été retenu d'emblée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans l'offre de formation de l'université d'Orléans puisqu'elle s'appuie sur le département Management de la logistique et des transports (MLT) qui existe depuis 1989, mais aussi sur le diplôme universitaire de technologie (DUT) *MLT* et la licence professionnelle *Gestion des achats et des approvisionnements (GAA)* offerte depuis 2004. Le BUT propose deux parcours : *Management de la mobilité et de la supply chain connectées* et *Management de la mobilité et de la supply chain durables*. La formation n'a pas de partenariat. Elle participe à la mise en place d'une démarche éco-responsable. Notamment à travers le parcours *Mobilité et supply chain durables*, la formation vise à offrir des compétences liées à une démarche de développement durable et à contribuer à la mise en place et à l'amélioration de solutions durables au sein de la chaîne logistique et transport.

La formation n'a pas de parcours ni de partenariat international. Il n'y a pas de mobilité étudiante. Mais dans le cadre de la création du BUT, l'équipe pédagogique envisage le développement des compétences en langues et des actions à l'international étant donné qu'une partie des recrutements s'effectue au sein des entreprises locales appartenant à des groupes internationaux.

L'adossement à la recherche ne concerne pas les objectifs de la formation qui est à visée totalement professionnelle. Néanmoins, des enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et apportent leur méthodologie.

Les relations avec le monde socio-économique et la professionnalisation sont bien assurées. La formation est en lien avec de nombreuses structures professionnelles dont l'université d'Orléans et l'IUT de Chartres sont membres, comme le pôle de compétitivité *Cosmetic Valley* et le cluster *Polepharma*, tous deux localisés à Chartres. Le département MLT participe aux actions des structures précitées comme à celles de Chartres métropole et de la Chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir (CCI 28). Des représentants des entreprises, dont de *Cosmetic Valley* et *Polepharma*, sont au Conseil de l'IUT, et sont pleinement impliqués dans la politique des formations. La majorité des étudiants est composée d'apprentis du Centre de formation d'apprentis (CFA) d'Orléans et de Tours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation ne met pas encore en avant les compétences. Avec le BUT, il est prévu de mettre en place des certifications, comme la certification numérique Pix.

En matière de pédagogies innovantes, la formation offre, depuis 2020, la possibilité de suivre le cursus entièrement à distance.

L'ouverture internationale est liée aux dispositifs d'apprentissage de langues étrangères et la certification *Test of English for International Communication (TOEIC)* est obligatoire. Il n'y a pas de partenariat avec des établissements étrangers.

La formation est ouverte à l'apprentissage à partir de la deuxième année avec un cursus intégré sur trois ans. Des contrats de professionnalisation sont possibles. Mais il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est appuyée par les différents moyens de communication comme la participation aux salons de l'étudiant et des organisations d'événements dans des lycées. Le nombre de candidatures validées dénote une attractivité maintenue (129 en 2018, 111 en 2019 et 183 en 2020). En 2021, plus de la moitié des néo-inscrits étaient titulaires d'un baccalauréat général.

L'état de réussite des étudiants est documenté. Le suivi des étudiants en difficulté est assuré par l'équipe pédagogique. Le taux de réussite reste très élevé et l'échec ne concerne que des cas individuels particuliers.

Les données sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études indiquent, en ce qui concerne les DUT, une forte poursuite des études principalement dans les licences professionnelles proposées par l'établissement. Ces informations étant liées à des contacts informels avec les anciens diplômés, les données concernant le BUT ne sont pas encore disponibles. Toutefois, en LP GAA, la poursuite d'études reste faible avec un fort taux d'insertion professionnel après le cursus, selon les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université d'Orléans (avec un taux de réponse de 81 % en 2020).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un encadrement assez faible. Avec 7 enseignants-chercheurs et 9 vacataires, le suivi des stages, des apprentissages et des projets tutorés, mais aussi l'accomplissement des charges administratives, risquent de devenir problématiques dans la perspective de développement du BUT. L'équipe pédagogique restreinte supporte la quasi-totalité des charges pédagogiques et administratives. Il n'existe pas de mobilité entrante et sortante pour les enseignants.

La démarche d'évaluation est développée à travers les questionnaires organisés par les étudiants (avec un taux de réponse assez élevé). Les résultats sont communiqués en Conseil de département. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est prévue dans le cadre du BUT.

Conclusion

Points forts

- De forts liens avec le monde professionnel local,
- Un fort taux de réussite,
- Une attractivité soutenue.

Points faibles

- Une internationalisation absente,
- Pas de véritable suivi des étudiants,
- Une équipe pédagogique restreinte et sans adossement à la recherche.

Recommandations

- Développer l'internationalisation pour offrir aux diplômés des perspectives de carrière plus intéressantes en lien avec les entreprises locales qui dépendent des groupes internationaux,
- Proposer des dispositifs plus formels de suivi des étudiants (constitution d'*alumni*, par exemple) afin de renforcer le sentiment d'appartenance des diplômés et de constituer un réseau s'offrant au recrutement des nouveaux candidats sortants de la formation,
- Renforcer l'équipe d'intervenants professionnels ainsi que l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs (et l'adossement à la recherche).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS (IUT DE L'INDRE)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports (MLT)* de l'université d'Orléans et dispensé sur le site d'Issoudun par l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Indre est destiné à former des cadres intermédiaires en offrant des compétences dans les domaines de l'organisation et la gestion de logistique et de transport. Depuis la rentrée 2021, il se substitue progressivement au diplôme universitaire de technologie (DUT) *MLT*.

L'intitulé national de la spécialité de BUT reprenait en 2021-2022 l'intitulé du DUT *Gestion Logistique et Transport* avant d'être modifié à partir de la rentrée 2022. Pour une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé a été retenu d'emblée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans l'offre de formation de l'université d'Orléans puisqu'elle s'appuie sur le département Management de la logistique et des transports qui existe depuis 1996, mais aussi sur le DUT *MLT* et sur la licence professionnelle *Gestion des achats et des approvisionnements (GAA)* offerte depuis 2004. Le BUT *MLT* propose le parcours *Mobilité et supply chain connectées* en formation initiale et en apprentissage. Par sa localisation géographique, il répond à la volonté de l'université d'Orléans d'avoir des sites décentralisés ; il permet au public étudiant issu des lycées proches géographiquement d'accéder à une formation professionnalisante.

La formation n'a pas de parcours ni de partenariat international actif. En dehors de quelques étudiants d'origine étrangère, la formation n'a pas pour l'instant de dispositifs de mobilité ni de partenariat international. Mais dans le cadre de la création du BUT, l'équipe pédagogique envisage le développement des compétences en langues et des actions à l'international, étant donné qu'une partie des recrutements s'effectue au sein des entreprises locales appartenant à des groupes internationaux.

L'adossement à la recherche est sans objet. Seulement trois enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans le cursus. La formation est totalement professionnalisante et n'a pas pour objectif de former les candidats à la recherche.

Les relations avec le monde socio-économique et la professionnalisation sont bien assurées. La plupart des partenaires sont des entreprises locales de transport de marchandises, des sites industriels, sites logistiques ou des entreprises spécialisées en transport de voyageurs. Ces partenaires accueillent les stagiaires et alternants. Des professionnels interviennent dans la formation. Celle-ci établit donc un lien avec les besoins et attentes du tissu socio-économique dans les domaines de transport/mobilité et de logistique/entreposage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est mise en avant dans l'objectif d'asseoir la professionnalisation sur les enseignements en lien avec les attentes du monde socio-économique. Le référentiel de compétences permet de structurer le cursus à partir d'un ensemble de connaissances (ressources) et de SAÉ. La formation vise aussi la maîtrise de la digitalisation des processus (mise en place et amélioration de solutions digitales au sein de la chaîne logistique et transport) en intégrant les technologies innovantes appliquées à la gestion des flux.

En matière de pédagogies innovantes, la formation développe l'approche par compétences à travers la mise en œuvre des SAÉ avec l'appui des enseignants et intervenants professionnels. Les étudiants travaillent aussi en « équipes projets » de façon active.

L'ouverture internationale est liée aux dispositifs d'apprentissage de langues étrangères de façon standard (cours de langue dans le cursus, sans certification obligatoire).

La formation est principalement fondée sur l'apprentissage. Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est soutenue par les différents moyens de communication à travers la participation aux forums de l'orientation des lycées, les journées portes ouvertes et les journées d'immersion. Le nombre de candidatures validées dénote une attractivité maintenue (136 candidatures classées pour une capacité d'accueil de 60 personnes dont 30 en formation initiale et 30 en apprentissage). 21 des 43 inscrits sont de baccalauréat général.

L'état de réussite des étudiants est documenté. Le suivi des étudiants en difficulté est assuré par l'équipe pédagogique qui met en place un système de tutorat. Le taux de réussite reste très élevé (37 sur 39 en 2020).

Les données sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études indiquent une forte poursuite des études (en moyenne trois quarts de la promotion), principalement dans les licences professionnelles offertes dans la région. L'ouverture du BUT devrait permettre aux candidats des diplômes universitaires de technologie (DUT) de poursuivre leurs études en 3^e année en vue de réussir une meilleure insertion. Ces informations restent très vagues et aucun dispositif de suivi n'est mis en avant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un encadrement assez faible. Seuls 6 enseignants titulaires et 14 vacataires interviennent dans cette formation. Aucune information n'est fournie sur l'adéquation de l'encadrement ou les éventuels besoins en renforcement de l'équipe pédagogique afin d'assurer les diverses tâches dans la formation.

La démarche d'évaluation n'est pas développée. Des « discussions » sur le déroulement du cursus ont lieu lors des conseils d'enseignants et de département, mais aucune démarche spécifique (questionnaire, enquête, etc.) n'est entreprise.

Conclusion

Points forts

- Un fort taux de réussite,
- Des liens avec le monde professionnel local,
- Une attractivité soutenue.

Points faibles

- Une absence d'internationalisation,
- Pas de véritable suivi des étudiants,
- Une absence de procédures d'évaluation de la formation,
- Une absence d'adossement à la recherche.

Recommandations

- Renforcer la démarche par compétences, valorisables dans la vie professionnelle et établir des mécanismes d'évaluation interne afin d'améliorer l'organisation et le fonctionnement de la formation,

- Établir des mécanismes plus formels de suivi des étudiants,
- Renforcer l'internationalisation au travers de partenariats avec des établissements étrangers dans les domaines de logistique et de transport,
- Renforcer l'intervention des EC (et l'adossement à la recherche).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) QUALITÉ LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION (IUT DE BOURGES)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Qualité logistique industrielle et organisation (QLIO)* de l'université d'Orléans et porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges propose une approche pluridisciplinaire qui permet l'acquisition de compétences spécifiques aux emplois de cadre intermédiaire dans le secteur de la qualité et l'amélioration de la performance des structures et entreprises de production de biens et de services. Depuis la rentrée 2021, il se substitue progressivement au diplôme universitaire de technologie (DUT) *GEA* et *QLIO* et aux licences professionnelles (LP) préexistantes du département *QLIO* de l'IUT. La formation est dispensée en formation initiale et continue, ouverte à l'apprentissage sous le régime de l'alternance et à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans plusieurs références et ne permet pas de procéder à une évaluation complète de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il n'est pas possible de savoir si la formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Il est regrettable que la formation reconnaisse l'absence de partenariats académiques.

Les formations dans le périmètre du BUT sont très peu ouvertes à l'international. Seul le DUT affiche un partenariat avec Montréal, mais on y compte seulement 6 mobilités sortantes et 4 entrantes sur la période d'évaluation. En LP, il n'est pas fait mention de mobilités.

L'adossement à la recherche de la formation est des plus limités. Il est seulement fait mention de l'intervention de quatre enseignants-chercheurs (sans précision de leurs qualités, spécialités, équipe de recherche, etc.) dans les formations du périmètre du BUT *QLIO*, ce qui est très limité.

La formation prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus et associe les acteurs socio-économiques à cette démarche notamment *via* les intervenants professionnels qui assurent un nombre important d'heures d'enseignements (18 vacataires sur les 20 qui composent l'équipe pédagogique). On peut cependant regretter l'absence d'information les concernant (volume horaire assuré, profession et secteur, compétences, niveau académique, etc.), ce qui rend difficile l'évaluation de leur apport réel à la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il n'est pas possible de savoir si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques traditionnelles en présentiel sans qu'il soit fait mention d'enseignements à distance ou de pratiques pédagogiques particulièrement innovantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés à l'international, mais en cohérence avec les objectifs du diplôme. Mis à part l'enseignement obligatoire de l'anglais, les étudiants de 1^{re} année de BUT (BUT1) peuvent choisir l'apprentissage d'une autre langue.

Les contenus et les dispositifs des formations du périmètre du BUT QLIO sont parfaitement adaptés aux publics à la formation en alternance. Les enseignements y sont dispensés en alternance sous le régime de l'apprentissage uniquement en formation initiale. Les formations sont ouvertes à la formation continue, mais ce dispositif n'a concerné qu'un étudiant en DUT et quatre en LP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Compte tenu des informations disponibles, il est difficile de juger si la formation développe, suit correctement son attractivité, et gère son information auprès des publics concernés. Seuls les effectifs bruts sont mentionnés dans le dossier. Le BUT QLIO ne semble pas participer ou organiser de réunions d'information auprès de ses publics cibles. Le taux de sélectivité semble néanmoins satisfaisant (environ 22 % la dernière année).

La formation suit la réussite de ses étudiants et analyse leur insertion sans en préciser la méthodologie. La formation ne met pas en place de dispositifs particuliers de suivi des apprentissages, mais elle est organisée en blocs de compétences.

La formation suit correctement la bonne insertion professionnelle de ses étudiants en LP. L'insertion professionnelle en LP est presque totale et il est seulement fait état de quelques poursuites d'études en master sans plus de détails. Les données relatives à l'insertion professionnelle en DUT sont manquantes, il est seulement mentionné de 3 à 7 poursuites d'études par an.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les informations disponibles ne permettent pas de juger si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement fonctionnant de manière satisfaisante dans la LP. Il n'est pas fait état d'outil d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue ni d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, ce qui est regrettable.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte à l'alternance,
- Des relations étroites avec les entreprises locales assurant une bonne insertion des diplômés,
- Une formation organisée en blocs de compétences.

Points faibles

- Une équipe pédagogique intégrant très peu d'intervenants universitaires,
- Pas de partenariats formalisés avec des associations professionnelles,
- Peu de pratiques pédagogiques innovantes.

Recommandations

Compte tenu du peu d'informations disponibles sur de nombreux points, il est difficile de formuler des recommandations ou des pistes d'amélioration pour cette formation. On pourra proposer néanmoins de :

- Renforcer son équipe pédagogique en intervenants académiques.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) QUALITÉ LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION (IUT D'ORLÉANS)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO)* de l'université d'Orléans et porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orléans se construit, depuis la rentrée 2021, à partir du périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) *QLIO* et de la licence professionnelle (LP) *Management des processus logistiques (MPL)*, spécialité *Chaîne logistique globale (CLG)*. Ce BUT inclut dès la 2^e année deux parcours : l'un proche thématiquement de la LP actuelle, *Pilotage de la chaîne logistique globale* et l'autre se focalisant sur des compétences spécifiques liées à l'industrie du futur 4.0, *Accompagnement à la transformation numérique*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT s'inscrivent dans l'offre de formation de l'établissement. La licence professionnelle *MPL*, qui est un parcours mixant les thématiques de la logistique interne et celles de la logistique externe, est intégrée dans le parcours *Pilotage de la chaîne logistique globale* du BUT.

L'ouverture à l'international est bien engagée dans le DUT pour les mobilités entrantes et sortantes. S'appuyant sur une collaboration mise en place avec la Pologne, elle augure d'une bonne dynamique à consolider dans le BUT.

Le BUT se construit dans un périmètre bénéficiant d'un bon adossement à la recherche. Bien qu'il n'y ait pas d'heures prévues dans le Programme national (PN) pour la formation à et par la recherche, quatre enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans les enseignements de la formation. De plus, l'apprentissage à la recherche de données et de la communication scientifique est intégré dans les pratiques pédagogiques de la formation.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le département *QLIO* est associé à plusieurs institutions comme le Relais Lean Centre, l'Association française du supply chain management (AFRSCM), ce qui permet notamment de maintenir à niveau la perception des besoins. Également, des formations tant pédagogiques, technologiques que scientifiques sont proposées chaque année à l'équipe pédagogique. Par ailleurs, une bonne dynamique est en marche au département, permettant un passage serein au BUT grâce aux participations au projet Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) REMIS par le biais d'échanges autour du management de la qualité, mais aussi sur l'initiative pédagogique « Questions de pédagogies dans l'enseignement supérieur ».

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se construit dans un périmètre de formations qui avaient entamé une réflexion sur l'approche par compétences. Le programme des formations est globalement cohérent, ayant fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique, et la réflexion de celle-ci a déjà donné lieu à l'élaboration d'un référentiel de compétences de la formation, en cohérence avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des formations, avec des blocs de compétences et d'évaluation des compétences à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle réserve par ailleurs une place importante aux approches pédagogiques en marge des méthodes conventionnelles : classe inversée, classe renversée

avec co-création de cours, évaluation par les pairs. De plus, les étudiants de 1^{re} année sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie et participent à la formation Parcours d'accueil et d'orientation numérique (PAON) organisée par l'université sur la méthodologie informationnelle et documentaire.

Les enseignements de langue étrangère sont cohérents avec son internationalisation croissante. Des enseignements d'anglais sont proposés tous les semestres du DUT et de la LP ainsi que du BUT. Par ailleurs, le département organise actuellement en LP, laquelle sera conservée pour la 2^e ou la 3^e année de BUT (BUT2 ou BUT3), une certification en *Supply Chain Management* passée en anglais : *Certified in Production and Inventory Management (CPIM PART ONE de l'Association for Supply Chain Management)*.

Bien qu'elle ait mis en place une véritable pédagogie de l'alternance, pour les publics concernés de la 2^e année de DUT (DUT2) et de la LP, les formations du périmètre du BUT sont restées peu ouvertes au public de la formation continue avec aucun candidat sur la période étudiée. Toutefois, chaque année, sauf en 2019-2020, trois ou quatre candidats en formation continue suivent la formation LP MGL. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) ne sont pas nombreuses pour le DUT (une seule VAP accordée) mais plus présentes en LP qui compte une VAE totale, une VAE partielle et trois VAP accordées sur la période révolue. L'alternance est proposée en 2^e année de DUT et en licence professionnelle. L'alternance en DUT et LP rencontre un succès certain atteignant un maximum de 42 % de la promotion en DUT2 et 100 % en LP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le BUT se construit dans un périmètre de formations méconnues aux néobacheliers malgré le dynamisme de l'équipe pédagogique pour promouvoir la formation. Le BUT QLIO semble peu attractif (521 candidats en BUT1 en 2021-2022) avec 45 inscrits pour une capacité d'accueil de 52 places qui se justifie par l'absence au lycée de thématiques de la formation. L'équipe pédagogique est très impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens. Malgré cela, le nombre de néobacheliers (20 % de la promotion) issus de filières technologiques reste en deçà des taux attendus sur le plan national.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le périmètre de la formation enregistre de très bons taux de réussite en DUT allant de 82 % en 2018-2019 à 95 % en 2020-2021 et d'excellents taux de réussite en LP allant de 93 % en 2018-2019 à 100 % en 2020-2021.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En ce qui concerne le devenir des étudiants en DUT, la majorité des étudiants poursuivent leurs études soit en école d'ingénieurs, soit en licence professionnelle, mais l'absence des statistiques rend l'analyse difficile. De plus, l'analyse de l'insertion professionnelle de diplômés en LP est rendue laborieuse par le manque de précisions sur les promotions étudiées. En ce qui concerne la promotion 2018 de la LP, 100 % des diplômés sont salariés en décembre 2020 dont 84 % le sont dans la région Centre-Val de Loire, ce qui confirme la pertinence de la formation pour des secteurs d'activité très dynamiques. L'enquête révèle que l'emploi occupé par les diplômés correspond au domaine de formation pour 84 % d'entre eux, mais à un niveau de formation bac+3 seulement pour 59 % des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains et financiers dont disposent les formations dans le périmètre du BUT, leur permettent un fonctionnement correct, en particulier grâce à l'apport des ressources propres. Avec un total de 11 enseignants et enseignants-chercheurs permanents dont seulement 6 affectés à 100 % au département, 2 à 50 %, 1 à 75 %, 1 en CDI, 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et 4 vacataires professionnels pour environ 120 étudiants, le taux d'encadrement de la formation paraît juste et n'offre pas une marge de manœuvre raisonnable pour développer des actions de formation continue et d'alternance.

Le processus d'évaluation interne est inconsistant entre le DUT et la LP et gagnerait à être harmonisé pour consolider la démarche d'amélioration continue. On regrette l'absence d'analyse concernant l'évaluation des enseignements au niveau du DUT. En ce qui concerne la LP, les résultats de ces évaluations, comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, taux d'insertion, etc.) ne sont pas analysés par le conseil de perfectionnement (CP), l'empêchant de jouer pleinement son rôle. Par ailleurs, la composition du CP n'est pas précisée et on s'interroge sur la participation des vacataires professionnels.

Conclusion

Points forts

- La mise en place d'une pédagogie innovante,
- Un taux de réussite très bon,
- Des emplois occupés correspondant aux compétences et aux métiers visés par la formation.

Points faibles

- Une fragile attractivité de la formation auprès des lycéens,
- Une composition et un rôle du conseil de perfectionnement mal définis,
- Un faible suivi des parcours des étudiants.

Recommandations

- Améliorer l'attractivité de la formation auprès des lycéens,
- Organiser les conseils de perfectionnement en lien avec les entreprises et en proposant des pistes d'amélioration en matière de contenu pédagogique, de pilotage et de recrutement,
- Enrichir le suivi des diplômés.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation (TC)* de l'université d'Orléans est une formation en trois ans dont les deux premières années se substituent progressivement au diplôme universitaire de technologie (DUT) *TC* depuis la rentrée 2021. La formation est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Indre, sur le site d'Issoudun. Elle propose deux parcours : *Business développement et gestion de la relation client ; Stratégie de marques et événementiel*. Ces parcours sont proposés en formation initiale classique et par apprentissage.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie *Techniques de commercialisation* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Cette formation répond à une demande sociale. Néanmoins, la justification des deux parcours mis en œuvre n'est pas étayée, ni démontrée au travers de l'insertion professionnelle ou des facteurs clés de succès du département.

La dimension internationale reste modeste. En effet, deux partenariats (université du Québec à Chicoutimi – UQAC – Canada ; université de Navarre en Espagne) sont mentionnés ainsi que le diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI) avec la Norvège. Il est dommage que les informations concernant ces échanges soient lapidaires et ne permettent pas d'apprécier la dynamique de ceux-ci. Les flux de mobilité entrante et sortante sont très faibles.

Aucun élément ne permet d'apprécier l'adossement à la recherche. Toutefois, trois maîtres de conférences interviennent dans la formation sans que soient précisés leurs spécialités disciplinaires, leur laboratoire ou leurs thématiques de recherche. Les étudiants sont formés à la recherche documentaire. Il est regrettable qu'une sensibilisation à la déontologie (notamment, le plagiat) ne soit pas introduite.

La professionnalisation de la formation se traduit par la présence des stages et alternances, des projets et celle d'une quinzaine de professionnels intervenant dans la formation pour des ressources ou enseignements « cœur de métier ». L'absence d'informations et de données ne permet pas d'apprécier la qualité des relations avec le monde socio-économique. Sont toutefois indiquées, sans réelles précisions, des tables rondes et *job datings*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme validé nationalement. L'absence de la maquette permettant d'apprécier les intitulés des ressources, les crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* ainsi que les volumes horaires est regrettable. Les blocs de compétences ne sont pas précisés. La démarche *portfolio* n'est pas explicitée. La mise en place d'un *e-portfolio* est, toutefois, prévue pour la rentrée 2022-2023.

Le bachelor universitaire de technologie *Techniques de commercialisation* met en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées et innovantes : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, pédagogies par projet, situations d'apprentissage et d'évaluation, *serious games*. Les étudiants sont invités à préparer le projet Voltaire (certification en langue française) : aucune donnée chiffrée ne permet d'apprécier la qualité de ce dispositif. Un dispositif de tutorat permet d'accompagner les étudiants dans les matières dont le niveau est très hétérogène (anglais, mathématiques, comptabilité) par des enseignants ou des étudiants de deuxième année. Si l'initiative ne peut être que saluée, l'absence de données chiffrées ne permet pas d'en apprécier la réelle efficacité. Aucun élément n'offre la possibilité d'apprécier les dispositifs pédagogiques qui permettent

d'aborder les notions liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de sensibiliser aux enjeux de la durabilité alors même que cette notion est de plus en plus appropriée par les entreprises. Une sensibilisation à l'entrepreneuriat est possible dans le cadre des enseignements de projet personnel et professionnel (PPP) et grâce au dispositif Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). L'enseignement distanciel n'est pas envisagé.

Concernant les langues vivantes, conformément au programme pédagogique national (PPN), deux langues sont proposées : l'anglais puis une langue au choix parmi espagnol, allemand, chinois. Les volumes horaires sont conformes au PPN. Il est possible pour les étudiants de se préparer au *Test of English for International Communication (TOEIC)*.

Aucun dispositif spécifique n'est prévu pour la formation continue. L'alternance croît de manière régulière (13 contrats d'apprentissage en 2020-2021) et bénéficie des aides proposées aux entreprises. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP) existent, mais elles ne sont pas mises en œuvre faute de candidatures.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité : environ un millier de candidatures pour 75 places. Ce vivier de candidatures est largement alimenté par les élèves de terminale Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) et de terminale générale.

La formation affiche un très bon taux de réussite en deuxième année s'expliquant en grande partie par les abandons d'études en fin de première année et les dispositifs d'accompagnement des étudiants.

L'insertion professionnelle ou la poursuite d'études ne peuvent être appréciées faute d'informations chiffrées et/ou qualitatives.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens à peine suffisants pour atteindre ses objectifs. La formation possède des moyens humains (3 maîtres de conférences et 6 professeurs du secondaire) qu'il faudrait renforcer, notamment à l'aide de maîtres de conférences, voire d'un professeur des Universités, afin de développer le volet international de la formation et l'adossement à la recherche.

La formation n'est pas dotée d'outils de pilotage (suivi des étudiants, évaluation des enseignements, conseil de perfectionnement, etc.) qui permettent de mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation marquée par une forte professionnalisation,
- Une formation attractive.

Points faibles

- Une absence d'outils de pilotage internes (évaluation des enseignements, suivi des étudiants, etc.),
- Une absence du conseil de perfectionnement,
- Une très faible internationalisation,
- Une sous-dotation en moyens humains.

Recommandations

Le BUT *Techniques de commercialisation* est une formation de qualité et répondant à un besoin socio-économique, appelant toutefois les recommandations suivantes :

- Mettre en œuvre des outils de pilotage de la formation,

- Établir un conseil de perfectionnement pour qu'il puisse assurer une fonction d'amélioration continue de la formation,
- Renforcer les dispositifs internationaux (semestres à l'étranger, année de césure, etc.).

LICENCE DROIT

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence mention *Droit* de l'université d'Orléans comporte trois parcours s'étalant sur les trois années du cycle : *Droit général*, *Droit européen* et *Droit histoire*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion et se déroule sur trois sites : Orléans, Châteauroux, Bourges. Ce dernier site accueille depuis la rentrée 2021 une licence à accès santé (L.AS) *Droit*. Le rapport d'autoévaluation souligne cependant qu'en dépit d'une construction initiale du dossier sur la base de ces trois parcours, ceux-ci ne sauraient être analysés autrement que comme des options et non des parcours diplômants. Il en résulte une contradiction entre le rapport précité et les documents joints, notamment celui intitulé "présentation de la formation".

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit inégalement dans les orientations fixées par l'établissement. La politique multi-sites affichée par l'université pour développer le territoire est prise en compte de manière satisfaisante, même si la volonté de conférer une identité propre aux divers sites ne se traduit pas clairement dans la formation, sauf à mentionner la création toute récente d'une licence option Accès santé (L.AS) *Droit* à Bourges. En revanche, l'articulation avec les autres formations s'avère peu lisible : celle avec les masters en droit se base sur les parcours conçus comme préparatoires au 2^e cycle, à la faveur d'une spécialisation progressive, quoiqu'insuffisamment expliquée alors même que subsiste l'ambiguïté quant à l'existence de parcours diplômants. Par ailleurs, si des dispositifs de réorientation sont bien prévus pour accueillir des étudiants issus d'autres formations du même cycle, les modalités ne sont pas documentées et rien n'est précisé quant aux éventuelles passerelles dont la pertinence s'impose d'autant plus que le cycle comporte deux licences professionnelles à vocation juridique, susceptibles d'offrir de réelles opportunités aux étudiants. La pluridisciplinarité revendiquée par l'établissement se décline tout à la fois par de traditionnelles unités d'enseignement (UE) d'ouverture et par les trois parcours, dont celui *Droit-histoire*, conçu en collaboration avec les historiens de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines, qui aurait mérité un développement quant à ses objectifs.

La formation donne lieu à une ouverture internationale non négligeable en s'appuyant sur les nombreux partenariats de l'université et le dispositif Erasmus avec des mobilités entrante et sortante non marginales au regard de la moyenne des licences en droit. Le double diplôme franco-italien avec une mobilité entrante et sortante organisée en 2^e année (L2) et en 1^{re} année de master (M1) est significatif de cette ouverture, comme l'est le parcours *Droit européen*, agrémenté notamment d'enseignements en langue anglaise, lequel fournit logiquement la moitié de la mobilité sortante.

L'adossement à la recherche est celui attendu d'une formation de 1^{er} cycle : d'abord par les enseignements méthodologiques intégrés aux travaux dirigés et visant l'acquisition de compétences en matière de recherche documentaire jusqu'à justifier une UE, quoique optionnelle et modeste en volume horaire en semestre 6, consacrée explicitement à la méthodologie de recherche et des bases de données ; ensuite, par la présence significative d'enseignants-chercheurs dans les enseignements (sur 139 intervenants, 40 enseignants-chercheurs et de surcroît, 11 docteurs parmi les vacataires) et leur pilotage.

La professionnalisation, si elle n'est pas absente de la formation, demeure cependant en retrait. Si la participation des professionnels est soulignée par leur présence au conseil de la composante, leur participation aux enseignements n'est pas mise en avant. Les stages sont bien proposés, mais dans un format optionnel aux semestres 4 et 6 et pour un nombre de crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* singulièrement faible : 1 lors de chacun des semestres, à l'exception des parcours *Droit européen* et *Droit-histoire* bénéficiant de 2 crédits (mais curieusement seulement au semestre c et non au semestre 6). L'argument de l'importance des cohortes, rendant difficile leur accès au stage, est recevable, expliquant sans doute le choix proposé entre ledit stage et d'autres options comme le projet professionnel et personnel censé préparer à l'insertion, mais dont cependant la teneur n'est pas explicitée. Comme la plupart des licences en droit, l'alternance, peu appropriée à la vocation généraliste de la formation n'est pas mise en place.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent dans ses objectifs, mais peu relié à une vraie démarche par compétences. Il traduit bien la classique montée en puissance de l'acquisition des connaissances juridiques partant des fondamentaux pour aboutir à la spécialisation progressive préparatoire aux divers parcours du cycle master. En revanche, s'il est bien établi une correspondance aux compétences listées par la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), leur déclinaison à l'aune des diverses unités d'enseignement demeure superficielle, faute d'une adéquation explicite aux compétences visées.

La formation s'en tient aux traditionnelles méthodes pédagogiques arguant de leur efficacité. Le présentiel est de principe, fondé sur la familière articulation cours magistraux/travaux dirigés, les seconds étant voués à l'acquisition de la méthodologie proprement juridique. Seules des circonstances exceptionnelles conduisent à recourir aux outils numériques conçus comme substituts d'urgence plus que comme instruments pensés pour l'enseignement à distance.

La licence en droit comporte un enseignement obligatoire de langue lors de chaque semestre pour un volume horaire et un nombre de crédits ECTS appropriés. Le parcours spécifique dédié au droit européen est logiquement assorti d'un enseignement renforcé avec tout à la fois la présence de l'anglais comme première langue obligatoire et la nécessité de suivre une autre langue, le tout agrémenté d'un volume d'enseignements en langue anglaise plus qu'honorable pour un diplôme de 1^{er} cycle.

La formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue. Ce choix est assumé, partant du principe que d'autres formations leur sont dédiées, dont les deux licences professionnelles juridiques ainsi que des diplômes d'université ; le parti pris est bien celui d'une formation généraliste vue comme l'antichambre des masters juridiques en dépit d'une évocation furtive, et donc non documentée, d'un régime spécial d'études à destination d'un tel public (un seul étudiant ces trois dernières années). Au surplus, seul est sollicité l'outil des validations des acquis professionnels (VAP), la validation des acquis de l'expérience (VAE) demeurant inemployée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est correcte, mais sans que celle-ci soit assortie de dispositifs d'accompagnement et d'aménagement des cursus. Il est constaté une augmentation d'inscrits néo-bacheliers (492 en 2019-2020, 692 en 2020-2021) encore que leur déclinaison par site ne soit pas précisée. Les bacheliers généraux, plus à même de réussir dans ce type d'études, sont nettement majoritaires au regard des bacheliers technologiques (entre 72 % et 75 % des inscrits de 1^{re} année). Il est mentionné une stabilité des admis sous condition "oui si", mais il aurait été pertinent de confronter cette donnée à la répartition précitée des types de bacheliers et surtout de documenter les éventuels dispositifs d'accompagnement ou de remédiation susceptibles de concerner ces admis sous condition, ne fût-ce que l'éventualité d'un allongement aménagé d'études. Tout au plus, est-il évoqué un dispositif de soutien en français et en méthodologie, à défaut d'être développé.

Les taux de réussite des étudiants ne sont pas vraiment scrutés. La formation affiche une nette augmentation du taux de réussite en 1^{re} année (L1) entre les années 2018-2019 et 2019-2020 et même 2020-2021, des chiffres à appréhender avec prudence au regard des circonstances sanitaires ayant impacté l'organisation des examens, avec le recours au distanciel, ce que laisse entendre la remarque relative à la baisse du nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit. Cette croissance est également observable, singulièrement dans l'année 2019-2020 en 2^e et 3^e années (L2 et L3), rendant plausible l'effet du distanciel. Les données 2018-2019 s'inscrivent en effet dans les taux de réussite habituellement rencontrés dans les licences en droit. On regrette dès lors d'autant plus la déficience d'une véritable analyse. Tout au plus, l'autoévaluation se décerne un *satisfecit* au vu de l'amélioration du taux de passage en L2 des étudiants "oui si" (de moins de 10% à environ 30%, entre 2018-2019 et 2020-2021) sans spécifier si cela résulte d'un dispositif efficace d'accompagnement ou du contexte d'amélioration globale des résultats lié à l'aménagement des modalités d'examen.

Le devenir des diplômés ne fait pas l'objet d'analyse. Si l'insertion professionnelle ne donne pas lieu à enquête compte tenu de la finalité préparatoire d'une licence en droit à la poursuite d'études en master juridique, les données fournies se cantonnent au nombre d'étudiants poursuivant leur cursus au sein du même établissement. Le suivi des autres étudiants n'est pas davantage documenté, notamment pour ce qui est de la déperdition quantitative eu égard au nombre de licenciés en droit de l'université (126 poursuites d'études en 2019-2020 pour 217 diplômés de 2018-2019, mais 75 au regard des 329 licenciés de 2019-2020).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un encadrement correct avec 71 enseignants-chercheurs et enseignants auxquels s'ajoutent les 68 vacataires pour un effectif global oscillant entre 1600 et 1750 étudiants. Du moins, n'est-il pas relevé de tension particulière sachant que le nombre d'heures/étudiant se situe dans la moyenne des licences en droit. L'autoévaluation aurait gagné à étayer la question de la soutenabilité de la formation comme celle de la part prise par la composante dans le pilotage. L'impact des formations à la pédagogie s'avère circonscrit aux jeunes enseignants-chercheurs en voie de titularisation et à la maîtrise des outils numériques indispensables à l'enseignement en distanciel ; en somme, une politique peu ambitieuse au diapason de la timidité observée en matière d'innovations pédagogiques.

La démarche d'évaluation demeure peu étoffée, du moins non véritablement formalisée. L'évaluation des enseignements n'est pas systématique restant à la discrétion de l'enseignant alors que celle de la formation passe par le canal du conseil de perfectionnement (au sein duquel sont anormalement absents les représentants du monde professionnel) dont la tenue bisannuelle permet un échange toutefois fécond. Le processus doit encore être conforté dans sa méthodologie.

Conclusion

Points forts

- Une progression cohérente dans la formation,
- Un effort louable d'ouverture à l'international,
- Une diversification des parcours.

Points faibles

- Une démarche par compétences juste esquissée et des innovations pédagogiques à peine ébauchées,
- Une sensibilisation superficielle à la professionnalisation,
- Un suivi lacunaire des étudiants dans son analyse,
- Une démarche d'évaluation insuffisamment formalisée.

Recommandations

- Engager une réflexion plus aboutie pour l'élaboration d'une démarche par compétences en conformité avec la politique affichée de l'établissement.
- Renforcer la dimension professionnalisante, quels qu'en puissent être les vecteurs.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* (EG) de l'université d'Orléans est l'une des trois licences de l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG) et est proposée sur deux sites, à Orléans et à Châteauroux. Une licence option Accès santé (L.AS) devrait s'adosser à la mention dès la rentrée 2022 à Châteauroux et ultérieurement à Orléans.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. En effet, la formation en économie-gestion a pour ambition principale de préparer les étudiants à entrer dans les masters afin de devenir des économistes et des gestionnaires. La formation ne vise donc pas une professionnalisation immédiate. Cet objectif est recherché tant par la formation initiale que par la formation continue. La stratégie globale de l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion (DEG) est éminemment multidisciplinaire avec une place importante réservée au droit. Dans cette perspective, une double licence *Droit économie-gestion* a été ouverte en 2021 à partir de la mutualisation de certains cours. Les enseignements transversaux sont bien présents dans la formation. Des intervenants extérieurs à l'établissement de plusieurs disciplines contribuent à la formation. Toutefois, les possibles partenariats territoriaux avec les différents acteurs restent à davantage préciser. D'autres projets, en cohérence avec la politique de développement territorial d'Orléans sont en cours (sur le plan pédagogique, la création d'une école interdisciplinaire de données ; sur le plan localisation, le déménagement de la faculté en centre-ville, par exemple). Les thèmes de développement, d'environnement et de soutenabilité sont présents à travers plusieurs cours dispensés, mais les partenariats avec des acteurs locaux ne sont pas encore très bien établis.

La formation présente une ouverture internationale à travers la voie européenne qui est proposée en majeure économie avec certaines matières en anglais. Il est prévu d'étendre le modèle à l'ensemble de la formation à partir de 2023-2024. En revanche, cette orientation rencontre des difficultés, notamment en raison d'une maîtrise inégale de l'anglais du corps enseignant. Un parcours spécifique *International economics* avec l'université de Sfax en Tunisie est prévu à la rentrée 2022-2023. Par ailleurs, la licence encourage tous ses étudiants à considérer la mobilité internationale au travers des programmes Erasmus +. Il apparaît cependant que la mobilité sortante demeure assez réduite en raison notamment d'un niveau faible en anglais des étudiants.

L'adossement à la recherche est modeste : la licence est appuyée de façon transversale par la recherche au travers de la participation des enseignants-chercheurs (EC) à la formation, de cours de recherche documentaire, d'initiation aux logiciels et de séminaires. Toutefois, le nombre restreint d'enseignants-chercheurs (EC) titulaires réduit la portée de la formation par la recherche. En effet, sur un total de 143 enseignants dans la formation, 52 EC et chercheurs du domaine DEG interviennent dans la licence pour 900 heures-étudiant en moyenne. Des stages de recherche sont proposés en 3^e année (L3), mais le dispositif approprié d'accueil, d'accompagnement et de formation à la recherche n'existe véritablement qu'au niveau master. Hormis un cours Éthique et marketing en L3 *Marketing*, la formation n'a pas de cours particulier sur l'éthique de la recherche. Les personnels des services de documentation interviennent pour informer les étudiants des différents moyens de recherche documentaire.

Les relations avec le monde socio-économique et la professionnalisation s'appuient principalement sur le dialogue entre les responsables de la licence et la mairie d'Orléans (notamment en lien avec le déménagement de la faculté dans le centre-ville qui rapprocherait géographiquement la formation du tissu économique et social). Il existe un partenariat depuis 1988 avec l'association pour le développement de l'enseignement supérieur dans l'Indre. En revanche, la formation étant plutôt destinée à former les étudiants à la poursuite d'études en master, elle n'inclut pas de possibilité d'alternance. Toutefois, les étudiants ayant un projet entrepreneurial sont encouragés à intégrer le programme Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est relié à une démarche par compétences. La licence *Économie-gestion* est construite en blocs de compétences. La préparation des *syllabus* de cours vise à assurer l'alignement pédagogique. Dès la première année, un programme Créa Campus (un concours fictif de création d'entreprise) est proposé aux étudiants. Le stage n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé.

La formation utilise des méthodes pédagogiques innovantes comme la pédagogie inversée, l'utilisation des plateformes du type Moodle. La licence, entièrement en présentiel, est organisée au travers de méthodes différentes d'enseignement comme les cours magistraux et les travaux dirigés. Des régimes spécifiques existent aussi pour des publics particuliers comme les étudiants en situation de handicap, pour lesquels les enseignements et les évaluations sont adaptés. Toutefois, la formation semble souffrir d'un manque de salle informatique et de matériel audiovisuel, mais garde l'espoir d'une amélioration grâce au prochain déménagement à la Madeleine.

L'ouverture internationale est assurée par les dispositifs de la formation, notamment par la voie européenne (proposée dans la majeure *Économie*) qui offre la possibilité de passer les certificats de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) 1 et 2. À partir de l'année 2021-2022, les étudiants ont la possibilité de passer le *Test of English for International Communication (TOEIC)* avec le centre de langues. La sensibilisation des étudiants à la mobilité reste un objectif à développer. Le bureau des relations internationales aide les étudiants à préparer leur mobilité. Il serait intéressant de plus sensibiliser les étudiants à ces services. Il serait opportun de proposer cette voie aussi dans la majeure *Gestion*, ce qui semble être l'objectif de l'équipe pédagogique avec la nouvelle maquette.

La formation n'est pas concernée par l'alternance et la formation continue. Ce choix est assumé par le caractère généraliste de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est appuyée par les différents moyens de communication comme des organisations et participations à des événements dans des lycées, salons de l'étudiant, journées portes ouvertes, forums de l'orientation, etc. Les contenus de la licence sont adaptés régulièrement aux profils des étudiants dont les bacheliers généraux représentent plus des deux tiers des inscrits. Toutefois, les néo-bacheliers souffrent de difficultés à suivre des matières formalisées et notamment, les enseignements de mathématiques nécessaires en économie et en gestion. Devant ce dilemme, la formation a engagé une réflexion en vue d'évaluer les possibilités d'adapter les programmes.

L'état de réussite des étudiants est renseigné dans les données fournies. Malgré les effets de la période Covid, l'évolution des taux dénote une certaine amélioration des résultats. Ainsi, entre 2018-2019 et 2019-2020, le taux de réussite des étudiants de 1^{re} année (L1) au 2^e semestre est passé de 38 % à 44 % pour les majeures *Économie* et de 32 % à 59 % pour les majeures *Gestion*). Les responsables pédagogiques suivent le dispositif "oui si" (qui concerne en majorité les bacheliers technologiques et professionnels avec un taux de réussite plus faible). La formation propose des cours de soutien à la demande des étudiants dans certaines matières.

Les données concernant l'insertion professionnelle et la poursuite des études ne sont pas fournies dans la mesure où il est indiqué que la licence est généraliste et vise l'acquisition de connaissances fondamentales afin de préparer les étudiants à poursuivre leurs études en master. En 2020-2021, 109 étudiants étaient en poursuite d'études en masters et en écoles de commerce. Pour les autres, il n'y a pas d'enquêtes disponibles de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un encadrement correct avec 143 enseignants intervenant en 2020-2021 pour un nombre total de 1443 heures pour le cycle complet. L'intervention des professionnels est davantage réservée à la majeure *Gestion* et au parcours *Marketing*. La formation semble néanmoins ressentir le besoin d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs dans les apprentissages étant donné ses liens avec les masters.

La démarche d'évaluation est peu développée. L'évaluation des cours est assurée par les enseignants eux-mêmes sans aucun dispositif collectif et sans une organisation qui permettrait de rassembler ces résultats pour établir un bilan collectif de la formation. Toutefois, des réunions ont lieu avec les délégués des étudiants afin d'échanger sur diverses questions liées au déroulement des cursus. Un conseil de perfectionnement se réunit à

la fin de chaque année universitaire et établit un compte rendu assez succinct.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture à l'international en cours de renforcement,
- Une recherche de synergies entre différentes disciplines,
- Une démarche par compétences initiée.

Points faibles

- Pas de véritable suivi des étudiants,
- Une démarche d'évaluation très superficielle,
- Pas de sensibilisation à la professionnalisation.

Recommandations

- Organiser les modalités d'évaluation de façon collective, en s'adaptant aux besoins du public,
- Proposer des programmes plus professionnalisants afin de permettre aux diplômés de développer des compétences variées et de s'orienter en dehors des masters si nécessaire.

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MARCHÉS PUBLICS - MÉTIERS DE L'ACHAT PUBLIC

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Activités juridiques : marchés publics-métiers de l'achat public* de l'université d'Orléans est une formation ne comportant qu'un seul parcours en alternance, se déroulant sur une année sur le site d'Orléans et délivrant 60 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans la politique de l'établissement, singulièrement au titre de l'apprentissage. L'accent est mis à juste titre sur une vraie professionnalisation nourrie d'une collaboration avec nombre de partenaires au premier rang desquels les collectivités territoriales de la région Centre-Val de Loire, des partenariats cependant non formalisés. La licence s'intègre bien à l'offre de l'UFR en permettant l'accès des 2^e années (L2) Droit désireux d'une rapide intégration professionnelle sans interdire pour autant une éventuelle poursuite d'études dans l'un des parcours du master droit public ; au surplus, le vivier de recrutement est aussi celui des DUT *Carrières juridiques* ou *GEA* sans omettre certains BTS. Des données quantitatives documentant la diversité de ce recrutement auraient été les bienvenues. Les enseignements, par définition très spécialisés, laissent néanmoins place à de la pluridisciplinarité/interdisciplinarité dans la mesure nécessaire.

L'ouverture à l'international inexistante se justifie par la finalité avant tout nationale de la formation et de ses débouchés même si est mentionnée une présence d'étudiants étrangers pourtant non étayée par les données quantitatives.

L'adossement à la recherche reste adapté à une formation de 1^{er} cycle d'abord professionnalisante. Le programme inclut bien une dimension recherche à travers la méthodologie du projet tutoré et des rapports de stage et d'apprentissage, le tout agrémenté d'un enseignement non négligeable de veille juridique (20 heures de travaux dirigés - TD) destiné à maîtriser la recherche documentaire. Et si les enseignants-chercheurs s'avèrent minoritaires dans l'ensemble des intervenants, ils assurent cependant près de 45 % du volume horaire axé sur les enseignements fondamentaux. Le recours aux praticiens est en effet incontournable pour inculquer les techniques et procédures de l'achat public.

Les éléments de professionnalisation imprègnent adéquatement l'ensemble des enseignements. La formation est bien conçue pour répondre aux besoins socio-économiques du territoire que font valoir les praticiens, parties prenantes dans les enseignements (7 vacataires professionnels assurant entre 35 et 40 % des unités d'enseignement). L'alternance (une semaine sur deux hors université) et l'apprentissage confortent et crédibilisent d'autant la vocation professionnalisante de la licence et, ce faisant, l'insertion des étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est cohérente dans sa construction sachant relier les enseignements aux compétences visées. L'articulation entre savoirs théoriques et acquisition du savoir-faire est pertinente, en n'omettant pas une préparation judicieuse aux concours de l'administration publique compte tenu du vivier potentiel de recrutement que représentent les collectivités territoriales. L'approche par compétences pourrait cependant être davantage formalisée.

La formation privilégie l'enseignement en présentiel au regard d'une expérience ressentie comme négative du distanciel lors de la crise sanitaire, au point de refuser tout enseignement à distance, fût-ce sur un mode hybride. Il en résulte des pratiques pédagogiques somme toute classiques sans pour autant se cantonner au traditionnel cours magistral (études de cas, classes inversées et autres travaux en équipe ou projets tutorés).

La formation n'est pas ajustée à l'ouverture internationale, mais cela est justifié à l'aune de sa finalité première qui est bien un recrutement majoritairement au sein des collectivités publiques françaises demandant une bonne maîtrise du code français de la commande publique. Cela n'empêche pas pour autant un enseignement d'anglais juridique bien utile notamment pour l'accès aux nombreux textes touchant à la commande publique et émanant de l'Union européenne.

Les dispositifs de la formation sont pour l'essentiel appropriés aux publics de la formation continue, en dépit de l'absence relevée ci-dessus de tout enseignement à distance, du fait de la mise en œuvre d'une alternance, non seulement agencée selon un rythme d'une semaine sur deux, mais également par le regroupement des enseignements sur deux jours. Un allègement du rythme s'opère au surplus par la dispense d'enseignements en cas d'acquisition validée de compétences. Il n'en demeure pas moins une baisse significative de stagiaires de formation continue (passant de 10 à 3) au cours des trois dernières années alors que l'apprentissage prend clairement le dessus (avec 10 étudiants sur une promotion de 19 en 2020-2021). Une réflexion doit être menée à propos de ce déclin du public de formation continue et des aménagements à envisager pour y remédier, d'autant que le nombre de validations d'acquis de l'expérience (VAE) se révèle singulièrement faible.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est en hausse significative, du moins à en juger par la comparaison des données 2019-2020 à celles de 2020-2021 avec une augmentation de 16 à 47 candidats pour une promotion de 20 étudiants (données curieusement absentes pour 2018-2019). La formation gagnerait à amplifier les dispositifs d'information et à ainsi optimiser son potentiel de recrutement notamment en considération de la formation continue.

Le taux de réussite est indéniablement élevé, de l'ordre de 80 à 100 % pour la dernière année 2020-2021, quoiqu'avec un creux en 2019-2020 pouvant s'expliquer par des circonstances sanitaires perturbantes (année où 7 étudiants ont validé moins de 30 ECTS, soit une proportion loin d'être insignifiante de la promotion). Sélection et alternance concourent sans nul doute à une motivation plus affermie, gage d'une meilleure réussite et le dispositif d'une mise à niveau spécifique de 30 heures ne peut qu'être bénéfique.

La formation fait montre d'un bon taux d'insertion professionnelle même si l'on peut regretter des données chiffrées pas toujours cohérentes entre celles fournies par le document de présentation (insistant sur 2019 et 2020) et le fichier retraçant l'enquête à 30 mois. Une analyse aurait permis une meilleure articulation donc une clarification entre ces éléments chiffrés, d'autant que le taux de réponse est plutôt satisfaisant. Le relatif faible taux de poursuite d'études conforte la bonne employabilité des diplômés avec 4 personnes concernées en 2019-2020, 3 en 2020-2021 pour respectivement 20 et 17 diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le taux d'encadrement de la formation demeure satisfaisant ou du moins ne révèle pas de tension, avec un recours significatif et non moins fondé aux professionnels de l'achat public. Le pilotage en termes de moyens s'opère à l'échelle de l'université qui, en tout état de cause, se doit de prendre en compte les impératifs propres aux licences professionnelles ouvertes à l'apprentissage, notamment pour ce qui est des volumes horaires.

La démarche d'évaluation est formalisée, mais seulement à l'échelle de la formation avec la pratique d'un questionnaire annuel connaissant un taux de réponse correct (entre 66 et 68 %, exception faite de l'année 2019-2020, avec 45 %, année perturbée il est vrai par la crise sanitaire). L'évaluation dans le détail des unités d'enseignement s'opère par le conseil de perfectionnement dont les conclusions conduisent effectivement à des ajustements de maquette. L'habitude de l'autoévaluation existe donc bien au sein de la formation, mais mériterait d'être perfectionnée dans sa méthodologie relativement aux unités d'enseignement.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente et équilibrée dans son programme ayant su cibler de vrais besoins,
- Un taux de réussite élevé,
- Un taux d'insertion professionnel satisfaisant.

Points faibles

- Une ouverture trop faible au public de formation continue,
- Une approche par compétences inachevée.

Recommandations

La licence professionnelle activités juridiques, marchés publics et métiers de l'achat public s'avère assurément une bonne formation, portée par une vraie dynamique de l'apprentissage, appelant juste la remarque suivante :

- Optimiser davantage ses potentialités tant vis-à-vis du public de formation continue que dans sa complémentarité en termes de passerelles au sein des formations juridiques classiques de par son objectif d'insertion professionnelle immédiate.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* de l'université d'Orléans est une formation en un an délivrant 60 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* qui prépare, en un unique parcours, aux métiers de conseillers-gestionnaires de clientèle particuliers. La formation résulte d'une convention entre l'université, représentée par son unité de formation et de recherche (UFR) Droit, économie, gestion portant la formation et la Délégation régionale de l'École supérieure de la banque (ESB). Elle est proposée en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et se déroule à l'Institut d'économie d'Orléans, au sein de l'UFR.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle Assurance, Banque, Finance a une place tout à fait cohérente dans l'offre de formation de l'établissement dans la mesure où elle répond à une demande sociale forte des banques de la région et ceci depuis 2002. Elle repose sur une très bonne lisibilité des métiers auxquels elle prépare et une très bonne insertion professionnelle. Cette formation est un prolongement possible pour des étudiants ayant un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un brevet de technicien supérieur (BTS) dans le tertiaire souhaitant intégrer le secteur bancaire.

L'ouverture à l'international reste limitée en raison de la finalité de la formation et de ses pratiques pédagogiques. Compte tenu de son positionnement qui s'appuie sur une insertion professionnelle régionale immédiatement après le diplôme dans un métier technique et bien délimité, cette formation n'a pas et ne développe pas une dimension internationale forte. L'international se traduit toutefois par une mobilité sortante modeste de l'équipe pédagogique (deux enseignants) et par la proposition d'un cours d'anglais avec une volumétrie relativement faible (15 heures sur l'année).

S'agissant d'une licence professionnelle dont l'objectif reste l'insertion professionnelle, la formation bénéficie d'un adossement à la recherche cohérent. Celui-ci se traduit par l'intervention de sept enseignants-chercheurs issus essentiellement du laboratoire d'Économie d'Orléans (LEO, unité mixte de recherche – UMR - 7322) dans les enseignements de la formation. De plus, une formation de six heures permet de sensibiliser les étudiants à la méthodologie pour leurs mémoires, la déontologie de la recherche ainsi qu'à la recherche documentaire.

Conformément aux objectifs de professionnalisation de la formation, les relations entretenues avec le monde socio-professionnel sont étroites. Ainsi, les professionnels sont nombreux (plus d'une vingtaine) et assurent plus de la moitié des enseignements. De plus, l'alternance fondée sur un rythme deux semaines en formation / deux semaines en entreprise permet de répondre aux besoins du monde socio-économique et favorise l'insertion professionnelle des étudiants et des diplômés. L'ESB est largement associée à la conception et à la mise en œuvre de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et au public ciblé. Elle est construite autour d'un programme cohérent, validé nationalement et structuré en trois unités d'enseignement : environnement bancaire, pratique de l'environnement bancaire et activités professionnelles (projet et rapport d'activité) qui pèsent pour 12 crédits ECTS, ce qui est attendu dans le cadre d'une licence professionnelle. On peut toutefois s'étonner, tout en l'excusant en partie au regard des spécificités techniques et organisationnelles du secteur, que le domaine de l'assurance ne soit pas davantage développé, ne serait-ce que sous forme d'options ou de parcours. Par ailleurs, le rythme deux semaines en entreprises / deux semaines en cours répond aux attentes du monde socio-économique et aux impératifs pédagogiques. La maquette de formation indique les ECTS, les volumes horaires de chaque enseignement et les blocs de compétences.

Néanmoins, une démarche de *portfolio* n'est pas proposée aux étudiants.

La licence professionnelle Assurance, Banque, Finance met en œuvre des pratiques pédagogiques traditionnelles : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, projets encadrés par un professionnel et rapports. Des innovations pédagogiques telles que hackathon, concours créatifs, *business games*, etc. pourraient être développées. Les notions liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) sont abordées dans un enseignement spécifique. Bien que l'équipe pédagogique en souligne les limites, l'enseignement distancié reste envisagé pour certains cours.

Concernant les langues vivantes, l'accent est mis sur l'anglais, ce qui apparaît cohérent avec les pratiques d'entreprise. Un enseignement d'anglais de 15 heures est proposé. Aucun autre dispositif (cours de spécialité en langue anglaise, semestre de mobilité, préparation à une certification, etc.) n'est mis en place.

Les contenus et dispositifs de la formation sont tout à fait adaptés pour accueillir des étudiants en alternance, aucun dispositif n'est prévu pour la formation continue. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP) existent, mais les flux sont modestes et se limitent en moyenne à un par an.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Bénéficiant d'une communication de qualité et d'une implantation ancienne, la formation jouit d'une très bonne attractivité : environ une centaine de candidats. Ce vivier de candidatures est largement alimenté par les DUT de l'université d'Orléans ou des BTS régionaux. Le recrutement comprend deux étapes : une première par les enseignants de la formation (taux de sélection de 40 à 60 % des candidatures), une deuxième par les entreprises d'accueil. Au final, la formation accueille une trentaine d'étudiants, avec une légère baisse sur les trois dernières années.

La formation affiche un très bon taux de réussite (supérieur à 90 %) s'expliquant en grande partie par le mode de recrutement et la motivation des étudiants.

La licence professionnelle Assurance, Banque, Finance permet une forte insertion professionnelle : bien que les flux d'étudiants répondant aux enquêtes (aux alentours de 50 %) amènent à une attitude prudente quant à leur interprétation, il est à souligner que les emplois occupés et les rémunérations perçues sont en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. L'alternance est une condition de réussite et d'emploi des étudiants. Il est observé que de plus en plus d'étudiants, tout en restant dans des normes acceptables (environ cinq étudiants par an), poursuivent en master, ce qui peut également être perçu comme un signe de qualité de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie des dispositifs de pilotage mis en œuvre par l'université d'Orléans (par exemple, les enquêtes de suivi de l'Observatoire de la vie étudiante), mais son conseil de perfectionnement a un fonctionnement sous-optimal. Ainsi, le conseil de perfectionnement présente une composition équilibrée au niveau des trois collèges (enseignants et personnels administratifs, étudiants et professionnels). Cependant, depuis sa création, il n'a pas fonctionné (absence de réunions, absences de comptes rendus).

La formation devrait rendre systématique le processus d'évaluation interne dans une vision d'amélioration continue. De même, bien que les enseignements fassent l'objet d'une évaluation à chaud par les étudiants auprès des enseignants, aucune évaluation des enseignements systématique n'a été mise en œuvre.

Conclusion

Points forts

- Une formation marquée par une forte professionnalisation,
- Des taux de réussite très bons et une insertion professionnelle de qualité,
- Une formation attractive.

Points faibles

- Une absence d'outils de pilotage internes (notamment, évaluation des enseignements),
- Un fonctionnement sous-optimal du conseil de perfectionnement,
- Des enseignements liés aux métiers de l'assurance moins présents dans la maquette.

Recommandations

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* est indéniablement une très bonne formation répondant à de besoins parfaitement identifiés du monde socio-économique, appelant juste les recommandations suivantes

- Mettre en œuvre un système d'évaluation des enseignements systématique,
- Réunir le conseil de perfectionnement pour qu'il puisse assurer une fonction d'amélioration continue de la formation,
- Renforcer, dans la mesure du possible, les enseignements liés aux métiers de l'assurance.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ORGANISATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires* de l'université d'Orléans propose un unique parcours, *Entreprise agricole et gestion des risques*, qui est adossé à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges, lieu de la formation. Il s'agit d'une formation en un an, en alternance, délivrant 60 crédits du *European Credit Transfer and Accumulation System* (ECTS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans l'ambition et la stratégie de l'université. Plutôt atypique dans l'offre de l'université, elle se positionne en continuité des 2^e années (L2) des licences *Droit et Économie, gestion* et des bachelors universitaires de technologie en gestion et comptabilité (BUT2) de l'université, pour lesquelles elle ouvre une possibilité de spécialisation. Elle offre également une perspective de poursuite d'études et d'approfondissement aux brevets de technicien supérieur (BTS) du domaine agricole. Des partenariats avec l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de Bourges et son Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) profitent à la formation. Elle est donc parfaitement intégrée dans le paysage de formation local. Elle est par nature pluridisciplinaire et permet une appréhension transversale des problématiques en lien avec les risques agricoles.

La formation est peu ouverte à l'international. Cette ouverture est par essence peu compatible avec le format d'alternance choisi. Elle ne dispose pas de partenariat spécifique et une très faible mobilité sortante ou entrante est constatée (2 mobilités entrantes en 2019-2020).

L'adossement à la recherche de la formation est modeste, ce qui est classique en licence professionnelle. Les projets tutorés en prévention des risques et développement d'outils de gestion donnant lieu à la rédaction d'un mémoire, constituent la seule activité d'apprentissage à la recherche. Peu d'enseignants-chercheurs (3) interviennent dans la formation (107 heures sur 570 heures, soit 19 %).

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Elle bénéficie avantagement de l'appui d'une dizaine de partenaires professionnels du monde agricole (dont la Chambre d'agriculture du Cher et la coopérative AXEREA), du secteur bancaire et des assurances (4 grands groupes sont cités) et du conseil (2 entreprises sont citées). Une quinzaine de représentants de ces partenaires interviennent dans la formation pour assurer plus d'un tiers des heures. Ils participent au pilotage et à la pédagogie via les comités et conseils de perfectionnement. Un accompagnement spécifique des diplômés souhaitant s'installer en qualité d'exploitant agricole est proposé. Avec le soutien du Centre de formation des apprentis (CFA) des universités du Centre-Val de Loire et du service dédié de l'université, la formation est surtout dédiée à l'apprentissage (23 à 25 contrats par an) et, plus marginalement, à l'accueil de publics en formation continue (une personne par an, en moyenne).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques et une ingénierie de formation adaptées à ses objectifs, mais l'approche par compétences n'est pas déployée. Les unités d'enseignements et les blocs de compétences du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont clairement indiqués, mais pas structurants pour la formation. Il n'est pas précisé comment sont évaluées les compétences et les apprenants ne consignent pas celles qu'ils ont acquises dans un *portfolio*. On peut aussi noter que la période de formation en entreprise est très peu valorisée en nombre de crédits ECTS au regard de sa durée (35 semaines, plus du double du temps de formation à l'IUT, pour seulement 11 crédits ECTS).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques autant que nécessaire. Elle consiste surtout en une mise en situation en entreprise. Pour la partie en centre, les pratiques pédagogiques classiques, sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés, sont *a priori* adaptées aux objectifs d'apprentissage et aux modalités d'évaluation mises en œuvre. Toutefois, des méthodes de pédagogie plus actives, comme les cours inversés, dont le volume n'est pas précisé, ou les projets tutorés, sont pratiquées. En complément, les étudiants participent à l'organisation d'évènements du secteur d'activité. Les technologies permettant l'hybridation des enseignements et l'interaction avec les apprenants sont également déployées.

La formation n'est pas adaptée pour favoriser son ouverture à l'international. Un volume réduit d'anglais est proposé (20 heures) et les apprenants peuvent bénéficier d'un accompagnement pour préparer une certification en langue (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur – CLES ; *Test Of English for International Communication – TOEIC*), mais aucun n'a souhaité en profiter. Le format de la formation (un an en alternance) limite la mobilité internationale. Néanmoins, favoriser l'expérience internationale des équipes pédagogiques permettrait de rester en veille avec les évolutions du secteur.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont plus adaptés aux alternants apprentis qu'au public de la formation continue. Les stagiaires de la formation continue peuvent accéder à la formation et peuvent bénéficier d'aménagements. Ils restent cependant très peu nombreux (de l'ordre d'un par an, en moyenne), la formation n'étant pas déployée en blocs de compétences permettant d'accéder à des certifications sur des parties du diplôme.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité satisfaisante qu'elle développe et suit auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation est assez bonne avec de l'ordre de 50 candidatures par an émanant d'un public intra- comme extra- région Centre-Val de Loire et évoluant vers une diversification des profils autres que purement agricoles. Plus d'une trentaine de candidats sont généralement retenus pour une capacité d'accueil de 28 places, qui n'est pas toujours atteinte à l'issue du recrutement, ce qui révèle l'attention que porte l'équipe pédagogique aux profils des apprenants recrutés.

La formation affiche d'excellents résultats de réussite de ses apprenants dont elle suit la progression. La progression pédagogique contrôlée mise en œuvre dès le début de la formation et son effectif permettent de suivre et de détecter les apprenants en difficulté et de déclencher, le cas échéant, des mesures correctives adaptées au cas par cas. Couplé à l'attention portée au moment du recrutement, il résulte de ce dispositif informel des taux de réussite au diplôme le plus souvent de 100 %, sauf en 2021 avec 2 cas particuliers n'ayant pas achevé la formation (un abandon et une victime d'accident).

La formation suit et analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés de manière satisfaisante. La formation suit le devenir de ses diplômés à plusieurs moments : en toute fin de formation (soutenance du mémoire d'apprentissage) ; de 4 à 6 mois après la diplomation (cérémonie de remise du diplôme) ; à 12, 18 et 30 mois après la formation (enquêtes du service dédié de l'université ; taux de réponse de l'ordre de 50 %). À 18 et 30 mois, les répondants aux enquêtes sont soit en emploi (70 à 100 %), soit en poursuite d'études (taux de réponse faible).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens corrects pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est relativement élevé avec 9 enseignants titulaires et une quinzaine de vacataires pour environ 25 étudiants par an. La charge d'enseignement mentionnée est toutefois sous-estimée, notamment sur les besoins d'encadrement des projets tutorés et le suivi spécifique des alternants en entreprise. Les enseignants ne sont pas mobiles à l'international, mais ont bénéficié de formations dans le cadre de la mise en place du bachelor universitaire de technologie. Un ingénieur pédagogique est déployé par l'établissement à Bourges.

La formation a défini un processus d'évaluation interne spécifique pour mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements par les apprenants se déroule lors des rencontres régulières avec les enseignants (une fois par mois) et des actions en découlent. Le conseil de perfectionnement avec des représentants de toutes les parties prenantes de la formation est en place. Il est à l'origine de l'ouverture à l'apprentissage en début de contrat et d'évolutions dans les contenus et les pratiques pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Une formation spécifique et originale qui répond aux besoins du monde agricole et des axes de développements régionaux,
- Une forte professionnalisation,
- Un accompagnement significatif pendant et en sortie de formation,
- D'excellents taux de réussite.

Points faibles

- Une période de formation en entreprise peu valorisée en nombre de crédits ECTS,
- L'approche par compétences dont la mise en place n'est pas finalisée,
- Un adossement à la recherche modéré.

Recommandations

- Maintenir le niveau de performance de la formation en réponse à une demande forte du secteur d'activité, ainsi qu'aux orientations de l'université,
- Revoir la répartition des crédits ECTS en corrélation avec le temps d'apprentissage,
- Mettre en place les blocs de compétences et leur évaluation afin d'augmenter l'attractivité auprès des publics de formation continue,
- Ne pas négliger l'adossement à la recherche.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges, la licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* de l'université d'Orléans forme en un unique parcours à la gestion de la protection sociale. Organisée en un an, elle délivre 60 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Créée en 2002 de façon à compléter l'offre tertiaire de l'IUT, cette licence professionnelle est conçue comme une des formes de poursuite possibles pour les étudiants des diplômes universitaires de technologie (DUT) tertiaires de l'IUT et, plus généralement, pour les étudiants de filières tertiaires désireux de s'insérer professionnellement dans des organismes de protection sociale. Intégrée au département *Carrières sociales* depuis 2014, et auparavant au département *Gestion des entreprises et des administrations*, la licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* est distincte, en termes de recrutement et d'objectifs pédagogiques, du bachelier universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales*. Son bassin de recrutement ne se résume en effet pas aux étudiants du DUT *Carrières sociales* et ses objectifs sont nettement différents du BUT *Carrières sociales - Villes et territoires durables* apparu au début de l'accréditation en cours. Cette licence professionnelle est originale dans le paysage universitaire régional et avec peu d'équivalents au niveau national. Par nature pluridisciplinaire (droit, économie, gestion, management), la formation est animée par une équipe pédagogique comprenant des enseignants-chercheurs issus des départements *Carrières sociales* et *Gestion des entreprises et des administrations*, des enseignants et des professionnels, qui prennent en charge plus de la moitié du volume horaire de la formation et qui apportent des suggestions quant au contenu des projets tutorés, dont la supervision incombe aux enseignants-chercheurs, eu égard à la manière dont ces projets mobilisent les méthodologies de l'enquête de terrain. Les complémentarités sont donc fortes avec les autres filières portées par l'IUT. Certains cours sont par exemple mutualisés avec la licence professionnelle *Entreprise agricole et gestion des risques* (Droit). Les partenaires de la formation y jouent un rôle actif, tant dans le processus de recrutement que dans la mise en œuvre de la formation, notamment en participant aux jurys. Elle offre une voie de poursuite d'études pour les brevets de techniciens supérieurs (BTS) *Services et prestations* dans le secteur Sanitaire et social depuis leur création en 2007, les étudiants de diplôme universitaire de technologie *Carrières sociales* qui souhaiteraient s'orienter vers les métiers de l'administration des organismes sociaux (plutôt qu'en direction du travail social), et les étudiants de licences généralistes en Sciences humaines et sociales (SHS) et Droit, économie et gestion (DEG) nourrissant de tels projets d'insertion professionnelle. La licence professionnelle est cohérente avec le reste de l'offre de l'IUT de Bourges et de l'université. Elle couvre un secteur de niche qui s'avère complémentaire des autres filières au sein de l'IUT.

Sur le plan de l'internationalisation des formations, la licence professionnelle se prête peu à des formats pertinents pour des étudiants en mobilité entrante, car elle forme des professionnels d'un secteur très spécifique au contexte institutionnel français. Cependant, des coopérations sont effectives avec le collège d'enseignement général et professionnel (équivalent canadien des IUT) de Montréal, qui facilite l'accès des étudiants à des terrains de stage au Canada.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Des enseignants-chercheurs spécialistes de sciences sociales et de gestion apportent un concours décisif à la filière et la maquette intègre des éléments qui participent explicitement d'une formation à et par la recherche. La présence active de cinq enseignants-chercheurs au sein de la formation assure un adossement solide à la recherche, ce qui est d'autant plus souhaitable que la formation requiert que les étudiants maîtrisent un certain nombre de méthodologies d'enquête. La maquette comprend à ce titre un module "Fil rouge" qui donne cohérence et visibilité à la formation à et par la recherche au sein du diplôme.

Dès son lancement, le tissu socio-économique local s'est impliqué dans cette formation, créée dans une large mesure en réponse à des besoins exprimés par ce type d'acteurs. La formation a été montée de concert avec le centre de formation de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale. Des liens forts ont été tissés au fil du temps avec un certain nombre de partenaires tels que des caisses de retraite, des structures éducatives (lycées, collèges, établissements d'enseignement supérieur, établissements éducatifs pour publics spécifiques, service des collectivités en charge de l'enseignement), des mutuelles, des collectivités et des associations.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation prévoit un volume horaire de 435 heures, de façon classique pour un diplôme de ce type. Les enseignements théoriques (droit, droit social, histoire de la protection sociale, etc.) sont concentrés sur le semestre impair ; le semestre pair étant dédié aux stages et projets tutorés.

La formation propose des pratiques pédagogiques variées. L'accent est mis sur le travail de groupe, notamment sur la formation à et par la recherche via le module "Fil rouge" qui permet une appropriation progressive des techniques d'enquête. Le travail individuel est développé dans le cadre du mémoire de stage, valorisé à hauteur de 18 ECTS suite à un stage de 16 semaines. Le format général est donc tout à fait classique et cohérent pour une licence professionnelle.

Même si cette visée n'est pas évidente dans un secteur de formation qui insère dans des structures très spécifiques au contexte institutionnel français, l'équipe a le souci de ne pas négliger l'ouverture à l'international. Des cours d'anglais (21 heures) sont prévus au semestre impair dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) dotée de 85 heures où figurent également la bureautique et la communication. Pour autant, l'ouverture à l'international n'est pas un axe de la formation, pour des raisons légitimes liées à la nature très spécifique du contexte national français des connaissances et compétences que dispense la filière. Malgré cette contrainte, des liens avec le Collège d'enseignement général et professionnel de Montréal sont évoqués, ce qui facilite l'accès des étudiants à des terrains de stage au Canada.

La formation rencontre un succès notable en termes d'inscription au titre de la formation continue, puisque la licence a accueilli entre 4 et 6 étudiants sous ce régime. À noter que pour chaque année observée, six valorisations des acquis de l'expérience (VAE) et valorisations des acquis professionnels (VAP) ont été délivrées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est manifestement attractive, puisqu'elle reçoit entre 120 et 160 candidatures par an. 40 étudiants sont admis. Par le jeu des désistements, le groupe classe est constitué de 25 à 30 étudiants. Le processus de recrutement est géré de concert entre l'équipe pédagogique et les professionnels intervenant dans la formation. La procédure d'examen des dossiers de candidatures et les résultats d'admission auxquels elle aboutit nourrissent la réflexion de l'équipe, à en juger par le compte rendu du conseil de perfectionnement où ce point fait l'objet de retours précis et d'analyses fouillées. L'ajout de données sur le bassin de recrutement (filières et zones géographiques d'origine) aurait pu éclairer ce point.

La réussite des étudiants est un autre point positif à noter. La qualité de l'accompagnement dont bénéficient les inscrits aboutit à des résultats extrêmement bons, puisque tous les inscrits finissent par être diplômés, à l'exception d'une validation retardée par la grossesse d'une étudiante.

La qualité de l'insertion professionnelle fait l'objet d'enquêtes de grande qualité menée par l'Observatoire de la vie étudiante de l'université d'Orléans. Là encore, le conseil de perfectionnement joue parfaitement son rôle dans le suivi de cette donnée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est de taille adaptée (9 enseignants et enseignants-chercheurs; 26 vacataires et intervenants professionnels). La coopération avec les intervenants professionnels, nombreux et qualifiés, est fluide et soutenue. On voit, à la lecture des impeccables comptes rendus des conseils de perfectionnement, que la formation est pleinement insérée dans le contexte socio-professionnel local et que les enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT peuvent compter sur le concours de ces intervenants extérieurs.

L'évaluation en continu de la formation, de son recrutement, des débouchés professionnels auxquels elle donne accès, est un point extrêmement positif d'un diplôme bien géré et rodé dans son fonctionnement.

Conclusion

Points forts

- Un processus d'autoévaluation mené avec rigueur et clarté,
- Des partenariats robustes et anciens avec les milieux professionnels,
- Un suivi de l'insertion et des cohortes tout à fait au point,
- Une attractivité manifeste, notamment pour la formation continue,
- Un positionnement judicieux dans le paysage académique local.

Points faibles

- Pas d'accès à la filière par la voie de l'alternance pour le moment.

Recommandations

La qualité du travail produit par les porteurs de cette licence professionnelle mérite d'être saluée. Au vu de la qualité de cette formation et de la rigueur avec laquelle elle est pilotée, seules trois recommandations peuvent être formulées :

- Tenter, en partenariat avec les milieux professionnels investis dans la formation, de développer l'accès à la formation par la voie de l'alternance, désormais accessibles aux acteurs publics, parapublics et associatifs,
- Concevoir des tableaux de suivi des candidatures, afin de mieux pouvoir analyser l'origine géographique des candidats,
- Œuvrer à la visibilité et à la cohérence de la licence professionnelle dans l'offre globale de l'IUT, notamment depuis l'émergence du bachelor universitaire de technologie *Carrières sociales*.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du notariat* de l'université d'Orléans propose sur le site d'Orléans un seul parcours se déroulant en alternance sur une année et délivrant 60 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche Droit, économie, gestion.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Plus qu'une déclinaison de la politique de l'établissement, la formation est d'abord destinée à alimenter le vivier de recrutement des études notariales en accord avec l'université. Marquée par un fort partenariat avec la profession notariale, financement à l'appui (5600 € en 2019-2020) à l'instar de l'ensemble des licences professionnelles de ce type existant en France, cet arimage est conforté par son placement en *continuum* avec le brevet de technicien supérieur (BTS) *Métiers du notariat* duquel proviennent la majorité des étudiants, le tout assorti d'un programme ciblé sur les seules disciplines pratiquées en étude notariale. Si l'ouverture aux étudiants de la 2^e année de licence en droit existe, elle demeure non documentée et gagnerait à être davantage promue.

L'ouverture à l'international est inexistante en raison de l'inévitable spécificité nationale du notariat et singulièrement des compétences attendues des diplômés eu égard aux fonctions qu'ils auront à assurer.

L'adossement recherche résulte essentiellement d'une participation non négligeable d'enseignants-chercheurs à la formation : 7 de ces derniers assurent environ 40 % des enseignements. La finalité purement professionnalisante conduit à une absence de formation pour et par la recherche, sauf à mentionner la recherche documentaire sollicitée notamment pour la confection du mémoire de fin d'études.

La formation est pleinement professionnalisante, d'abord dans sa philosophie axée sur un partenariat étroit avec les instances notariales, soucieuses de faire face au renouvellement générationnel des clercs de notaire dans un contexte, qui plus est, d'ouverture de nouvelles études (c'est l'unique formation de ce type en région Centre-Val de Loire, laquelle couvre deux ressorts de cour d'appel, Orléans et Bourges) ; puis du fait de son modèle fondé sur l'alternance (1 semaine à l'université, 2 semaines en études notariales, voire en services d'administration fiscale) conjuguant apprentissage et, dans une moindre mesure, la formation continue, avec 5 places dédiées. L'investissement d'intervenants professionnels est plus que tangible avec 13 vacataires pour une équipe pédagogique de 21 membres et prenant en charge 55 % des volumes d'enseignement. La logique est bien celle d'une employabilité voulue immédiate des diplômés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Si la formation est élaborée sur un programme cohérent, la mise en adéquation avec les compétences visées demeure laconique. L'autoévaluation mériterait sur ce point de plus amples développements d'autant plus que la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas vraiment documentée : elle n'est que référencée et les compétences se limitent à une énumération de références non explicitées.

L'équipe pédagogique assume le classicisme de ses méthodes pédagogiques et récuse vigoureusement toute modalité d'enseignement à distance. Pourtant, la licence a été ouverte récemment en 2019-2020, en pleine crise sanitaire et la manière d'affronter de telles circonstances n'est malgré tout pas renseignée par l'autoévaluation. L'enseignement en présentiel n'interdit pas néanmoins une diversification des pratiques pédagogiques fondée notamment sur les classes inversées, études de cas ou autres modalités, loin d'être incompatible avec la vocation professionnalisante de la formation : l'autoévaluation demeure muette à cet égard.

Hors un enseignement de langue anglaise, adapté aux besoins du notariat, l'ouverture à l'international est absente. Il est vrai que la spécificité nationale de la formation et des fonctions visées la rendent sans objet ou à tout le moins non indispensable.

La complète alternance est susceptible de favoriser l'inclusion du public de formation continue (FC), mais priorité est donnée à l'apprentissage (2 FC pour 22 apprentis en 2019-2020, 0 l'année suivante). La formation, certes récente, gagnerait à davantage accueillir la formation continue à l'image d'une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) peu sollicitée et uniquement sur un mode partiel (respectivement 2 et 3 au cours des deux dernières années).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Quoique jeune, la formation jouit déjà d'une vraie attractivité (67 candidatures en 2019-2020 puis 187 en 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 25). Ainsi, n'a-t-elle nul besoin d'amplifier des dispositifs particuliers d'information d'autant que ce nombre excède significativement le vivier de recrutement constitué par le BTS *Métiers du notariat* délivré au sein du lycée Voltaire d'Orléans, lui-même conventionné avec l'université. Là réside certainement pour l'essentiel l'absence de besoin d'un recrutement d'un public de formation continue.

Les deux années d'existence de la formation ont donné lieu à 100 % de réussite. Le besoin d'une analyse ne s'est donc pas fait ressentir dans l'autoévaluation, non documentée sur ce point alors même que le compte rendu du conseil de perfectionnement relève une certaine hétérogénéité, voire faiblesse du niveau de connaissances juridiques de la première promotion : il eut été judicieux de confronter ce constat aux résultats précités.

Le devenir des étudiants n'est pas renseigné eu égard à la jeunesse de la formation. Si effectivement, la carence d'enquête à 30 mois est compréhensible, celle à 18 mois l'est moins et surtout, au vu du nombre d'étudiants d'une promotion, un suivi peut être assuré par l'équipe pédagogique. L'autoévaluation souligne bien une insertion professionnelle immédiate, mais sans l'étayer de données chiffrées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'encadrement est suffisant et la licence bénéficie d'une participation financière de la profession notariale, avec l'objectif pertinent de doter les enseignements d'outils professionnels à l'instar des logiciels spécifiques à la profession tels GENAPI. L'équilibre enseignants-chercheurs/enseignants permanents et vacataires (respectivement 6 et 13 même si l'on peut noter au gré des documents fournis un total de 19 ou 23 intervenants) demeure dans la norme. Reste cependant que la qualité professionnelle des vacataires n'est pas précisée et les apports des uns et des autres aux enseignements ne sont pas documentés, ou juste esquissés.

Un processus d'évaluation est évoqué sans être néanmoins véritablement étayé. Le conseil de perfectionnement est certes opérationnel et fructueux à en juger par son compte rendu. Il fut tenu pour sa 1^{re} séance dans les locaux de la chambre départementale des notaires illustrant le solide partenariat avec le notariat. En revanche, le dispositif d'évaluation par les étudiants se cantonne à un questionnaire sans que plus d'informations soient fournies (évaluation de la formation ? Des enseignements ? Le taux de réponse ?) trahissant une méthodologie non aboutie.

Conclusion

Points forts

- Un solide partenariat avec le notariat,
- Un excellent taux de réussite,
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Une approche par compétences succincte,
- Des innovations pédagogiques et un dispositif d'évaluation encore trop balbutiants,

- Une présence trop faible du public de formation continue.

Recommandations

La licence professionnelle *Métiers du notariat* est indéniablement une très bonne formation répondant à de vrais besoins parfaitement identifiés, appelant juste les remarques suivantes :

- Développer l'approche par compétences,
- Renforcer la présence du public de formation continue.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES SOCIALES

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Dispensé par le département Carrières sociales de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales* de l'université d'Orléans est le fruit d'une reconfiguration de l'offre suite à la précédente campagne d'accréditation, qui a vu le département opter pour le nouveau parcours *Villes et territoires durables* conçu au niveau national. Il en est donc la déclinaison locale, à la conception de laquelle les établissements du second degré, les collectivités locales et d'autres partenaires, notamment associatifs, ont été associés. Le caractère très récent de cette formation explique qu'un certain nombre de données, notamment en termes d'insertion professionnelle, soit fatalement lacunaire.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation permet à l'IUT de Bourges et à l'université de disposer d'une filière clairement orientée vers les problématiques du développement durable. Elle est complémentaire des filières de géographie et d'aménagement de l'unité de formation et de recherches (UFR) Lettres, langues et sciences humaines, dont les masters devraient permettre des poursuites d'études au niveau local. Au sein de l'IUT, le bachelor universitaire de technologie (BUT) peut s'appuyer sur le concours des équipes issues des départements de Gestion des entreprises et des administrations et de Génie civil. De nature nécessairement pluridisciplinaire, le BUT intègre des apports des sciences sociales, du droit, de la géographie et des sciences de gestion.

La formation prévoit un dispositif d'ouverture à l'international, en l'occurrence un diplôme d'université d'études technologiques internationales en partenariat avec l'université de Chicoutimi (Canada). On relève à ce titre que les mobilités sortantes ont concerné jusqu'à un tiers des promotions 2018-2019 et 2019-2020. Au vu des évolutions à venir, notamment concernant le devenir des diplômés d'université d'études technologiques internationales (DUETI), l'équipe pédagogique pourra s'appuyer sur les coopérations expérimentées dans le cadre de ce diplôme pour œuvrer à l'internationalisation du BUT.

Le BUT ne requiert pas à proprement parler un adossement à la recherche, mais les enseignants-chercheurs du département (et d'ailleurs des autres départements) apportent leur expertise scientifique au dispositif de formation, qui s'appuie pour partie sur de la mise en pratique de type diagnostic territorial où les méthodologies des sciences sociales sont mobilisées.

La professionnalisation est comme il se doit pour un BUT pleinement intégrée au dispositif de formation, qui prévoit stages et projets tutorés. L'approche pédagogique déployée se veut innovante et entremêle apports théoriques et exercices variés de mise en pratique. On note par exemple le recours à des "déambulations" au cours desquelles les étudiants, munis de tablettes tactiles, mobilisent un certain nombre d'outils numériques utiles dans l'exercice de diagnostic territorial. Les liens noués dès la phase de conception avec un certain nombre de partenaires locaux (collectivités notamment) se traduisent par la participation d'un nombre conséquent de professionnels à la formation, même si l'on regrette que cet apport ne soit pas formalisé et institutionnalisé dans le cadre d'un conseil de perfectionnement, carence quelque peu surprenante eu égard aux pratiques solidement établies dans la plupart des IUT. Les acteurs socio-économiques sont donc mobilisés dans la mise en œuvre de la formation et ce réseau devra être mis au service des projets de développement de la formation mentionnés dans l'autoévaluation (développement de l'alternance notamment).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette donne à voir de façon claire les compétences construites au fil de la formation. Le BUT contient ainsi de façon équilibrée des apprentissages théoriques et des expériences pratiques. Les étudiants se

familiarisent avec leur futur contexte d'exercice (connaissances des politiques publiques, du cadre juridique, des acteurs du champ) et avec les outils et méthodes dont ils auront besoin (conduite de projet, outils destinés à la réalisation de diagnostics territoriaux).

Les pratiques pédagogiques de la formation gagneraient à être davantage diversifiées. L'évaluation devrait davantage solliciter la capacité des étudiants à travailler en groupe : la dimension nécessairement collective et participative du travail de conduite de projet que les diplômés seront amenés à effectuer dans leur future pratique professionnelle mériterait que cette compétence précise soit plus explicitement inscrite dans le dispositif de formation. Étant donné la nature même de la formation, il serait sans doute judicieux que la maquette prévoie la possibilité de valoriser diverses formes d'engagement étudiant au titre de l'item Projet personnel et professionnel de l'étudiant, présent pour chacune des compétences qui structurent la maquette, mais dont la mise en œuvre concrète n'est pas détaillée.

La formation est organisée de façon à permettre son ouverture à l'international. Des cours d'anglais à hauteur de 48 heures sont prévus et des partenariats variés sont mis en place, avec des universités partenaires en Suède (Orebro), en Allemagne (Augsbourg) et en Espagne (Cordoue et Valence), entre autres accords.

La formation n'est pas, dans son fonctionnement actuel, adaptée à l'accueil des publics en formation continue et en alternance. L'équipe pédagogique souligne que l'absence d'inscrits alternants ou en formation continue (sauf une inscription en 2020-2021) est une lacune à laquelle il conviendra de remédier avec le soutien actif des partenaires de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès des différents publics. L'équipe enseignante prend part à un certain nombre d'opérations de promotion de cette nouvelle filière dans le département et en région. Des actions d'information auprès des publics lycéens sont également mises en œuvre. Malgré une date de création très récente, le nombre de candidatures reçues (370) est tout à fait satisfaisant. Il n'est en revanche fait mention d'aucun dispositif permettant d'avoir un regard qualitatif précis sur ces candidatures. Les chiffres sur les baccalauréats d'origine des inscrits figurent dans le fichier d'autoévaluation, mais les autres documents transmis ne donnent pas davantage de précisions sur le bassin de recrutement de la filière d'un point de vue géographique ou en termes de filières d'origine des candidats.

La réussite affichée atteste d'excellents résultats pour la quasi-totalité des promotions concernées. Ainsi, sur les trois années, les diplômés représentent 100 % des inscrits en 2018-2019 et 2019-2020, et 29 sur 30 étudiants en 2020-2021. Des dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés, notamment un recours aux étudiants de deuxième année pour épauler ceux de première année, ainsi que des cours de remédiation en orthographe.

Il est trop tôt pour que des données sur l'insertion apparaissent dans les documents transmis. En revanche, le fichier donne des éléments sur la poursuite d'études en licence et en master, qui concerne une très nette majorité de diplômés (de deux tiers à trois quarts d'entre eux). Les filières concernées par ces poursuites d'études comprennent des instituts d'urbanisme et des licences générales (géographie et aménagement, sciences sociales).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe d'enseignants-chercheurs mobilisés est assez restreinte (3 titulaires, deux en sciences sociales et un en gestion) et gagnerait, comme signalé dans l'autoévaluation, à être complétée par un/des renfort(s), en géographie notamment. On note également l'intervention de 15 vacataires d'enseignement et de 10 professionnels, ces derniers assurant 138 heures de la formation, soit moins de 10 % (1547 heures en tout).

Il est regrettable en tout cas que rien n'ait été mis en place en termes d'évaluations des enseignements. L'équipe souligne le fait que les promotions concernées étant restreintes, les contacts et retours peuvent s'y opérer de façon informelle. La filière profiterait grandement de davantage de formalisation de ce type de procédures. L'absence de conseil de perfectionnement est une anomalie à laquelle il faudra prioritairement remédier au cours du prochain contrat, d'autant que la présence de professionnels au sein de l'équipe pédagogique et les liens tissés avec le milieu associatif et institutionnel local devraient permettre la prise en compte du regard des milieux socio-économiques sur cette filière et son devenir.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire qui bénéficie du profil varié des équipes pédagogiques au sein de l'IUT,
- Des partenariats riches avec les acteurs du territoire (associations, Établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes et collectivités) qui se traduit par la participation d'une dizaine de professionnels au dispositif de formation,
- Un taux de réussite tout à fait satisfaisant,
- Une formation attractive à en juger par le nombre important de candidats (370 en 2021-2022).

Points faibles

- L'absence d'un conseil de perfectionnement et de procédures formalisées d'évaluation de la formation,
- Un développement faible de la formation continue et inexistant de l'alternance, notamment en raison de secteurs d'insertion (structures associatives et pouvoirs publics) où le recours à ce type de dispositifs est peu développé, mais où il est désormais possible eu égard aux changements récents dans la réglementation,
- Un nombre réduit d'enseignants-chercheurs (deux en sciences sociales et un en gestion) intervenant dans la formation.

Recommandations

- Se doter d'instruments formalisés d'autoévaluation et de procédures de pilotage qui permettent une amélioration continue (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements, suivi des étudiants, etc.),
- Renforcer les partenariats avec les collectivités et les acteurs publics, associatifs et parapublics pour développer l'alternance et la formation continue,
- Œuvrer pour le renforcement de l'équipe pédagogique, notamment en veillant à l'intégration d'enseignants-chercheurs.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'université d'Orléans, à la croisée des sciences sociales et des sciences de l'environnement, est dispensée sur le site d'Orléans à l'unité de formation et de recherche Lettre, langue et sciences humaines. Elle propose deux parcours non diplômants à partir de la deuxième année (L2) : *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)* orientant vers le professorat des écoles et l'enseignement secondaire ; *Développement durable des territoires (DDT)* formant aux pratiques et démarches de l'analyse spatiale et du développement territorial.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement dans la mesure où elle s'insère de manière cohérente dans le bouquet des formations du domaine des sciences humaines et sociales. Elle accueille un public de néobacheliers venant de filières générales (58 % en 2018-2019, 65 % en 2019-2020 et 53 % en 2020-2021), mais aussi technologiques (24 % en 2018-2019, 19 % en 2019-2020 et 31 % en 2020-2021). Elle permet une poursuite d'études autant vers les parcours du master *Géographie aménagement, environnement et développement (GAED)* et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)* parcours *Histoire-géographie* à l'issue de la troisième année de licence (L3), qu'avec les deux licences professionnelles du département de géographie, à l'issue de la 2^e année (L2). Les compétences techniques qu'elle procure aux apprenants leur ouvrent des opportunités vers des formations d'autres composantes de l'établissement à l'instar du master *Agrosociété, environnement, territoires, paysage, forêt*. Si les compétences transversales en langues et informatique ainsi que les possibilités de poursuite d'études peuvent être clairement identifiées, on peut regretter que la pluridisciplinarité ne soit envisagée que sous l'angle d'une intégration dans un portail commun *Histoire-géographie* en première année (L1) et dans la perspective du parcours *MEÉF*, support d'un partenariat avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elle s'appuie sur des conventions avec plusieurs universités européennes (Belgique, Espagne, Italie, Estonie, Hongrie, Pologne, Roumanie). Il s'agit de conventions *European action scheme for the mobility of university students (ERASMUS)* portant sur des échanges d'étudiants. Cependant, bien qu'il soit annoncé sans grande précision dans le dossier un accueil d'étudiants internationaux dans le cycle aux effectifs de 15 sur les 153 inscrits en 2018-2019, 16 sur les 155 inscrits en 2019-2020 et 9 sur les 141 inscrits en 2020-2021, les mobilités entrantes et sortantes sont quasi nulles, la formation n'en ayant enregistré qu'une seule dans chaque sens durant les trois années de référence. Cependant, la formation se veut généraliste, sans parcours international, avec un recrutement principalement régional complété en L3 par quelques étudiants africains issus du processus Campus France.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche très satisfaisant à travers son lien avec le Centre d'études pour le développement des territoires et l'environnement (CEDETE, équipe d'accueil - 1210) auquel est rattaché l'ensemble du personnel enseignant statutaire de la formation constituant 66,7 % de l'équipe pédagogique et délivrant près de 65 % du programme. La formation offre aussi des enseignements d'initiation aux méthodes et outils de la recherche à travers une unité d'enseignement *Méthode de terrain* placée au 5^e semestre. Elle mobilise aussi les doctorants du laboratoire pour certains cours. Le dossier mentionne brièvement l'accueil d'étudiants de L3 au laboratoire dans le cadre des deux semaines de stage obligatoires dans le cursus. Des enseignements à la déontologie sont dispensés par l'INSPE pour le parcours enseignement. On peut regretter une très modeste participation des personnels de documentation dans la formation consacrée à la recherche documentaire, le dossier indiquant seulement une heure allouée à cet effet.

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont maigres. Ils s'appuient entre autres sur le stage de deux semaines prévu dans la maquette au semestre 6, pouvant être effectué dans les organismes et les entreprises de la région. Cependant, le dossier n'en donne pas plus d'information. Des blocs de connaissances et de compétences sont ouverts à la formation continue. Le dossier fait état de l'éligibilité de la formation au dispositif Créa Campus sans en mentionner la mise en œuvre.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétences (APC) n'est pas déployée. Avec un volume de 1325 heures étudiants sur le cycle, elle propose des enseignements de tronc commun les deux premières années de licence. Elle amorce une spécialisation progressive dès la L2 où se différencient les deux parcours, tout en donnant la possibilité de s'orienter vers la LP *Cartographie topographie, systèmes d'information géographiques*, au terme de la L2. Certains enseignements des départements d'Histoire pour le parcours MEÉF, et de Langues étrangères appliquées sont mutualisés avec le département de Géographie. Le dossier indique une mise à la disposition des étudiants d'une plateforme de certification de leurs compétences numériques sans fournir de données probantes en la matière.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais les méthodes de pédagogie active sont peu utilisées. Le présentiel reste dominant, le dossier mentionnant un seul enseignement en distanciel, format qui reste tout de même possible pour raison médicale, les étudiants pouvant suivre le cours dans une salle équipée. La diversification des pratiques s'organise autour des nouvelles technologies et du numérique utilisés dans de nombreux enseignements de manière progressive tout au long du cycle, particulièrement dans le recours à la systématisation des pratiques autour de la cartographie et de la géomatique. Amphithéâtres, salles de cours magistral, de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques sont autant d'espaces utilisés pour les enseignements classiques. Les sorties de terrain et les stages d'insertion en milieux professionnels sont prévus dans l'emploi du temps pour permettre l'utilisation d'autres types d'espace d'enseignement.

Les contenus et les dispositifs de la formation se prêtent à une ouverture à l'international. Le dossier indique un effort d'adaptation des TD de langues à la géographie sur tout le cycle. Trois langues obligatoires au choix sont principalement proposées pour un volume total de 72 heures, dans la perspective de construction d'un partenariat international, et de la mobilisation du dispositif Erasmus auquel la formation est ouverte. Il s'agit de l'anglais, l'espagnol et l'allemand. La certification n'est obligatoire que pour l'anglais.

La formation n'est pas concernée par l'alternance, mais est ouverte à la formation continue. Des apprenants (5 en 2018-2019, 3 en 2019-2020 et 1 en 2020-2021) ont été accueillis, certes de manière décroissante, en formation continue dans les trois années du cycle. La formation est ouverte au dispositif mis en place par la composante pour les étudiants salariés. Cependant, tous ces dispositifs restent très limités et peu éclairés dans le dossier. Elle ne développe pas de plan de formation spécifique adressé aux publics en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité avec plusieurs dispositifs qui restent peu efficaces, à l'instar des rencontres effectuées tout au long de l'année dans les établissements scolaires de l'agglomération pour faire la promotion de la formation, de la journée d'accueil au titre des Cordées de la réussite auprès d'établissements en milieux ruraux, des forums des métiers, des salons étudiants et des journées portes ouvertes. Le dossier ne rend pas clairement compte des retombées de cette activité de promotion qui peine à se lire dans la faiblesse récurrente, voire la baisse des recrutements avec 105 inscrits en L1 en 2018-2019, 109 en 2019-2020 et 97 en 2020-2021. Cette attractivité reste tout de même questionnable dès lors qu'on s'intéresse aux effectifs d'inscrits en L2 et L3 ne s'élevant qu'à 28 et 20 en 2018-2019, 17 et 29 en 2019-2020, et 19 et 25 en 2020-2021. La mesure de cette attractivité ne s'appuie que sur le travail de la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP). En outre, la formation n'offre pas d'autres dispositifs attractifs pour ses publics hormis pour ceux bénéficiant du parcours "oui si" constituant respectivement 26 % et 27 % des effectifs inscrits en 2019-2020 et 2020-2021. Il s'agit ainsi de l'une des deux licences avec la mention *Chimie* à compter plus du quart de leurs effectifs sous ce dispositif.

La formation procède au suivi de la réussite de ses étudiants, mais pourrait l'améliorer. En plus du monitoring classique proposé par les statistiques de la DOIP, le dossier évoque le dispositif de suivi et de renforcement en L1 à destination des "oui si", dont le bilan est considéré mitigé du fait que beaucoup d'étudiants ne respectent pas le contrat d'assiduité aux cours de renforcement. Ceci expliquerait le fort taux d'échec de l'ordre de 39 % en 2020-2021. Un dispositif de tutorat a été mis en place avec le concours d'étudiants de master dans le contexte de la pandémie du COVID-19. Mais il semble peiner à fonctionner, aucun bilan précis n'en étant pour autant dressé. À l'évidence, le portail ne rend pas aisée la mesure de la réussite dont le dossier fournit peu d'éléments pour la L1. Le taux de réussite est tout de même très satisfaisant et croissant durant la période en L2, avec 75 % d'étudiants ayant validé tous les crédits du *European credit transfer and accumulation system (ECTS)* des enseignements auxquels ils étaient inscrits en 2018-2019, 94 % en 2019-2020 et 84 % en 2020-2021. Ces taux de réussite affichent une évolution très satisfaisante en troisième avec 85 % en 2018-2019, 93 % en 2019-2020 et 96 % en 2020-2021.

La formation ne vise pas directement l'insertion professionnelle et peine à suivre la poursuite d'études de ses diplômés. Le dossier mentionne des enquêtes régulièrement effectuées auprès d'anciens étudiants sans que des données factuelles viennent appuyer cette affirmation. Il justifie rapidement l'absence de données précises d'évaluation par le fait que la formation débouche sur le niveau master ou sur les deux licences professionnelles dispensées dans le cadre du département Géographie. Et même dans ce cas qui relève de la poursuite des études, on aurait aimé avoir plus d'éléments concrets de mesure, ce que le dossier ne fournit pas.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est correct avec en 2020-2021, 12 enseignants titulaires pour 141 étudiants dont 97 inscrits dans le portail *Histoire-géographie* en L1 et seulement 19 en L2, et 25 en L3. En guise de soutien, d'accompagnement et de formation au métier d'enseignant, la formation exploite sans grande originalité, le dispositif statutaire d'allègement de service pour les nouveaux maîtres de conférences. Le dossier révèle une lacune d'outils et d'indicateurs de mesure susceptibles de permettre le suivi et la maîtrise de sa soutenabilité.

Il y a une grande nécessité à définir et clarifier la démarche d'évaluation interne de la formation dans la mesure où il n'existe pas de véritable dispositif d'évaluation, celui-ci étant confondu avec les réunions de département. C'est ce que traduit l'absence de données concrètes, malgré l'évocation d'éventuels points précis mis à discussion lors de ces séances de réunion « hybrides ». Par conséquent, la formation ne dispose pas d'un véritable conseil de perfectionnement dûment constitué.

Conclusion

Points forts

- Une formation aux objectifs très clairs et précis, adossée à la recherche,
- De très bons taux de réussite en deuxième et troisième années,
- Une diversité d'accueil et d'orientation locale à la poursuite des études (forte proportion de bacheliers technologiques, ouverture vers plusieurs maters dont *MEÉF*, deux licences professionnelles),
- Un très bon ancrage dans l'environnement local et régional.

Points faibles

- Une faible attractivité,
- Une absence de conseil de perfectionnement dûment constitué,
- Une ouverture à l'international peu développée,
- Une approche par compétence non déployée.

Recommandations

- Mettre en place des outils et dispositifs de mesure et de développement de son attractivité,
- Formaliser très clairement le conseil de perfectionnement, organe indispensable dans le dispositif d'accompagnement à l'amélioration continue de l'offre de formation afin d'apparaître plus attractive et plus compétitive dans son bassin d'ancrage, tout en renforçant les éléments de professionnalisation,
- Développer l'ouverture à l'international en promouvant les mobilités entrantes et sortantes de l'équipe pédagogique et des étudiants,
- Mener une réflexion sur la mise en œuvre de l'approche par compétences.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université d'Orléans, est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) et ouverte à un public en formation initiale comme aux stagiaires de formation continue. Elle propose un seul parcours sur deux sites, à savoir le site de l'université d'Orléans même, et celui du Centre d'études supérieures (CES) de Châteauroux. Formation généraliste dans le domaine de l'histoire, elle permet une poursuite d'études en master et ouvre autant vers les métiers de l'enseignement et de la recherche, que vers ceux de la culture et de conservation du patrimoine.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, car elle s'inscrit dans les ambitions d'une université de proximité et contribue à tisser et entretenir des liens avec l'environnement culturel, économique et professionnel local, que ce soit à Orléans ou à Châteauroux. La formation est impliquée dans le dispositif Programme d'investissements d'avenir (PIA) 3 développé par l'université ouverte des humanités et dont l'université d'Orléans est partenaire. Elle est bien insérée dans le bouquet des formations du champ des sciences humaines et sociales de l'établissement, appuyé par la mise en place en première année de licence (L1) de trois portails avec les disciplines lettres, droit et géographie. Cette ouverture disciplinaire se retrouve dans la construction de la formation en *continuum* avec les masters de la discipline et ceux d'autres composantes telles que l'UFR Droit, économie, gestion (DEG) ou l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Par son caractère général, elle prépare autant à la recherche qu'à la professionnalisation en cohérence avec les objectifs de l'établissement, tout en intégrant de la sorte le principe de la pluridisciplinarité requis.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elle bénéficie des accords conclus avec 16 universités dans le cadre du programme Erasmus (programmes d'action européens pour la mobilité des étudiants). L'accompagnement des étudiants est assuré par des responsables pédagogiques et le suivi des échanges s'opère en lien avec le Bureau des relations internationales (BRI). Toutefois, ce dispositif reste sous-exploité et une communication plus importante permettrait d'accroître sa visibilité. La formation inclut néanmoins des mobilités entrantes et sortantes des étudiants bien que les flux restent encore très insignifiants, avec seulement quatre sorties et trois entrées sur la période de l'évaluation.

L'adossement à la recherche de la licence *Histoire* est satisfaisant. Il est garanti par des enseignants-chercheurs constituant 33 % de l'équipe pédagogique et assurant 78 % du volume des enseignements. Ils sont principalement rattachés aux laboratoires de recherche à caractère pluridisciplinaire que sont Pouvoirs, lettres et normes (POLEN), l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) et l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT). Les choix de spécialisation progressive proposés aux étudiants s'articulent avec les thématiques de ces laboratoires. Le département applique une politique stricte concernant le plagiat, énoncée dans les livrets de présentation de la formation et détaillée dans les cours de méthodologie. La formation coopère étroitement avec le Service commun de documentation (SCD) dont le personnel assure des enseignements dès la L1. La directrice de la bibliothèque universitaire de l'UFR LLSH participe aux conseils de perfectionnement.

Bien que modestes et que la licence *Histoire* ne soit pas immédiatement professionnalisante, elle entretient des relations avec le monde socio-économique dans la mesure où sa maquette est construite en prévision des poursuites d'études vers des parcours professionnalisants : *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)*, *Histoire-droit* et *Patrimoine*. La formation inclut des stages obligatoires en deuxième et troisième années de licence (L2 et L3) afin d'accompagner les étudiants dans la construction d'un projet professionnel cohérent avec les débouchés du territoire. Des acteurs extérieurs constituent presque 10 % de l'équipe pédagogique, mais ils assurent moins de 2 % du volume horaire de la formation, bien souvent circonscrits dans le cadre des deux semaines de stages obligatoires comptant pour sept crédits du *European credit transfer and accumulation system (ECTS)* dans la maquette. Ils siègent également au conseil de perfectionnement dans la perspective d'appuyer le maintien de la cohérence de la formation avec sa fiche

du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La licence n'accueille que très ponctuellement des étudiants en formation continue, au point que le dossier n'en propose aucune information d'évaluation. Elle n'est par ailleurs pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques globalement adaptées à ses objectifs, mais n'a pas déployé l'approche par compétences (APC). Sa maquette est fondée sur la progressivité des enseignements, des programmes et des modalités d'évaluation. L'APC demeure en balbutiement, l'alignement pédagogique étant entravé par un trop fort recours aux vacataires constituant plus de 67 % de l'équipe pédagogique.

La formation fait en sorte d'intégrer quelques éléments de pédagogie active. En plus des méthodes classiques faites de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, les pratiques pédagogiques intègrent notamment l'organisation par les étudiants d'expositions réalisées à l'université, à la mairie d'Orléans et dans des lycées. Le caractère chronophage de ce type de pédagogie active dont la mise en œuvre est peu valorisée pour des enseignants fortement impliqués par ailleurs ne facilite toutefois pas la diversification des pratiques et les enseignants souhaiteraient un renforcement en ressources humaines pour aller plus loin. Malgré la réticence de l'équipe pédagogique à l'usage du distanciel, il est néanmoins fait état d'une forte utilisation de l'Espace numérique de travail (ENT) et d'autres outils numériques dans la formation (Moodle Celene), autant de modalités mobilisant une variété d'espaces d'enseignement (virtuel, bibliothèque universitaire, salles informatiques, sorties en institutions culturelles, etc.).

La licence Histoire adapte ses contenus et dispositifs de formation pour faciliter son ouverture à l'international avec un taux de 8,3 % du volume horaire total de la formation, consacré aux langues étrangères. Cependant, elle propose un dispositif peu progressif de langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) constitué de l'anglais, de l'espagnol et de l'allemand, ces deux dernières langues étant sous la menace de fermeture à même d'entraver les projets de mobilité des étudiants et leurs capacités à s'ouvrir à l'international. Cette ouverture, actuellement portée par de nombreux accords Erasmus, souffre cependant d'une carence de proposition de compétences linguistiques au sein de l'établissement qui peut expliquer, au moins en partie, le peu de mobilités.

La formation s'adresse prioritairement à un public de formation initiale classique. Ses contenus et ses dispositifs sont peu adaptés pour accueillir des publics en formation continue et, le cas échéant, elle s'appuie sur le service commun de la formation continue (SEFCO) de l'établissement. Cet accueil est trop ponctuel pour inciter à la mise en place d'une ingénierie dédiée. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'efforce d'accroître son attractivité auprès de ses différents publics. Elle s'appuie sur une large diffusion des informations concernant la formation via des maquettes, des livrets et des capsules vidéos de présentation. La formation participe à tous les événements d'orientation de l'établissement et de la région. Des lycéens sont également accueillis dans les cours de première année de licence au titre de participation aux Cordées de la réussite. À défaut d'outils propres à la formation, sa direction et son conseil de perfectionnement se limitent aux statistiques fournies par l'UFR, ainsi qu'au suivi de la procédure de recrutement depuis Parcoursup à l'inscription définitive. Ce dispositif révèle une relative stabilité des effectifs du cycle passant de 421 en 2018-2019, à 442 en 2019-2020 puis à 418 en 2020-2021. Cette stabilité des effectifs se retrouve aussi au niveau de chaque année du cycle avec, pour 2018-2019, 253 inscrits en première année, 90 en deuxième année, et 78 en troisième année, puis pour 2019-2020, 259, 90 et 93, enfin pour 2020-2021, 252, 82 et 84. Cette stabilité des effectifs indique la bonne attractivité de cette formation.

La formation suit l'évolution des taux de réussite de ses étudiants, sans les analyser complètement. Elle s'appuie sur les données transmises par la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) afin d'analyser l'impact de ses dispositifs d'accompagnement tels que le tutorat, l'aide à la réussite (le projet Voltaire, visant la remédiation en orthographe, apparaît toutefois insuffisant en lui-même) et l'aménagement des cursus. La mise en place des trois portails brouille la lecture du taux de réussite en L1. Ce taux s'avère par la suite satisfaisant et en constante évolution dans le cycle. En L2, il est passé de 73 % en 2018-2019, à 84 % en 2019-2020 puis à 88 % en 2020-2021. Cette dynamique s'exprime aussi en L3 avec un taux de réussite en augmentation de 71 % en 2018-2019, à 80 % en 2019-2020, pour atteindre 96 % en 2020-2021. Toutefois, cet effort constaté dans la réussite au-delà de la L1 contraste nettement avec l'accueil des publics sous dispositif "oui si". Bien que leurs effectifs soient en proportion les plus faibles des disciplines du champ des sciences humaines et sociales de l'établissement (14 % en 2020-2021 contre 27 % pour la licence Géographie, par exemple), le taux de réussite y est extrêmement faible, seulement de l'ordre de 18 % en 2020-2021. Ce faible taux interroge sur l'efficacité

des moyens investis dans ce dispositif, d'autant qu'on enregistre une proportion croissante de néobacheliers technologiques dans la formation durant la période. Passée de 21 % en 2018-2019 à 22 % en 2019-2020 pour atteindre 29 % en 2020-2021, cette évolution s'accompagne de celle des publics "oui si" passée de 8 % à la mise en place en 2019-2020 à 14 % en 2020-2021. Ces dynamiques exigent très certainement des réflexions plus poussées dans le suivi et le développement de la réussite dans ce cycle, les effets pouvant impacter négativement le *continuum* dans les cycles supérieurs.

La formation n'est pas directement concernée par l'insertion professionnelle, mais ne suit pas pour autant le devenir de ses diplômés. Bien que son attention devrait davantage être portée sur la poursuite d'études, au regard du caractère général de la licence, l'on note une défaillance dans la mise à disposition et l'analyse des données afférentes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas assez de moyens à même de lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle mentionne un effectif total de 82 intervenants pour 418 étudiants en 2020-2021. Toutefois, ce fort effectif d'intervenants regorge d'importantes disparités statutaires, le recours croissant aux intervenants temporaires constituant deux tiers de l'équipe pédagogique traduit le sous-effectif à caractère structurel qui ne facilite pas l'accomplissement des missions de la formation, au même titre que son caractère conjoncturel entretenu entre autres par différentes délégations des enseignants. Dans la même veine, le dossier pointe aussi un *ratio* entre les professeurs et les maîtres de conférences comme étant l'un des plus faibles de l'établissement. Des tensions et menaces pèsent sur nombre de volets du projet de la formation (langues, l'international, le tutorat) au risque d'entraver sérieusement la pérennité de ces dispositifs.

Dans son processus d'évaluation interne visant à la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, la formation a constitué les délégués étudiants en relais essentiels de son évaluation, tout au long de l'année et lors des conseils de perfectionnement. Le processus d'évaluation s'appuie entre autres sur des questionnaires soumis aux étudiants par les enseignants dans le cadre de nombre d'unités d'enseignement, sans que le dossier n'en donne de précisions ni sur les modalités de mise en œuvre, ni sur les taux de réponse. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement renouvelé chaque année. Il se réunit chaque semestre. La forte diversité de sa composition donne généralement lieu à de très utiles discussions débouchant sur des propositions d'évolution pertinente de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation bien insérée dans le paysage académique,
- Un bon adossement à la recherche,
- Un conseil de perfectionnement pertinent.

Points faibles

- Une analyse défaillante du suivi des étudiants et des diplômés du cycle,
- Une ouverture à l'international peu probante,
- Une très faible performance du dispositif "oui si",
- Une approche par compétences non déployée.

Recommandations

- Clarifier et consolider les outils de suivi des étudiants et des diplômés ainsi que de mesure de l'attractivité de la formation,
- Renforcer les soutiens à l'international en diversifiant l'offre linguistique et soutenant davantage les diverses mobilités,

- Mettre à disposition des moyens pour systématiser le tutorat ; mettre en place un dispositif de cours spécifiques et progressifs pour les étudiants en difficulté,
- Mener une réflexion sur l'approche par compétences et l'évaluation de ces dernières.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence des *Sciences du langage* (SDL) de l'université d'Orléans est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines (LLSH). Elle est adossée à trois portails en première année (L1), sur le principe d'une intégration disciplinaire progressive des bacheliers dans la formation ou dans l'une des licences : *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA) et *Lettres*. Ses enseignements spécifiques peuvent être choisis comme majeure au deuxième semestre de L1. À partir de la deuxième année (L2), la formation est organisée en trois parcours : *Métiers de l'enseignement et de la formation, français langue maternelle/français langue étrangère* (MEF-FLM/FLE), *Communication et traitement de l'information linguistique* (COMITIL), et *Langue des signes françaises* (LSF). En troisième année (L3), le parcours MEF se subdivise en deux : MEF-FLM et MEF-FLE.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, notamment à travers une spécialisation progressive des étudiants, une pluridisciplinarité présente dans toutes les années du cycle, et un enracinement dans le tissu académique et associatif local. La formation est construite en complémentarité avec les formations LLCER, LEA et Lettres du même cycle en L1, et en continuum avec les masters de *Sciences du langage* et *Métiers de l'enseignement et de la formation* qui constituent une poursuite d'études naturelle. D'autres masters sont également accessibles aux étudiants qui en sont issus : ceux de l'Enseignement en français langue étrangère ou maternelle, ou en Traitement de l'information et de la communication, ceux des Industries de la langue et de l'ingénierie linguistique, ou enfin dans le secteur médical comme l'Orthophonie ou les masters spécialisés en Langue des signes française. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité font partie de la politique de la licence des *Sciences du langage*, qui est ouverte à d'autres formations de la composante à travers des unités d'enseignement (UE) mutualisées. La licence *Sciences du langage* propose des UE intégrant l'apport d'autres disciplines en prévision d'orientations disciplinaires spécifiques chez les étudiants. Certains parcours bénéficient d'un ancrage territorial important, ce qui constitue une réelle valeur ajoutée.

La formation est très peu ouverte à l'international. Elle ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Elle fait état d'un effectif réduit de mobilités entrantes et sortantes : quatre mobilités entrantes et quatre sortantes sur toute la période de référence, mais déclare accueillir des étudiants du programme d'échanges Erasmus en provenance d'autres départements, sans que les effectifs de ces étudiants internationaux ne soient chiffrés. Il est souhaitable que la formation développe sa dimension internationale, en s'inscrivant beaucoup plus fortement dans les orientations stratégiques de l'établissement : que ce soit à travers les accords d'échanges existants, ou en impulsant de nouveaux partenariats plus adaptés aux orientations disciplinaires de la formation. Une internationalisation plus importante est à même de renforcer l'attractivité de cette formation réputée.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. 13 enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs y interviennent, dont 11 EC titulaires du département : le volume horaire global assuré par ces EC ou chercheurs est de 652 heures étudiants. Une formation à la méthodologie de la recherche, à la collecte et au recueil des données est intégrée par la majorité des enseignants-chercheurs à leurs enseignements. Ces derniers sont tous investis dans les enseignements des trois années de la formation. Il existe une opportunité d'accueil en stage pour les étudiants de L3 du parcours *Communication et traitement de l'information linguistique* au sein du *Laboratoire ligérien de linguistique* (LLL), unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) - université, auquel la formation est adossée, mais cette possibilité est peu exploitée. Une seule heure étudiant est consacrée à la méthodologie informationnelle et documentaire, et une heure est assurée par des personnels de documentation. Il convient de renforcer l'adossement à la recherche à travers l'appui du service de documentation.

La formation prend en compte les besoins du monde socio-économique et intègre des éléments de pré-professionnalisation, même si les interventions de professionnels dans les enseignements restent limitées. La formation intègre une ouverture à une poursuite d'études menant à différents secteurs d'activité, à travers une

UE d'orthophonie proposée dès la L1, une UE de mathématiques élémentaires en lien avec le professorat des écoles, et des UE de marketing et de gestion de projets ciblant les métiers de la communication. L'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) est cité dans le cadre d'un partenariat qui donne satisfaction : quatre enseignants de l'INSPÉ interviennent dans le parcours de licence, et le directeur adjoint de l'INSPÉ participe au conseil de perfectionnement de la formation. Deux professionnels seulement interviennent dans la formation : un orthophoniste et un membre de l'association VISUEL-LSF. Si le parcours COMITIL oriente les étudiants vers des entreprises, aucun professionnel n'y intervient. La formation prévoit au choix, soit un stage obligatoire d'une semaine minimum qui donne lieu à un rapport de stage, soit un projet professionnel individuel ou collectif qui donne lieu à un livrable et à un rapport. On regrette que l'UE stage d'observation ou projet professionnel ne soit valorisée qu'à hauteur de trois crédits European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS). La définition des débouchés, des finalités et contenus de la formation est cohérente avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme très cohérent avec une spécialisation progressive en Sciences du langage, et plusieurs ouvertures sur d'autres disciplines. En outre, elle s'inscrit dans la politique de certification de l'établissement, à travers les certifications de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et certificat informatique et internet (C2i) que les étudiants ont pu passer, mais les données fournies ne permettent pas de quantifier les effectifs d'étudiants concernés par ces certifications. La valorisation des compétences disciplinaires acquises permet à des étudiants d'être recrutés sur des projets de recherche pilotés par des enseignants-chercheurs de la formation. Il convient de mettre en œuvre une approche par compétences, de définir des blocs de compétences et de connaissances, et de mettre en place une évaluation des compétences dans une démarche favorisant l'alignement pédagogique.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques constituent un atout de la formation. Certaines pratiques sont de nature strictement disciplinaire : c'est le cas de l'utilisation de logiciels de traitement qualitatif et quantitatif de données langagières, ou d'enquêtes de terrain menées par les étudiants. Certaines pratiques sont plus généralistes : il s'agit de la classe inversée, ou de la co-évaluation formative qu'il aurait été intéressant de développer. Une plateforme numérique, CELENE, permet une multitude de tâches telles que le partage de ressources ou d'activités pédagogiques. Aucun dispositif soutenu, tel que le Programme d'investissements d'avenir (PIA), n'est mis en place. Suite à la crise sanitaire, les enseignements sont proposés sous une modalité hybride, en présentiel et en distanciel, synchrone et asynchrone. Les espaces d'enseignements sont adaptés à la diversité des pratiques pédagogiques et incluent notamment des espaces de traitement des données langagières et des salles informatiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation favorisent son ouverture à l'international à travers l'acquisition de compétences linguistiques chez les étudiants, mais il convient de renforcer l'internationalisation en l'intégrant dans la politique de la formation. La formation s'adresse à des étudiants qui ont choisi les *Sciences du langage* comme majeure au deuxième semestre de L1, dans le portail SDL/LLCER pour 144 étudiants sur la période de référence, SDL/LEA pour 116 étudiants sur la période de référence, et SDL/Lettres pour 103 étudiants sur cette même période. La majorité des étudiants de la formation bénéficie donc d'une formation initiale solide en langue étrangère. On regrette toutefois le faible volume horaire consacré à la formation linguistique en L2 et L3 : un total de 72 heures et 8 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System* (ECTS), même si la présence d'un enseignement de langue étrangère sur les quatre semestres est un élément qu'il convient de pérenniser et de consolider, en l'élargissant à des langues autres que l'anglais et l'espagnol. Les étudiants du parcours *MEF-FLE* bénéficient d'une initiation à une langue nouvelle : ils ont le choix entre le polonais et le serbo-croate, pour un volume horaire de 24 heures et trois crédits ECTS. Un parcours est consacré à la langue des signes française (LSF) et permet aux étudiants d'atteindre en fin de L3 un niveau intermédiaire selon le Cadre européen commun pour les langues. La certification CLES est également proposée. L'ouverture à l'international est donc inégale selon les parcours et reste globalement faible du fait du nombre réduit d'accords d'échanges évoqué plus haut et de l'absence de parcours spécifique.

La formation n'a pas mis en place de dispositifs spécifiques à la formation continue ou à l'alternance. Elle est cependant ouverte à la formation continue (FC) puisque 13 stagiaires de la FC ont été accueillis sur la période de référence. Il convient d'être vigilant sur la baisse des effectifs de la FC, qui passent de sept étudiants en 2018-2019 à un seul en 2020-2021. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), qu'elle soit partielle ou totale, n'est délivrée. Il convient de mener une réflexion permettant de valoriser les acquis de l'expérience et professionnels et d'intégrer ces publics à la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité même si elle n'est pas en mesure de l'évaluer de manière fine et même si l'on observe un fléchissement des inscriptions. De la première à la dernière année de la période de référence, on passe d'un effectif total d'inscrits administratifs de 696 la première année, 509 la deuxième année et 445 la troisième année, soit une baisse de 36 % sur la période. Pour prendre en compte les étudiants spécifiques aux Sciences du langage (SDL), ce sont les effectifs du deuxième semestre (S2) de la première année (L1) qui sont à relever : les effectifs d'étudiants ayant conservé SDL comme majeure dans les portails SDL/LLCER, SDL/LEA et SDL/Lettres sont respectivement de 144, 116 et 103 sur la période de référence. Les effectifs globaux de L2 et de L3 sont en diminution constante sur la période de référence : selon les données de caractérisation, ils passent de 105 inscrits en L2 en 2018-2019, à 84 inscrits en 2019-2020, et 81 en 2020-2021. Le total d'inscrits en L3 passe quant à lui de 99 à 94 et 77 sur les trois années de la période de référence. Il convient d'être vigilant si la baisse des effectifs devait se poursuivre, et de se donner les moyens d'identifier les facteurs internes ou externes expliquant cette diminution. Pour ce qui est des dispositifs d'information sur la formation, cette mission est désormais assurée au niveau de la composante, ce qui ne permet plus aux enseignants d'être en contact direct avec les lycéens. Ce sont les étudiants de licence qui participent aux rencontres organisées par l'université à destination des lycéens : il convient de mettre en place une politique d'accompagnement à l'égard de ces étudiants afin d'optimiser le succès de ces rencontres, d'améliorer la qualité de l'orientation et du recrutement, et d'augmenter l'attractivité de la formation.

La formation affiche un bon taux de réussite de ses étudiants en L2 et en L3. En L2, sur les trois années de la période de référence, le pourcentage des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits est respectivement de 80,9 %, 88 % et 87,6 %. En L3, pour ce même indicateur, on passe respectivement de 86,8 % à 95,7 % pour finir avec un taux de 85,7 % sur la dernière année.

La formation affiche un assez bon taux de poursuite d'études des diplômés en N+1 : sur 249 diplômés sur la période de référence, 157 sont en poursuite d'études en année N+1 au sein du même établissement, avec la répartition suivante quant aux pourcentages de poursuite d'études entre la première et la dernière année de la période de référence : 58 % des diplômés de 2018-2019 sont en poursuite d'études, contre 66 % de ceux de 2019-2020 et 68 % de ceux de 2020-2021. La formation ne procède pas à l'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants, principalement parce qu'elle part du principe qu'elle n'est pas conçue comme une formation professionnalisante. L'absence de service de suivi au niveau de la composante est pointée. Il y a lieu de mener une réflexion globale sur le devenir de l'ensemble des diplômés, qu'ils soient en poursuite d'études dans d'autres établissements ou non, en lien avec un service dédié au niveau de la composante ou de l'université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens de la formation sont suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation ne se prononce pas sur la politique de ressources humaines de l'établissement à son égard en termes d'encadrement. Sur un total de 42 enseignants intervenant dans la formation dont 30 en L2 et L3, dix-neuf (soit 45 %) sont des enseignants-chercheurs et enseignants permanents, et sept sont des enseignants temporaires, dont des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). Seuls les enseignants nouvellement recrutés bénéficient de formations dédiées mises en place au sein de l'établissement, mais le rapport d'autoévaluation fait état de transmission effective et efficace de nouvelles pratiques pédagogiques. La formation ne fait pas état d'outils ou indicateurs de mesure du coût sur lesquels s'appuyer pour le pilotage.

La formation comporte un processus d'évaluation interne mis en place individuellement par certains enseignants, et qui mérite d'être généralisé à travers une politique plus volontariste. Si le processus d'évaluation n'est pas pris en charge par la formation, il permet néanmoins de faire évoluer les enseignements, voire la maquette et les modalités de contrôle des connaissances, dans une démarche d'amélioration continue. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, des étudiants délégués, de personnels non enseignants Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS), de représentants des services centraux de l'université, de professionnels et partenaires extérieurs. Au vu du compte rendu, il convient de clarifier le rôle de chacune des instances de la formation, de manière à ce que le conseil de perfectionnement ait des missions clairement identifiées.

Conclusion

Points forts

- Une formation très cohérente en très bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement,
- Une diversité des pratiques pédagogiques,
- Un très bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Un manque de suivi de l'insertion des diplômés,
- Une faible dimension internationale,
- Un fléchissement des effectifs.

Recommandations

- Assurer un suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés,
- Renforcer l'internationalisation de la formation,
- Contenir la baisse des effectifs et consolider les dispositifs renforçant l'attractivité de la formation en particulier à l'international.

LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Cartographie, topographie et système d'information géographique* de l'université d'Orléans est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettre, langue et sciences humaines. Elle est organisée et mise en œuvre à Orléans, en un seul parcours délivrant 60 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System* (ECTS) sur un an, par le département de géographie de l'UFR en collaboration avec le lycée professionnel Henri Gaudier-Brzeska.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Cartographie, topographie et système d'information géographique* s'inscrit dans les orientations de l'établissement en permettant l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques pour intégrer immédiatement le marché du travail sans besoin de poursuite d'études universitaires longues. En cohérence avec les priorités de l'université, la formation sensibilise ses étudiants à l'intégrité scientifique et à la déontologie dans le cadre du projet tutoré et du stage de 16 semaines en entreprise à partir du mois de mai. Ses débouchés professionnels se trouvent principalement dans les collectivités territoriales et les entreprises privées. La formation s'appuie sur de solides partenariats académiques à l'instar de la convention entre l'université d'Orléans et le lycée professionnel Henri Gaudier-Brzeska implanté dans la commune de Saint-Jean-de-Braye. La formation est ouverte aux recrutements à plusieurs types de disciplines à l'échelle nationale. En formation initiale, elle recrute des étudiants de niveau Bac+2 en provenance de divers horizons scientifiques. En formation continue, elle recrute des personnels de collectivités territoriales, de sociétés privées et de cabinets de géomètres s'intéressant aux domaines de l'information géographique et plus précisément aux systèmes d'information géographique. La formation s'appuie sur la pluridisciplinarité pour développer des enseignements méthodologiques diversifiés qui fonctionnent très bien depuis plusieurs années et l'équipe pédagogique prend en considération avec attention la notion de l'interdisciplinarité.

La formation n'est pas ouverte à l'international, que ce soit en termes d'offre spécifique ou de mobilités entrantes et sortantes. Toutefois, des étudiants étrangers peuvent l'intégrer, notamment via Campus France. Pour le recrutement, l'équipe pédagogique exige un certificat Test de connaissance du français (TCF) B2.

L'adossement à la recherche est très satisfaisant même s'il n'est pas une préoccupation de la formation. Visant prioritairement des compétences multiples, la formation est par conséquent résolument tournée vers la professionnalisation. Toutefois, les cinq enseignants-chercheurs intervenant dans la formation assurent 59,5 % du volume horaire de la formation et sont par conséquent susceptibles d'enrichir leurs contenus pédagogiques avec les résultats de leurs recherches. Aussi, dans le cadre du projet tutoré, la méthodologie informationnelle et documentaire est dispensée au point que finalement, certains étudiants choisissent de poursuivre leurs études en master (5 en 2018-2019, 3 en 2019-2020, 6 en 2020-2021), malgré les réticences de l'équipe pédagogique.

La formation a construit de solides relations avec le monde socio-économique. En effet, jusqu'à six professionnels sont invités chaque année à intervenir dans la formation pour presque 33 % du programme. Les partenariats avec les professionnels ont été développés essentiellement dans le cadre des projets tutorés. Généralement, une convention est signée entre l'université d'Orléans et les professionnels. La formation bénéficie aussi des liens établis de longue date avec les acteurs régionaux (agglomération d'Orléans, Centres communaux d'action sociale d'Orléans et de Saint-Jean-de-Braye, parc naturel de la Brenne, etc.) et nationaux dans le domaine de l'information géographique. Il est à noter que les compétences transversales devraient être mises davantage en exergue. On peut aussi regretter le fait que la formation n'offre pas de formation à l'entrepreneuriat, bien que des réunions mensuelles soient proposées par le responsable de la formation aux étudiants qui le souhaitent, afin de les aider dans leur préparation à l'insertion professionnelle. La formation accueille des stagiaires de formation continue, mais n'est pas proposée en alternance. La validation des acquis professionnels et des acquis de l'expérience partielle ou totale est proposée par une commission spécialisée de l'université d'Orléans.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente une organisation pédagogique bien structurée et cohérente avec ses objectifs bien que l'approche par compétences (APC) ne soit toutefois pas déployée. La formation ambitionne de développer la maîtrise d'un socle de compétences et de connaissances, de manière progressive entre le premier semestre fortement orienté vers des enseignements théoriques et le deuxième semestre davantage orienté vers la formation professionnelle.

Pour ce faire, la formation développe et diversifie suffisamment ses pratiques pédagogiques. La pédagogie de la formation croise méthodes classiques et méthodes innovantes, en mobilisant à la fois les approches classiques de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et des projets tutorés à démarches diverses. Le nombre d'heures équivalent TD mentionné dans le dossier est de 546 réparties en 136 heures CM et 342 heures TD. Le dossier mentionne sans plus de précisions que des enseignements appliqués et modules de professionnalisation (approche par projet, atelier, apprentissage par problème, présentation des solutions aux problèmes sous forme de vidéo, etc.) sont autant de pratiques diversifiées permettant la maîtrise de savoir-faire techniques, de compétences, et d'outils spécifiques propres aux champs de la cartographie, de la topographie, et des systèmes d'information géographique. Un stage obligatoire de 16 semaines en entreprise doté de huit crédits ECTS se déroule au cours du second semestre.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont faiblement adaptés pour permettre son ouverture à l'international avec seulement 18 heures de TD proposées aux étudiants pour les aider à acquérir des compétences linguistiques. Sans doute, ces heures sont très utiles à leur insertion professionnelle. Cependant, bien que ce soit déjà un progrès par rapport aux 14 heures de la maquette précédente, elles ne suffisent pas à garantir aux étudiants des compétences en langues étrangères à même de leur permettre de faire aisément leur stage à l'étranger. La formation n'est pas ouverte à la mobilité sortante, sauf dans le cas d'un étudiant qui souhaite préparer son stage à l'échelle internationale. Ce dernier est orienté vers le bureau international pour construire son projet de stage.

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent d'accueillir des publics de la formation continue sans toutefois proposer de dispositif spécifique. Cette formation n'est pas ouverte en alternance, une réflexion est à mener sur la question, le secteur d'emploi étant en croissance. En revanche, chaque année l'équipe pédagogique recrute des étudiants en formation continue avec un *quota* qui ne dépasse pas les 20 %. Sont généralement intéressés les personnels des collectivités territoriales, des sociétés privées, des cabinets de géomètre ayant à intervenir dans des domaines de l'information géographique et même le personnel militaire. La formation ne fait pas état d'offre spécifique pour la formation continue. Elle n'indique pas de certification universitaire dans le cadre du périmètre de la formation. On peut regretter que ne soit pas proposée de certification aux compétences numériques (Pix) pour cette licence professionnelle. En termes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP), un à deux dossiers, bien souvent sans suite positive, sont reçus chaque année pour expertise. À ce jour, aucun étudiant n'a encore bénéficié d'une VAE partielle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une attractivité certaine à consolider et pérenniser au regard du taux de remplissage au terme des différents processus de recrutement (19 apprenants en 2018-2019, 18 en 2019-2020, 22 en 2020-2021). Le nombre de candidatures pour la formation varie légèrement d'une année à l'autre (132 en 2018-2019, 107 en 2019-2020, 130 en 2020-2021). Les désistements observés sont attribués à la concurrence en cours dans le secteur, nécessitant une vigilance accrue. À ce titre, l'établissement a mis à la disposition des étudiants le bureau des stages pour donner plus de détails aux étudiants sur leur placement et leur avenir dans le monde professionnel. De plus, l'équipe pédagogique a mis en place une stratégie et des dispositions pour connaître en permanence et évaluer de façon prospective la situation des métiers et de l'emploi dans les secteurs ou domaines qui concernent la formation. À titre d'exemple, chaque année, l'équipe pédagogique organise une journée pour emmener les étudiants au salon ESRI France, parmi les plus importants dans le domaine de la licence professionnelle.

La formation jouit d'un très fort taux de réussite, mais très sensible à la conjoncture du fait de la faible flexibilité de la modalité de formation en présentiel. Le dossier indique un taux de réussite moyen d'environ 90 %. Il traduit ainsi du sérieux de l'équipe pédagogique et de la pertinence de la formation basée aussi sur la qualité de son recrutement. Cependant, ce taux de réussite est passé de 90 % pour l'année 2018-2019 à 67 % pour l'année 2020-2021, ce qui a aussi été attribué entre autres au distanciel incompatible avec les nombreuses spécificités de cette formation. Cependant, durant l'année 2020-2021, sept étudiants ont abandonné la formation suite à la crise sanitaire COVID-19, les étudiants ayant connu des difficultés à suivre en distanciel les cours des unités

d'enseignement (UE) portant sur les outils informatiques et géomatiques. Toute chose d'envergure qui semble corroborer le choix du présentiel, mais qui ne devrait pas occulter la nécessité de flexibilité et d'évolution vers de nouvelles pratiques pédagogiques incluant le distanciel.

La formation suit le devenir de ses diplômés indiquant un fort taux d'insertion professionnelle avec une émergence progressive de poursuite des études en master. Pour savoir le devenir des étudiants, la formation a mis en place depuis 2014 un suivi annuel de l'insertion des diplômés. Ce suivi se fait à l'initiative du responsable de la formation via une approche locale basée sur le principe de contact individuel direct. Plusieurs moyens sont ainsi utilisés (courriel, téléphone et formulaire numérique) afin d'obtenir un taux de réponse maximal. C'est en ce sens que l'influence de la pandémie COVID-19 sur le nombre de diplômés s'est révélée flagrante. En outre, il ressort de cette méthode de suivi que le taux d'insertion dans le monde professionnel des étudiants est passé de 81 % pour l'année 2019-2020 à 57 % pour l'année 2020-2021. Néanmoins, tous les diplômés trouvent un emploi moins de 30 mois après la fin de leur formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens nécessaires pour le bon fonctionnement de la formation sont corrects et nécessitent une pérennisation. L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs (trois professeurs dont deux de section du comité national des universités 23 et un de section 27, et deux maîtres de conférences de section 23) et six intervenants extérieurs, généralement des professionnels, assurant 33 % des enseignements. Le taux d'encadrement s'avère de qualité. Aucun membre de l'équipe pédagogique n'a bénéficié d'une mobilité à l'international dans le cadre de la formation qui n'a par ailleurs reçu aucun professeur invité. Cela traduit de l'absence d'ouverture de la formation à la mobilité en général et plus particulièrement à la mobilité internationale. Sur le plan local, les enseignants du lycée Gaudier Brzeska participent chaque année à la formation des étudiants.

L'équipe pédagogique adopte une politique incitative pour un bon pilotage de la formation à l'échelle locale. En effet, plusieurs progrès sont à noter : bonne répartition des interventions, amélioration et ajustement des contenus de certaines UE en accord avec l'enseignant, contrôle de la cohérence de l'offre de formation avec le monde du marché, propositions de solutions en cas de problèmes de dysfonctionnement, taux d'intégration des intervenants professionnels en hausse, diversité des projets en direction des partenaires professionnels, amélioration des conditions de contrôle, suivi individuel en projet (tutoré et/ou stage), analyse individuelle des copies d'examen. La formation a mis en place un processus d'autoévaluations annuelles à parfaire, systématiser et renforcer. Les étudiants sont sollicités pour les évaluations des enseignements reçus. Le taux de réponse s'élève généralement à près de 100 % (90 % en 2018-2019, 89 % en 2019-2020 et 100 % en 2020-2021), indiquant ainsi l'implication des étudiants dans le processus d'amélioration de la formation. Il s'agit d'un taux très satisfaisant. La formation s'est dotée d'un conseil de perfectionnement dont elle prend en compte les résultats des travaux d'autoévaluation. Ce conseil de perfectionnement a été validé en 2019 par les instances de l'établissement. Il se tient régulièrement tous les ans. Sa composition répond aux critères prescrits en la matière par l'établissement.

Conclusion

Points forts

- De solides partenariats très efficaces,
- Une équipe pédagogique fortement investie,
- Une pluridisciplinarité très active,
- Une association originale et très pertinente de métiers divers,
- Un cœur de métier précis, solidement ancré et en croissance.

Points faibles

- Une flexibilité modérée des pratiques pédagogiques qui sont diversifiées, mais prenant faiblement en compte le distanciel,

- L'absence d'ouverture à l'international,
- L'absence d'ouverture à l'apprentissage.

Recommandations

- Renforcer la diversification des pratiques pédagogiques en accordant davantage de place aux enseignements en distanciel pour plus de flexibilité dans les pratiques pédagogiques.
- Promouvoir l'ouverture à l'international sur la base d'une diversification de partenariats, et de mobilités entrantes et sortantes concernant autant l'équipe pédagogique que les étudiants,
- Mener une réflexion sur la pertinence d'une ouverture en apprentissage.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Portée par le département de géographie de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, langues et sciences humaines et mise en œuvre sur le site de Châteauroux, la licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* de l'université d'Orléans est une formation en un an, en alternance, délivrant 60 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Cette licence professionnelle offre un débouché aux étudiants provenant des licences *Géographie et Sciences de la vie et de la terre* dispensées au sein de l'établissement. Créée en 2018 et centrée sur la problématique de la gestion durable de l'eau, cette licence professionnelle reçoit le concours d'intervenants issus de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, du Bureau de recherches géologiques et minières, de l'université de Limoges et d'AgroParisTech. Ouverte à des publics de 2^e année de licence (L2) en provenance de licences *Géographie et Sciences de la vie et de la terre*, elle complète l'offre orléanaise en licences au sein de laquelle est localisée une licence professionnelle dédiée à la gestion des forêts. Elle est unique en son genre dans le contexte universitaire de la région. Cohérente avec les objectifs de l'établissement en termes de développement durable et de développement du numérique (la part consacrée à la maîtrise des systèmes d'information géographiques au sein de la filière est en effet très importante), elle enrichit de façon judicieuse la palette de formations portées par l'université. La formation s'appuie sur des liens avec le département de Géographie, mais l'université n'a pas de formation en amont, en dehors des licences *Géographie et Sciences de la vie et de la terre*, qui soit en adéquation parfaite avec cette filière, qui recrute des étudiants issus de brevet de technicien supérieur (BTS) et du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique*.

L'ouverture à l'international est un volet au sujet duquel la formation dispose de marges de progression. Toutefois, on note que des projets de partenariat sont en cours de finalisation avec des établissements d'Afrique de l'Ouest, ce qui pourrait permettre de combler une lacune.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Les 13 enseignants-chercheurs qui y interviennent dans des proportions prévues par les cadrages nationaux (224 heures sur 450 heures) apportent à cette licence un adossement appréciable à la recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Des intervenants professionnels spécialistes des champs d'insertion auxquels conduit le diplôme complètent un dispositif de formation cohérent, malgré la date récente à laquelle il a été créé. Stages et projets tutorés enrichissent le dispositif, qui s'appuie également sur des sorties de terrain. Le niveau d'engagement des intervenants professionnels est tout à fait appréciable (23 intervenants assurant 195 heures, compte non tenu des 150 heures dédiées au suivi des projets tutorés, auquel ces derniers prennent vraisemblablement part).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation présente un équilibre classique et cohérent entre connaissances théoriques et mise en pratique selon des modalités diverses. Les compétences numériques en systèmes d'information géographique constituent un volet important de la formation, mais cela n'est pas sans poser de problème aux étudiants, à en juger par les comptes rendus du conseil de perfectionnement, car selon leurs filières d'origine, les étudiants ont des acquis disparates sur ce type de compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Le dispositif de formation inclut un stage obligatoire entre 16 semaines et 6 mois, un projet tutoré à hauteur de 150 heures et des sorties de terrain. Il n'est pas envisagé de développer le recours à des modalités d'enseignement hybride ou en distanciel; en revanche, on note l'accent mis, dans le cadre des projets tutorés et des sorties de terrain, sur l'apprentissage du travail en groupe.

L'ouverture à l'international est en voie de renforcement. En effet, des partenariats sont en cours de finalisation avec des universités d'Afrique de l'Ouest, ce qui viendra utilement compléter un dispositif de formation bien conçu et animé par une équipe pédagogique manifestement soucieuse d'en améliorer la qualité de façon continue. L'apprentissage de l'anglais est obligatoire et l'année universitaire écoulée (2021-2022) devait correspondre à l'émergence d'une exigence de certification dans cette langue.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'adaptation à l'alternance est réussie. Depuis 2018, 19 alternants en tout ont été accueillis au sein de la filière, ce qui est un fait notable pour une formation aussi récente et un signe encourageant pour la suite.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le suivi des trois premières cohortes de diplômés est satisfaisant au vu des données apportées dans l'autoévaluation. L'augmentation continue du nombre de candidatures (51, 68, 74 au cours des trois dernières campagnes de recrutement) vers une formation toute récente est un signe encourageant de son attractivité. La capacité d'accueil théorique (32) est loin d'être atteinte, puisque le nombre d'inscrits a oscillé de 22 (2018-2019) à 20 (2020-2021), après une baisse sensible en 2019-2020 (14 inscrits). Ceci n'est pas lié à un défaut d'attractivité de la filière, mais au choix de l'équipe pédagogique de recruter en deçà de la capacité d'accueil limitée (CAL) pour des raisons pédagogiques et pratiques (travaux pratiques - TP -, capacité d'accueil des salles). Cela plaiderait pour une révision de la CAL à l'aune de la faculté effective de la formation à accueillir les étudiants dans des conditions satisfaisantes.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les chiffres communiqués attestent d'une réussite étudiante très satisfaisante, puisque la totalité des inscrits finit par obtenir le diplôme.

Les données sur la poursuite d'études et l'insertion demeurent nécessairement lacunaires. La part de ces derniers poursuivant ensuite vers d'autres formations est limitée, mais les données d'insertion sont fatalement lacunaires, puisque les enquêtes complètes à ce jour (réalisées par l'équipe pédagogique, avec un taux de réponse satisfaisant) portent sur la promotion 2018-2019 (13 diplômés sur 21 en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme) et 2019-2020 (7 diplômés sur 11 en emploi).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation aurait besoin d'un potentiel enseignant plus étoffé. L'équipe pédagogique nécessite en effet d'être renforcée. L'équipe d'enseignants-chercheurs, composée de 10 membres, est somme toute restreinte, d'autant qu'un certain nombre d'entre eux est rattaché à d'autres établissements. Les données de l'autoévaluation ne permettent toutefois pas de connaître avec précision le nombre d'enseignants-chercheurs affectés à l'université d'Orléans. Le volume d'heures équivalent des travaux dirigés (TD) (746) est dans la fourchette haute pour une formation de ce type, avec un volet d'heures important consacré au suivi des projets tutorés (150 heures).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement. Le compte rendu transmis atteste d'une réflexion collective qui associe tous les acteurs pertinents, notamment des représentants des milieux professionnels. La partie théorique de la formation est encore perfectible aux yeux des étudiants comme de l'équipe enseignante. Les échanges sont de qualité et permettent de constater le sérieux avec lequel fonctionne cette instance. On regrette toutefois que les vacataires intervenant dans la formation ne soient pas plus clairement identifiés dans le compte rendu, car cela permettrait de mieux appréhender la diversité des milieux professionnels, parties prenantes de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente et adaptée à l'apprentissage,
- Un bon pilotage de la qualité de la formation,
- Un taux de réussite très satisfaisant,
- Une coopération aboutie avec les milieux professionnels,
- Un équilibre probant entre dimension pratique et théorique,
- Une adaptabilité du dispositif de formation confortée par un conseil de perfectionnement qui fonctionne avec efficacité.

Points faibles

- Des coopérations internationales encore peu développées,
- Une faible diversité des spécialités scientifiques de l'équipe pédagogique (biologie aquatique, analyse de l'eau).

Recommandations

- Renforcer les partenariats internationaux pour ouvrir des terrains de stages à l'étranger et faciliter l'accès à la formation à des publics d'étudiants internationaux.
- Etoffer l'équipe scientifique sur laquelle repose la formation de façon à remédier à des besoins non couverts par la formation (analyse de l'eau),
- Accroître le réseau de professionnels sur lesquels s'appuie la formation,

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CHIMIE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le diplôme universitaire de technologie (DUT) *Chimie* est un parcours diplômant deux ans après le baccalauréat débouchant sur des postes de technicien dans le secteur de la chimie. Le recrutement se fait via Parcoursup tant pour les élèves issus d'un baccalauréat général que pour ceux ayant choisi la voie technologique avec un baccalauréat *Sciences et technologies de laboratoire (STL)* avec un enseignement spécifique de Sciences physiques et chimiques en laboratoire (SPCL). En aval du DUT, les licences professionnelles (LP) assurent une spécialisation dans l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle et l'IUT d'Orléans en compte trois : *Chimie analytique, contrôle-qualité, environnement (LP CACQE)* ; *Formulation (LP F)* et *Chimie industrielle (LP CI)*. Ces trois formations n'ont cessé d'accroître leurs effectifs, accueillant non seulement des étudiants issus de DUT *Chimie* mais aussi des étudiants ayant un brevet de technicien supérieur (BTS) *Métiers de la chimie* et "Anabiotec". Le public accueilli est uniquement constitué d'apprentis et de quelques personnes en formation continue. Suite à la réforme des licences professionnelles, depuis la rentrée 2021, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie* de l'université d'Orléans, proposé par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orléans, se substitue au diplôme universitaire de technologie (DUT) *Chimie*. Pour la troisième année (BUT 3) qui ouvrira en 2023, il prévoit d'intégrer les trois licences professionnelles en alternance que proposait le département Chimie de l'IUT (LP CACQE, LP F, LP CI) sous la forme de trois parcours du BUT : *Analyse-contrôle, Chimie de formulation* et *Chimie industrielle*. Un quatrième parcours, *Chimie de synthèse*, pourrait enrichir la spécialité de BUT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations sont en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Ces formations ont été créées au sein d'un tissu industriel pharmaceutique et cosmétique. Le bachelor universitaire de technologie (BUT) intègre donc ces trois formations plus une quatrième dans le domaine de la synthèse chimique. L'IUT d'Orléans propose les quatre parcours inscrits au programme national du BUT *Chimie*. La formation est en relations fortes avec France Chimie et est très impliquée dans le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) CosmétoPhama. Le CMQ, permet de renforcer les liens entre les entreprises pharmaceutiques et cosmétiques régionales, et les formations secondaires et du supérieur de l'académie.

Les partenariats académiques -3/+3 avec les lycées sont mis en place via les Cordées de la réussite, l'accueil en immersion d'élèves de 1^{re} et Terminale et les Olympiades de la chimie (le coordinateur régional est un enseignant-chercheur - EC - de l'IUT). La mise en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) fait ressortir la pluridisciplinarité dans la mobilisation de plusieurs ressources pour répondre à une problématique professionnelle. Le CMQ CosmétoPhama Centre-Val de Loire inclut la formation et permet de bénéficier d'un financement de type programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Des échanges Erasmus sont développés avec la Belgique dans le cadre d'un semestre à l'étranger. Pour les trois LP, la dimension internationale n'est pas développée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Le contact avec la recherche se fait via des projets intégrés en partenariat avec les laboratoires de recherche. 80 % des enseignants de la formation sont des enseignants-chercheurs (EC). Pour les trois LP, ces projets sont de 150 heures en autonomie et 24 heures de travaux pratiques, pour développer une vision recherche des domaines correspondants aux formations (les projets tutorés Creacosm).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les entreprises du secteur proposent des stages, des contrats d'apprentissage et des emplois. Elles participent aussi à la formation par des recommandations transmises lors des conseils de perfectionnement, des visites de stage ou d'apprentissage, de formations continues et de prestations. Des rencontres avec les anciens en poste sont organisées. Le projet professionnel personnalisé (PPP) est animé par

un salarié de la Chambre des métiers d'Orléans. Aucun stage n'est prévu en première année du BUT. La participation des professionnels dans les enseignements des LP est bonne (84 heures pour la LP CACQE ; 18 industriels et 90 heures pour la LP F ; 17 industriels et 134 heures pour la LP CI). L'enseignement de soft skills comme le management, la communication, la qualité, la gestion des projets dans le respect de la réglementation hygiène - sécurité - environnement permet d'apporter un complément dans la professionnalisation de la formation. Aucune certification (notamment Pix) ou aucune démarche de e-portfolio ne sont indiquées. Un accompagnement pour la construction de curriculum vitae (CV) est proposé en collaboration avec le centre de formation des apprentis.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les méthodes pédagogiques mises en œuvre par la formation sont traditionnelles et correspondent à la pédagogie des IUT : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. De plus, malgré la présence d'enseignements permettant aux étudiants de réfléchir à leur devenir professionnel (par exemple, le module de projet personnel et professionnel), aucune démarche d'e-portfolio n'est proposée aux étudiants.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Sans que les finalités pédagogiques de ces dispositifs soient explicitées, des enseignements sont dispensés à distance (34 heures pour la LP CACQE) ou de manière asynchrone (40 heures dans la LP CI). La LP F s'appuie sur les outils numériques pour proposer des capsules vidéos et des exercices supplémentaires aux étudiants. Aucune certification relative aux compétences informatiques (PIX notamment) n'a été mise en œuvre.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation se concentre sur l'enseignement de l'anglais sur les trois années du cycle. Conformément aux recommandations du programme pédagogique national, le volume enseigné est de 58 heures par année pour les deux premières années. Des cours de français langue étrangère (FLE) sont également proposés aux étudiants étrangers pour faciliter leur intégration. Lors de la deuxième année et avec le soutien de la cellule des relations internationales de l'IUT, les étudiants peuvent partir pour un semestre à l'étranger. Le nombre d'étudiants concernés reste cependant modeste. Pour les licences F et CI, le *Test of English for International Communication (TOEIC)* est proposé sans exigence de résultat.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Sans que des dispositifs d'accueil spécifiques soient proposés, la formation est ouverte aux stagiaires de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité est très bonne (en 2021 : 1079 candidatures pour environ 90 admis en 1^{re} année de BUT (BUT1) ; 145 candidatures pour 31 étudiants admis en LP CACQE ; 243 candidatures pour 30 admis en LP F ; 100 candidatures pour 16 admis en LP CI). Ces chiffres sont stables, voire en baisse depuis plusieurs années. La diversification du public à l'entrée du BUT n'est pas renseignée.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Au premier semestre de la formation BUT, les dispositifs d'accompagnement pour l'aide à la réussite reposent sur du soutien à destination des étudiants n'ayant pas la moyenne aux examens. Les étudiants issus d'un baccalauréat STL, ont des heures de TD supplémentaires en chimie, physique et mathématiques, de manière à adapter le rythme de l'apprentissage. Le soutien est reconduit au deuxième semestre selon les mêmes modalités, puis au troisième semestre pour les étudiants ayant redoublé un ou deux semestres. Le taux de réussite est bon, voire excellent pour les licences professionnelles puisqu'il avoisine les 100 %.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Un tiers des étudiants diplômés d'un DUT *Chimie* poursuit ses études. Aucune information ne permet d'apprécier l'insertion professionnelle. La formation réalise des enquêtes pour suivre l'insertion professionnelle des diplômés. Le taux de réponse est bon grâce aux réseaux sociaux professionnels. L'insertion professionnelle est bonne (81 % à 18 mois pour la LP CACQE, 50 % à 18 mois pour la LP F et 56 % à 18 mois pour la LP CI).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les formations disposent d'un bon taux d'enseignants-chercheurs/chercheurs et d'enseignants temporaires (respectivement 26 et 11 pour le DUT ; 12 et 17 pour la LP CACQE ; 11 et 16 pour la LP F ; 18 et 33 pour la LP CI). Pour toutes les formations, aucune mobilité internationale des EC n'est observée. Les maquettes respectent la lettre de cadrage de l'université, mais l'augmentation des effectifs pourrait engendrer des difficultés d'encadrement.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les formations évaluent les enseignements et les interventions des vacataires avec un excellent taux de réponse. La formation profite de l'accompagnement des professionnels ainsi que des trois LP. L'équipe pédagogique se réunit en conseil de département auquel sont invités les étudiants. Les besoins des industriels du secteur ont poussé la formation à investir dans de nouveaux équipements. La voix des étudiants est écoutée pour faire évoluer la pédagogie.

Conclusion

Points forts

- Un contexte local favorable avec le campus des métiers des qualifications Cosmetopharma,
- Un bon suivi des étudiants et de leur réussite,
- Une forte implication des professionnels lors de la troisième année qui est en phase avec l'attente d'insertion professionnelle.

Points faibles

- Une faible professionnalisation en première année,
- Une faible ouverture à l'international,
- Une absence d'accompagnement dans l'élaboration d'un *portfolio* de compétences.

Recommandations

- Renforcer la professionnalisation dès la première année par l'intervention plus forte de professionnels ou la mise en place d'un stage,
- Intégrer des dispositifs permettant une internationalisation de la formation dans le but d'ouvrir la formation et d'enrichir les étudiants,
- Mettre en œuvre la formalisation des compétences et des certifications au travers d'une démarche d'*e-portfolio*.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le département Génie civil – construction durable de l'université d'Orléans a été créé en 1973 sur un unique site, celui de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges et proposait une formation de diplôme universitaire de technologie (DUT) dans le domaine du bâtiment, des travaux publics, de la réhabilitation et de l'amélioration des performances environnementales des bâtiments et une formation de licence professionnelle (LP) divisée en deux parcours : *Maîtrise architecturale et techniques (MAT)* et *Risques, conduites des travaux et expertise (RCE)*. Suite à la réforme des DUT, le département Génie civil – construction durable propose un bachelor universitaire de technologie (BUT) en quatre parcours (travaux bâtiment, travaux publics, réhabilitation et performances environnementales des bâtiments, bureau d'études conception) afin de former les étudiants à l'élaboration de solutions pour le bâtiment ou les travaux publics, le dimensionnement et le management de chantier. Cette formation est proposée en formation initiale classique ou par apprentissage.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT Génie civil a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Par son ancrage territorial (la seule présente à l'IUT de Bourges sur le plan régional) et son orientation vers la construction durable, la formation s'inscrit dans les orientations de l'université d'Orléans. De ce fait, la formation n'a pas de lien sur le plan régional avec d'autres formations. Il n'est pas indiqué si la formation a des liens sur le plan national, autres que ceux dus au réseau national des départements Génie civil - construction durable.

La formation est ouverte à l'international, par la mise en place d'un partenariat avec le Québec pour permettre un échange d'étudiants. Il est possible lors du semestre 4, de faire un échange avec l'établissement de Chicoutimi ou de suivre une année d'études à Montréal. L'échange se fait principalement de la France vers le Canada et a fortement diminué du fait de la crise sanitaire. De plus, il est indiqué que des partenariats existent pour permettre des stages à l'international lors des semestres pairs.

L'adossement à la recherche est faible, ce qui peut dans une certaine mesure être compréhensible au regard du niveau de formation. En effet, seule l'intervention de 19 enseignants-chercheurs (EC) permet de faire un lien avec la recherche. Aucune activité n'est mise en place pour sensibiliser les étudiants à la recherche.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont deux stages lors du semestre 2 et du semestre 4 (4 semaines de stages en semestre 2, pas d'informations sur le nombre de semaines en semestre 4). Un nombre important d'intervenants extérieurs permet de créer un lien avec le monde socio-économique et ainsi d'intégrer rapidement les connaissances et les besoins du terrain professionnel. Une convention est mise en place avec l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) pour former les étudiants à la prévention des risques et la sécurité sur les chantiers.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent, défini au niveau national, avec un alignement des objectifs, méthodes pédagogiques et d'évaluation. L'identification des compétences est faite sur le plan national.

La formation propose peu d'activités faisant appel à des pédagogies actives. Seule la mise en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) est indiquée, mais l'accompagnement des projets et des SAÉ n'est pas détaillé. De plus, pour l'instant, aucun *portfolio* n'est proposé pour accompagner les étudiants dans le suivi de l'acquisition de leurs compétences. Il est à remarquer la mise en place de vidéos pour la préparation de

certaines travaux pratiques (TP). Pour l'accueil des étudiants étrangers (trois à cinq par an), il n'est pas indiqué si des dispositifs spécifiques sont proposés pour faciliter leur intégration ou pour leur permettre de se remettre à niveau. Il a été choisi de faire des groupes de niveau en mathématique et en anglais pour permettre d'adapter le contenu des enseignements, afin d'individualiser la formation. La formation s'est tournée vers le développement durable et intègre cette notion dans différents cours. Les locaux du BUT Génie civil - *construction durable* ont été aménagés avec une salle au mobilier mobile permettant le travail collaboratif entre les étudiants et des salles informatiques.

La formation propose des cours d'anglais au cours des deux premiers semestres pour permettre aux étudiants de partir à l'étranger pour le stage ou pour un semestre au Canada. 56 heures d'anglais sont prévues lors de la première année du BUT.

La formation est ouverte à l'apprentissage et reçoit entre 13 et 27 étudiants en apprentissage. De plus, elle a accueilli deux stagiaires en formation continue depuis 2018. Il n'y a pas d'indication concernant le calendrier mis en place et la cohérence relative aux compétences acquises par les différentes activités, avec le reste de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre important de dossiers (plus de 1000 chaque année) pour 109 étudiants retenus. La répartition entre les baccalauréats généraux et les baccalauréats technologiques est de 64 % - 36 %. Les effectifs sont stables sur les trois années : environ 100 étudiants en première année de BUT, entre 87 et 110 en deuxième année de BUT et entre 53 et 59 en licence professionnelle.

La réussite des étudiants est plutôt élevée. Le nombre de diplômés reste relativement stable, de l'ordre de 84 à 108 étudiants par an. Seuls quatre étudiants sur les quatre dernières années n'ont validé aucune unité d'enseignement (UE).

La formation met en place un suivi du devenir de ses étudiants. D'un point de vue de la poursuite d'études, elle vise clairement la licence professionnelle de l'IUT de Bourges. 24 à 40 étudiants sont en poursuite d'études à N+1 par an, 40 % continuent vers la licence professionnelle. Il n'est pas indiqué si les étudiants continuent vers d'autres formations. D'un point de vue professionnel, la formation suit avec précision le devenir de ses étudiants. Cependant, il n'y a pas d'analyse sur l'adéquation des postes occupés et ceux initialement visés par la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée de 11 enseignants-chercheurs permanents et deux non permanents, ce qui permet d'avoir un encadrement suffisant. De plus, la formation fait intervenir des intervenants professionnels, via des partenariats avec des entreprises reconnues dans la profession du bâtiment et travaux publics (BTP). La répartition du nombre d'heures enseignées entre les enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels, n'est pas clairement renseignée.

La formation a un processus interne d'évaluation lui permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue via un conseil de perfectionnement. Il n'y a pas d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants, mais un retour de la part des étudiants est, malgré tout, mis en place à travers le conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique est aussi un relais informel de l'évaluation par les interactions avec les étudiants et le monde socio-économique, et un chercheur à temps plein a comme mission d'évaluer et développer les partenariats proposés par la formation avec le monde socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique dynamique et impliquée,
- Une dynamique à l'international active, car beaucoup d'étudiants de l'IUT de Bourges profitent du partenariat d'échanges d'étudiants avec le Canada pour effectuer le semestre 4 à l'étranger,

- Une mise en place de partenariats avec des professionnels du domaine du BTP pour développer la formation et favoriser l'insertion professionnelle des étudiants (obtention de matières premières, accueil d'étudiants en stage).

Points faibles

- Un faible nombre d'étudiants canadiens accueillis à l'IUT de Bourges dans le cadre du partenariat d'échange,
- Une faible analyse du suivi des étudiants aussi bien au niveau professionnel et sur la poursuite d'études,
- Une faible participation des professionnels dans les enseignements.

Recommandations

- Mettre en place un portfolio de compétences, avec un accompagnement des étudiants dans l'acquisition des compétences, que ce soit en formation initiale ou en apprentissage,
- Faire une analyse du suivi professionnel des étudiants après l'obtention du diplôme,
- Profiter de l'implication des professionnels pour leur proposer d'intervenir dans les enseignements.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (IUT DE CHARTRES)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* de l'université d'Orléans et dispensé par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Chartres propose deux parcours : *Électricité et maîtrise de l'énergie (EME)* et *Électronique et systèmes embarqués (ESE)*. Il s'inscrit dans la continuité du diplôme universitaire de technologie (DUT) *GEII* et de la licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité et développement durable*, diplômes auxquels il se substitue progressivement depuis la rentrée 2021 (ouverture de la première année du BUT) et jusqu'en 2023 (ouverture de la troisième année - BUT 3). Ce BUT permet aux étudiants d'acquérir des compétences pour concevoir, installer, et maintenir des installations électriques. Cette formation peut être suivie en apprentissage.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT GEII a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit dans les orientations de celui-ci malgré une faible ouverture à l'international et répond à la stratégie d'ancrage territorial de l'université. Il est aussi complémentaire à travers son parcours *ESE* au BUT *GEII* proposé par l'IUT de l'Indre. Le BUT *GEII* assure une cohérence de formation entre les lycées en Eure-et-Loir, deux autres départements de l'IUT et l'école d'ingénieurs Polytech. Du fait de sa thématique, les étudiants doivent mobiliser des compétences pluridisciplinaires et pour accompagner les étudiants dans cet apprentissage, l'équipe pédagogique propose des projets tutorés et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Cette pédagogie permet une meilleure insertion professionnelle. Une sensibilisation au développement durable est suggérée à l'équipe pédagogique, mais il n'y a pas d'enseignements proprement dits sur le sujet. Les compétences développées sont définies en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sur le plan national et le site de Chartres propose une adaptation locale.

La formation est très peu ouverte à l'international, seuls 6 étudiants étrangers sur les 3 ans ont été admis dans cette formation. Il n'existe pas de partenariats internationaux. Il y a une volonté de la part de l'équipe pédagogique d'ouvrir plus à l'international, mais aucune piste n'est indiquée pour atteindre cet objectif.

L'adossement à la recherche est modeste, mais reste cohérent avec la principale finalité de la formation. L'interaction avec la recherche se fait uniquement par l'intervention d'enseignants-chercheurs du laboratoire PRISME (équipe d'accueil 4229, laboratoire pluridisciplinaire dans le domaine général des Sciences pour l'ingénieur et des technologies). Il est à noter que 5 enseignants-chercheurs interviennent dans le BUT et 6 enseignants-chercheurs en licence professionnelle. Il n'y pas de sensibilisation à la recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, Afin d'intégrer les besoins des professionnels de la région et de faire connaître la formation, le BUT *GEII* est d'une part, adhérent au PolePharma et au club de l'industrie de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), et d'autre part, participe aux actions économiques de la CosmeticValley, de Chartres métropole et de la Chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir. Ces actions permettent de placer les étudiants en apprentissage. De plus, des intervenants professionnels interviennent en vacance dans la formation : 9 en licence professionnelle, mais seulement 4 en DUT et 2 dans le BUT. Peu d'heures sont prévues pour la professionnalisation, seulement 4 heures. Une découverte de 2 heures à l'entrepreneuriat est présentée. La formation est proposée en apprentissage à partir de la deuxième année. Pour les étudiants en formation initiale, un stage obligatoire a lieu en fin de troisième année du BUT (minimum 16 semaines pour 15 crédits ECTS - *European Credit Transfer and Accumulation System*). En plus des stages, la formation met en place plusieurs SAÉ et projets pour professionnaliser les étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et les méthodes pédagogiques et d'évaluation. L'identification des compétences est effectuée au niveau national. Il est indiqué la mise en place d'un *portfolio* de compétences, mais aucun détail n'est donné sur son utilisation avec ou par les étudiants.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Cependant, la formation a fourni un effort important pour permettre l'apprentissage à distance ; seuls les travaux pratiques (TP) nécessitant du matériel spécifique ne sont pas faisables à distance.

La formation inclut une formation à la langue anglaise. La formation prévoit 56 heures d'anglais en première année du BUT et propose une certification. Il y a également des enseignements d'anglais en licence professionnelle, mais le nombre d'heures n'est pas précisé. La certification *Test of English for International Communication (TOIEC)* est obligatoire en 3^e année.

Le BUT GEII accueille peu d'étudiants en formation continue, seul un étudiant au cours des 3 ans durant la 3^e année de la formation. La formation est ouverte en alternance et elle accueille entre 10 et 17 apprentis en 3^e année. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) ne sont mentionnées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre d'étudiants constant entre 35 et 39 étudiants sur les deux années pour une capacité de 56 places en formation initiale dont 17 en alternance. Il est à noter que le nombre de candidatures au BUT GEII est d'environ 400 dossiers pour 40 % provenant de baccalauréats technologiques. L'équipe pédagogique est fortement impliquée pour faire connaître la formation en participant aux portes ouvertes et aux forums étudiants, mais surtout en proposant des actions sur les réseaux sociaux (notamment, Youtube) et par la mise en place d'une Cordée de la réussite avec les lycées d'Eure-et-Loir.

Le taux de réussite des étudiants est très élevé et il est dû à une forte implication de l'équipe pédagogique dans l'encadrement des étudiants. Quasiment tous les étudiants obtiennent leur diplôme, entre 93 % et 100 % en fin de deuxième année et entre 94 % et 100 % en fin de 3^e année.

La poursuite d'études après les deux premières années se fait principalement vers les licences professionnelles de l'IUT de Chartres ou de l'université d'Orléans, mais également à Polytech Orléans. Après la licence professionnelle, il y a peu de poursuites d'études, seulement une chaque année et les étudiants intègrent facilement le milieu professionnel en moins de 6 mois. Le suivi des étudiants est fait de manière informelle sur les réseaux sociaux tels que LinkedIn et StillInContact ou lors des portes ouvertes quand les étudiants reviennent.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs en 3^e année ; en revanche, il est insuffisant pour les deux premières années. Les chiffres concernant le taux d'encadrement indiquent une équipe de 9 enseignants-chercheurs et enseignants permanents, 11 non permanents dont 8 intervenants professionnels en vacation pour la licence professionnelle, ce qui est compatible avec un encadrement suffisant. En revanche, pour les deux premières années, les chiffres sont un peu plus bas : 9 permanents et 9 vacataires. Il est indiqué que l'équipe n'est plus assez nombreuse pour encadrer correctement les étudiants.

La formation a un processus interne d'évaluation. Pour la partie des deux premières années, l'évaluation des enseignements se fait en interne par un questionnaire, mais il n'y pas de conseil de perfectionnement. Par contre au niveau de la licence professionnelle, un conseil de perfectionnement est mis en place et analyse les évaluations des enseignements par les étudiants en fin de formation, ce qui a permis l'adaptation du contenu de certains modules aux besoins des professionnels.

Conclusion

Points forts

- Un fort dynamisme de l'équipe pédagogique pour promouvoir la formation via les Cordées de la réussite par exemple,
- Une mise en place d'une majeure partie des enseignements à distance,
- Une bonne réussite et un bon placement des étudiants dans le domaine.

Points faibles

- Une faible utilisation de l'approche par compétences, via un portfolio,
- Une absence de dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants tout au long des trois années,
- Une faible implication des professionnels dans la formation,
- Une dynamique à l'international fragile,
- Peu de communication/collaboration avec l'autre BUT GEII de l'Indre.

Recommandations

- Mettre en place un *portfolio* de compétences, avec un accompagnement des étudiants pour les préparer à mettre en avant leurs compétences,
- Formaliser une approche d'amélioration continue tout au long des trois années du BUT.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (IUT DE L'INDRE)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* de l'université d'Orléans et dispensé, sur le site de Châteauroux, par l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Indre propose deux parcours : *Électricité et maîtrise de l'énergie (EME)* et *Automatisme et informatique industrielle (All)*. Il s'inscrit dans la continuité du diplôme universitaire de technologie (DUT) *GEII*, et de la licence professionnelle *Supervision des automatismes et des réseaux (SAR)*, diplômes auxquels il se substitue progressivement depuis la rentrée 2021. Ce BUT permet aux étudiants d'acquérir des compétences pour concevoir, installer, et maintenir des installations automatisées. Cette formation peut être suivie en formation initiale classique ou en apprentissage.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT GEII de l'IUT de l'Indre a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit dans les orientations de celle-ci avec son ancrage territorial et son ouverture à l'international. Son parcours *All* le distingue du BUT *GEII* proposé par l'IUT de Chartres. Il assure une cohérence de formation entre les lycées de l'Indre et des départements limitrophes, les écoles d'ingénieurs, Polytech Orléans, l'Institut national de sciences appliquées Centre-Val de Loire (INSA-CVL) et des masters de l'université d'Orléans. Du fait de sa thématique, les étudiants doivent mobiliser des compétences pluridisciplinaires. Pour accompagner les étudiants dans cet apprentissage, l'équipe pédagogique propose des pédagogies actives, des projets tutorés, des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et la participation à divers concours. Cette pédagogie permet une meilleure insertion professionnelle et une augmentation de la motivation des étudiants. De plus, les deux dernières années sont proposées en apprentissage. Bien que le domaine de formation couvert soit confronté à des enjeux de durabilité, il n'est pas indiqué si des enseignements spécifiques autour du développement durable sont mis en œuvre. Les compétences développées sont définies en adéquation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sur le plan national et le site de l'Indre propose une adaptation locale.

La formation est ouverte à l'international, par la possibilité de faire le semestre 4 ou 6 en Irlande ou au Canada. Un nombre important d'étudiants de l'IUT profitent de cette opportunité (9 en 2018, 15 en 2019, 8 en 2020) pour faire un semestre à l'étranger ou pour effectuer un stage à l'étranger. Cette formation accueille également des étudiants étrangers (2 en 2018, 7 en 2019, 2 en 2020) pour les deux premières années et via un partenariat Mexprotech, chaque année, 2 étudiants étrangers intègrent la troisième année.

L'adossement à la recherche est faible, ce qui est cohérent avec la finalité principale de la formation. L'interaction avec la recherche se fait uniquement par l'intervention d'enseignants-chercheurs du laboratoire PRISME (pluridisciplinaire dans le domaine général des Sciences pour l'ingénieur et des technologies, équipe d'accueil 4229). Il est à noter que 7 enseignants-chercheurs interviennent dans cette formation. Ce nombre n'est pas mentionné pour la licence professionnelle. Il n'y a pas de sensibilisation à la recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, par l'intermédiaire de visites d'entreprise, de projets proposés par des industriels locaux (gendarmerie nationale, l'entreprise Color36, l'association Raoul Terra pour l'année 2021-2022) et par l'invitation à participer au conseil de perfectionnement de la troisième année. Ces actions permettent de mettre en avant les compétences des étudiants auprès des industriels, mais également de prendre en compte au plus tôt les besoins des industriels. De plus, des intervenants professionnels interviennent en vacation dans la formation : ils sont 18 enseignants vacataires en licence professionnelle pour 218 heures ; 10 pour 96 heures en DUT et 6 pour 52 heures en première année de BUT. La formation est proposée

en apprentissage à partir de la deuxième année. Les étudiants en formation initiale classique réalisent, pour leur part, un stage obligatoire en fin de troisième année de BUT (minimum de 16 semaines pour 15 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System – ECTS*). Via l'association Progetech ou un club de maintenance, deux enseignants organisent des conférences sur des thèmes d'actualité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et les méthodes pédagogiques et d'évaluation. L'identification des compétences est effectuée sur le plan national. Il est indiqué la mise en place d'un *portfolio* de compétences et l'accompagnement des apprenants dans la rédaction de celui-ci. La formation est complètement en présentiel.

La formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques.

La formation inclut une formation à la langue anglaise. La formation prévoit 56 heures d'anglais en première année de BUT et propose une certification. Il y a également des enseignements d'anglais en licence professionnelle, mais le nombre d'heures n'est pas précisé. La certification *Test of English for International Communication (TOIEC)* est obligatoire en troisième année, mais sans niveau d'exigence requis. 28 heures de cours de Français langue étrangère (FLE) sont proposées aux étudiants étrangers pour leur permettre une mise à niveau en français.

Le BUT GEII accueille peu d'étudiants en formation continue, seul un étudiant au cours des trois ans durant la troisième année de la formation. Celle-ci est ouverte en alternance qui compte un groupe de 15 étudiants en troisième année, chaque année. Bien que le dispositif existe, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) n'a eu lieu.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre d'étudiants constant (entre 47 et 50 étudiants durant les deux années pour une capacité de 56 places et entre 24 et 30 étudiants pour la troisième année). Il est à noter que le nombre de candidatures au BUT GEII est d'environ 200 dossiers pour 31 étudiants admis dont 5 étudiants ayant un baccalauréat technologique. Ce nombre est très faible pour une formation de BUT, mais il est expliqué par un vivier faible dans ce type de formation. L'équipe pédagogique est fortement impliquée pour faire connaître la formation en participant aux portes ouvertes et aux forums étudiants, mais surtout en proposant des actions sur les réseaux sociaux, journées d'immersion, et la fête de la science.

Le taux de réussite des étudiants est très élevé et il est dû à une forte implication de l'équipe pédagogique dans l'encadrement des étudiants. Quasiment tous les étudiants obtiennent leur diplôme, sur les trois années. Il est à noter une ou deux démissions et seulement deux échecs en troisième année.

La poursuite d'études après les deux premières années se fait principalement vers les licences professionnelles de l'IUT et des écoles d'ingénieurs de l'université. Seulement 7 à 14 étudiants de deuxième année font une poursuite d'études en troisième année. Après la licence professionnelle, il y a très peu de poursuites d'études (entre 1 et 4 étudiants par an). L'insertion professionnelle est moyenne : entre 11 et 13 étudiants intègrent le milieu professionnel en 30 mois. Le suivi des étudiants est fait de manière informelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs en 3^e année ; en revanche, il est insuffisant pour les deux premières années. Les chiffres concernant le taux d'encadrement indiquent une équipe de 15 permanents enseignants-chercheurs et enseignants pour les deux premières années et 7 en troisième année. 11 intervenants professionnels en vacation pour les trois années, ce qui est compatible avec un encadrement suffisant.

La formation n'a pas mis en place l'évaluation des enseignements pour les deux premières années ; en revanche, elle est bien présente en troisième année avec un taux de réponse de 100 %. Le questionnaire est en cours de réflexion pour le BUT.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique dynamique pour promouvoir la formation et proposer des activités pédagogiques innovantes et professionnalisantes,
- Une bonne mise en place de l'approche par compétences et un accompagnement des étudiants pour la réalisation du *portfolio*,
- L'ouverture à l'international est importante et se fait dans les deux sens. L'accueil des étudiants étrangers est bien fait par la proposition de cours de remise à niveau en français.

Points faibles

- Un suivi partiel des étudiants après la formation, pour connaître leur devenir,
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants durant les deux premières années,
- Un faible recrutement d'étudiants issus de filières technologiques,
- Une faible utilisation de l'approche par compétences, *via* un *portfolio*,
- Peu de communication/collaboration avec l'autre BUT *GEII* de Chartres.

Recommandations

Ce BUT est une bonne formation, mais pour continuer à l'améliorer, voici des recommandations :

- Formaliser une approche d'amélioration continue tout au long des trois années du BUT (suivi des étudiants, etc.),
- Mettre en place une évaluation des enseignements sur les deux premières années,
- Proposer des actions pour attirer plus d'étudiants issus de filières technologiques,
- Renforcer les liens avec la recherche pour sensibiliser les étudiants à ces problématiques.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance* (GIM) de l'université d'Orléans est rattaché à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Chartres. Cette formation propose deux parcours : *Ingénierie des systèmes pluritechniques* et *Management, méthodes et maintenance innovantes*. Elle s'inscrit dans la continuité du diplôme universitaire de technologie (DUT) *GIM*, et de la licence professionnelle *Conception et amélioration de processus et procédés industriels*, diplômes auxquels elle se substitue. Ce BUT permet aux étudiants d'acquérir des compétences pour installer, maintenir en condition opérationnelle, et améliorer un système pluritechnique, tout en gérant les moyens techniques et humains. Cette formation peut être suivie en apprentissage.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT GIM a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il s'inscrit dans les orientations de celle-ci malgré une faible ouverture à l'international. Le BUT *GIM* assure une cohérence de formation entre les lycées en Eure-et-Loir, deux autres départements de l'IUT et l'école d'ingénieurs Polytech. Du fait de sa thématique, les étudiants doivent mobiliser des compétences pluridisciplinaires et pour les accompagner dans cet apprentissage, l'équipe pédagogique propose des projets tutorés et des SAÉ. Cette pédagogie permet une meilleure insertion professionnelle. Une sensibilisation au développement durable est suggérée à l'équipe pédagogique, mais il n'y a pas d'enseignements proprement dits sur le sujet. Les compétences développées sont définies en adéquation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sur le plan national et le site de Chartres propose une adaptation locale.

La formation est très peu ouverte à l'international, seuls 2 ou 3 étudiants étrangers par an ont été admis dans cette formation. Il n'existe pas de partenariats internationaux. Il y a une volonté de la part de l'équipe pédagogique d'ouvrir plus à l'international, mais aucune piste n'est indiquée.

L'adossement à la recherche est faible. L'interaction avec la recherche se fait uniquement par l'intervention d'enseignants-chercheurs du laboratoire PRISME. Il est à noter que seulement deux enseignants-chercheurs interviennent dans le BUT. Ce nombre est plus important en licence professionnelle (six enseignants-chercheurs). Il n'y a pas de sensibilisation à la recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation. Afin d'intégrer les besoins des professionnels de la région et de faire connaître la formation, le BUT *GIM* d'une part, est adhérent au PolePharma et au club de l'industrie de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), et d'autre part participe aux actions économiques de la Cosmetic Valley, de Chartres métropole et de la Chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir (CCI 28). Ces actions permettent de placer les étudiants en apprentissage. De plus, des professionnels interviennent en vacation dans la formation : 15 en licence professionnelle, mais seulement 1 en DUT. Peu d'heures sont prévues pour la professionnalisation (seulement 3 heures). La formation est proposée en apprentissage et propose pour les étudiants en formation initiale un stage obligatoire en fin de 1^{re} année (BUT1) et en fin de 3^e année (BUT3) de minimum 16 semaines pour 15 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System - ECTS*). En plus des stages, la formation met en place plusieurs SAÉ et projets pour professionnaliser les étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et les méthodes pédagogiques et d'évaluation. L'identification des compétences est effectuée sur le plan national. La mise en place d'un *portfolio* de compétences est indiquée, mais aucun détail n'est donné sur son utilisation avec les étudiants.

La formation intègre plusieurs pédagogies actives pour centrer l'enseignement sur l'apprenant : classe inversée, approche intuitive, travail collaboratif et autonome et apprentissage par projet. De plus, un effort important a porté sur la mise en œuvre des enseignements en distanciel.

Le BUT GIM inclut une formation à la langue anglaise. La formation prévoit 48 heures d'anglais en BUT1 et propose une certification. Il y a également des enseignements d'anglais en licence professionnelle, mais le nombre d'heures n'est pas précisé. La certification *Test of English for International Communication (TOIEC)* est obligatoire en 3^e année.

La formation accueille peu d'étudiants en formation continue, seulement deux étudiants sur les trois ans. La formation est ouverte en alternance et elle accueille entre 20 et 24 apprentis en 3^e année et entre 11 et 16 en première année. Deux validations des acquis professionnels (VAP) ont eu lieu depuis 2018 et ont été accompagnées par le service de formation continue de l'université d'Orléans.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre d'étudiants constant (entre 29 et 34 étudiants au cours des deux années pour une capacité de 42 places en formation initiale dont 14 en alternance). Il est à noter que le nombre de candidatures au BUT GIM est de 300 dossiers pour moitié provenant de baccalauréats technologiques. L'équipe pédagogique est fortement impliquée pour faire connaître la formation en participant aux portes ouvertes et aux forums étudiants, mais surtout en proposant des actions sur les réseaux sociaux (Youtube) et par la mise en place d'une Cordée de la réussite avec les lycées d'Eure-et-Loir.

Le taux de réussite des étudiants est très élevé et il est dû à une forte implication de l'équipe pédagogique dans l'encadrement des étudiants. Quasiment tous les étudiants obtiennent leur diplôme, entre 98 % et 100 % en fin de deuxième année et entre 97 % et 100 % en fin de troisième année.

La poursuite d'études après les deux premières années se fait principalement vers les licences professionnelles de l'IUT de Chartres ou de l'université d'Orléans, mais également à Polytech Orléans. Après la licence professionnelle, peu d'étudiants poursuivent leurs études (seulement 5 en 3ans) et ils intègrent facilement le milieu professionnel en moins de six mois. Le suivi des étudiants est fait de manière informelle sur les réseaux sociaux tels que LinkedIn ou lors des portes ouvertes quand les étudiants reviennent.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les chiffres concernant le taux d'encadrement indiquent une équipe de 14 permanents enseignants-chercheurs et enseignants, 8 non permanents et 15 intervenants professionnels en vacation pour la licence professionnelle, ce qui est compatible avec un encadrement suffisant. En revanche, pour les deux premières années, les chiffres sont plus bas : 8 permanents, 4 non permanents et 2 vacataires. Il n'est pas indiqué si cela est suffisant ou non.

La formation a un processus interne d'évaluation. Pour les deux premières années, l'évaluation des enseignements se fait en interne par un sondage, mais il n'y pas de conseil de perfectionnement. En revanche, au niveau de la licence professionnelle, un conseil de perfectionnement est mis en place et analyse les évaluations des enseignements par les étudiants en fin de formation, ce qui a permis l'adaptation du contenu de certains modules aux besoins des professionnels.

Conclusion

Points forts

- Mobilisation et dynamisme de l'équipe pédagogique pour mettre en place des pédagogies actives et promouvoir la formation via les Cordées de la réussite.
- Un bon placement des étudiants dans le domaine,
- Peu de poursuite d'études.

Points faibles

- Une dynamique à l'international faible,
- Pas d'utilisation de l'approche par compétences, via un *portfolio*,
- Peu d'évaluation des enseignements par les étudiants tout au long des trois années,
- Une faible proportion d'intervenants professionnels alors que le paysage industriel est dense.

Recommandations

- Développer les relations internationales pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes, étudiantes comme enseignantes,
- Mettre en place un *portfolio* de compétences, avec un accompagnement des étudiants pour les préparer à mettre en avant leurs compétences,
- Formaliser une approche d'amélioration continue tout au long des trois années du BUT,
- Impliquer une plus grande proportion de professionnels dans la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE (IUT DE BOURGES)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique* (GMP) de l'université d'Orléans et porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges se construit, depuis la rentrée 2021, dans le périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) GMP et de la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : mécatronique-robotique*, comptant deux parcours : *Développement de projets industriels* (DPI) et *Robotique* (ROB), qui a ouvert en 2020 et sera maintenu en tant que LP suspendue. Ce BUT inclut dès la 2^e année deux parcours : *Innovation pour l'industrie* et *Simulation numérique et réalité virtuelle*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit le BUT GMP proposé par l'IUT de Bourges s'inscrivent dans l'offre de formation de l'établissement de la même manière que le BUT GMP proposé à l'IUT d'Orléans. Le positionnement relatif des deux BUT GMP de l'université d'Orléans est important à préciser en termes de complémentarité et/ou de concurrence. Le parcours *Développement de projets industriels* de la licence professionnelle *Métiers de l'industrie* est déjà construit en *continuum* avec le DUT, ce qui facilite la création d'un cursus complet de BUT.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'ouverture à l'international est bien engagée dans le diplôme universitaire de technologie (DUT), tant pour les mobilités sortantes avec le Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Montréal, Canada qu'entrantes avec les programmes de l'Association des directeurs des instituts universitaires de technologie (ADIUT) et Campus France, ce qui augure d'une bonne dynamique à consolider dans le BUT. Si l'organisation de la licence professionnelle ne favorisait pas la mobilité à cause de l'alternance, le cursus en trois ans du BUT devrait permettre de maintenir, voire de renforcer cette dynamique.

Le BUT se construit dans un périmètre bénéficiant d'un adossement à la recherche raisonnable. Bien qu'il n'y ait pas d'articulation à proprement parler, car les thématiques de recherche des laboratoires situés à l'IUT de Bourges sont éloignées des disciplines enseignées dans la formation, entre la formation de et par la recherche, ni des heures prévues dans le Programme national (PN), 9 enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans les enseignements de la 1^{re} année de BUT (BUT1) sur une équipe pédagogique composée de 16 enseignants et EC permanents, 1 contractuel et 13 enseignants temporaires (3 doctorants, 7 enseignants de lycées, 3 professionnels).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les relations avec le monde socio-économique sont assez riches avec la mise en place de l'alternance en 1^{re} année de formation, mais il serait souhaitable de formaliser les partenariats avec les branches professionnelles ainsi qu'avec le tissu industriel régional. Quelques vacataires professionnels font partie de l'équipe pédagogique et interviennent dans toutes les années du cursus (3 en BUT1 et 6 en LP). Avec ses options de DUT et parcours de LP orientés vers les métiers de l'industrie, la formation est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local et national. L'ensemble de l'offre de formation est disponible en alternance dès la première année. Le nombre de contrats d'alternance en LP est quasi-constant sur ces trois dernières années, malgré l'ouverture du parcours ROB en 2020. En ce qui concerne le BUT1 et la 2^e année de DUT (DUT2) ces trois dernières années, l'alternance rencontre un succès grandissant allant de 12 % d'alternants en 2019-2020 à 40 % d'alternants en 2020-2021. Pour les étudiants qui ne sont pas en alternance, le stage obligatoire de 10 semaines en 2^e année leur permet une première expérience professionnelle bénéfique avant l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se construit dans un périmètre de formations qui avaient entamé une réflexion sur l'approche par compétences, mais sans avoir mis en place un réel alignement pédagogique. Le programme des formations est globalement cohérent, ayant fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique, et la réflexion de celle-ci a déjà donné lieu à l'élaboration d'un référentiel de compétences de la formation, en cohérence avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des formations, avec des blocs de compétences et d'évaluation des compétences à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

La formation réserve par ailleurs une place importante aux nouvelles méthodes pédagogiques : travail en salle avec tableau interactif, utilisation de Wooclap pour les tests de connaissances, utilisation de salle en îlots pour des travaux de groupe en mode projet.

Les enseignements de langue étrangère sont cohérents avec son internationalisation croissante. Des enseignements d'anglais sont proposés tous les semestres du DUT et de la LP ainsi que du BUT. En DUT2, aucune certification d'anglais n'est proposée aux étudiants de la formation. Également, il est regrettable qu'en BUT1, aucune langue étrangère ne soit proposée en supplément de l'anglais.

Bien qu'elles aient mis en place une véritable pédagogie de l'alternance, pour les publics concernés (BUT, DUT et LP), les formations sont restées peu ouvertes au public de la formation continue sans aucun candidat sur la période étudiée. Aucun dispositif particulier n'est ainsi mis en place pour favoriser l'accueil de ce dernier au sein des formations ou dans des formations complémentaires éligibles à des financements (diplômes ou certificats universitaires), ce qui aurait pu permettre de maintenir leur attractivité. Bien que le domaine soit porteur, les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont inexistantes sur la période révolue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT GMP de l'IUT de Bourges se construit dans un périmètre concurrentiel de formations qui développent de près cette attractivité auprès de leurs différents publics. Le BUT reste attractif, avec 787 candidats en BUT1 en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 56 places. L'équipe pédagogique est très impliquée dans de nombreux dispositifs de communication à destination des lycéens tels que les forums et les interventions dans les lycées. Cependant, le nombre de néobacheliers issus de filières technologiques (33 % de la promotion) reste en deçà des taux attendus au niveau national (50 %). À cet effet, on regrette l'absence d'explications venant de la part de l'équipe pédagogique.

Le périmètre de la formation enregistre d'excellents taux de réussite (avoisinant 100 % en DUT et supérieurs à 93 % en LP). Bien que les résultats de la réussite soient présentés, l'analyse des données quantitatives pour le DUT et la LP est totalement absente. On regrette également l'absence de dispositifs d'aide à la réussite pour les néobacheliers.

L'équipe pédagogique analyse bien l'insertion professionnelle de ses diplômés en LP, qui s'insèrent, à des taux élevés. L'enquête sur le devenir des diplômés de la LP effectuée trois mois après la fin de la formation par l'équipe pédagogique montre une bonne insertion professionnelle, ce qui confirme la pertinence de la formation pour des secteurs d'activité très dynamiques par ailleurs. Les emplois occupés par les diplômés correspondent aux compétences et aux métiers visés par la LP, mais les données quantitatives et qualitatives concernant la correspondance des métiers et le niveau de formation sont absentes. On regrette l'absence d'enquêtes sur le devenir des diplômés réalisée par l'université à 18 et 30 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains et financiers dont disposent les formations dans le périmètre du BUT, leur permettent un très bon fonctionnement. Avec un total de 16 enseignants et enseignants-chercheurs permanents pour environ 140 étudiants, le taux d'encadrement de la formation est très bon et offre une marge de manœuvre importante pour développer des actions de formation continue et d'alternance. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont très précis et révèlent une maîtrise du coût de la formation (volume horaire étudiant, volume équivalent travaux dirigés - TD - de la maquette), qui sera utile pour appréhender le déploiement de la nouvelle maquette du BUT.

Le processus d'évaluation interne est défaillant pour le DUT et la LP et il devrait être initié pour consolider la démarche d'amélioration continue. Les résultats d'enquêtes, taux de réussite, taux d'insertion, etc., ne sont pas analysés par le conseil de perfectionnement (CP) de la LP, l'empêchant de jouer pleinement son rôle. De plus, les questionnaires d'évaluations des enseignements sont peu développés au sein du département GMP de l'IUT de Bourges malgré la mise en place de l'alternance.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite très bon,
- Des emplois occupés correspondant aux compétences et aux métiers visés par la formation,
- Une mobilité internationale importante.

Points faibles

- Un suivi des diplômés fragile,
- Un manque d'évaluation des enseignements,
- Un faible nombre d'intervenants professionnels dans la formation.

Recommandations

- Améliorer le suivi des diplômés et réaliser des enquêtes sur l'évaluation des enseignements dans le but de la rendre plus attractive encore parmi les étudiants, en proposant des pistes d'amélioration en matière de contenu pédagogique, de pilotage et de recrutement,
- Augmenter la participation des vacataires professionnels dans la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE (IUT D'ORLÉANS)

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique (GMP)* de l'université d'Orléans et porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orléans se construit, depuis la rentrée 2021, dans le périmètre constitué du diplôme universitaire de technologie (DUT) *GMP* et de la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : mécanique*, comptant deux parcours : l'un plutôt généraliste construit dans la continuité du DUT *GMP*, *Méthodes avancées de conception et fabrication industrielle (MACFI)* et l'autre, spécialisé dans le secteur automobile et celui des transports, *Conception optimisation, essais des systèmes de motorisation et automobiles (COESMA)*. Ce BUT inclut dès la 2^e année trois parcours avec des débouchés proches de l'ensemble DUT-LP : *Innovation pour l'industrie*, *Management de process industriel* et *Simulation numérique et réalité virtuelle*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT s'inscrivent dans l'offre de formation de l'établissement de la même manière que le BUT *GMP* proposé à l'IUT de Bourges. Le positionnement relatif des deux BUT *GMP* de l'université d'Orléans est important à préciser en termes de complémentarité et/ou de concurrence. Par ailleurs, on peut regretter l'absence d'une licence en mécanique dans l'offre de formation de l'établissement, d'autant plus qu'un master mécanique est déjà en place et que la poursuite d'études en master est relativement importante pour des licences professionnelles (27 % pour le parcours *MACFI* et 19 % pour le parcours *COESMA*), ce qui permettrait à certains étudiants une poursuite d'études plus naturelle en master. La licence professionnelle *Métiers de l'industrie* est déjà construite en *continuum* avec le DUT, ce qui facilite la création d'un cursus complet de BUT.

L'ouverture à l'international est bien engagée dans le DUT pour les mobilités sortantes. S'appuyant sur des collaborations mises en place avec le Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Thefford (Canada) et l'université de Czestochowa (Pologne), elle augure d'une bonne dynamique à consolider dans le BUT. En revanche, la mobilité entrante est quasi inexistante. Si l'organisation de la licence professionnelle ne favorisait pas la mobilité, le cursus en trois ans du BUT devrait permettre de maintenir, voire de renforcer cette dynamique.

Le BUT se construit dans un périmètre bénéficiant d'un bon adossement à la recherche. Bien qu'il n'y ait pas d'articulation à proprement parler, en tout cas de manière explicite, entre la formation de et à la recherche, ni des heures prévues dans le Programme national (PN), sept enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans les enseignements de la 1^{re} année de BUT (BUT1) parmi une équipe pédagogique composée de 18 enseignants et EC permanents et 17 enseignants temporaires (vacataires, professeurs associés à temps partiel (PAST), contrats à durée déterminée (CDD) et attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER). De plus, six EC interviennent dans les enseignements de la LP.

Les relations avec le monde socio-économique sont soutenues et les éléments de professionnalisation, nombreux. Avec ses options de DUT et parcours de LP orientés vers les métiers de l'industrie et le secteur automobile, la formation est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local et national. De nombreux professionnels font partie de l'équipe pédagogique et interviennent dans toutes les années du cursus (10 en BUT 1 et 19 en LP), assurant des enseignements spécifiques de professionnalisation dès la 1^{re} année ainsi que des conférences industrielles en LP.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se construit dans un périmètre de formations qui avaient entamé une réflexion sur l'approche par compétences, mais sans avoir mis en place un réel alignement pédagogique. Le programme des formations est globalement cohérent, ayant fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique, et la réflexion de celle-ci a déjà donné lieu à l'élaboration d'un référentiel de compétences de la formation, en cohérence avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des formations, avec des blocs de compétences et d'évaluation des compétences à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

La formation réserve par ailleurs une place importante à la formation au et par le numérique (compétence inhérente à l'exercice des métiers visés) et aux nouvelles méthodes pédagogiques : des modules en ligne, des ressources d'autoformation, de la classe inversée, du travail en groupe, du module par pédagogie déductive.

Les enseignements de langue étrangère sont cohérents avec son internationalisation croissante. Des enseignements d'anglais sont proposés tous les semestres du DUT et de la LP ainsi que du BUT. En DUT2, aucune certification d'anglais n'est proposée aux étudiants de l'IUTO, mais chaque année quelques étudiants (entre 11 % et 15 % des étudiants) passent une certification *Test of English for International Communication (TOIEC)*. Également, il est regrettable qu'en BUT1, aucune langue étrangère ne soit proposée en supplément de l'anglais.

Bien qu'elles aient mis en place une véritable pédagogie de l'alternance, pour les publics concernés (BUT, DUT et LP), les formations sont restées peu ouvertes au public de la formation continue avec seulement deux candidats en LP et un candidat en DUT2 sur la période étudiée. Aucun dispositif particulier n'est ainsi proposé pour favoriser l'accueil de ces derniers au sein des formations ou dans des formations complémentaires éligibles à des financements (diplômes ou certificats universitaires), ce qui aurait pu permettre de maintenir leur attractivité. Bien que le domaine soit porteur, les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont inexistantes sur la période révolue avec une seule VAE partielle accordée pour la LP. L'ensemble de l'offre de formation est disponible en alternance dès la première année. L'alternance en LP rencontre un succès certain en constante augmentation ces trois dernières années, avec 63 % des étudiants durant l'année universitaire 2018-2019 et arrivant à 81 % des étudiants en 2021-2022. En revanche, l'alternance a de la peine à susciter l'intérêt auprès des étudiants du BUT1 (9 % des étudiants) ou de la 2^e année de DUT (DUT2) avec des proportions comprises entre 11 % et 15 % des étudiants ces trois dernières années. Pour les étudiants qui ne sont pas en alternance, le stage obligatoire de 10 semaines en DUT2 et 16 semaines en LP leur permet une première expérience professionnelle bénéfique avant l'insertion professionnelle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT se construit dans un périmètre de formations très attractives qui développent de près cette attractivité auprès de leurs différents publics. Comme pour la majorité des formations en Génie mécanique et productique, le BUT est très attractif (1117 candidats en BUT1 en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 112 places). L'équipe pédagogique est très impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens tels que la visite du département ou l'immersion en travaux pratiques (TP). Malgré cela, le nombre de néobacheliers (38 % de la promotion) issus de filières technologiques reste en deçà des taux attendus au niveau national (50 %) à cause d'un vivier faible.

Le périmètre de la formation enregistre d'excellents taux de réussite (supérieurs à 90 % en DUT et 94 % en LP). L'augmentation du nombre de bacheliers technologiques en DUT a été accompagnée par la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite en première année reposant sur du soutien et de la remise à niveau sur les outils scientifiques, de manière à adapter le rythme de l'apprentissage. Bien que les résultats de la réussite soient présentés, l'analyse des données quantitatives pour le DUT et la LP est absente. De plus, un suivi de la cohorte durant les années des formations, en distinguant les types de bac, permettrait de mieux affiner, pour la période à venir, le potentiel de réussite des bacheliers technologiques, public qui est en nombre croissant et dont le taux de réussite est en général moindre.

L'équipe pédagogique analyse bien l'insertion professionnelle de ses diplômés en LP, qui s'insèrent, à des taux très élevés (88 % en MACFI et 100 % en COESMA en 2018), ce qui confirme la pertinence de la formation pour des secteurs d'activité très dynamiques par ailleurs. De plus, l'enquête révèle que l'emploi occupé par les diplômés des deux parcours MACFI et COESMA correspond au domaine de formation pour 90 % d'entre eux. En revanche, elle ne suit pas le devenir des étudiants en DUT qui ne poursuivent pas en LP, ce qui est préjudiciable pour la réflexion sur la création d'un cursus de BUT cohérent en trois ans et sur les parcours et les trajectoires des étudiants de BUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains et financiers dont disposent les formations dans le périmètre du BUT, leur permettent un fonctionnement correct, en particulier grâce à l'apport des ressources propres. Avec un total de 18 enseignants et enseignants-chercheurs permanents pour environ 250 étudiants, le taux d'encadrement de la formation est bon et offre une marge de manœuvre raisonnable pour développer des actions de formation continue et d'alternance. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont très précis et révèlent une maîtrise du coût de la formation (volume horaire étudiant, volume équivalent travaux dirigés - TD - de la maquette), qui sera utile pour appréhender le déploiement de la nouvelle maquette du BUT.

Le processus d'évaluation interne est variable entre le DUT et la LP et gagnerait à être harmonisé pour consolider la démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique est un relais efficace de l'évaluation des enseignements par les étudiants en DUT, comme le prouve le très bon taux de réponse aux questionnaires qui est de 100 %, mais moins en LP où le taux de réponse est de 63,6 % pour le parcours COESMA et de 73,3 % pour le parcours MACFI. Les résultats de ces évaluations, comme les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, taux d'insertion, etc.) ne sont pas analysés par le conseil de perfectionnement (CP) de la LP, les empêchant de jouer pleinement leur rôle. Par ailleurs, la composition du CP n'est pas précisée et on s'interroge sur la participation des étudiants et des vacataires professionnels.

Conclusion

Points forts

- La mise en place des dispositifs de remise à niveau pour les bacheliers technologiques,
- Un taux de réussite très bon,
- Des emplois occupés correspondant aux compétences et aux métiers visés par la formation,
- Une bonne implication des professionnels dans la formation.

Points faibles

- Un suivi des parcours des étudiants à améliorer,
- Le conseil de perfectionnement ne joue pas pleinement son rôle.

Recommandations

- Améliorer le suivi des diplômés,
- Organiser les conseils de perfectionnement en lien avec les entreprises, en conviant les représentants des étudiants et en proposant des pistes d'amélioration en matière de contenu pédagogique, de pilotage et de recrutement.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE THERMIQUE ET ÉNERGIE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie thermique et énergie* (GTE) de l'université d'Orléans est dispensé sur le site de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orléans. Il s'appuie sur un tronc commun proche du diplôme universitaire de technologie (DUT) GTE et le choix d'un parcours parmi deux possibles : *Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie* ou *Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie*. Les compétences de thermicien sont obtenues via les enseignements plus généraux du DUT et la spécialisation est amenée par la licence professionnelle *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique (MEEGC)*. Au sein du DUT GTE d'Orléans, on trouve une spécificité locale autour de la géothermie (60 heures) assurée par des ingénieurs du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Les études géothermales font partie des axes de développement soutenus par la région Centre-Val de Loire. Il est à noter que peu d'informations concernant la LP sont disponibles dans le dossier.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation fait écho à une action forte de la région et correspond à la stratégie de l'établissement sur le plan de la thématique de formation. Les échanges sont nombreux avec les acteurs du secteur d'activité et des autres formations parties prenantes. Suivant la stratégie de l'établissement, la formation a élaboré des contenus encourageant l'interdisciplinarité via des projets, des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et le projet professionnel personnel (PPP). La sensibilisation au développement durable et à la responsabilité sociétale est menée via les unités d'enseignement (UE) sans programme spécifique. La formation s'inscrit dans une offre cohérente avec une intégration accompagnée à Polytech Orléans. La licence professionnelle MEEGC se fait en collaboration avec le lycée des métiers Gaudier-Brzeska.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Les étudiants de deuxième année de DUT (DUT2) peuvent suivre le semestre 4 à l'étranger via un partenariat avec la Pologne, mais peu d'étudiants en profitent. La mobilité entrante et sortante est faible, comme pour la licence professionnelle (LP). La formation ne propose pas de diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation est en contact avec les laboratoires de recherche pour l'accueil des étudiants en stage. L'adossement à la recherche se limite à l'intervention des enseignants-chercheurs (10 en DUT et 8 en LP) dans les différents enseignements.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Un lien régulier est entretenu avec les partenaires socio-économiques du territoire pour permettre une meilleure définition au plus juste et actualisée de l'offre des contenus pédagogiques. 20 professionnels dispensent 170 heures de cours dans la formation. Pour la LP, un tiers des enseignements est assuré par des professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Aucune certification Pix, aucune démarche d'e-portfolio ne sont mentionnées.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Pour le BUT1, conformément aux recommandations nationales, des méthodes pédagogiques diversifiées sont mises en œuvre dans les cours : les questions à choix multiples (QCM) pour une autoévaluation, les vidéos en ligne, les tests en direct, la classe

inversée, la pédagogie par projet, les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Les pratiques pédagogiques en LP ne sont pas précisées. Des outils technologiques performants et modernes sont proposés aux étudiants pour développer leurs compétences dans les meilleures conditions.

En matière d'ouverture à l'international, seuls des cours d'anglais sont proposés aux étudiants. Le passage du *Test of English for International Communication (TOEIC)* n'est pas pris en charge par le département.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Jusqu'à présent, seule la formation *Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* proposait l'alternance et la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité est bonne puisque 600-800 candidatures (40 % de bac technologique) mènent au recrutement de 50 étudiants. Une proportion plus importante de baccalauréats Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) est observée. On observe moins de candidatures pour la licence professionnelle (LP), mais en constante évolution (90 en 2018, 103 en 2019, 132 en 2020).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Des heures de soutien sont proposées aux étudiants en difficulté (100 heures par semestre), ainsi que de l'accompagnement personnalisé. Le taux de réussite augmente depuis la mise en place de ces processus.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion professionnelle est traitée dans le cadre du PPP. La quasi-totalité des étudiants du DUT poursuivent leurs études en écoles d'ingénieurs, LPet licence/master. Pour la LP, plus de 95 % des diplômés trouvent un emploi en sortie de formation (temps moyen : 3,9 mois).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Pour la LP, 4 enseignants-chercheurs (EC) et 4 enseignants du secondaire ainsi que 22 professionnels assurent la formation. Pour le DUT, il y a 10 EC/C et 39 enseignants temporaires qui interviennent dans la formation. Pour le DUT, les enseignants suivent des formations aux outils numériques et pédagogiques (*portfolio*, *Wooclap*, *BIM*). Ces moyens d'aide à la pédagogie ne sont pas décrits pour la LP.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'y a pas de questionnaire d'évaluation des enseignements pour le DUT et seule la LP possède un conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une forte interaction avec les professionnels du secteur,
- Un domaine soutenu par la région.

Points faibles

- Pas de réel conseil de perfectionnement,
- Une internationalisation faible,
- Pas d'appropriation de l'approche par compétences, par la mise en place d'un *portfolio* et de l'accompagnement des étudiants,
- Pas d'évaluation des enseignements pour le DUT.

Recommandations

- Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement,
- Intégrer l'internationalisation dans la formation,
- Déployer l'approche par compétences, les outils associés et l'accompagnement des étudiants,
- Mettre en place des processus d'évaluation des enseignements.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* de l'université d'Orléans est dispensé par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Orléans. Il se construit progressivement depuis la rentrée 2021, dans le périmètre formé par le diplôme universitaire de technologie (DUT) *Informatique* et la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique* composée de l'unique parcours *Conception, développement et test de logiciels*. Il comprend deux parcours : *Réalisation d'applications : conception, développement, validation* et *Administration, gestion et exploitation des données*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations participant à la construction de ce BUT occupent une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans ses orientations. Si le DUT est proche de 50 % d'étudiants issus d'un bac technologique, la (faible) différence avec cet objectif est argumentée par le taux de pression environ deux fois plus important pour les étudiants issus d'un bac général. Au vu du taux de poursuite en études longues, qui concerne les deux tiers des étudiants, se pose alors la question de la différenciation avec la licence *Informatique* et de l'adéquation de la formation avec sa finalité.

L'ouverture à l'international est prise en compte dans le DUT et la LP et sera à consolider dans le BUT. Le DUT a opéré une ouverture internationale qui a été freinée par la pandémie pendant la période évaluée. Des partenariats internationaux sont mentionnés, sans être précisés pour le DUT. La mobilité entrante est inexistante sur la période considérée en DUT et concerne quelques étudiants en licence professionnelle (LP), via le programme MEXPROTEC de coopération bilatérale entre le Mexique et la France, visant à accueillir des étudiants mexicains en licence professionnelle au sein des IUT français. La mobilité sortante concerne une proportion significative de la promotion du DUT (autour de 10 %). Si l'organisation des licences professionnelles ne favorisait pas la mobilité sortante, le cursus en trois ans du BUT devrait permettre de renforcer cette dynamique.

Le BUT se construit dans un périmètre bénéficiant d'un adossement à la recherche avec 11 enseignants-chercheurs, intervenant dans la formation, rattachés à des unités de recherche : laboratoire d'informatique fondamentale d'Orléans, institut Denis Poisson, laboratoire ligérien de linguistique. Les données fournies ne permettent pas de quantifier la part des enseignements effectués par ces enseignants-chercheurs dans la formation, ni d'apprécier la part des enseignements formant à et par la recherche. Les questions d'intégrité scientifique, de déontologie et d'éthique sont abordées dans les modules d'expression et de communication. Si l'initiative est suffisamment rare pour être soulignée, une conférence dédiée pourrait avoir un impact plus élevé tout en restant compatible avec un emploi du temps contraint.

Les relations avec le monde socio-économique sont importantes et la LP intègre de nombreux éléments de professionnalisation, notamment avec un second semestre entièrement consacré à un projet tutoré et un stage. Peu d'informations sont données sur les éléments de professionnalisation en ce qui concerne le DUT, hormis le chiffre global de 15 % à 20 % d'heures de formation assurées par des professionnels. Les formations du périmètre font intervenir de nombreux professionnels, et environ la moitié des étudiants de la LP sont en alternance, ainsi que 20 % des étudiants de 2^e année de DUT (DUT2).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se construit dans un périmètre de formations sensibilisées à l'approche par compétences, qui devra mise être en place au cours de cette construction. Il est à noter qu'aucun élément n'est donné sur la formation délivrée dans le DUT. La LP propose un contenu et des méthodes pédagogiques tout à fait en adéquation avec les objectifs de la formation. Aucun élément n'est donné sur l'organisation pédagogique prévue du BUT.

Les modalités pédagogiques sont variées et comprennent, outre les cours magistraux, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), des cours inversés, de l'approche par projet, des ateliers d'écriture, etc. Des vidéos en lignes pourraient servir de base à de l'enseignement à distance, mais la formation souhaite conserver une modalité entièrement en présentiel. Les étudiants ont accès à une salle pour travailler sur la réalisation des projets.

La construction du BUT se fait en prenant en compte l'ouverture à l'international. Outre les heures d'enseignement de l'anglais, programmées conformément au programme national, le DUT2 et la 1^{re} année de BUT (BUT1) ont accueilli en décembre 2021 des enseignants-chercheurs lituaniens qui ont donné des cours en anglais. Une réunion d'information en début d'année universitaire permet chaque année d'identifier les étudiants souhaitant effectuer une mobilité sortante. Rassemblés dans un groupe de travaux dirigés (TD), certains de leurs enseignements disciplinaires sont dispensés en anglais.

Les formations participant à la construction de ce BUT sont très fortement ouvertes à l'alternance, avec environ 20 % de la promotion de DUT2 et 40 % à 50 % de la promotion de LP en apprentissage. La formation devra faire le bilan de ces chiffres à l'ouverture de la 2^e année de BUT (BUT2). En ce qui concerne la formation continue, la charge de travail occasionnée par la construction du BUT a conduit de façon regrettable à la fermeture d'une année spéciale du DUT. Cette dernière accueillait des étudiants en réorientation ou en reprise d'études et l'essentiel du public en formation continue, qui représentait un peu moins de 10 % de l'effectif.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité des formations du périmètre de construction du BUT est très bonne. Le DUT atteint quasiment l'objectif de recrutement de 50 % d'étudiants issus de bacs technologiques. Cela se fait aux dépens d'un taux de pression plus de deux fois supérieur pour les candidats issus d'un bac général. La part des femmes en 1^{re} année de BUT est très faible à moins de 8 % et des efforts particuliers devraient être faits pour améliorer cette situation. La LP est nettement moins sélective et malgré un nombre de candidatures et de candidats acceptés en hausse, le nombre d'inscrits baisse.

Les formations participant à la construction du BUT mesurent la réussite de leurs étudiants qui est excellente, aux alentours de 90 %.

Un suivi de la poursuite d'études est conduit par les formations du périmètre du futur BUT. Le taux de poursuite très élevé après le DUT, bien que classique pour ces formations, soulève plusieurs questions, notamment celle de la finalité. En effet, les deux tiers de ces poursuites d'études se portent sur des études longues (bac+5). Si le passage au BUT devait créer un véritable *continuum* sur les trois ans, la question reste du hiatus entre les attentes des étudiants qui utilisent actuellement la formation comme un tremplin vers des études longues et sa finalité. L'articulation de ce BUT avec les autres formations du domaine n'est pas assez clairement posée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est pour bonne part assurée par des enseignants et enseignants-chercheurs permanents. Comme pour d'autres formations du domaine, la relative tension sur les taux d'encadrement induit une pression sur les enseignants-chercheurs qui souhaitent bénéficier des dispositifs d'appui à la recherche tels que les délégations.

Le processus d'amélioration continu n'est pas en place pour le DUT. Pour la LP, il ne fait pas intervenir d'acteurs du monde socio-économique et reste sur une analyse module par module de la formation. Il convient de mettre en place un conseil de perfectionnement faisant intervenir des acteurs du monde socio-économique ; ce qui devrait être facilité par la visée professionnalisante de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une très forte attractivité de la formation,
- D'excellentes relations avec les acteurs socio-économiques,
- De très bons taux de réussite,
- Une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Un bilan de l'organisation pédagogique lacunaire rendant impossible son évaluation,
- Un processus d'amélioration continue inexistant,
- Un positionnement du BUT vis-à-vis des autres formations du domaine peu clair.

Recommandations

- Instaurer un processus d'amélioration continue,
- Avoir une réflexion sur la place de la formation par rapport aux autres formations du domaine.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques (MP)* de l'université d'Orléans est mis en œuvre à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges. Depuis la rentrée 2021, ce nouveau diplôme se substitue progressivement au diplôme universitaire de technologie (DUT) *MP* et à la licence professionnelle (LP) *Expertise Mesures Environnement*, qui en était une suite logique en 3^e année. Il permet ainsi de former des techniciens supérieurs ou cadres intermédiaires. La formation est pluridisciplinaire et donne des compétences dans les domaines de la physique, chimie, matériaux, électronique, informatique, optique, mécanique. Les débouchés sont les secteurs industriels dans le domaine de la mesure, du contrôle, de l'instrumentation, des capteurs, de la métrologie et des analyses physicochimiques. Elle comporte deux parcours : *Techniques instrumentales (TI)* et *Matériaux et contrôle Physico-Chimique (MCPC)*, avec une capacité d'accueil de 52 étudiants en première année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'adéquation de la formation avec la stratégie formation de l'établissement est peu visible par manque d'informations dans le dossier sur le positionnement de la formation dans l'offre globale de l'établissement. Un point important est qu'il n'y a pas d'autre formation dans ce domaine à l'université d'Orléans. Le chapitre DDRS n'est pas développé dans les documents fournis. Le document d'évaluation est peu détaillé.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Un partenariat avec le Canada (Collège d'enseignement général et professionnel – Cégep - Laurendeau de Montréal et Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu) offre des opportunités de mobilité, mais peu d'étudiants les saisissent. Il y a par ailleurs peu de mobilités entrantes. Pour la LP, aucune mobilité internationale n'est reportée.

Le lien formation-recherche est peu marqué dans cette formation de 1^{er} cycle. Des stages sont proposés par les laboratoires. Il n'y a pas d'autres actions vers la recherche qui sont décrites.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. L'approche par compétences en 1^{re} année de BUT (BUT1) *MP* ainsi que des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ont été mises en place. Des approches en mode projet ont été proposées afin de répondre à des situations proches de celles rencontrées en entreprise. Des professionnels ont participé à l'élaboration de ces pratiques. En revanche, peu de professionnels (3-4) interviennent dans la formation pour une durée de 30 et 40 heures. Pour la LP, 12 intervenants professionnels réalisent 120 heures de formation. Des partenariats avec des entreprises (Bureau Veritas, MBDA, Électricité de France - EDF) ont été signés. Des présentations métiers sont proposées via le Forum métiers où des entreprises sont présentes. Le BUT1 n'est pas ouvert en apprentissage et seules les formations continue et initiale sont possibles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Il n'y a pas de certification numérique de type Pix dans la formation. Actuellement, les compétences ne sont pas formalisées dans le *e-portfolio*. Il sera déployé dans le cadre du BUT. Il en est de même pour la LP.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Certains travaux dirigés (TD) se font par groupes de niveau pour accompagner les étudiants en difficulté. Une approche par projet est mise en place (basée sur les SAÉ). Aucun enseignement distanciel n'est proposé aux étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des partenariats sont formalisés avec des universités européennes telles que l'université d'Orebro en Suède, l'université de Limassol à Chypre, l'université d'Augsbourg en Allemagne, les universités de Constanta et de Iasi en Roumanie, les universités de Cordoue et Valence en Espagne et l'université de Sofia en Bulgarie. D'autre part, des entreprises européennes offrent des stages aux étudiants de la formation. Des enseignements de langue vivante sont mis en place, uniquement en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les enseignements sont ouverts à la formation continue et une troisième année en apprentissage est possible. Cependant, il y a très peu de demandes d'inscription en formation continue (1 en 2020-2021, 2 en 2019-2020) ainsi qu'en validation des acquis de l'expérience (VAE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation est attractive avec plus de 400 candidatures pour 32 inscrits à la formation. À ce jour, il n'y a pas d'action de développement particulière proposée dans l'objectif d'augmenter l'attractivité de la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation organise des enquêtes avec un très bon taux de réponse (40/42 enquêtes). Elle se repose aussi sur les enquêtes institutionnalisées par l'établissement.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion professionnelle est bonne (100 % pour la LP), reflétant ainsi la cohérence et la crédibilité de la formation dans le contexte socio-économique local et national. Une forte proportion de diplômés (38/42 pour les promotions 2019-2021) poursuit ses études et deux sont en emploi. Parmi les 38, 14 intègrent une école d'ingénieurs, 7 un diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) à Montréal, 1 une licence générale, 16 une LP. Cette répartition est globalement stable par rapport aux années précédentes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il y a 13 enseignants-chercheurs (EC) et 4 enseignants pour assurer la formation, auxquels s'ajoutent 6 enseignants temporaires. Peu d'informations sont disponibles dans le dossier quant aux moyens mis en place.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un suivi pédagogique est mis en place avec peu de détails dans le document. L'évaluation des enseignements n'est pas réalisée faute d'outil interne. Les étudiants de Bourges répondent moins aux enquêtes faites par l'université d'Orléans (problème d'identité). On peut noter qu'il n'y a pas d'onglet autoévaluation de la formation (DUT mesures physiques ou LP) dans le document Excel fourni.

Conclusion

Points forts

- Une formation en cohérence avec le domaine d'activité du territoire,
- Des activités de pédagogie active bien mises en place : APC et SAE,
- Une structure BUT1 et BUT2 organisée en formation initiale et BUT3 en apprentissage,
- Une proposition de stage en laboratoire pour faire découvrir le monde de la recherche.

Points faibles

- Une faible implication des professionnels dans la formation,
- Pas d'outils d'évaluation des enseignements,
- Pas de mobilité internationale,

- Une approche par compétences et des outils permettant leur formalisation trop peu déployés.

Recommandations

- Renforcer la participation des professionnels dans la formation,
- Mettre en place des outils d'évaluations des enseignements,
- Accroître la mobilité internationale des étudiants, mais aussi de l'équipe pédagogique,
- Déployer l'approche par compétences en définissant un *portfolio* et un accompagnement des étudiants dans la rédaction de celui-ci.

LICENCE CHIMIE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Chimie* de l'université d'Orléans propose trois parcours sur le site d'Orléans : *Chimie* ; *Double diplôme Chimie & Physique* ; *Pluri (disciplinaire)*. Les deux premiers sont accessibles dès la 2^e année (L2), depuis un portail Sciences de 1^{re} année (L1), commun à plusieurs mentions de licence générale. Le troisième est accessible en 3^e année (L3) à partir du parcours *Chimie*. La mention est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. Trois autres parcours non diplômants sont liés au parcours *Chimie* : *Chimie renforcée Sciences de la vie (SV)* ; *Cursus master en ingénierie - chimie pour l'innovation thérapeutique et cosmétique (CMI-CITC)* ; une licence option Accès santé (L.AS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le domaine de la chimie est très attractif dans cette région, ce qui rend l'offre de formation très cohérente avec les grandes orientations. La formation se caractérise par une offre de parcours lisible, mais déséquilibrée en faveur du parcours *Chimie*. La formation est accessible par le portail Sciences qui renforce la pluridisciplinarité. Il n'y a pas d'enseignement spécifique dédié au développement durable. La licence *Chimie* bénéficie de l'Initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI) du Programme d'investissements d'avenir (PIA ; projet EDIFICE 2012-2022).

La formation est peu ouverte à l'international par rapport aux priorités définies par l'établissement. L'internationalisation n'est pas très marquée (aucune mobilité sortante ni entrante, hors recrutement à l'international). L'attractivité internationale se concentre sur le parcours *Chimie* avec 9 mobilités entrantes en 2^e année (L2) et 11 en 3^e année (L3) en 2018-2019 ; 6 en L2 et 12 en L3 en 2019-2020 ; 5 en L2 et 9 en L3 en 2020-2021 respectivement 20, 18 et 14 sur tout le cycle L2-L3. Ce n'est pas anormal pour une formation de licence quant à son attractivité internationale, mais c'est un manque pour favoriser la mobilité sortante des étudiants, notamment pour des stages à l'étranger.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche assez satisfaisant. La licence n'est pas strictement adossée à des laboratoires de recherche, mais bénéficie de l'expertise d'experts en chimie rattachés à des unités de recherche. Il y a 117 enseignants qui interviennent dans la formation dont 30 enseignants-chercheurs et qui assurent tous les enseignements disciplinaires. Un stage facultatif est proposé aux étudiants, mais cette opportunité est très peu saisie par les étudiants (moins de 5 stages en laboratoire sur la période).

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique et intègre peu d'éléments de professionnalisation. La participation des professionnels du monde socio-économique est faible et mériterait d'être renforcée (seulement 38 heures sur 1516 heures maquette et essentiellement pour le parcours *CMI*). Les compétences transversales hors cœur de métier sont peu travaillées, mais des outils pour en suivre l'acquisition ou les valoriser sont en cours de déploiement dans l'établissement (*e-portfolio*, certification des compétences numériques Pix, etc.).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation a développé une maquette cohérente et d'un très bon niveau pour permettre d'atteindre les compétences ciblées. L'approche par compétences n'est pas développée pour la formation, mais est en cours de réflexion. Les considérations relatives au développement durable et à la responsabilité sociétale sont abordées au travers des enseignements de chimie et des matières connexes.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques qui restent majoritairement classiques. Les nouvelles pédagogies se limitent à l'usage des outils numériques, la pédagogie active par projet (pour 8 crédits du *European credit transfer and accumulation system* - ECTS) ou encore un dispositif de deuxième chance qui consiste à remplacer la moins bonne note de contrôle continu par une épreuve supplémentaire, facultative,

portant sur l'ensemble de l'élément constitutif. L'adaptation de la formation aux nouveaux bacheliers est un point important d'attention afin de conserver l'attractivité et la réussite en 1^{re} année (L1). L'adaptation de la pédagogie pour la réussite étudiante pour cibler le public empêché n'est pas développée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour favoriser les mobilités. La langue anglaise est enseignée à hauteur de 124 heures, ce qui est classique en sciences. Les enseignements disciplinaires ne sont pas dispensés en anglais. Les programmes d'échanges internationaux sont proposés, mais peu utilisés par les étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'y a pas de parcours professionnel, ce qui s'explique par la présence d'un département Chimie à l'institut universitaire de technologie d'Orléans. Il y a peu d'ouverture à la formation continue dans cette formation malgré le fait qu'elle soit en mesure d'accueillir des personnes en congé individuel de formation qui pourraient renforcer aussi le lien avec les entreprises. Aucun dispositif ne facilite l'accueil de ces publics.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation affiche une assez bonne attractivité, mais qui porte sur un seul de ses parcours. Le nombre d'inscrits sur tout le cycle est croissant, de 517 en 2018-2019, 626 en 2019-2020 à 931 en 2020-2021. L'augmentation observée est en partie le résultat de l'ouverture du parcours de la licence option Accès santé (L.AS). En L2 et L3, les effectifs sont très déséquilibrés en faveur du parcours *Chimie* (106, 121 et 156 pour la L2 et la L3 de 2018 à 2020). On observe très peu d'étudiants en double diplôme *Chimie-physique* (4, 5, 0 en L2 et L3 de 2018 à 2020) et encore moins dans le parcours *Pluri* (1, 3, 1 en L3 de 2018 à 2020). La formation correspond à 1516 heures étudiants et est en accord avec les directives de l'établissement (1500 heures). Pour le parcours double diplôme, il est de 1976 heures et 491 heures pour le « pluri » (L3 uniquement). Des actions vers l'enseignement secondaire sont proposées, tant pour les élèves que pour les enseignants : journée portes ouvertes, forum, Cordées de la réussite.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais n'analyse pas ses résultats en fonction des profils des étudiants. Les taux de réussite indiqués en L1 sont bas et constants, entre 25 et 30 % en fonction du portail. En L2 et L3, ils sont meilleurs, mais variables, décroissant en L2 (entre 2019 et 2021 : 69 à 56 %), en hausse en L3 (57 à 77 % pour la même période) avec des maximums à 82 % en L2 et 86 % en L3 en 2020, en lien avec les adaptations liées à la crise sanitaire et au confinement.

La formation analyse partiellement la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs. L'insertion professionnelle et son analyse sont gérées par l'établissement et sa Direction des études et de la formation initiale (DEFI). Entre 30 et 60 % des étudiants de la licence *Chimie* s'orientent vers les masters du site. Le devenir des autres diplômés n'est pas explicité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens corrects pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est satisfaisant avec 46 enseignants-chercheurs (EC) et 28 vacataires pour environ 160 étudiants en L2 et L3 en 2020-2021. Une formation de 32 heures est proposée aux nouveaux EC.

La formation a initié un processus d'évaluation interne qui reste à formaliser pour la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement s'est réuni une fois en 2022. Il fait apparaître un sentiment d'effet de masse et un manque d'accompagnement des étudiants en L1 qui disparaît en L2 et L3. Il montre aussi un dialogue entre la formation et les étudiants, ce qui est positif pour améliorer la formation. Le suivi de la formation est assuré par des enquêtes de l'établissement et de l'équipe pédagogique. La stratégie d'amélioration continue n'est pas explicitement décrite.

Conclusion

Points forts

- Un portail Science qui améliore l'attractivité et la lisibilité des parcours de chimie (effectif à la hausse),
- Une parfaite adéquation de la formation avec les priorités du territoire,
- L'adossement d'une licence option Accès santé pour renforcer les effectifs en L2,
- Une bonne implication de l'équipe pédagogique pour promouvoir la formation.

Points faibles

- Un déséquilibre important des effectifs entre les parcours,
- Une faible implication des professionnels dans la formation,
- Une faible ouverture internationale,
- Une approche par compétences qui n'est pas généralisée.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité des parcours à très faibles effectifs,
- Renforcer le lien avec le tissu socio-économique et les éléments de professionnalisation (y compris vers les métiers de la recherche) dans la formation,
- Développer l'internationalisation des enseignements (cours en anglais, mobilité entrante et sortante, intervenants étrangers, etc.) pour une meilleure visibilité de la formation,
- Déployer l'approche par compétences.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Informatique* de l'université d'Orléans est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. La formation comporte deux parcours : *Ingénierie informatique* et *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*. Elle se déroule sur le campus central de l'établissement.

Il est à noter que bien que les deux parcours soient mentionnés à la fois dans le document 1 et dans le dossier d'autoévaluation, celui-ci n'a été rempli que sur la base d'un unique parcours commun en ce qui concerne les données quantitatives.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Informatique* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit pleinement dans les priorités de l'établissement. La licence *Informatique* est adossée aux portails Sciences de 1^{re} année (L1) et accueille aussi un flux d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) en 3^e année (L3). La formation s'inscrit dans un *continuum* avec le master *Informatique* et le master *MIAGE*. Elle est au cœur des priorités thématiques de recherche et de formation de l'établissement. Le parcours *MIAGE* intègre des éléments de pluridisciplinarité et de transdisciplinarité en intégrant des enseignements de gestion des organisations et de droit.

La formation admet un flux régulier et en hausse d'étudiants internationaux. Il atteint 20 % de ses effectifs sur l'année universitaire 2020-2021, malgré le contexte épidémique de l'année en question. Les mobilités sortantes sont très faibles (1 étudiant sur les trois années étudiées). De même, le nombre de mobilités entrantes est de 0 sur l'ensemble des trois années. Comme pour d'autres licences d'informatique en France, l'ouverture à l'international est freinée par un taux d'encadrement relativement faible.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les enseignements sont en grande partie assurés par 59 enseignants-chercheurs titulaires en ce qui concerne la 2^e année (L2), la L3 et les enseignements d'informatique de L1. Cela représente 915 heures sur 1222 heures (En L1, les données intègrent uniquement les enseignements d'informatique). Le stage de L3 peut être effectué en laboratoire.

La formation intègre des éléments de professionnalisation et entretient de forts liens avec des acteurs socio-économiques. Elle prend en compte les besoins socio-économiques du territoire en offrant des poursuites d'études vers des masters ouvrant des débouchés vers des métiers en tension. Elle propose plusieurs projets tutorés en L2 et L3 utilisant des modalités différentes (concentrés sur deux jours ou répartis sur tout le semestre). Deux unités d'enseignement (UE) de Projets professionnels personnalisés et de Techniques de communication sont assurées par des professionnels pour un total de 106 heures.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, en adéquation avec les compétences visées et sa finalité de poursuite d'étude en master. Le *continuum* licence master a été travaillé dans une approche programme pour assurer une transition facilitée en master. La formation valorise dans l'évaluation des stages et des projets des compétences qui ont pu être acquises en dehors de celle-ci. Un travail sur l'approche par compétences a été initié pour les deux dernières années de la formation à travers un tableau de correspondance entre les blocs de compétence de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les modules d'enseignement.

La formation propose des modalités variées d'enseignement : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques en salle informatique et projets. Ces modalités sont classiques. L'enseignement hybride pour certains cours magistraux est en cours de pérennisation suite aux expériences vécues pendant la période de crise sanitaire.

La formation s'inscrit dans le cadrage de la composante et inclut un enseignement de l'anglais durant les trois premiers semestres de la formation ; elle s'appuie le service Valorisation, international, communication et insertion de la composante pour la préparation des mobilités. L'enseignement de l'anglais représente environ 10 % des heures de formation.

Les contenus de la formation sont prévus pour être ouverts aux publics de la formation continue et la licence Informatique en accueil quelques-uns chaque année. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et bien que la possibilité soit étudiée, l'ouverture n'est pas prévue dans l'immédiat notamment faute de capacité suffisante d'encadrement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est très bonne et on constate une augmentation du nombre d'étudiants en L2-L3 au cours des dernières années. On peut regretter que, comme dans la plupart des formations d'informatique, la part de femmes parmi les étudiants reste faible (1/6 pour cette licence). Il est dommage qu'une réflexion sur la prise en compte de la réforme des BUT ne soit pas présente dans le dossier. L'accès au parcours *MIAGE* en troisième année est sélectif et se fait sur la base des résultats académiques en deuxième année.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui diffère fortement entre les deux parcours. Le parcours *MIAGE*, sélectif, bénéficie d'un taux de réussite très élevé aux alentours de 90 %, alors que le parcours *Ingénierie informatique* a un taux de réussite plus classique pour une licence du domaine autour de 60 %. Le taux de réussite en L2 se situe dans la moyenne des formations de ce type à l'échelle nationale. Les données pour le portail ne sont pas cohérentes, indiquant un taux de réussite de 138 % pour l'année 2019-2020.

Un suivi de la poursuite d'étude est conduit par la formation, en ce qui concerne les masters *Informatique et MIAGE* de l'établissement. L'absence d'enquête plus poussée est un handicap pour le processus d'amélioration continue. Ces enquêtes pourraient utilement être mutualisées au niveau de la composante ou de l'établissement, déchargeant ainsi les responsables de formation et permettant une harmonisation de la méthodologie et une amélioration du suivi. Ce non suivi est d'autant plus dommageable qu'un certain nombre de diplômés ne sont pas acceptés en master à Orléans : il conviendrait de s'assurer que cette formation dont la finalité principale est la poursuite d'études permette aux diplômés une poursuite en master. On peut regretter que les diplômés issus du parcours *Ingénierie informatique* ne puissent pas tous poursuivre en master à Orléans. Le manque de places dans le master *Informatique* évoqué dans le dossier est étonnant au regard du fait que ce dernier n'atteint pas sa capacité d'accueil sur la période étudiée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est en majorité assurée par des enseignants-chercheurs permanents, mais présente un taux d'encadrement en retrait au regard des standards du domaine Sciences et technologies. C'est un frein à la conduite par la formation de projets stratégiques pour l'établissement comme l'ouverture à l'international ou à l'alternance. Comme pour d'autres formations, on peut regretter que ne soient pas mis à dispositions des outils institutionnels pour suivre le devenir des étudiants ou mesurer l'évolution de la qualité de son recrutement.

La formation participe à une évaluation annuelle sous la forme d'un conseil de perfectionnement regroupant toutes les formations du pôle informatique de l'UFR, avec la participation effective de représentants du monde socioprofessionnel. Des questionnaires d'évaluations sont proposés aux étudiants pour toutes les UE, les réponses étant analysées en conseil de perfectionnement. Le taux de réponse n'est pas très élevé, mais les modifications proposées en conseil de perfectionnement s'appuient également sur le retour des représentants étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une très forte attractivité de la formation,
- Un excellent positionnement de la formation au regard des priorités de l'établissement,
- De bonnes relations avec les acteurs socio-économiques.

Points faibles

- Une analyse parcellaire au niveau des parcours,
- Un suivi des étudiants hors poursuite d'études dans les masters en *continuum* inexistant,
- Une ouverture à l'international relativement faible,
- Des capacités d'amélioration freinées par un taux d'encadrement en retrait.

Recommandations

- Procéder à une évaluation de la formation en prenant en compte les différents parcours (les données sont agrégées pour l'ensemble des parcours),
- Mettre en accord le dimensionnement de la formation et les moyens dont elle dispose,
- Inscrire la formation dans la politique d'établissement pour l'ouverture à l'international.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* de l'université d'Orléans est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences et techniques et est dispensée sur le site d'Orléans. Adossée à 11 des portails Sciences de 1^{re} année, elle comporte 5 parcours en 3^e année, dont 3 sont sélectifs : *Mathématiques renforcées en économie*, *Mathématiques renforcées en informatique*, et la *double licence Mathématiques et Physique*. Le parcours *Mathématiques* est non sélectif, de même que le parcours *Multi-disciplinaire* qui disparaîtra à la rentrée 2023 suite à la création d'un *Parcours préparatoire au professorat des écoles* au sein de la licence Sciences de la vie. La formation sert de support à un *Cursus master ingénierie (CMI)* qui s'inscrit dans un *continuum* licence- master. La formation comprend une licence option Accès santé (L.A.S).

Il est à noter que le dossier d'autoévaluation (DAE), bien que mentionnant ces 5 parcours, n'a été établi que sur la base d'un unique parcours commun.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Mathématiques* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit pleinement dans les priorités thématiques de l'établissement, en particulier celles portant sur la modélisation et les sciences des données. Adossée à des portails Sciences et permettant une poursuite d'études en master *Mathématiques* à l'université de Tours ainsi qu'en master *Mathématiques appliquées, statistiques* et en master *MEÉF* à Orléans, la licence s'inscrit dans la politique régionale de partenariat de l'établissement. La formation offre des parcours pluridisciplinaires et transdisciplinaires qui s'inscrivent dans la stratégie de l'établissement en s'appuyant notamment sur une structuration de la recherche déjà établie en ce sens au sein de l'institut Denis Poisson. Les étudiants inscrits dans ces parcours sélectifs ont ainsi la possibilité de poursuivre dans les masters *Économétrie, statistiques - Informatique - Physique appliquée et ingénierie physique* et *Physique fondamentale et applications*. Enfin, le *continuum* licence-master est renforcé par le *CMI* adossé à la formation pour les trois premières années.

Bien qu'ayant un flux entrant d'étudiants internationaux supérieur à 10 % de ses effectifs, la formation n'a pas de politique d'ouverture à l'international spécifique et ne s'inscrit pas dans la politique d'établissement, notamment en ce qui concerne l'université européenne *Advanced technology higher education network alliance (Athena)*. L'apprentissage de l'anglais est intégré à la formation qui, hors enseignements linguistiques, est dispensée en français. Les étudiants de la formation inscrits au sein du cursus de master en ingénierie doivent poursuivre au moins un semestre de mobilité sortante durant leur cursus, mais aucun élément n'est donné sur le nombre d'étudiants effectuant cette mobilité durant leur licence.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les enseignements de deuxième et troisième années sont quasiment exclusivement assurés par des enseignants-chercheurs titulaires ou contractuels (Attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER) ainsi que des doctorants assistants rattachés à l'institut Denis Poisson. Sur l'ensemble des trois années, plus de 75 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs. Les étudiants ont, au semestre 6, un projet de fin d'études d'initiation à la recherche sous la supervision d'un enseignant-chercheur conduisant à la rédaction d'un mémoire et une soutenance orale. Cette unité d'enseignement (UE) projet représente, avec 3 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, une part significative du semestre 6 de la formation.

La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation et ne fait pas intervenir d'acteurs socio-économiques. Elle prend cependant en compte les besoins socio-économiques du territoire en offrant des débouchés vers des masters ouvrant sur des métiers inscrits comme stratégiques dans le projet d'établissement et par les collectivités locales. Comme d'autres licences *Mathématiques*, la formation n'accueille pas de stagiaire en formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance. Elle accueille toutefois un nombre croissant d'étudiants en contrat de préprofessionnalisation (17 en 2020-2021).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, en adéquation avec les compétences visées. L'approche par compétence a été travaillée au niveau des deux dernières années de la formation. La réflexion de l'équipe pédagogique a notamment donné lieu à un tableau de correspondance entre les blocs de compétence de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les modules d'enseignement de 2^e année (L2) et de 3^e année (L3). Il n'est pas précisé si le portail a fait l'objet d'un travail similaire et aucun détail n'est donné sur l'évaluation des compétences. Peu d'éléments ont été fournis pour juger de l'alignement pédagogique. La mise en place complète de l'approche par compétences, prévue pour la prochaine accréditation nécessite de poursuivre le travail engagé.

La formation propose des modalités variées d'enseignement : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques en salle informatique. L'usage du numérique, notamment de la plateforme WIMS, permet d'aller vers une individualisation de l'apprentissage. L'usage des outils permettant un enseignement hybride ou distanciel s'est poursuivi au-delà des périodes obligatoires de distanciel et malgré une reprise des enseignements intégralement en présentiel. La formation reste toutefois sur des modalités très classiques, notamment en ce qui concerne l'évaluation, et au vu des taux de réussites, une réflexion mériterait d'être engagée sur l'usage de modalités pédagogiques innovantes et l'alignement pédagogique.

La formation inclut un enseignement de l'anglais tous les semestres de la formation, mais ne développe pas de dispositif spécifique de préparation à la mobilité internationale au-delà des dispositifs communs à l'établissement ou à la composante. Le nombre d'heures d'enseignement de l'anglais est cohérent avec le nombre d'ECTS correspondant dans la maquette et l'enseignement de l'anglais représente au total 10 % de la formation. Pour les mobilités entrantes, la formation peut notamment s'appuyer sur l'Institut de Français de l'établissement. En ce qui concerne les mobilités sortantes, la formation s'appuie sur le service relations internationales de la composante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucune modalité adaptée d'accueil ne vise à faciliter l'accueil du public en formation continue ou en alternance. Hormis le cas particulier des étudiants en contrat de préprofessionnalisation, cette formation, comme d'autres licences de mathématiques, n'accueille aucun étudiant en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le nombre d'étudiants inscrits dans la formation démontre une certaine attractivité de celle-ci, mais la formation ne dispose d'aucun outil permettant de quantifier cette attractivité et d'améliorer son recrutement. Un travail doit être mené avec la composante et l'établissement pour doter la formation des moyens de s'évaluer sur ce point. Le nombre d'étudiants de la formation est satisfaisant, mais à mettre en regard du nombre de parcours de la formation. Aucun détail de la répartition par parcours n'étant donné, il n'est pas possible d'évaluer l'attractivité des parcours sélectifs alors que ces derniers s'inscrivent en plein dans la stratégie d'établissement. Il est à noter qu'une contradiction existe entre les différents documents du DAE qui évoquent un seul parcours puis cinq parcours jusqu'à la rentrée 2023.

La formation suit la réussite de ses étudiants et l'évolution des taux de réussite, cependant son analyse se limite à des facteurs externes et n'inclut aucune analyse de l'incidence des dispositifs d'aide à la réussite sur les taux de réussite. Malgré l'organisation en portail, la formation doit être en mesure d'obtenir de la part de la composante ou de l'établissement les indicateurs permettant une analyse de ces dispositifs. Il est à noter que le rapport d'autoévaluation de l'établissement mentionne déjà à ce niveau des difficultés à évaluer l'impact des dispositifs individuels d'aide à la réussite.

Aucune analyse de la poursuite d'étude n'est menée autre que le nombre d'étudiants poursuivant au sein d'un master de l'université d'Orléans. Un travail doit être mené avec la composante et l'établissement pour se doter des outils permettant ce suivi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est très largement assurée par des enseignants-chercheurs permanents et présente un bon taux d'encadrement comme le montre l'analyse de coûts complets effectuée par l'établissement dans son rapport d'autoévaluation.

La formation conduit une évaluation semestrielle sous la forme d'un conseil de perfectionnement. On peut regretter l'absence des représentants du monde socio-économique. Il serait sans doute intéressant de favoriser leur participation en choisissant la date des conseils en fonction de leurs disponibilités. En l'absence des représentants du monde professionnel, le conseil de perfectionnement est très axé sur une analyse des pratiques pédagogiques par module d'enseignement, et manque d'une réflexion sur le positionnement de la formation. Des questionnaires d'évaluations sont proposés aux étudiants là aussi de façon semestrielle, en amont des conseils de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un excellent positionnement de la formation au regard des priorités de l'établissement,
- Un excellent *continuum* avec le niveau master,
- Un bon adossement à la recherche,
- Un bon encadrement de la formation.

Points faibles

- Une analyse parcellaire au niveau des parcours,
- Un manque d'articulation entre la 1^{re} année (L1) et la L2 sur l'encadrement de la formation,
- Une absence d'outils et d'indicateurs de suivi du devenir des étudiants,
- Une absence d'évaluation des dispositifs d'aide à la réussite,
- Une politique d'ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Considérer l'ensemble des parcours de la licence lors du processus d'accréditation et avoir une réflexion associant les enseignants d'autres disciplines au processus d'amélioration continue,
- Créer un vrai *continuum* sur les trois années de licence en améliorant la liaison portail - mention de licence,
- Mettre en place des indicateurs et des outils de pilotage pour le suivi du devenir des étudiants et de l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite,
- Mettre en œuvre l'approche par compétences sur l'ensemble de la formation et réfléchir à une approche programme ainsi qu'à l'alignement pédagogique pour améliorer la réussite.

LICENCE PHYSIQUE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Physique* de l'université d'Orléans est une formation comprenant un seul parcours diplômant, mais proposant, à travers un choix d'options, deux parcours pédagogiques distincts en troisième année (L3) : *Physique* et *Sciences de l'ingénieur*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Physique* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement étant construite à partir d'un portail de 1^{re} année (L1) commun à plusieurs licences en sciences et en *continuum* avec les masters *Physique fondamentale et applications (PhyFA)*, *Physique appliquée et ingénierie physique (PAIP)* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)* de l'université qui constituent ses poursuites d'études naturelles. On peut regretter qu'elle ne propose aucune passerelle en licence professionnelle ce qui permettrait à certains étudiants une insertion professionnelle en fin de premier cycle.

La formation est très peu ouverte à l'international. Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, la licence compte très peu de mobilités entrantes (avec 14 étudiants en 2018-2019, 1 étudiant en 2019-2020 et 2 étudiants en 2020-2021) et aucune sortante. En revanche, la formation a intégré, entre 2018 et 2021, 2 étudiants en 2^e année (L2) et 17 étudiants en 3^e année (L3) à travers la procédure Études en France.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche avec une sensibilisation à la recherche originale, dans le cadre d'un module *Immersion recherche*, valorisé avec deux crédits du *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, permettant aux étudiants d'être présents au laboratoire quatre heures par semaine pendant toute la durée du semestre 6. La totalité des enseignements de physique est dispensée par les 25 chercheurs et enseignants-chercheurs assurant leur recherche dans 7 laboratoires du Grand Campus orléanais.

La formation n'entretient pas de relations avec le monde socio-économique et n'intègre pas d'éléments de professionnalisation. L'environnement socio-économique n'est pas décrit et on regrette l'absence des ouvertures vers le monde socio-économique comme l'intervention des représentants du milieu industriel ou la possibilité d'effectuer un stage en 3^e année de formation, mais également des passerelles vers des licences professionnelles. On peut le déplorer, car même si la formation vise essentiellement la poursuite d'études en master, l'expérience et une connaissance minimale des secteurs d'emplois sont profitables aux étudiants. La formation n'accueille aucun stagiaire de formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, en adéquation avec les compétences visées et sa finalité de poursuite d'études en master. L'organisation pédagogique est claire et cohérente depuis le 1^{er} semestre, où le portail *Sciences* permet de choisir des unités d'enseignement dans des disciplines scientifiques conduisant à trois licences différentes, dont celle de physique. La L2 est commune pour tous les étudiants avant le choix en L3 entre les deux parcours, soudés par un fort tronc commun. La formation comprend 512 heures en L2 et 492 heures en L3 réparties comme suit : 39 % de cours magistraux, 19 % de travaux pratiques et 42 % de travaux dirigés. La spécialisation se fait progressivement en L1 et L2 permettant aux étudiants de se réorienter vers d'autres spécialités de l'ingénierie ou des sciences. Si le programme est globalement cohérent et fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique, la réflexion de celle-ci n'a pas encore porté ni sur le référentiel de compétences de la formation, ni sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences, ni sur l'évaluation des compétences.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Avec une majorité de cours magistraux et de travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon très classique. Si la crise sanitaire a introduit l'hybridation de certains enseignements, cela ne permet pas encore à des étudiants (par exemple en régime spécial d'études) de suivre les parties les plus théoriques de la formation à distance. Il est regrettable de ne trouver dans le dossier aucune mention de pédagogie innovante et interactive : classe inversée, classe renversée avec co-création de cours, évaluation par les pairs.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en physique compte tenu de la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone. Des enseignements sont présents chaque semestre, pour un total de 120 heures et 12 crédits ECTS, ce qui est compatible avec les poursuites d'études. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère et aucune préparation à la mobilité n'est prévue, ce qui confirme la faible ouverture à l'international et explique sans doute le faible nombre de mobilités relevé plus haut.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser l'accueil de stagiaires visant soit la diplomation, soit uniquement une certification complémentaire (diplôme d'université, blocs de compétences). Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont inexistantes sur la période d'observation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics, mais sans réussite. La formation ne jouit pas d'une bonne attractivité malgré le dynamisme affiché de l'équipe pédagogique qui participe aux nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens (forums, salons de l'étudiant, visites dans les lycées, journées portes ouvertes, fête de la science). Ainsi, dans les portails de L1 qui proposent des enseignements de physique, il n'y a que 65 % d'inscrits par rapport à la capacité d'accueil. En 2^e année (L2), seulement 7 % de ces étudiants choisissent la physique. On regrette également l'absence d'analyse portée sur les différents indicateurs concernant les néobacheliers issus de filières générales, technologiques ou professionnelles permettant de comprendre la désaffection des lycéens vers cette filière (taux d'admis, taux de réussite, etc.), même si la tendance est nationale.

La formation ne suit que partiellement la réussite de ses étudiants. La formation affiche des résultats de réussite des étudiants hétérogènes dans les deux dernières années du cycle, mais aucune analyse n'est réalisée en ce qui concerne la réussite des étudiants de L1, ni de L2 et L3 en les différenciant par type de baccalauréat. Il est particulièrement regrettable que les taux de réussite de la L1 et des publics "oui si" ne soient pas indiqués sous couvert d'une inscription à la mention *Physique* uniquement à partir de la 2^e année. En ce qui concerne la L2, le taux de réussite varie entre 58 % en 2019 et 89 % en 2020. Pour la L3, il varie entre 48 % en 2021, ce qui est très bas et 89 % en 2019-2020. Ses maximums atteints en 2020 sont principalement dus au mode distanciel et aux adaptations des modalités d'évaluation mis en place pendant le confinement. On peut regretter que les dispositifs d'orientation et d'accompagnement à la réussite soient inexistantes.

La formation analyse d'une manière lacunaire l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le suivi des étudiants qui intègrent les masters de physique et d'autres formations est peu documenté. La formation affiche des taux surprenants de poursuite d'études en master, car les données sont soit supérieures aux nombres d'inscrits en L3 en 2019-2020, soit supérieures aux nombres d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS en 2018-2019, et n'analysent que très peu le devenir des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe pédagogique solide et compétente pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est bon avec un total de 33 enseignants-chercheurs titulaires pour environ 550 étudiants. On regrette l'absence de vacataires professionnels et de passerelles vers des licences professionnelles afin de prendre en compte les besoins du monde socioprofessionnel, mais également d'accroître le champ de débouchés professionnels à la sortie de la 3^e année de formation.

La formation définit un processus d'évaluation en ligne des enseignements par les étudiants permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais on regrette un taux de réponse aux enquêtes très faible, inférieur à 27 %. À l'issue de ces enquêtes internes, le conseil de perfectionnement préconise des améliorations, mais le dossier ne fait pas état de leur éventuelle mise en place. Par ailleurs, on peut regretter l'absence des représentants du monde socio-économique au sein du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un lien très fort avec la recherche,
- Un excellent environnement de recherche.

Points faibles

- Une autoévaluation insuffisante, notamment pour l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés,
- Une faible attractivité de la formation,
- Une approche par compétences inexistante,
- Une ouverture vers les milieux socio-économiques peu développée,
- Une ouverture à l'international réduite,
- Des passerelles vers les licences professionnelles absentes.

Recommandations

- Renforcer l'accompagnement et le suivi des étudiants ; inclure des pédagogies innovantes permettant une plus grande individualisation des apprentissages et de meilleurs taux de réussite (eux-mêmes pouvant contribuer à renforcer l'attractivité),
- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences,
- S'ouvrir vers l'extérieur en invitant des représentants du monde socio-économique dans le conseil de perfectionnement et dans les enseignements.

LICENCE SCIENCES DE LA TERRE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la Terre* de l'université d'Orléans est une formation proposant un unique parcours. Elle est organisée et mise en œuvre sur le site d'Orléans, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques pour la première année (L1), sous la forme de portails donnant accès à plusieurs licences, puis au sein de l'observatoire des sciences de l'Univers en région Centre (OSUC) pour les deuxième et troisième années (L2 et L3).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Sciences de la Terre* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université et du site orléanais. Elle est globalement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, sauf concernant l'ouverture internationale et ne développe pas de partenariat académique. Particulièrement bien positionnée dans l'environnement scientifique orléanais où est notamment implanté le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), la formation s'inscrit en *continuum* avec les masters du secteur disciplinaire, nationaux ou de l'université, qui constituent sa poursuite d'études naturelle. La L1 consiste en un portail pluridisciplinaire commun à plusieurs mentions de licence : soit le portail Sciences de la vie-sciences de la Terre-chimie, soit le portail Sciences de la Terre-physique-chimie. Pour permettre une insertion professionnelle en fin de cycle, la formation propose une passerelle vers la licence professionnelle *Métiers des ressources naturelles et de la forêt*, mais les flux d'étudiants associés ne sont pas précisés. Conformément à sa finalité, la formation intègre plusieurs disciplines, strictement scientifiques, et des stages de terrain assurent un décloisonnement minimum des savoirs entre ces disciplines.

La formation est peu ouverte à l'international. Elle ne dispose d'aucun partenariat international spécifique. Il n'y a pas de mobilité entrante. Il y a très peu de mobilités sortantes (une seule est comptée sur la période d'observation, mais celle-ci inclut les épisodes de confinement liés à la crise sanitaire) bien que les possibilités soient présentées aux étudiants. La licence recrute néanmoins quelques étudiants internationaux (0 à 3 par an). L'alliance européenne *Advanced technology higher education network alliance (Athena)*, dont est membre l'établissement, constitue une opportunité pour renforcer son ouverture internationale.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche, mais paradoxalement elle intègre peu d'éléments de formation à et par la recherche, malgré sa finalité de poursuite d'études en master. Seul un module de méthodologie scientifique, réduit à 16 heures, est proposé en fin de parcours. On peut regretter que la maquette n'offre pas de possibilité de stage, même facultatif, ni celle de développer un projet tutoré dans les unités de recherche regroupées au sein de l'OSUC, notamment au sein de l'Institut des sciences de la Terre d'Orléans (ISTO), sur lequel s'appuie l'essentiel de la formation. La très grande majorité des enseignements à partir de la L2 est, en effet, assurée par des enseignants-chercheurs (EC) issus de ce laboratoire. L'implication probable d'EC d'autres laboratoires au niveau des portails n'est pas précisée.

La formation entretient peu de lien avec des acteurs socio-économiques et intègre peu d'éléments de professionnalisation. C'est un choix de l'équipe pédagogique en lien avec la finalité de poursuite d'études de la mention. De fait, les débouchés professionnels de la spécialité se situent surtout en fin de 2^e cycle. Néanmoins, peu de place est laissée aux compétences transversales et seuls deux professionnels interviennent dans la formation, notamment au sein de 25 heures dédiées à l'insertion professionnelle en L2. Si les secteurs d'activité professionnelle sont mentionnés, l'absence de stage dans la maquette ne permet pas aux étudiants d'acquérir une première expérience souvent profitable avant l'entrée en master. On peut le regretter, car bien que l'encadrement et l'évaluation de stages représentent une charge de travail supplémentaire, les effectifs de la formation restent faibles comparés à ceux d'autres licences où cette surcharge est moins aisément absorbable. Comme d'autres licences du secteur, la formation n'accueille qu'occasionnellement des stagiaires de formation continue (un seul est compté sur la période d'observation) et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et en adéquation avec les compétences visées, mais l'approche par compétences n'est pas déployée. Le programme a fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique et la réflexion sur le référentiel de compétences de la formation et sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences a débuté. Le cadre du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a été choisi pour montrer les correspondances entre les enseignements de L2 et L3 et les blocs de compétences. Il reste à compléter pour la L1, à aligner les méthodes d'apprentissage et à mettre en œuvre l'évaluation des compétences pour déployer l'approche par compétence (APC) sur l'ensemble de la formation.

La formation diversifie en partie ses pratiques pédagogiques. Sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques, la majorité des enseignements et les évaluations associées sont dispensées de façon très classique. Toutefois, un volume significatif (140 heures) d'enseignements spécifiques à la discipline, sous la forme de "stages sur le terrain", constitue une véritable plus-value pour la formation puisque les étudiants peuvent y être aisément mis en situations réelles, et est assimilable à un élément de professionnalisation. Il n'est pas mentionné l'usage d'autres pédagogies actives (classe inversée, jeux sérieux, projets tutorés). Si la crise sanitaire a introduit les enseignements à distance et l'hybridation de certains enseignements, *a priori*, l'expérience n'a pas été poursuivie pour permettre aux apprenants empêchés de suivre les parties les plus théoriques de la formation à distance.

La formation propose l'enseignement de l'anglais sans pour autant développer de dispositifs de préparation à la mobilité internationale. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en sciences compte tenu de la littérature scientifique très majoritairement anglophone. Il représente 26 heures par an à partir de la L2 (les crédits du *European Credit Transfer and Accumulation System* – ECTS – associés et les informations pour les portails ne sont pas précisés) et est complété pour la pratique orale par l'analyse d'articles scientifiques en fin de licence. Cela reste compatible avec des poursuites d'études exclusivement francophones. Aucun enseignement disciplinaire n'est donné en anglais, une seconde langue vivante n'est pas prévue et, hormis une information, aucune préparation à la mobilité n'est décrite, ce qui est à mettre en regard de la faible ouverture à l'international et du faible nombre de mobilités relevés plus haut. On peut le regretter dans une formation dédiée à la poursuite d'étude en master.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue et a pu accueillir un stagiaire sur la période, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser l'accueil des stagiaires. Comme d'autres licences *Sciences de la Terre*, il n'y a pas de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ni de validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est peu attractive, mais des axes d'amélioration possibles sont identifiés. Comme souvent pour la discipline, elle est caractérisée par un petit effectif : alors qu'environ 500 étudiants des portails suivent les enseignements de sciences de la Terre, seuls 15 à 25 étudiants par an poursuivent en L2 dans la mention. L'équipe pédagogique a bien identifié les leviers susceptibles d'améliorer l'attractivité notamment en s'impliquant davantage dans les dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens (et des étudiants de L1) et en articulant mieux le programme de ce qui devrait être un réel *continuum* L1-L2, (les informations spécifiques à la L1 ne figurent regrettamment pas dans le dossier).

La formation affiche de bons résultats de réussite des étudiants dans les deux dernières années du cycle, mais ne produit pas d'information sur la 1^{re} année. L'équipe pédagogique de L2-L3 accompagne les étudiants en difficulté, ce qui permet d'atteindre des taux de réussite très satisfaisants, jusqu'à 100 %, notamment en L3 ou montrant que seuls un à deux étudiants ne valident pas tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits en L2-L3. Les informations de réussite et sur les dispositifs d'accompagnement pour la L1, notamment critiques à l'échelle nationale, ne sont pas produites. Cela peut s'entendre dans la mesure où l'organisation en portails implique que la réussite en L1 n'est pas propre à une unique licence à Orléans, mais cette absence d'information, outre qu'elle reflète un cloisonnement des composantes et équipes pédagogiques de l'université en charge d'années différentes du même diplôme, ne permet pas d'en analyser pleinement la qualité.

La formation affiche de très bons taux de poursuite en master, en accord avec sa finalité, mais le suivi du devenir des diplômés peut être amélioré. Le taux moyen de poursuite en master des diplômés des trois dernières années est proche de 90 % dont presque 60 % au sein de l'établissement. Le suivi, facilité par le petit effectif, est assuré par l'équipe pédagogique sans faire l'objet d'enquêtes systématiques. Une mention de master naturelle pour

poursuivre à l'issue de la licence est Sciences de la Terre et des planètes, environnement, mais d'autres mentions sont accessibles ; elles ne sont pas précisées. De même, le devenir des quelques diplômés (0 à 3 par an) qui ne poursuivent pas d'études au niveau supérieur n'est pas évoqué.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens corrects pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est relativement élevé sur les niveaux L2-L3 avec un total de 28 enseignants-chercheurs titulaires et de 4 contractuels pour 30 à 50 étudiants par an, même si l'équipe pédagogique intervient également de manière significative auprès de 500 étudiants en L1 et dans d'autres formations de l'université, notamment en licence *Sciences de la vie* et en master. Les professionnels sont peu sollicités pour renforcer l'équipe pédagogique. Le volume horaire étudiant et les chiffres indiquant les charges d'enseignement de la formation révèlent l'attention portée à la soutenabilité pour maîtriser les coûts, à mettre en lien avec l'intérêt pour les étudiants de dispenser des enseignements en petits groupes dans les travaux pratiques et sur le terrain. Là encore, les données manquent pour avoir la vision globale intégrant la 1^{re} année de la formation.

Les autoévaluations annuelles de la formation sont en place, mais restent fragiles. L'évaluation des enseignements sous forme d'enquêtes souffre encore de faibles taux de retour de la part des étudiants, mais des délégués de classe ont été désignés pour porter la parole du groupe. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement et analyse les retours des étudiants pour décider d'améliorations à apporter. L'analyse des autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, insertion, etc.) semble moins systématique. Si enseignants, étudiants et personnels administratifs en charge de la formation sont représentés au conseil, celui-ci ne comporte aucun représentant professionnel, ni de représentants des portails de L1. Les principales évolutions en cours de contrat ont été des ajustements de maquette.

Conclusion

Points forts

- Un excellent positionnement de la formation dans l'environnement scientifique orléanais,
- Un bon adossement aux structures de recherche (laboratoire, observatoire),
- D'excellents taux de réussite en L2-L3 et taux de poursuite d'étude en master.

Points faibles

- Un cloisonnement apparent des équipes pédagogiques et des dispositifs pédagogiques et de suivi entre L1 et L2-L3,
- Une attractivité modérée à partir de la L2,
- Une absence de possibilité de stage en laboratoire ou en entreprise,
- Un conseil de perfectionnement sans extérieurs à la formation,
- Une approche par compétences quasi inexistante.

Recommandations

- Reconfigurer la formation en *continuum* sur les trois années du cycle de manière à ce que les portails, dont l'intérêt est d'éviter une spécialisation trop précoce des étudiants, fassent partie intégrante de la formation,
- Renforcer les dispositifs d'information et d'orientation auprès des lycéens et des étudiants des portails pour en améliorer l'attractivité,
- Offrir aux étudiants la possibilité de jouir de l'environnement scientifique et socio-économique orléanais pour renforcer les éléments de professionnalisation et l'apprentissage de compétences transversales (stages en laboratoire ou entreprise, réglementaires en licence ; projets tutorés),

- Élargir le conseil de perfectionnement à des personnalités extérieures à la formation,
- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et l'évaluation de ces dernières.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

À partir d'un portail de première année (L1) alimentant plusieurs mentions de diplôme, la licence *Sciences de la vie* de l'université d'Orléans propose en un unique parcours, trois filières vers lesquelles les étudiants peuvent s'orienter à partir de la deuxième année (L2) : *Biotechnologie, biologie moléculaire et cellulaire (B2MC)*, *Biologie des organismes, des populations et environnement (BOPE)* et *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)*. En outre, elle propose un accès santé et un enseignement surnuméraire en chimie. Elle est déployée sur le site d'Orléans, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Sciences de la vie* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université ; elle développe des partenariats académiques et est globalement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit en *continuum* avec les masters en biologie, sa poursuite d'étude naturelle. Trois masters (un par filière) sont visés au sein de l'université : *Sciences du vivant, Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt et Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, respectivement, pour les trois filières citées plus haut. La mention *Chimie moléculaire* est également accessible aux étudiants B2MC ayant suivi les enseignements surnuméraires de chimie ; on peut regretter que ceux-ci soient dépourvus de crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*. Le portail *Sciences de la vie-sciences de la Terre-chimie* alimente naturellement la L2. Des partenariats fructueux ont permis de créer des passerelles vers la filière de rééducation de l'école de kinésithérapie, dispositif aujourd'hui substitué par une licence option Accès santé (L.AS) adossée à la mention et développée avec l'université de Tours. La formation intègre plusieurs disciplines, notamment au niveau du portail, de la filière SVT et de la L.AS ; l'interdisciplinarité est prise en compte à travers des enseignements visant à donner une vision intégrée du vivant.

La formation affiche peu de mobilités internationales malgré la promotion des dispositifs. Elle ne dispose d'aucun partenariat international spécifique. Il n'y a pas de mobilité entrante et les mobilités sortantes restent très modestes (en moyenne deux par an sur les cinq dernières années). Les possibilités sont pourtant expliquées aux étudiants, notamment au cours d'une semaine internationale organisée par l'UFR. Toutefois, 14 à 22 % des inscrits en L2 et en 3^e année (L3) sont des étudiants étrangers. L'alliance européenne *Advanced technology higher education network alliance (Athena)* constitue une opportunité pour inciter à la mobilité internationale.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche et intègre de solides éléments de formation à et par la recherche. La licence propose des travaux dirigés (TD) portant sur l'analyse d'expériences scientifiques, des enseignements méthodologiques sous la forme de modules expérimentaux en salles de travaux pratiques (TP) ou en laboratoires et, en L2 et L3 des filières B2MC et BOPE, des possibilités de stages facultatifs (sans crédit ECTS délivré) et/ou optionnels (4 crédits ECTS délivrés pour 4 semaines de stage) dans l'une des six unités de recherche régionales en lien avec les sciences du vivant (30 à 40 stagiaires accueillis par an en laboratoire). La totalité des enseignements disciplinaires est en outre assurée par des enseignants-chercheurs rattachés aux unités de recherche.

La formation entretient peu de liens avec des acteurs socio-économiques et intègre peu d'éléments de professionnalisation. Seuls trois professionnels interviennent dans la formation pour un volume réduit à 20 heures, ce qui est peu et révèle la difficulté de trouver des intervenants volontaires au niveau 1^{er} cycle, tout en étant cohérent avec un objectif de poursuite d'études. L'environnement socio-économique n'est pas décrit et il n'est pas précisé si des étudiants des filières B2MC et BOPE se saisissent des stages facultatifs pour rejoindre des entreprises. On peut également regretter que le stage optionnel de ces filières ne soit prévu qu'en laboratoire, *a priori*, sans être ouvert aux entreprises, même si la charge de travail supplémentaire, liée à l'encadrement et l'évaluation d'un plus grand nombre de stagiaires pourrait potentiellement être difficile à absorber. En filière SVT, un stage d'observation en établissement scolaire est néanmoins obligatoire et valorisé de 2 crédits ECTS. Les stagiaires de formation continue accueillis (jusqu'à 10 par an) sont surtout inscrits en L1 passerelle ou L.AS pour pouvoir poursuivre en santé. Comme d'autres licences *Sciences de la vie*, la formation n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme cohérent avec ses objectifs et en adéquation avec les compétences visées, mais l'approche par compétences (APC) n'est pas déployée. Le programme a fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique. La réflexion sur le référentiel de compétences et sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences a été initiée. Les étudiants de L2 et L3 travaillent les compétences qu'ils ont acquises à l'aide d'un *e-portfolio* (lors d'un enseignement dédié) et le programme est décliné selon le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il ne s'agit toutefois que d'une première étape proposant une description alternative de la maquette et l'APC reste à déployer sur l'ensemble de la formation en alignant les méthodes pédagogiques et en mettant en œuvre l'évaluation des compétences.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Sous la forme de cours magistraux (CM), TD et TP, la plupart des enseignements et des évaluations associées sont dispensés de manière classique. Une partie des enseignements des filières BOPE et SVT a lieu sur le terrain, ce qui permet aux étudiants de faire l'expérience de situations professionnelles réelles. Parmi les autres méthodes actives d'apprentissage, les classes inversées ont été introduites. Des quiz d'entraînement en ligne, ainsi que des vidéos pédagogiques, sont mis à disposition des étudiants. Les enseignements à distance ont été largement développés et les apprenants dont la présence en salle est empêchée peuvent suivre les parties les plus théoriques de la formation en L2 et L3 (820 heures de CM et TD) en distanciel.

La formation dispense des enseignements d'anglais et accompagne les demandes de mobilité internationale qui restent rares. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en sciences avec une littérature scientifique très majoritairement anglophone. Il est proposé chaque semestre (sauf semestres 3 et 6 en SVT) pour un total assez significatif de 124 heures et 13 crédits ECTS en filières B2MC et BOPE (104 heures d'anglais et 9 crédits ECTS en SVT). Aucun enseignement disciplinaire n'est donné en langue étrangère, mais les étudiants pratiquent l'analyse de documents en langue anglaise et réalisent des exposés en anglais. Cela est compatible avec des poursuites d'études et une insertion professionnelle surtout francophones. Les demandes de mobilité sortante sont accompagnées administrativement et pédagogiquement, respectivement par un service dédié et un enseignant référent. Le dispositif ne suffit cependant pas à encourager les mobilités comme vu précédemment.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation accueille régulièrement 8 à 10 stagiaires de formation continue en L1 se destinant aux métiers de la santé, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser leur accueil. Comme d'autres licences *Sciences de la vie*, il n'y a pas de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) et les demandes de validation des acquis professionnels (VAP) restent occasionnelles (2 sont comptées sur les 3 années d'observation).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et suit les populations inscrites, mais peine à infléchir le profil des étudiants recrutés. Le nombre de candidatures, y compris internationales (hors Union européenne), est croissant et représentait en 2020 environ 4 fois la capacité d'accueil (1890 places) et presque 6 fois l'effectif des inscrits au portail (1320 étudiants). Environ 65 % des inscrits choisissent de suivre les enseignements de biologie du 1^{er} semestre et ils sont encore 50 à 55 % à suivre ceux du 2^e semestre. Si la formation est attractive, le portail ne sature pas pour autant sa capacité d'accueil et parvient donc à accueillir l'ensemble des candidats admis qui valident leur candidature. L'équipe pédagogique participe aux actions d'information et d'orientation auprès des lycéens et publics post-baccalauréat et a développé un suivi annuel de la réussite au diplôme en fonction des profils des candidats, afin d'affiner le processus de recrutement. Toutefois, la proportion de bacheliers généraux a été très variable (45, 37 et 56 %) et a ponctuellement chuté, avant de remonter, sur la période d'observation. L'inscription sous condition "oui si", mise en place en 2019 sans allongement de la durée de la L1, concerne encore peu d'étudiants (moins de 10 %). Les données ne permettent pas d'apprécier l'attractivité de chacune des filières.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants relativement bas sur l'ensemble du cycle et développe peu ses dispositifs de suivi et d'accompagnement. L'équipe pédagogique analyse la réussite des étudiants sans disposer d'outils adaptés. Les taux de réussite des étudiants sont généralement bas dans les fourchettes 29-27 % pour le portail, 56-52 % en L2 et 56-59 % en L3 (ils ont exceptionnellement atteint 53 % en L1, 75 % en L2 et 64 % en L3 en 2020, vraisemblablement en conjoncture avec le confinement lié à la crise sanitaire). Pour tenter de remédier à la situation, l'équipe a notamment augmenté le recours au contrôle continu, ce qui semble n'avoir eu d'effet que sur la réussite en L3. Les dispositifs de suivi pédagogique, d'accompagnement ou de réorientation ne sont pas décrits. Les données disponibles ne permettent pas non plus d'apprécier la réussite

et l'efficacité de l'accompagnement mis en place pour les publics "oui si". En revanche, le pourcentage d'étudiants inscrits en L.AS 1 qui sont admis en 2^e année des études de santé n'est pas négligeable (16 %).

La formation affiche un taux de poursuite d'études satisfaisant, mais le suivi du devenir des diplômés n'est pas fiabilisé. Le suivi du devenir des diplômés est assuré par l'équipe pédagogique, notamment à travers des enquêtes internes dont les résultats montrent des taux de poursuite d'études élevés (> 78 %) à très élevés (100 %). Toutefois, la fiabilité de ces enquêtes est contestable avec de très faibles taux de retour (< 38 %) principalement par les diplômés qui poursuivent dans l'établissement. Le devenir des diplômés qui déclarent ne pas poursuivre d'études n'est pas évoqué.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens dont la formation dispose deviennent insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est bas avec un total de 43 enseignants-chercheurs titulaires et deux enseignants contractuels pour plus de 1350 étudiants suivant les enseignements de sciences de la vie à partir du portail. L'effectif croissant ces dernières années (plus 280 étudiants en 3 ans) amène l'équipe pédagogique à absorber davantage d'heures complémentaires (sans compter les interventions de la même équipe dans les autres formations de l'université). Les professionnels susceptibles de renforcer l'équipe sont cependant peu sollicités. Les données concernant la soutenabilité de la formation montrent des efforts de rationalisation des coûts (heures étudiants au minimum réglementaire, mutualisation d'enseignements, notamment en L2) qui peuvent limiter l'équipe pour renforcer l'accompagnement des étudiants vers la réussite.

Les autoévaluations annuelles de la formation sont en place et restent à renforcer. L'évaluation des enseignements sous forme d'enquêtes est en place, mais souffre de très faibles taux de retour. Le conseil de perfectionnement analyse surtout les retours des étudiants pour décider d'améliorations à apporter et suit moins finement, semble-t-il, les autres indicateurs utiles (effectifs, taux de réussite, insertion, etc.). On y déplore une unique personnalité extérieure à la formation et les étudiants du portail n'y sont pas représentés. Les principales évolutions en cours de contrat ont consisté en des aménagements des évaluations des connaissances et compétences.

Conclusion

Points forts

- Un bon positionnement de la formation dans l'environnement scientifique orléanais et régional,
- Une solide formation à et par la recherche adossée aux unités de recherche,
- Une bonne attractivité de la formation, notamment en première année du cycle,
- Une ouverture de la formation permettant un accès vers les filières de santé en partenariat avec l'université de Tours.

Points faibles

- Des taux de réussite des étudiants trop bas sur l'ensemble du cycle,
- Le suivi encore fragile et peu fiable des indicateurs de réussite et de poursuite d'études,
- Des taux de réponse aux enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants trop bas,
- Une approche par compétences quasi inexistante.

Recommandations

- Renforcer l'appui aux équipes pédagogiques pour améliorer les dispositifs de suivi et d'accompagnement des étudiants (dont recrutement, orientation, réorientation) ; renforcer le contrat pédagogique de réussite étudiante pour faciliter le suivi individuel au cours du cursus ; en associant des étudiants, mener une réflexion sur l'intérêt de mieux adapter une partie des programmes de formation et/ou les méthodes pédagogiques aux profils des étudiants recrutés afin de favoriser la réussite,

- Renforcer le suivi des indicateurs (réussite, insertion & poursuite d'étude) et convier davantage de personnalités extérieures au conseil de perfectionnement,
- Communiquer sur les évolutions antérieures apportées à la formation en impliquant les étudiants (pour montrer que leurs retours sont entendus et utilisés) afin d'augmenter le taux de réponse aux évaluations des enseignements par les étudiants,
- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et l'évaluation de ces dernières.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS): ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - activité physique adaptée et santé (APAS)* de l'université d'Orléans est une formation portée par le pôle STAPS de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. La première année (L1) est déployée sur deux sites, un site principal à Orléans et une antenne à Bourges (au Centre de ressources d'expertise et de performance sportive – CREPS). Les deuxième (L2) et troisième années (L3) de la mention STAPS APAS sont organisées à Orléans uniquement. La mention comprend un unique parcours organisé conjointement avec trois autres mentions de licence STAPS (*Entraînement sportif, Éducation et motricité et Management du sport*) à partir d'un tronc commun total en L1 et partiel en L2 et L3.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS - activité physique adaptée et santé (APAS) a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Avec un ancrage local et des partenariats socio-économiques développés dans l'environnement orléanais, elle s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international et peu d'innovations pédagogiques. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive à partir du tronc commun de L1 et des unités d'enseignement à choix, en adéquation avec les autres mentions de licence STAPS. Elle est aussi en *continuum* avec le master STAPS : APAS, les équipes pédagogiques étant partiellement les mêmes. La formation est par nature pluridisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire, notamment au travers d'une unité d'enseignement (UE) spécifique comptant 4 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*.

La formation est très peu ouverte à l'international, en mobilité entrante (une seule comptabilisée sur la période) comme sortante (aucune). Cela peut s'expliquer par la forte professionnalisation de cette mention dans un contexte national spécifique, mais ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale, notamment dans une perspective de poursuite en master.

L'adossement à la recherche est réel, avec 24 enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique qui compte 41 personnes, et 58 % des enseignements effectués par ces EC dans la formation. De plus, 24 heures de formation à et par la recherche sont créditées de 2 crédits ECTS au semestre 5.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont un stage de cinq semaines en milieu professionnel associé à 17 crédits ECTS, ce qui permet aux étudiants une première expérience professionnelle indispensable avant l'entrée en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi. Cette formation est en parfaite adéquation avec les acteurs socio-économiques, qui sont présents dans la formation avec 300 heures d'enseignement (20 % des enseignements au cours des trois années de la licence). Deux unités d'enseignements sont dédiées aux métiers visés par la formation. On peut regretter toutefois que le conseil de perfectionnement soit un conseil à l'échelle de l'ensemble de la licence (donc pas uniquement APAS) et qu'aucun représentant du monde socio-professionnel en lien avec la mention APAS ne soit présent. Les interactions avec ce milieu socio-économique spécifique se font de manière informelle via les réseaux des enseignants. Comme d'autres licences APAS, la formation n'a pas de parcours spécifique pour la formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance, même si l'on note que cette mise en œuvre représenterait une charge de travail difficile à absorber pour l'équipe pédagogique au regard de sa taille.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences développées au sein des enseignements sont identifiées. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en corrélation sous la forme d'un tableau de correspondance, en adéquation à la fois avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les blocs de compétences nationalement définis par la Conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D). La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et les méthodes pédagogiques et d'évaluation, même si une évaluation claire des compétences reste à faire. L'équipe a cependant pris conscience du problème dans son dossier d'autoévaluation puisque cette identification dans un *portfolio* est prévue pour la prochaine maquette pour valoriser les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci.

La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques (en formation comme en évaluation) adaptées à la formation, alliant enseignement théorique sous forme de cours magistraux (CM) à la pratique sur le terrain avec des personnes en situation de handicap. Ceci mérite d'être souligné, car les interactions pratiques mises en place avec un public souffrant de handicap sont bénéfiques pour la formation et permettent une réelle mise en situation des étudiants. Toutefois, il y a peu d'innovations pédagogiques du type classe inversée ou d'utilisation de dispositif innovant. L'hybridation partielle de la formation a été mise en place durant la pandémie, mais ne semble pas être un choix de l'équipe pédagogique. Cela est par ailleurs en adéquation avec les directives de l'établissement qui favorise le présentiel.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en STAPS APAS compte tenu de la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone. Des enseignements sont présents chaque année sans pouvoir savoir s'ils sont proposés chaque semestre, pour un total de 78 heures (crédits ECTS inconnus). Cela paraît un peu faible, mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, qui est quasiment exclusivement francophone. Aucune certification du niveau de langue n'a été organisée durant la période d'observation (la certification Altissia choisie par l'établissement a été organisée en 2022) et aucun étudiant n'a de certification. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère et la préparation à la mobilité est effectuée par le pôle mobilité internationale de l'université. Cela confirme la faible ouverture à l'international de la formation et explique que les mobilités soient rares.

La formation est adaptée aux publics de formation continue, mais n'offre pas d'alternance. La licence APAS est ouverte à la formation continue et accueille entre 2 et 7 étudiants par an dont 1 à 2 au niveau L2 et 1 à 5 en L3. De plus, de 3 à 10 validations des acquis professionnels (VAP) par an ont été relevées durant la période de référence. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a eu lieu depuis 2018. La licence APAS étant professionnalisante, on peut regretter qu'elle n'offre pas d'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre d'étudiants en constante augmentation sur l'ensemble des licences STAPS, en particulier grâce à l'augmentation de la capacité d'accueil sur le site de Bourges, et une très forte augmentation du nombre de candidats (de 2639 en 2018 à 4604 en 2020). En revanche, aucun chiffre n'est communiqué spécifiquement sur la mention APAS et ainsi la formation ne mesure pas directement son attractivité. L'équipe pédagogique est impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens, sans que l'on sache là non plus si ces actions visent spécifiquement la mention APAS. Le nombre de néo bacheliers technologiques correspond à environ 15 % des inscrits, ce qui montre que l'information sur leur faible probabilité de réussite est passée. L'inscription sous condition "oui si" avec allongement de la durée de la L1 n'est pas pratiquée même si la mise en place d'un contrat pédagogique par étudiant est effective. La licence option Accès santé (L.AS) en STAPS a été ouverte en 2021.

La réussite des étudiants n'est pas spécifiquement suivie par la formation ce qui empêche toute analyse. Une tendance à la hausse du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS est notable, probablement due à la pandémie qui a modifié les modalités d'évaluations (neutralisation de certaines unités d'enseignement – UE - en première année).

L'augmentation du nombre de diplômés est due en partie à l'augmentation de l'effectif, mais aucun suivi du devenir de ces étudiants n'est mis en place, ce qui ne permet pas de connaître leur devenir à 18 et 30 mois. Entre un tiers et la moitié des étudiants poursuivent en master dans le même établissement, mais aucune information n'est disponible pour les poursuites dans d'autres établissements. La mission de suivi est confiée au service commun (la Direction de la vie étudiante) de l'établissement, mais ne semble pas opérante. Ainsi, une réflexion sur le devenir des étudiants non admis en master s'impose.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est extrêmement faible avec un total de 27 EC titulaires pour plus de 1450 étudiants en licence (sans compter que les mêmes EC interviennent également dans les masters STAPS de l'établissement). Ces EC assurent tout de même la majorité des enseignements (839 heures sur 1453 heures). Ainsi, si les professionnels sont nombreux à intervenir (37 pour 300 heures), c'est aussi pour assurer des enseignements que les titulaires ne peuvent pas prendre en charge faute de moyens humains. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont difficilement analysables à l'échelle de la mention (différence entre le tronc commun et la spécialisation APAS), mais semblent révéler davantage une rationalisation des coûts due à la petite taille de l'équipe pédagogique qu'un choix de formation. La taille de l'équipe pédagogique stable explique aussi les difficultés à innover pédagogiquement et l'absence de mobilité internationale des enseignants.

La formation n'a pas de processus interne d'évaluation lui permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique est un relais informel de l'évaluation par les interactions avec les étudiants et le monde socio-économique. Un conseil de perfectionnement est en place, qui se réunit plusieurs fois par an. Il n'y a pas non plus d'évaluation par les étudiants de la formation. Ces absences limitent l'appropriation par la formation d'une démarche d'amélioration continue. L'équipe a toutefois conscience de ces limites et envisage d'y remédier.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité importante des formations STAPS,
- Un adossement à la recherche suffisant couplé à une forte professionnalisation,
- Une approche par compétences bien engagée.

Points faibles

- Une évaluation interne fragile et des indicateurs parcellaires limitant les possibilités d'analyse,
- Un taux d'encadrement beaucoup trop faible,
- Une dynamique à l'international inexistante.

Recommandations

- Mettre en place un système de suivi du devenir des étudiants et de la formation (incluant un conseil de perfectionnement adapté à la mention) pour favoriser son amélioration continue et une diversité des débouchés,
- Œuvrer au renforcement de l'équipe pédagogique et/ou ajuster la formation en adéquation avec le dimensionnement de l'équipe pédagogique pour que la licence passe d'une formation très traditionnelle à une formation plus moderne, incluant des pédagogies interactives,
- Développer les relations internationales pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) – Éducation et motricité (EM)* de l'université d'Orléans est une formation portée par le pôle STAPS de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. La première année (L1) est déployée sur deux sites, un site principal à Orléans et une antenne à Bourges (au Centre de ressources d'expertise et de performance sportive – CREPS). Les deuxième (L2) et troisième années (L3) sont organisées à Orléans uniquement. La mention comprend un unique parcours organisé conjointement avec trois autres mentions de licence STAPS (*Activité physique adaptée et santé*, *Entraînement sportif* et *Management du sport*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS EM a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Grâce à un fort ancrage dans l'environnement socio-économique orléanais, elle s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive depuis la 1^{re} année et des unités d'enseignement (UE) à choix à partir d'un tronc commun, en adéquation avec les autres mentions de licence STAPS. Elle est en *continuum* avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEÉF)- Éducation physique et sportive (EPS)*, coorganisé avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) Centre-Val de Loire. Entre 42 et 61 étudiants poursuivent chaque année en master et/ou licence professionnelle (sur 56 à 119 diplômés), massivement au sein de l'université d'Orléans. La licence STAPS a vocation à proposer des passerelles vers les formations en santé (dont une licence option Accès santé - L.AS) à partir de la rentrée 2021. La formation est par nature pluridisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire avec notamment une UE dédiée au deuxième semestre.

La formation est très peu ouverte à l'international avec trois mobilités sortantes et une mobilité entrante depuis 2018, malgré un nombre élevé d'étudiants (plus de 130 par année, en augmentation depuis 2018). Cela peut s'expliquer par la forte professionnalisation du diplôme et la poursuite d'études vers les métiers de l'enseignement dans un contexte national spécifique avec concours de l'administration, en accord avec ce qui est observé dans d'autres universités.

L'adossement à la recherche est réel, mais limité, avec la présence de 24 enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique qui compte en plus 17 enseignants et 100 vacataires. Les EC assurent 488 heures dans la formation (dont 74 en 3^e année, année spécifique à la mention EM). De plus, 45 heures de formation à et par la recherche sont dédiées avec une unité d'enseignement de deux crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* au cours du cinquième semestre.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont des stages en milieu professionnel : d'observation et courts (15 heures) en L2 ; d'intervention et plus longs (5 semaines) en L3. Cela donne aux étudiants une première expérience professionnelle indispensable avant l'entrée en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi. Cette formation est en parfaite adéquation avec les métiers visés et les besoins des acteurs socio-économiques, qui sont présents dans la formation avec 32 intervenants professionnels parmi les vacataires. La formation n'est toutefois pas en mesure de renseigner le volume d'enseignement effectué par ces professionnels (mais elle rapporte le coût des interventions, correspondant à 13 % du coût de formation en L2 et L3). Les interactions informelles via les réseaux des enseignants servent de processus d'amélioration continue. Comme d'autres licences EM, la formation n'est pas ouverte à l'alternance. La formation n'offre pas de parcours spécifique pour la formation continue, mais accueille toutefois entre 3 et 5 stagiaires de formation continue par an.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et les méthodes pédagogiques et d'évaluation. Les compétences développées sont définies en adéquation avec le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les blocs de compétences nationalement définis par la Conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D).

La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques (en formation comme en évaluation) adaptées à la formation, alliant enseignement théorique sous forme de cours magistraux (CM) à la pratique sur le terrain. Elle rapporte des innovations pédagogiques du type classe inversée et s'appuie sur les nouvelles technologies avec l'hybridation de certains contenus de formation, mais sans que l'on connaisse l'ampleur de ce déploiement.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais et n'a pas de dispositif spécifique de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en STAPS EM. Des enseignements sont présents chaque année, pour un total de 98 heures. Ce volume est compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, qui est quasiment exclusivement francophone (métiers de l'enseignement). Aucune certification du niveau de langue n'a été organisée durant la période d'observation (la certification Altissia choisie par l'établissement a été organisée en 2022) et aucun étudiant n'a de certification. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère et la préparation à la mobilité est effectuée par le pôle mobilité internationale de l'université. Cela confirme la faible ouverture à l'international de la formation et explique le faible nombre de mobilités relevé (trois sortantes et une entrante depuis 2018).

La licence EM est ouverte à la formation continue avec 3 à 5 étudiants par an, sans dispositif spécifique d'accueil de ces stagiaires. Les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation en alternance et la formation ne leur est donc pas ouverte. Une validation des acquis de l'expérience (VAE) a été relevée, et 4 à 5 validations des acquis professionnels (VAP) ont eu lieu chaque année depuis 2018.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre d'étudiants en constante augmentation, en particulier, suite à une très forte augmentation du nombre de candidats en L1 (2639 en 2018 à 4604 en 2020), comparable à l'évolution observée à l'échelle nationale. Cette augmentation est aussi sensible en L3 EM (passant de 128 à 140 étudiants sur la période de référence), mais elle est moins marquée en L2 (153, 161 et 151 étudiants sur la même période). L'équipe pédagogique est impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens, mais n'a pas de dispositif pour mesurer son attractivité spécifiquement en EM. Le nombre de néo-bacheliers technologiques correspond à environ 15 % des inscrits, ce qui montre que l'information sur leur faible probabilité de réussite est passée et qu'ils postulent dans d'autres formations. L'inscription sous condition "oui si" avec allongement de la durée de la L1 n'est pas pratiquée. La mise en place d'un contrat pédagogique spécifique par étudiant est effective avec une baisse du nombre d'étudiants concernés par année (passant de 144 en 2018 à 36 à 2020). Une L.AS STAPS est ouverte sur les deux sites (Orléans et Bourges) depuis la rentrée 2021.

La réussite des étudiants n'est pas spécifiquement suivie par la formation ce qui empêche toute analyse au niveau de la mention EM. Le nombre d'étudiants ayant validé moins de 30 crédits ECTS en L1, tout comme le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en L1 est en baisse. *A contrario*, une tendance à la hausse du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS est notable, probablement due à la pandémie qui a modifié les évaluations (neutralisation de certaines unités d'enseignements en L1). Le nombre de diplômés est en baisse (85, 119 puis 56 pour 128, 137 et 140 inscrits en 2018, 2019 et 2020, respectivement), possiblement en lien avec la mise en place de blocs de compétences non compensables en 2020-2021.

Le nombre d'étudiants qui poursuivent en master dans l'établissement diminue et passe de 54 à 40 étudiants à cause de la mise en place de capacités d'accueil au sein de l'université d'Orléans. Aucune information n'est disponible pour les poursuites d'études dans d'autres établissements et aucun suivi du devenir des étudiants n'est mis en place, ne permettant pas de connaître leur devenir à 18 et 30 mois. Cette mission est confiée au service commun (la Direction de la vie étudiante) de l'établissement. Ainsi, une réflexion sur le devenir des étudiants non admis en master au sein de l'établissement s'impose.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est faible (un enseignant pour 39 étudiants) avec un total de 24 enseignants-chercheurs titulaires (assurant 488 heures sur 1462 heures) au sein d'une équipe pédagogique de 41 personnes. Ainsi, si les professionnels sont nombreux à intervenir (la formation indique le nombre de 100 professionnels, sans que l'on sache s'ils interviennent plutôt dans le tronc commun de L1 ou plutôt aux niveaux supérieurs de L2 et L3), c'est aussi pour assurer des enseignements que les titulaires ne peuvent pas prendre en charge faute de moyens humains. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation révèlent une rationalisation des coûts due à la petite taille de l'équipe pédagogique davantage qu'à un choix de formation. Celle-ci explique aussi les difficultés à innover pédagogiquement et l'absence de mobilité internationale des enseignants.

La formation a un processus interne d'évaluation lui permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue via un conseil de perfectionnement. On peut regretter toutefois que ce conseil soit déployé à l'échelle de l'ensemble des mentions de licence STAPS sans être spécifique de la spécialisation EM et qu'un seul représentant du monde socio-professionnel (directeur d'établissement scolaire) soit présent. Il n'y a pas de questionnaire d'évaluation des enseignements adressé à l'ensemble des étudiants, mais des délégués étudiants sont présents. Une formation de ces délégués est envisagée pour améliorer la qualité des retours. L'équipe pédagogique est aussi un relais informel de l'évaluation par les interactions avec les étudiants et le monde socio-économique, ces derniers étant peu représentés dans le conseil de perfectionnement. Il n'y a pas d'évaluation des partenariats établis au niveau de la licence. Ces absences limitent l'appropriation par la formation d'une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité importante,
- Un adossement à la recherche satisfaisant,
- Une approche par compétences bien engagée.

Points faibles

- Un taux de réussite en baisse,
- Une évaluation interne et un suivi des étudiants fragile,
- Un taux d'encadrement trop faible.

Recommandations

- Mettre en place un système d'accompagnement des étudiants pour identifier les étudiants en difficulté et mettre en place des actions pour lutter contre la baisse du taux de réussite,
- Mettre en place un système de suivi du devenir des étudiants et de la formation (incluant la mise en place d'un conseil de perfectionnement adapté à la mention) pour favoriser son amélioration continue et une diversité des débouchés,
- Œuvrer au renforcement de l'équipe pédagogique et/ou ajuster la formation en adéquation avec le dimensionnement de l'équipe pédagogique pour que la licence passe d'une formation très traditionnelle à une formation plus moderne, incluant des pédagogies interactives.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) – Entraînement sportif (ES)* de l'université d'Orléans est une formation portée par le pôle STAPS de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. Elle comprend un unique parcours organisé conjointement avec trois autres mentions de licence STAPS : *Activité physique adaptée et santé*, *Éducation et motricité*, *Management du sport*. Les enseignements sont dispensés sur le site principal d'Orléans et dans une antenne à Bourges (au Centre de ressources d'expertise et de performance sportive – CREPS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS ES a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations de celui-ci malgré une faible ouverture à l'international et peu d'innovation pédagogique. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive depuis la 1^{re} année (L1) avec des unités d'enseignement (UE) à choix à partir d'un tronc commun partagé avec les autres mentions de licence STAPS. À Orléans, elle n'est pas en *continuum* avec un master STAPS - *Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)*, comme il en existe ailleurs. L'ouverture d'une licence option Accès santé (L.AS) sur le site de Bourges est planifiée pour 2022 sans que l'on sache réellement si elle s'appuie sur cette mention ES. La formation est par nature pluridisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire avec notamment une UE dédiée au semestre 2.

La formation est très peu ouverte à l'international. Aucune mobilité entrante comme sortante n'a eu lieu depuis 2018 malgré un très grand nombre d'étudiants suivant le cursus (5 groupes sur les deux sites d'Orléans et Bourges). Cela peut s'expliquer par la forte professionnalisation de cette licence dans un contexte national spécifique nécessitant une carte professionnelle, mais ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale, notamment dans une perspective de poursuite en master.

L'adossement à la recherche est réel, mais limité, avec la présence de 19 enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique qui compte 78 personnes. 69 % des enseignements sont effectués par ces EC. De plus, 45 heures de formation à et par la recherche sont dédiés avec une unité d'enseignement de 2 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* au semestre 5.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont plusieurs stages en 2^e et 3^e années (L2 et L3) cumulant 10 semaines en structures sportives (120 heures d'intervention et 80 heures d'observation, soit 200 heures de stage), ce qui permet aux étudiants une première expérience professionnelle indispensable avant l'entrée en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi. La formation est en parfaite adéquation avec les attentes des acteurs socio-économiques, qui assurent 272 heures d'enseignement dans la formation. Des interventions d'organismes développant l'emploi sportif sont réalisées dans les UE de stage. Comme d'autres licences ES, la formation n'est pas ouverte à l'alternance pour des raisons choisies par l'équipe pédagogique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et les méthodes pédagogiques et d'évaluation. Les compétences développées sont définies en adéquation avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les blocs de compétences nationalement définis par la Conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D), mais ne sont actuellement pas spécifiquement identifiées dans un *portfolio* malgré une UE dédiée au semestre 6.

La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques (en formation comme en évaluation) adaptées à la formation, alliant enseignement théorique sous forme de *cours magistraux (CM)* à la pratique sur le terrain. Il y a peu d'innovations pédagogiques du type classe inversée et aucune hybridation n'est réalisée. Les

étudiants comme les enseignants apprécient le présentiel qui est indispensable pour certains enseignements pratiques, mais crée aussi des tensions pour l'équipe pédagogique restreinte, au regard du nombre important d'étudiants et de la nécessité pour les enseignants de se répartir sur deux sites (Orléans et Bourges). Les changements répétés de responsable de formation et l'absence de responsable sur le site de Bourges rendent aussi difficile l'innovation pédagogique, la gestion des flux d'étudiants étant la priorité.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en STAPS ES compte tenu de la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone. Il est présent chaque année, pour un total de 86 heures. Ce volume est compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, qui est quasiment exclusivement francophone. Aucune certification du niveau de langue n'a été organisée durant la période d'observation (la certification Altissia choisie par l'établissement a été organisée en 2022) et aucun étudiant n'a de certification. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère. La préparation à la mobilité est effectuée par le pôle mobilité internationale de l'université avec un relais au niveau du pôle STAPS, mais d'une manière générale, l'ouverture à l'international reste faible et explique l'absence de mobilité relevée.

La licence ES est ouverte à la formation continue avec entre 1 et 2 stagiaires par an, sans modalités d'accueil spécifique. Les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à l'alternance. La licence ES étant professionnalisante, on peut regretter qu'elle n'offre pas d'alternance ni de formation à l'entrepreneuriat. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été relevée, mais 7 à 8 validations des acquis professionnels (VAP) ont eu lieu chaque année depuis 2018.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre d'étudiants en constante augmentation, surtout en L2 et L3, en particulier, suite à l'augmentation de la capacité d'accueil sur le site de Bourges et une très forte augmentation du nombre de candidats (de 2639 en 2018 à 4604 en 2020). Trois groupes en L3 sont constitués (69 étudiants à Orléans et un groupe à Bourges dont on ne connaît pas le nombre). L'équipe pédagogique est impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens, mais n'a pas de dispositif spécifique pour mesurer son attractivité. Le nombre de néo-bacheliers technologiques correspond à environ 15 % des inscrits, ce qui montre que l'information sur leur faible réussite est passée. L'inscription sous condition "oui si" avec allongement de la durée de la L1 n'est pas proposée. La mise en place d'un contrat pédagogique spécifique par étudiant est effective.

La réussite des étudiants n'est pas spécifiquement suivie, ce qui empêche toute analyse au niveau de la mention ES. Le nombre d'étudiants ayant validé moins de 30 crédits ECTS en L1, tout comme le nombre d'étudiants n'en ayant validé aucun en L1, est en baisse. Une tendance à la hausse du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS est notable, probablement due à la pandémie qui a modifié les évaluations (neutralisation de certaines UE en L1). Le nombre de diplômés reste relativement stable, de l'ordre de 60-70 étudiants, tout comme le nombre d'étudiants qui poursuivent en formation dans l'établissement (de 13 à 16 étudiants poursuivent en master, diplôme d'université et licence professionnelle, sans que l'on sache vers quels diplômes spécifiques les étudiants se dirigent). On peut imaginer que ces chiffres correspondent aux étudiants restant dans le même pôle STAPS de l'université d'Orléans, mais cela n'est pas spécifié. Par ailleurs, le master *STAPS Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique* envisage de modifier l'un des deux parcours qu'il propose pour l'orienter vers une mention *Entraînement et optimisation de la performance sportive*, ce qui faciliterait sans doute la poursuite d'études en master des étudiants de la licence mention ES.

Aucune information n'est disponible pour les poursuites d'études dans d'autres établissements et aucun suivi du devenir des étudiants n'est mis en place, ne permettant pas de connaître leur devenir à 18 et 30 mois. Cette mission est confiée au service commun (la Direction de la vie étudiante) de l'établissement. Ainsi, une réflexion sur le devenir des étudiants, en particulier non admis en master, s'impose.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est extrêmement faible avec un total de 28 enseignants-chercheurs (EC) titulaires (qui assurent 610 heures sur 1449 heures au total, mais avec une difficulté reconnue par la formation à assurer l'ensemble des heures sur le site de Bourges) au sein d'une équipe pédagogique de 47 personnes, pour plus de 1450 étudiants en licence dont 7 groupes en ES en moyenne sur les trois années académiques considérées, avec Orléans et Bourges depuis 2019-2020. Ainsi, si les professionnels sont nombreux à intervenir (70 ou 59 suivant les chiffres), c'est aussi pour assurer des enseignements que les titulaires ne peuvent

pas prendre en charge faute de moyens humains (272 heures uniquement pour la L2 et L3, aucun chiffre n'étant donné pour la L1), ceux-ci atteignant le maximum d'heures complémentaires autorisé. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation révèlent une rationalisation des coûts due à la petite taille de l'équipe pédagogique davantage qu'à un choix de formation. La faible taille de l'équipe pédagogique explique aussi les difficultés à innover pédagogiquement et l'absence de mobilité internationale et de formation des enseignants.

La formation a un processus interne d'évaluation lui permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, via un conseil de perfectionnement, qui est mis en place au niveau de la licence. Ce dernier inclut les différentes mentions STAPS et n'est donc pas spécifique à la spécialisation ES. On peut le regretter tout comme le fait qu'aucun représentant du monde socio-professionnel en lien avec le « sport-performance » n'y soit représenté. Il n'y a pas de questionnaire adressé à l'ensemble des étudiants et la formation ne pense pas que le retour des étudiants via leurs représentants dans le conseil de perfectionnement soit pertinent. L'équipe pédagogique est un relais informel de l'évaluation par ses interactions avec les étudiants et le monde socio-économique. Il n'y a pas d'évaluation des partenariats établie au niveau de la licence. Ces absences limitent l'appropriation par la formation d'une démarche d'amélioration continue. L'équipe en a conscience et envisage d'y remédier.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité importante,
- Un adossement limité, mais toutefois satisfaisant à la recherche,
- Une approche par compétences bien engagée.

Points faibles

- Une évaluation interne et un suivi des étudiants fragile,
- Un taux d'encadrement beaucoup trop faible et des difficultés à organiser la formation sur deux sites,
- Une dynamique à l'international inexistante.

Recommandations

- Mettre en place un système de suivi du devenir des étudiants et de la formation pour favoriser son amélioration continue, notamment par la mise en place d'un conseil de perfectionnement adapté à la mention,
- Œuvrer au renforcement de l'équipe pédagogique et/ou ajuster la formation en adéquation avec le dimensionnement de l'équipe pédagogique pour que la licence passe d'une formation très traditionnelle à une formation plus moderne, incluant des pédagogies interactives,
- Développer les relations internationales pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes, étudiantes comme enseignantes.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Management du sport (MS)* de l'université d'Orléans est une formation en trois ans. La première année (L1) est déployée sur deux sites, un site principal à Orléans et une antenne à Bourges (au Centre de ressources d'expertise et de performance sportive – CREPS). Les deuxième (L2) et troisième (L3) années de la mention *STAPS MS* sont organisées à Orléans uniquement. La formation est portée par l'unité de formation et de recherches (UFR) Sciences et techniques qui propose trois autres mentions *STAPS : Entraînement sportif, Éducation et motricité, Activité physique adaptée et santé*. Elle est proposée en formation initiale classique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS – Management du sport a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.

Elle répond à une demande sociale en formant des étudiants qui pourront intégrer et gérer des structures sportives publiques ou privées (entreprises, fédérations ou clubs sportifs, collectivités territoriales, etc). Cette licence permet de poursuivre dans le master *STAPS Aménagement, management et valorisation des espaces sportifs et de loisirs* de l'université d'Orléans.

Faute de formations équivalentes à l'étranger, la dimension internationale de la formation reste modeste : aucune mobilité entrante et une très faible mobilité sortante (un ou deux étudiants par an). La formation accueille toutefois quelques étudiants internationaux chaque année.

L'adossement à la recherche est présent de manière cohérente avec le niveau de formation. Il se traduit par la mise en œuvre d'une initiation à la recherche en troisième année de licence qui permet une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique, la constitution de revues de lecture d'analyse d'articles dans d'autres enseignements (à titre d'illustration, management du sport) et par l'intervention de 16 enseignants-chercheurs (EC) issus de l'Équipe de recherche contextes et acteurs de l'éducation (ERCAE) - équipe d'accueil 7493 - ou du Centre d'études pour le développement des territoires et l'environnement (CEDETE) - équipe d'accueil 1210.

La professionnalisation de la formation est réelle. Elle se traduit par la présence d'un stage de six semaines en troisième année, des conférences métiers et la présence de 23 professionnels intervenant dans la formation pour des ressources ou enseignements « cœur de métier », dont le recrutement est de plus en plus compliqué. Les stages permettent de construire un réseau de partenaires sans que soit fournie une liste de ceux-ci ou indiqué le degré de formalisation de ces relations.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite de manière progressive : la première année correspond à un portail qui conduit à quatre mentions. La spécialisation est progressive pour atteindre la totalité des enseignements au semestre 6. La maquette permet d'apprécier les enseignements et leur progressivité, les volumes horaires, les crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)* ainsi que les blocs de compétences sans une formalisation plus poussée de la démarche d'approche par compétences. La licence *STAPS – MS* répond en tout point à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 35945. La sensibilisation à la durabilité et aux enjeux du développement durable se fait dans les enseignements tels que le marketing, la stratégie ou la communication. Aucune démarche *portfolio* n'est mise en place bien que des enseignements permettent aux étudiants de positionner leur projet professionnel : au semestre 1, projet personnel d'orientation professionnel et au semestre 4, projet d'insertion professionnelle. Si les compétences sont identifiées par la formation, leur évaluation et identification dans le *portfolio* par les étudiants n'est pas réellement effective, limitant leur appropriation.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Outre les enseignements nécessitant le recours à des infrastructures sportives spécifiques, la licence STAPS – MS met en œuvre une pédagogie classique : essentiellement, cours magistraux et travaux dirigés, dossiers individuels et de groupe. Un jeu d'entreprise est toutefois proposé aux étudiants et favorise l'interdisciplinarité. Cette simulation est également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. Les étudiants ont également accès au dispositif Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). L'enseignement distanciel a permis d'assurer les enseignements durant les périodes de confinement. Depuis la rentrée 2021, l'université d'Orléans souhaite un retour au présentiel. Néanmoins, l'hybridation a permis de ne pas exclure les étudiants malades. Le mode hybride n'est, toutefois, pas envisagé comme une méthode pédagogique.

Concernant les langues vivantes, l'accent est mis sur l'anglais et se limite à la mise en œuvre d'enseignements spécifiques pour un volume de 92 heures pour la licence. Les volumes horaires sont conformes aux recommandations nationales. Aucun cours de spécialité n'a lieu en langue anglaise. Depuis la rentrée 2021-2022, la certification Altissia (plateforme d'enseignement des langues à distance) et la certification numérique Pix sont mises en œuvre, sans qu'en soient précisés les objectifs et les modalités de mise en œuvre.

Aucun dispositif spécifique n'est prévu pour la formation continue ou pour la formation en apprentissage, faute de moyens humains. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP) existent, mais si la VAE n'a pas été mise en œuvre faute de candidats, la VAP permet d'intégrer en deuxième ou troisième année des étudiants ayant commencé un parcours d'études hors STAPS. Elle concerne une dizaine d'étudiants par an.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Malgré une baisse des effectifs accueillis (819 en 2018-2019 et 739 en 2020-2021 pour l'ensemble du cycle), la formation jouit d'une très bonne attractivité. Le nombre de candidatures ne cesse d'augmenter conduisant à la mise en place d'une capacité d'accueil limitée et à un recrutement en première année (pour l'ensemble des mentions STAPS) qui dépasse le plus souvent cette capacité (579 inscrits en 2020-2021 pour 570 places). À partir de la seconde année, l'effectif varie de 50 à 100 étudiants. Il serait toutefois intéressant de proposer une analyse détaillée des flux de candidats et d'inscrits selon les mentions.

La formation affiche un taux de réussite acceptable et en progression (entre 40 % et 80 %), ce qui peut s'expliquer par la tenue des examens en distanciel et la neutralisation de certaines unités d'enseignement (UE).

L'insertion professionnelle ou la poursuite d'études ne peuvent être appréciées faute d'informations chiffrées et/ou qualitatives fiables.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation n'est pas dotée d'outils de pilotage formalisés (suivi des étudiants, évaluation des enseignements, etc.) qui permettent de mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue. Le pilotage repose sur de « l'informel » lors d'oraux ou de remises de dossiers.

Le conseil de perfectionnement existe, mais se déroule au niveau de la licence STAPS et non de la mention. De plus, il n'est composé que d'enseignants, personnels administratifs et étudiants (pas nécessairement inscrits dans la mention), mais n'accueille pas de professionnels du secteur. La politique de gel des postes mise en place par l'université d'Orléans a conduit à un non-renouvellement d'EC sans qu'en soit précisé le nombre. Il est indiqué que 45 enseignants permanents (enseignants et enseignants-chercheurs) interviennent dans la formation sans qu'ils soient affectés uniquement à cette mention. Afin d'assurer sa pérennité et en accord avec les autres mentions STAPS, la mention pourrait réfléchir à l'opportunité de redimensionner son offre eu égard aux moyens humains disponibles indiqués, même si des professionnels viennent renforcer de manière adéquate l'équipe pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive,
- Une formation répondant à un besoin du monde socio-économique.

Points faibles

- Une absence d'outils de pilotage internes (évaluation des enseignements, suivi des étudiants, etc.),
- Des moyens humains insuffisants pour assurer un accompagnement de qualité auprès des étudiants,
- Une très faible internationalisation,
- Une faible ouverture à la formation continue,
- Une approche par compétences balbutiante.

Recommandations

La formation *STAPS - Management du sport* répond à une demande sociale importante, appelant toutefois les recommandations suivantes :

- Mettre en œuvre des outils de pilotage de la formation,
- Renforcer les dispositifs internationaux (semestres à l'étranger, année de césure, etc.),
- Renforcer les dispositifs d'accueil des publics de la formation continue,
- Déployer l'approche par compétences (évolution des méthodes pédagogiques et d'évaluation des compétences).

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement(s)

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (LP-GDOSSL) de l'université d'Orléans est une formation en un an, délivrant 60 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*. Elle est portée par le pôle sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'unité de formation et de recherche Sciences et techniques (UFR ST) et comprend deux parcours avec un premier semestre commun : *Logistique de l'évènementiel sportif (GOES)* ; *Communication de l'évènementiel sportif (COM)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP GDOSSL a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations de celle-ci malgré une absence d'ouverture à l'international et peu d'innovations pédagogiques. Elle est accessible après deux années de licence STAPS, un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou brevet de technicien supérieur (BTS), la moitié des étudiants provenant des deux derniers types de diplômes. Le programme des deux parcours est cohérent, avec un semestre commun aux deux parcours et un semestre de spécialisation. La finalité d'une licence professionnelle (LP) n'étant pas une poursuite en master, elle n'est pas en *continuum* avec un master. Toutefois, entre 1 et 3 étudiants par an ont poursuivi leur formation en master même si la formation décourage ce type de poursuite d'études et si des incohérences apparaissent dans les éléments rapportés (1 en poursuite d'études en 2018, mais 5 en poursuite d'études dans l'établissement sur la même année). La formation déclare avoir mis en œuvre une approche par compétences, mais pour autant les éléments indiqués restent très généraux. Ils renvoient à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dans sa globalité et l'on ne sait pas réellement comment les compétences sont évaluées. Elles ne sont pas identifiées dans un *portfolio*. La formation est par nature pluridisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire, même si l'appui sur les sciences de la vie et les sciences dites « dures » appliquées aux STAPS paraît limité.

La formation n'est pas ouverte à l'international, aucune mobilité entrante comme sortante étudiante ou enseignante n'ayant eu lieu depuis 2018. Cela peut s'expliquer par la forte professionnalisation de cette LP GDOSSL et la faible taille de l'équipe pédagogique, mais ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale surtout dans une perspective « évènementielle » (parcours GEOS) ou de « communication » (parcours COM).

L'adossement à la recherche est limité, ce qui est classique en LP. Il n'y a aucun enseignement à et par la recherche, cela étant justifié par l'objectif professionnel de la licence. Trois enseignants-chercheurs (EC) effectuant 55 heures sur 355 heures sont présents dans l'équipe pédagogie qui compte 10 personnes (6 enseignants/EC titulaires, 4 vacataires).

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Un stage de 16 semaines est effectué par les étudiants, comptant avec un projet tutoré pour 10 crédits ECTS au sein d'une unité d'enseignement (UE) commune. Cela permet aux étudiants une première expérience professionnelle indispensable avant l'arrivée sur le marché de l'emploi. Un élément constitutif de 8 heures équivalent travaux dirigés portant sur l'insertion professionnelle et la création d'entreprise et comptant pour 1 crédit ECTS est présent dans le premier semestre commun aux deux parcours. Cette formation est en adéquation avec les acteurs socio-économiques, qui sont présents dans la formation avec 60 heures d'enseignement. On peut regretter toutefois que le conseil de perfectionnement n'accueille pas de représentant du monde socioprofessionnel (sur la base du compte rendu donné). La formation n'est pas ouverte à l'alternance principalement par manque de moyens humains pour développer une telle organisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais une identification claire des compétences reste à faire dans un *portfolio*.

La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques, alliant cours magistraux et travaux dirigés. Toutefois, aucun travail pratique n'est proposé, les éléments pratiques étant abordés en stage ou via un projet tutoré. Il y a peu d'innovations pédagogiques du type classe inversée. Compte tenu de l'organisation en « cours magistraux / travaux dirigés » un appui massif sur le numérique peut être réalisé (formation 100 % distanciel), même si en pratique ce n'est pas effectué afin de suivre les recommandations de l'établissement.

La formation inclut des contenus d'enseignement de l'anglais (20 heures au premier semestre pour 1 crédit ECTS, mais ne développe pas de dispositifs de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en STAPS et dans l'événementiel et la communication. Le volume paraît faible au regard de l'insertion professionnelle visée et des ambitions de l'établissement à l'international. Aucune certification du niveau de langue n'est organisée (la certification Altissia choisie par l'établissement a été organisée en 2022) et aucun étudiant n'a de certification. Aucun enseignement n'est donné en langue étrangère et la préparation à la mobilité est effectuée par le pôle mobilité internationale de l'université. Cela confirme la faible ouverture à l'international de la formation et explique le nombre de mobilités relevé (0 sortante et 0 entrante).

La LP GDOSSL est ouverte à la formation continue avec une personne par an. Les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation en alternance et elle n'est donc pas ouverte à l'alternance. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'a été relevée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est a priori attractive avec un nombre d'étudiants équivalent à la capacité d'accueil de 24, globalement équitablement réparti entre les deux parcours même si les demandes sont plus fortes pour le parcours GOES. Le nombre de candidats est en augmentation sur la période de référence (82 dossiers en 2020), mais avec des dossiers en doublon sur les deux parcours et des dossiers en inadéquation avec l'objet de la LP GDOSSL. Toutefois, la formation indique qu'elle a fermé à la rentrée 2022 faute d'encadrement, mais aussi suite à des difficultés de recrutement via e-candidat et à la transformation des BUT en DUT. La formation indique être impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation tout en relevant une inadéquation entre les candidatures et la finalité de la formation. Elle n'a pas de dispositif spécifique pour mesurer son attractivité. Aucune information concernant le nombre de bacheliers technologiques ou d'inscriptions sous condition "oui si" n'est donnée. De même, aucun contrat pédagogique spécifique pour faciliter la réussite étudiante n'est mentionné.

La réussite des étudiants est suivie par la formation, mais aucun détail par parcours n'est communiqué. Un abandon est noté durant les trois années, et le nombre d'étudiants ayant validé moins de 30 crédits ECTS est faible (un seul). Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS varie entre 10 et 20 suivant les années, restant stable relativement au nombre d'inscrits pour un taux de réussite oscillant entre 66 et 83 % selon les années. Le nombre d'étudiants validant leur diplôme est globalement stable lui aussi et est inférieur à 50 %, sans précision sur les parcours, ce qui peut paraître faible au regard de la petite taille de l'effectif sur deux parcours.

Le suivi du devenir des étudiants est mis en place, permettant de connaître leur situation, avec un nombre d'étudiants en emploi stable à 18 mois (autour de 6-7) et 30 mois (autour de 7-10), sans que leur parcours de formation (GOES ou COM) ne soit précisé. La formation note une augmentation du nombre d'étudiants en recherche d'emploi à 30 mois, relevant une tension sur le marché de l'emploi et une baisse de la motivation des diplômés à trouver des métiers en lien avec l'événementiel. La formation n'offre par ailleurs pas d'alternance ni de formation à l'entrepreneuriat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, même si les chiffres indiqués sont incohérents (4 ou 1 enseignant temporaire ?). Le taux d'encadrement de la formation est faible avec un total de 3 EC titulaires au sein d'une équipe pédagogique de 10 personnes dont 4 professionnels (à confirmer). Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation ne sont pas précis, mais ils soulignent la petite taille de l'équipe pédagogique face aux deux parcours proposés. La faible taille de l'équipe

pédagogique explique aussi les difficultés à innover pédagogiquement et le peu de mobilité internationale des enseignants.

La formation a un processus interne d'évaluation lui permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue via un conseil de perfectionnement. Il n'y a toutefois pas de questionnaires vers l'ensemble des étudiants. L'équipe pédagogique est un relais informel de l'évaluation par les interactions avec les étudiants et le monde socio-économique qui théoriquement est représenté dans le conseil de perfectionnement, mais n'apparaît pas dans le compte rendu donné. Il n'y a pas d'évaluation des partenariats établis au niveau de la LP GDOSSL, mais cette absence est classique.

Conclusion

Points forts

- Un suivi des étudiants approprié,
- Une approche par compétences bien engagée.

Points faibles

- Une attractivité en baisse,
- Un taux d'encadrement beaucoup trop faible pour deux parcours,
- Une réussite étudiante faible au regard des effectifs.

Recommandations

- Conforter l'attractivité de la formation ainsi que l'identification du profil étudiant qui doit être ciblé en termes de communication pour assurer le recrutement au niveau de la capacité d'accueil,
- Ajuster la formation en adéquation avec le dimensionnement de l'équipe pédagogique, notamment pour passer d'une formation très traditionnelle à une formation plus moderne, incluant des pédagogies interactives, et pour améliorer l'attractivité,
- Identifier le profil des étudiants à l'inscription et leur proposer des accompagnements adaptés durant la formation (via des contrats pédagogiques et/ou des remises à niveau) afin de favoriser la réussite étudiante.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET MÉDIATION PAR LE SPORT

Établissement

Université d'Orléans

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* de l'université d'Orléans est une formation délivrant 60 crédits *European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)*, proposant un unique parcours sur un an. Elle est organisée et mise en œuvre à Orléans, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université ; elle ne développe pas de partenariat académique.

À l'université d'Orléans, la formation s'intègre de manière cohérente dans un bouquet de diplômes du secteur des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), notamment au côté de quatre licences générales et trois masters. Elle complète ainsi les possibilités d'insertion professionnelle en fin de 1^{er} cycle et répond aux attentes de l'établissement. Elle est construite pour accueillir des étudiants comme des alternants (en formation initiale ou continue), titulaires soit d'une 2^e année de licence STAPS ou d'un bachelor universitaire de technologie (BUT), soit d'un brevet de technicien supérieur (BTS). La formation est par essence pluridisciplinaire et prend en compte l'interdisciplinarité à travers les activités d'apprentissage qu'elle déploie, avec des mises en situations authentiques permettant de décloisonner les savoirs.

La formation n'est pas ouverte à l'international et ne permet pas la mobilité. Compte tenu de son organisation calendaire annuelle, basée sur le format de l'alternance pour tous les publics qu'elle accueille, y compris pour les étudiants de formation initiale classique, la formation n'est pas du tout adaptée pour permettre les mobilités sortantes. De même, s'il est théoriquement possible, l'accueil d'un étudiant étranger supposerait une mobilité sur une année complète. En cohérence, elle n'a développé aucun partenariat international spécifique.

La formation bénéficie de l'apport des enseignants-chercheurs qui y enseignent. Avec, dans une partie des unités d'enseignement (UE), des travaux visant l'exploitation d'études et de recherches pour construire des analyses réflexives et des argumentaires, la formation intègre une partie des compétences développées en recherche et utiles dans tout milieu professionnel. Conformément à sa finalité professionnelle, elle ne constitue pas pour autant une formation à et par la recherche. Deux enseignants-chercheurs y assurent environ un quart des enseignements et des enseignants docteurs y sont également engagés, des contributions satisfaisantes pour une licence professionnelle.

La formation entretient de forts liens avec des acteurs socioéconomiques et intègre des éléments de professionnalisation. En cohérence avec sa finalité, la formation a développé de nombreux partenariats avec les structures correspondant aux secteurs d'emplois du diplôme, sur le territoire orléanais et sa périphérie (protection judiciaire de la jeunesse, maison d'enfants à caractère social, prison, etc.). Les apprenants bénéficient ainsi avantagement des interventions de professionnels et de terrains variés pour les projets tutorés (7 crédits ECTS), les stages (16 semaines, 10 crédits ECTS) et les contrats d'apprentissage en secteur social ou sportif. La préparation à l'insertion professionnelle est incluse dans la maquette de formation en lien avec le stage et les enseignants profitent des rencontres avec les acteurs professionnels (visites dans les structures, soutenances, conseils de perfectionnement) pour échanger sur les besoins du terrain.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un programme cohérent avec ses objectifs, en adéquation avec les compétences visées et est engagée dans l'approche par compétences (APC). Le programme a fait l'objet d'une construction au sein de l'équipe pédagogique et les unités d'enseignement sont déclinées en compétences visées en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du diplôme. Toutefois, la maquette de

formation n'est pas encore structurée en blocs de compétences et les apprenants ne disposent pas d'un portfolio, montrant que l'APC n'est pas encore complètement déployée dans la formation, même si les compétences acquises sont nécessairement évaluées a minima à travers le projet tutoré et le stage. La période de formation en entreprise est très peu valorisée en nombre de crédits ECTS au regard de sa durée (30 semaines, de l'ordre du double du temps de formation à l'UFR, pour seulement 10 crédits ECTS).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques de manière significative. Comportant des enseignements dispensés de manière classique (cours magistraux, travaux dirigés - TD), elle utilise aussi différentes modalités pédagogiques adaptées aux objectifs d'apprentissage du programme dont, pour plus de la moitié du temps de formation, des activités mettant en œuvre des pratiques pédagogiques interactives (projets tutorés, travaux individuels et collectifs, échanges de pratiques dans une démarche expérientielle et collaborative, classes inversées et stage en milieu professionnel). On peut souligner que la mixité des publics de formation initiale (étudiants et apprentis) et continue au sein du groupe enrichit la formation qui s'appuie sur l'apprentissage collaboratif et les échanges avec l'ensemble de la promotion. Des ressources pédagogiques sont disponibles en ligne, en particulier pour les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, dont les sportifs de haut niveau. Une partie des enseignements peut également être suivie à distance.

La formation propose l'enseignement de l'anglais et ne prépare pas à la mobilité internationale. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais pour seulement 16 heures. Il est appliqué à l'intervention sportive et à la conception de projets socio-sportifs. Le choix de l'anglais et la place minimale qui lui est laissée sont habituels dans les licences professionnelles visant uniquement une insertion des diplômés en France et pays francophones. Corrélativement, aucun enseignement disciplinaire n'est délivré en langue étrangère. Comme indiqué plus haut, la mobilité internationale est peu compatible avec la formation qui n'y prépare donc pas, même si une ouverture internationale permettant de comparer des dispositifs socio-sportifs, présenterait, par ailleurs, un intérêt certain pour les apprenants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'accueille modestement qu'un stagiaire de formation continue par an bien que disposant d'un dispositif de suivi spécifique en amont. On peut regretter qu'elle ne propose pas de formation complémentaire courte (diplôme d'établissement ou bloc de compétences) qui pourrait être extraite de la maquette (le déploiement non finalisé de l'APC noté plus haut ne le favorise pas). Comme beaucoup des licences professionnelles organisées en alternance, elle accueille également un nombre croissant d'apprentis (5 à 9 par an représentant un quart à la moitié de l'effectif total de la formation) depuis 2019. Si la validation des acquis de l'expérience (VAE) et celle des acquis professionnels (VAP) sont possibles avec un accompagnement spécifique, aucune n'a été accordée sur la période d'observation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité croissante et est attentive au recrutement. Avec un nombre croissant de candidatures passant, sur la période d'observation, de deux à quatre fois le nombre d'inscrits (de l'ordre de 20 apprenants par an), la formation est attractive. Toutefois, elle ne sature pas sa capacité d'accueil (25 places) et on peut penser que l'équipe pédagogique veille judicieusement à ne recruter que les populations dont le profil assure *a priori* les meilleures chances de réussite au diplôme. De manière classique, l'équipe pédagogique contribue aux différentes actions d'information, d'orientation et de promotion de la formation, en lien avec les services de l'établissement (dont le service de formation continue) et le centre de formation des apprentis (CFA) régional des universités.

La formation affiche des résultats de réussite des apprenants à la fois corrects et décevants au regard de ses caractéristiques. L'équipe pédagogique analyse la réussite des étudiants en parallèle du suivi effectué par le service dédié de l'établissement. Ainsi entre 83 et 90 % des inscrits valident tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits, mais on constate par ailleurs que seuls 71 à 90 % des inscrits valident le diplôme. Cette différence qui concerne trois apprenants en 2018 et 2019 n'est pas explicitée. Quoi qu'il en soit, les taux de diplomation sont corrects, mais également décevants au regard de l'attention portée aux profils des candidats lors du recrutement et de l'effectif réduit de la formation qui facilite le suivi et l'accompagnement – de plus, comme vu plus haut, dans une formation largement basée sur les pédagogies interactives, favorisant le plus souvent la réussite.

La formation affiche un taux d'insertion satisfaisant et assure un suivi du devenir des diplômés. Le suivi du devenir des diplômés est assuré par l'équipe pédagogique par contact direct (tous les diplômés ne gardent cependant pas contact) et fait l'objet d'enquêtes systématiques à 30 mois après la diplomation par le service en charge de l'université. L'enquête à 30 mois auprès des diplômés de la promotion 2018 (71 % de réponses) montre des résultats satisfaisants : deux tiers des répondants sont en emploi majoritairement dans le domaine de la formation et un quart sont en études ; au global, un tiers des répondants auront repris des études, dont la moitié

(deux personnes) en master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens dont dispose la formation sont peu explicités. Le taux d'encadrement de la formation est correct avec 6 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et 7 enseignants contractuels pour un groupe unique de 19 apprenants en 2020 (en faisant abstraction des interventions probables de la même équipe dans les formations du secteur STAPS de l'université). De plus, grâce au réseau local des anciens diplômés, l'équipe est renforcée par 10 intervenants professionnels assurant plus de 36 % des heures du programme, en conformité avec la réglementation en matière de licence professionnelle qui impose *a minima* 25 %. Toutefois des données relatives à la soutenabilité de la formation manquent. En effet, la charge d'enseignements déclarée est identique au volume horaire apprenant de la formation (410 heures ; volume par ailleurs conforme à celui des formations en alternance) ; or, la maquette prévoit des cours magistraux (normalement majorés à 1,5) et, surtout, la formation nécessite des heures d'encadrement pour les projets tutorés et les stages, ainsi que pour le suivi spécifique des alternants. Ces coûts supplémentaires ne sont pas précisés, laissant à penser qu'ils ne sont pas pris en compte, état de fait qui pourrait nuire à la qualité de la formation si tel était le cas.

Les autoévaluations annuelles de la formation sont en place et restent à renforcer. L'évaluation des enseignements par les apprenants est en place avec, ces dernières années, des taux de réponses aux enquêtes d'évaluation de 100 %, ce qui est très satisfaisant. Le conseil de perfectionnement analyse surtout les retours des apprenants, les effectifs et le profil des apprenants recrutés et moins finement les autres indicateurs utiles (taux de réussite, insertion, notamment). On y déplore la présence d'une unique personnalité extérieure à la formation et le nombre des apprenants qui en sont membres n'est pas précisé. Les principales évolutions en cours de contrat ont été des aménagements concernant le rythme d'alternance, le périmètre et le contenu des UE ainsi que la diversité des partenariats avec les acteurs du secteur d'emplois.

Conclusion

Points forts

- Un bon positionnement de la formation, complémentaire aux autres formations de l'université dans le secteur STAPS,
- Une richesse des partenariats avec les acteurs sociaux et sportifs du secteur d'emplois,
- Une diversité des profils des apprenants recrutés et une organisation sur un rythme d'alternance,
- Des méthodes pédagogiques diversifiées, interactives et basées sur le partage des expériences.

Points faibles

- Des taux de réussite des étudiants corrects, mais décevants au regard des attentions portées sur le recrutement et la pédagogie au sein de la formation dont le petit effectif facilite la mise en œuvre d'un encadrement renforcé,
- Une constitution du conseil de perfectionnement peu précise,
- Une approche par compétences non finalisée,
- Des moyens mis à disposition de la formation peu explicites.

Recommandations

- Mener une réflexion sur les causes des échecs des apprenants inscrits à tous les enseignements qui, chaque année, ne parviennent pas à obtenir le diplôme (de 2 à 4 par an sur la période d'observation),
- Porter les résultats de réussite et d'insertion à l'ordre du jour du conseil de perfectionnement ; convier davantage de personnalités extérieures à ce conseil et s'assurer que les différents profils d'apprenants y soient bien représentés,

- Finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences et décliner la maquette en blocs de compétences ; ceux-ci pouvant, par ailleurs, faire l'objet de formations courtes certifiantes pour un potentiel public de formation tout au long de la vie ne visant pas la diplomation.

Observations de l'établissement

1^{er} cycle :

L'université d'Orléans souhaite remercier le HCERES pour l'analyse qu'il a pu produire quant à notre offre de formation en 1^{er} cycle. Nous partageons de très nombreux constats et sommes déjà attelés à régler certaines difficultés relevées par le HCERES notamment en ce qui concerne nos outils de pilotage, le manque de centralisation des évaluations des enseignements et les outils de suivis de nos étudiants sortants de nos formations de 1^{er} cycle.

Le dossier d'accréditation que nous présenterons prochainement montrera les démarches déjà entamées ainsi que celles qui seront mises en œuvre lors du prochain contrat afin de résoudre ces difficultés.

Il y a tout de même certaines remarques et commentaires présent dans le rapport d'évaluation sur lesquels nous souhaitons revenir.

De façon générale, l'université d'Orléans regrette que la situation particulière dans laquelle elle a été sur la période 2018-2021 n'ait pas été prise en compte. L'établissement a dû mettre en œuvre un plan de retour à l'équilibre entre 2016 et 2019 qui a entraîné le gel de plusieurs dizaines de postes (voir rapport de la cour des comptes 2023 et les rapports IGAENR/IGSER 2016 et 2017) alors que dans le même temps, il connaissait une forte évolution de ses effectifs. En effet, sur la période 2012-2021, l'université a connu une croissance de 36% de ces effectifs (4% en moyenne par an) alors que dans le même temps sa SCSP n'a augmenté qu'au rythme de l'inflation (1.1% en moyenne par an).

L'offre de formation mise en place à partir de 2018, objet de l'analyse du présent rapport du HCERES, est donc née dans un cadre particulièrement contraint.

Les rapports relatifs aux autoévaluations du périmètre DUT/BUT/LP

Page 7, le rapport du HCERES indique :

Les formations relevant du périmètre des BUT font l'objet de la présente évaluation. Néanmoins, les données lacunaires relatives à ces formations ne permettent pas d'apprécier pleinement leur bilan. Il est à souligner la forte implication des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de ce nouveau diplôme. Il est, toutefois, dommage que l'exercice d'autoévaluation n'ait pas davantage été approfondi ; à titre d'illustration, les modalités pédagogiques telles que le détail des maquettes, les enseignements d'adaptation locale ou encore les parcours envisagés ne soient pas détaillés.

L'université d'Orléans compte 4 IUT (Orléans, Bourges, Chartres, Indre) qui proposent 19 BUT (14 mentions distinctes). Au moment de l'autoévaluation, la première année de BUT avait ouvert à la rentrée précédente et les équipes pédagogiques, qui se sont toutes engagées dans l'approche par compétence, découvraient à peine les programmes des BUT 2 et 3 dans le BO spécial du MESR du 26 mai 2022. Les équipes pédagogiques ne pouvaient donc pas, à ce stade, préciser les adaptations locales qu'elles allaient envisager.

Les maquettes des BUT 1, conformes aux programmes nationaux parus dans le BO spécial du 17 juin 2021 pour une mise en place en septembre 2021, ont été systématiquement jointes aux autoévaluations transmises. De même, les parcours envisagés ont systématiquement été déclarés.

Rappelons que le document « repères pour l'autoévaluation des formations » du HCERES indique :

En vague C et D, l'évaluation vise à évaluer les formations existantes relevant du périmètre dans lequel se construit chaque spécialité de BUT, cette évaluation permettant notamment d'apprécier le potentiel de son déploiement. Elle porte ainsi, dans une logique d'évaluation ex-post, sur des éléments du bilan de la spécialité du diplôme universitaire technologique préexistante et, le cas échéant, sur ceux de la ou des mentions de licence professionnelle qui se transforment partiellement ou entièrement en BUT ainsi que sur la mise en œuvre de la 1^{re} année de BUT.

Il nous semble que le HCERES a plus voulu évaluer un BUT qui n'a pas encore été mis en place que le périmètre dans lequel ce BUT se mettait en place.

L'emploi du terme « lacunaire » que nous regrettons a aussi été utilisé dans quelques retours sur les autoévaluations des périmètres DUT/BUT/LP sans que le HCERES précise que le BUT allait se construire dans des circonstances particulièrement délicates puisque sans intégration de LP existantes. Citons à titre d'exemple l'IUT de l'Indre qui doit mettre en place quatre BUT alors qu'il ne dispose d'aucune LP dans la continuité des quatre DUT qu'il propose et qu'aucun moyen supplémentaire n'a été accordé aux universités pour mettre en place cette réforme importante.

Développement de l'apprentissage :

Page 11, le HCERES indique qu'il s'interroge sur les moyens dédiés à l'apprentissage.

Pour mémoire, le nombre d'étudiants suivant leur formation en apprentissage est passé de moins de 1200 en 2018-19 à plus de 1700 en 2022-23. Ce fort accroissement est significatif de la volonté de l'établissement de développer l'apprentissage malgré le contexte contraint dans lequel nous sommes. Si l'apprentissage est souhaité par les étudiants, s'il est un facteur d'insertion, s'il peut générer des recettes, il génère aussi des coûts ne serait-ce qu'en raison de l'accompagnement particulier qui doit être mis en place pour les étudiants apprentis. Ajoutons que l'apprentissage dans le 1^{er} cycle, ce sont essentiellement les BUT. Développer l'apprentissage impose bien souvent d'ouvrir des groupes dédiés FA et FI ce qui démultiplie les enseignements pour des effectifs réduits.

Au-delà de la question financière, il n'est pas envisageable de développer l'apprentissage sans réduire l'offre de formation initiale sauf à créer un grand nombre de postes. La question de l'équilibre entre la voie apprentissage et les autres voies de formation est un point essentiel.

Mobilité internationale :

Le rapport indique page 11 une mobilité entrante particulièrement faible (1%) en contradiction avec les données que nous avons transmises. La proportion d'étudiants internationaux, en suivant la définition du HCERES a été, sur la période 2018-19, 2019-20, 2020-21 de 6.3% dans le cycle licence, de 2.5% dans les licences professionnelles et de 4.5% dans les DUT. Au global, il s'établit à 5.6% pour l'ensemble du premier cycle.

Si on s'éloigne de la définition du HCERES en regardant la proportion d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans le premier cycle, sur la période considérée, 10.9% de nos inscrits n'étaient pas de nationalité française.

Le rapport du HCERES note que peu de nos étudiants font une mobilité à l'international et s'interroge quant à notre politique d'internationalisation de nos formations. La mobilité pour un semestre ou une année n'est pas la seule façon d'internationaliser une formation : les mobilités virtuelles, les mobilités de courte durée, les possibilités offertes à nos étudiants de faire leur stage à l'étranger, les cours partagés avec d'autres universités sont des moyens que nous mettons en œuvre pour développer l'internationalisation.

Les portails

A la lecture des rapports des experts du HCERES, il apparaît que les portails proposés par l'UFR ST et l'UFR LLSH ont été mal compris. Il est vrai que chaque licence disciplinaire n'a que peu renseigné ce qui pouvait se passer en L1 mais la structure des dossiers d'autoévaluation n'aidait pas à faire comprendre l'organisation adoptée. L'impression d'une « frontière » entre les enseignants-chercheurs du portail et ceux des années supérieures est fautive : il n'y a pas d'enseignants-chercheurs dédiés aux L1 comme il n'y a pas d'enseignants-chercheurs dédiés au cycle licence et d'autres, dédiés au cycle master. En ST, contrairement aux conclusions des experts du HCERES, les étudiants qui rejoignent une L2 disciplinaire ont tous bénéficié des mêmes enseignements quel que soit leur portail d'entrée (portails à 3 matières (70 heures d'enseignement par matière) au S1 puis à deux matières (115 heures d'enseignement par matière) au S2. En LLSH, après un premier semestre proposant deux disciplines à 50/50, le second semestre proposait un fonctionnement en majeure / mineure et autorisait l'étudiant à s'inscrire en L2 aussi bien dans la licence de la majeure de son S2 que dans celle de sa mineure. Effectivement, une hétérogénéité des étudiants en L2 pouvait être envisageable mais les cas d'étudiants choisissant la L2 disciplinaire correspondant à la mineure de leur S2 ont été très peu nombreux ce qui conduira la composante à opter pour le prochain contrat à un fonctionnement majeure/mineure aux deux semestres de la L1.

Le Président de l'Université d'Orléans,

Éric BLOND



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

